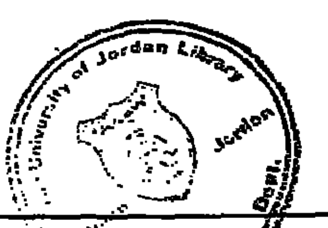


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12648 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – SAMEDI 28 SEPTEMBRE 1985

M. Gandhi perd et gagne

Perdre les élections pour gagner la paix. Telle semblait depuis l'ouverture de la campagne électorale au Pendjab la stratégie suivie par M. Rajiv Gandhi, même s'il se défendait d'avoir passé avec les sikhs modérés un accord secret. En échange du soutien que son propre parti, le Congrès-Indira, leur donnerait, ils s'engageraient à mettre fin à trois ans d'agitation violente et de terrorisme.

Si en effet son parti, qui détenait la majorité absolue, a bel et bien perdu les élections de mercredi, le premier ministre semble bien avoir gagné son pari.

L'Akali Dal, la principale organisation politico-religieuse des sikhs modérés, a donc remporté le 25 septembre une victoire sans précédent : près des deux tiers des cent dix-sept sièges de l'Assemblée locale et au moins la moitié des mandats de députés fédéraux mis en jeu. Ce parti double sa représentation. Pour la première fois depuis sa création, il est en mesure de former seul le gouvernement régional.

Jamais le Congrès-Indira n'avait subi pareil échec dans l'Etat le plus prospère de l'Union. Personne à Delhi ne s'attendait à un tel raz de marée, et l'ampleur de la victoire sera difficile à mettre entièrement au compte d'une campagne de compromis. L'échec du Congrès est cuisant. Cela dit, et si paradoxal que cela puisse paraître, son chef, Rajiv Gandhi, sort grandi et doublement victorieux de l'épreuve.

Il triomphe d'abord des prophètes de malheur qui avaient prédit un carnage entre sikhs et hindous. La consultation selon eux venait trop tôt après l'assassinat du Sant Longowale, le chef des Akalis, avec lequel M. Gandhi avait négocié son compromis de paix en juillet. Tous les partis d'opposition sans exception avaient tenté de dissuader le premier ministre, et nombre de ses conseillers aussi. Il ne les a pas écoutés et il a eu raison. Il a joué son prestige, bien évalué les risques et pris des mesures de sécurité draconiennes. Résultat : il y a eu tout compte fait moins d'incidents et autant de participation qu'à l'occasion des consultations antérieures.

Toutes confessions confondues, 65 % des inscrits du Pendjab ont répondu à la logique de l'union, de l'apaisement et de la démocratie, et c'est là la seconde victoire de M. Gandhi. Les appels au boycottage par les extrémistes sikhs n'ont été entendus, et la défaite de la veuve de l'un des assassins d'Indira Gandhi dans un bastion du séparatisme est significative. Le premier verdict, celui de la participation, paraît extrêmement clair : les Pendjabis, sikhs et hindous, veulent la paix. Ils n'ont pas le moindre désir dans leur immense majorité d'abandonner l'Union indienne pour un Khalistan (Etat sikh indépendant) mythique qui a déjà fait couler trop de sang. Et là est l'essentiel. L'espoir d'apaisement que suscitent ces élections, où la raison l'a emporté sur les passions, est à la fois fragile et considérable. Il est en tout cas de bon augure non seulement pour le jeune premier ministre qu'est M. Rajiv Gandhi mais surtout pour cette grande démocratie qu'est l'Union indienne.

Pour l'Elysée, l'affaire Greenpeace est close

Quarante-huit heures après la prestation télévisée de M. Laurent Fabius, imputant à M. Charles Hernu, ancien ministre de la défense, et à l'amiral Lacoste, ancien patron des services secrets, la responsabilité du sabotage du Rainbow-Warrior, *l'Elysée a indiqué, ce vendredi 27 septembre, que « le premier ministre a fait les déclarations nécessaires pour faire la lumière sur cette affaire ».*

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui était jeudi soir l'invité de « Questions à domicile » sur TF1, a estimé qu' « il est temps de clore cette affaire ».

L'opposition continue de concentrer ses critiques sur la personnalité et le rôle du premier ministre.

Enfin, au sein de la DGSE, que le général Imbot est chargé de réorganiser, les fonctionnaires sont amers. (Lire page 6 l'article de Jacques Isnard.)

Une opposition embarrassée face à un pouvoir affaibli

« Il serait temps de commencer à solder cette affaire », a déclaré jeudi soir sur TF1 M. Lionel Jospin. Eh bien, soldons ! En négatif, bien sûr. Car dans cette triste affaire, personne n'est, ni ne sortira, gagnant ; pas même ceux qui veulent aller au bout d'une logique infernale qui atteindrait le chef de l'Etat lui-même.

Le solde négatif est d'abord et surtout pour le pouvoir. Ne serait-ce que parce qu'a pu revenir à la surface le rêve, caressé par quelques-uns depuis le début du septennat, d'interrompre avant le terme constitutionnel cette « expérience ».

Le pouvoir s'est donc pris lui-même à contrepied ; et faute d'avoir crevé l'abcès dès le départ, il a ruiné le bénéfice qu'il aurait dû tirer d'une bonne rentrée. Celle-ci s'est déroulée sans la tempête sociale souhaitée par la CGT. Mieux : le gouvernement peut se flatter, quelques bonnes nouvelles à l'appui (prix, activité industrielle, monnaie), d'entr'apercevoir enfin le bout du tunnel. Et c'est donc une amorce de remontée dans l'opinion qui est sans doute stoppée net.

Mais ce n'est pas tout. Car M. Mitterrand lui-même, qui reste silencieux sur toute cette affaire, est atteint. Plus précisément, l'opposition s'est vu offrir sur un plateau le fameux « domaine réservé » du président. La défense, le crédit extérieur de la France : le voyage à Mururoa aurait dû permettre au chef de l'Etat d'affirmer sa « souveraineté » sur ces deux secteurs et de se placer, au seuil d'une période dite de cohabitation, en position de force. Quelques jours d'affaire Greenpeace ont suffi pour que ce dispositif vole en éclats.

M. Chirac, qui se veut l'un des artisans de cette future cohabitation, ne s'y est pas trompé : en attaquant M. Fabius, et seulement M. Fabius, le président du RPR cherche à isoler M. Mitterrand et, si possible, à le dépouiller de ses attributs et à lui enlever son dernier bouclier.

La concentration des tirs contre le premier ministre ne s'explique pas autrement, car M. Fabius est sans doute le seul dont on soit à peu près sûr qu'il était, dans cette affaire, complètement hors circuit, tandis que des zones d'ombre subsistent à l'Elysée. Rien n'effraie plus les dirigeants chiraquiens que l'idée d'être à la merci d'un Mitterrand en possession de tous ses moyens dans le court laps de temps qui séparera le scrutin législatif de l'élection présidentielle.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 6.)

LES « VIEUX BREJNÉVIENS » ÉCARTÉS PAR M. GORBATCHEV

Les retraités de Moscou

De notre correspondant

Moscou. – Le maire de Moscou, M. Promyslov, est rentré, il y a quelques jours, de Mexico, où il était en visite officielle et qu'il a quittée vingt-quatre heures après le tremblement de terre. M. Promyslov a échappé à une calamité naturelle, mais il n'est pas sûr qu'il aura la même chance en politique. Le maire de Moscou est en effet l'objet de très vives attaques, qui visent, dit-on, à travers lui, son « protecteur », M. Victor Grichine, membre du bureau politique et premier secrétaire du parti à Moscou.

Le maire de Moscou n'est par définition qu'un exécutant. Mais le premier secrétaire de l'organisation du parti dans la capitale est un personnage considérable. M. Grichine avait pu caresser un moment le rêve de succéder à Tchernenko à la tête du parti et de l'Etat. On l'avait beaucoup vu dans les journaux et à la télévision dans les semaines qui ont précédé la mort de ce dernier.

Lorsque Tchernenko, visiblement à bout de forces, avait déposé son bulletin de vote devant les caméras de télévision, le 24 février dernier, M. Grichine, souriant et prévenant, était à ses côtés. On a su plus tard que la scène n'avait pas été filmée dans un « vrai » bureau de vote mais à la clinique de Kuntsevo, près de Moscou, où sont soignés les dignitaires du régime.

Après avoir promu ses hommes de confiance, M. Gorbatchev s'apprête à écarter les fidèles de ses prédécesseurs : c'est un homme au pouvoir renforcé qui sera reçu à Paris le 2 octobre.

M. Grichine, qui a eu soixante et onze ans il y a une semaine, aurait été poussé en avant par le « jeune » rival malheureux de M. Gorbatchev, M. Romanov. On peut concevoir que ce dernier ait tenté cette manœuvre – susciter la candidature d'un représentant de la « vieille garde » – pour barrer la route à M. Gorbatchev.

M. Romanov a été éliminé le 1er juillet du bureau politique et du secrétariat du parti. Selon une rumeur invérifiable, il serait assigné à résidence après avoir subi une cure de désintoxication alcoolique. M. Grichine est pour sa part dans une position menacée. Il n'exerce plus d'activités importantes depuis l'arrivée de M. Gorbatchev au pouvoir. Il se contente de recevoir des visiteurs de second rang venus faire du tourisme politique dans la capitale soviétique. On ne l'a même plus vu en public cet été pendant cinq semaines, mais il était sans doute en vacances. Aucune attaque directe n'a été encore portée contre lui.

Les critiques formulées dans la presse contre le maire de Moscou ne peuvent cependant pas lui être indifférentes. M. Grichine est en effet étroitement associé à la gestion de la ville par M. Promyslov. Le premier est en poste depuis 1967, le second depuis 1963. M. Promyslov est régulièrement dénoncé, notamment dans le quotidien *Sovietskaya Rossya*, pour avoir « couvert » diverses irrégularités dans la capitale. Il s'agit de pratiques qui affectent toutes les villes soviétiques : appartements de location attribués en échange de pots de vin, immeubles entiers remis à leurs nouveaux occupants sans finition intérieure de façon à respecter au moins sur le papier les délais de livraison prévus par le plan, etc. M. Grichine pourrait être mis à l'écart en douceur lors de la réunion du comité moscovite du parti, à la fin de l'année (1).

DOMINIQUE DHOMBRES.

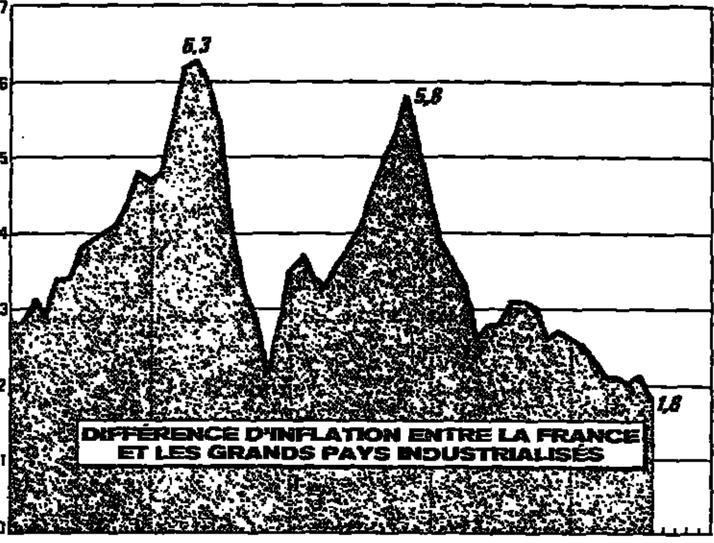
(Lire la suite page 3.)

(1) Selon les *Izvestia*, M. Promyslov a dû pour sa part faire son autocritique le mardi 24 septembre devant le conseil municipal de la capitale.

La France dans le mouvement de désinflation

Malgré le retard accumulé au début des années 80, la France a réussi à prendre place dans le mouvement international de désinflation. En août, elle s'est pratiquement trouvée en phase avec l'ensemble des pays de la Communauté européenne, dont les prix, en moyenne, sont restés stables.

Plus significative encore est la comparaison que l'INSEE établit avec nos principaux partenaires commerciaux (RFA, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie, Belgique et Pays-Bas), qui ont réussi, pour certains, à réduire considérablement leur taux d'inflation en 1984. On constate (notre graphique) *que l'écart va se rétrécissant, selon un mouvement amorcé depuis janvier 1984. Il n'était plus que de 1,8 point en juillet et de 1,6 en août.* (Lire page 17.)



Source : INSEE

étranger

DISCOURS ET RENCONTRES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

L'Assemblée générale des Nations unies a entendu, jeudi 26 septembre, une série de ministres des affaires étrangères, dont M. Roland Dumas, prendre position sur les négociations soviéto-américaines et l'initiative de défense stratégique du président Reagan. M. Genscher, ministre ouest-allemand, a notamment averti que *« dans les relations Est-Ouest, aucune partie ne doit essayer d'atteindre un niveau de sécurité qui se traduise par une baisse de sécurité de l'autre partie »*. Pour sa part, son collègue soviétique, M. Chevardnadze, a dit devant la réunion spéciale du Conseil de sécurité que l'URSS *« est prête à avancer dans la voie de la réduction des armements de tous types aussi loin que ses partenaires sont disposés à le faire »*.

On a appris par ailleurs à Genève, dans les milieux proches des délégations soviétique et américaine aux pourparlers sur la limitation des armements nucléaires et spatiaux, que la troisième phase de ces négociations, ouvertes il y a un peu plus d'une semaine, sera plus courte que prévu. Les délégués soviétiques ont, en effet, fait savoir aux Américains, dès leur première rencontre, qu'ils seraient obligés de rentrer à Moscou à partir du 5 ou 6 novembre prochain *« en raison des fêtes anniversaires de la révolution »* (le 7 novembre) et qu'*« il ne vaudrait pas la peine »* de revenir à Genève entre cette date et le sommet Reagan-Gorbatchev prévu dans la même ville deux semaines plus tard. Cet ajournement anticipé n'est pas sans arrière-pensées politiques, puisque, ajoute-t-on du côté soviétique, *« il est exclu que quinze jours de plus ou de moins permettent de débloquer une négociation actuellement dans une impasse totale »*.

C'est également l'impasse à la Conférence sur la réduction des forces en Europe centrale (MBFR) qui a ouvert sa trente-septième session, à Vienne, jeudi. Comme nous le rapporte notre correspondante, dès l'ouverture, les pays membres du pacte de Varsovie ont réclamé une réponse à leur proposition, remise le 14 février dernier, qui suggérait une réduction des troupes soviétiques en Europe de l'Est de vingt mille hommes et des troupes américaines à l'Ouest de treize mille dans la première année suivant la signature d'un accord.

Parmi les entretiens bilatéraux organisés en marge de la session de l'ONU, on note une rencontre entre M. Chervardnadze et son homologue chinois, M. Wu Xueqian. Selon un communiqué chinois, l'entretien s'est déroulé *« dans une atmosphère franche et amicale »* et a permis aux deux ministres d'évoquer *« la situation intérieure dans leurs pays respectifs »*. Une visite de M. Chervardnadze à Pékin aura lieu, ajoute-t-on, *« à un moment approprié »*. Enfin les ministres hongrois et israélien des affaires étrangères, MM. Varkonyi et Shamir, ont eu un entretien de trente-cinq minutes, le premier qui ait eu lieu à ce niveau depuis la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays après la guerre de six jours en 1967.

« La France ne renoncera pas à l'exercice de sa souveraineté quoi qu'il lui en coûte »

a déclaré le ministre français des relations extérieures

Dans son discours du jeudi 26 septembre devant l'Assemblée générale de l'ONU, M. Dumas a abordé les points suivants :

● GUERRE DE L'ESPACE ET DÉFENSE NUCLÉAIRE. – « Les technologies nouvelles ont conduit certains à penser que l'on pourrait tourner la page de l'ère nucléaire dans dix ou vingt ans, au terme d'une transaction aux contours d'ailleurs mal définis. Cette idée, à première vue séduisante, ne fait que rouvrir un débat déjà ancien dont l'illusion a bercé l'humanité. C'est l'illusion selon laquelle la sécurité pourrait être obtenue par l'invulnérabilité (...). L'utilisation de moyens spatiaux pour voir, écouter et communiquer, contribue à la sécurité (...). Mais, en revanche, reconnaissons que le recours à de nouveaux types d'armement, antimissiles ou antisatellites, installés sur terre ou dans l'espace, conduirait à une nouvelle course dont on peut craindre les effets déstabilisants (...). Il est grand temps que les deux grandes puissances s'entendent pour renoncer à s'engager dans cette voie, en distinguant bien la recherche, les essais et les déploiements. »

● LES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS DANS LE PACIFIQUE. – « A ce jour, la France a effectué moins du dixième du total des expériences nucléaires soviétiques et américaines. Depuis 1974, elle a renoncé aux essais dans l'atmosphère. Elle a accueilli en 1983 sur place une équipe de scientifiques internationaux qui ont publié un rapport faisant apparaître l'innocuité totale des essais. Aucune autre puissance nucléaire ne l'a fait avant elle, aucune autre ne l'a fait depuis. (...) Mais qu'on le sache clairement : la France ne compromettra pas ses intérêts de sécurité. Elle ne renoncera pas davantage à l'exercice légitime de sa souveraineté, quoi qu'il lui en coûte. La poursuite des essais conditionne, en effet, la crédibilité de ses forces. »

● AFRIQUE DU SUD. – « L'origine du conflit qui ébranle profondément la société sud-africaine est à rechercher dans l'apartheid, ce système fondé sur une doctrine odieuse et des pratiques indignes. (...) Hormis par l'élimination rapide et totale de l'apartheid, il n'y aura point de salut pour l'Afrique du Sud. (...) L'intransigeance du gouvernement sud-africain à propos de la Namibie n'est pas davantage tolérable. »

● PROCHE ET MOYEN-ORIENT. – « La France soutient toute initiative qui permettrait de progresser vers une solution du conflit israélo-arabe par le dialogue et la négociation. Elle approuve celle qui a été prise le 11 février dernier par le roi de Jordanie, en accord avec le chef de l'OLP. (...)

» Quant au Liban, si cruellement éprouvé, il a droit lui-même aussi à la paix, et ses habitants, à quelque communauté qu'ils appartiennent, à la sécurité. La France n'a cessé d'affirmer que la solution de la crise libanaise passait par le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'unité du pays. Cela suppose qu'une véritable réconciliation nationale ait lieu entre tous les Libanais (...).

» S'agissant du conflit entre l'Iran et l'Irak (...), il est indispensable qu'un cessez-le-feu intervienne enfin et que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, qui conservent toute leur valeur et leur actualité, soient enfin acceptées par les deux belligérants et appliquées en tous points. »

● AFGHANISTAN. – « Comme ailleurs, la justice s'accorde au bon sens. La seule issue tient dans la recherche d'une solution pacifique assurant à la fois le retrait des forces étrangères, la libre détermination de la population et la stabilité de la région. »

● LE DÉVELOPPEMENT. – « La France consacrera à l'aide publique au développement près de 0,55 % de son PNB en 1985, progressant ainsi vers l'objectif de 0,7 % qu'elle s'est fixé pour 1988. (...) Certes l'endettement international demeure, pour l'instant, maîtrisé (...). Mais prenons garde, le redressement des comptes extérieurs des pays endettés s'est opéré au prix d'une dégradation du revenu des populations qui ne saurait se prolonger. »

Enfin, le ministre français des relations extérieures a confirmé l'intention de M. Mitterrand de réunir, à Paris, en février prochain, une conférence internationale sur la protection de la forêt.

A l'Assemblée du Conseil de l'Europe

RÉSOLUTION EN FAVEUR DES TURCS DE BULGARIE

Une résolution appelant au respect des droits des minorités ethniques et musulmanes en Bulgarie a été adopté, jeudi 26 septembre, par l'Assemblée parlementaire des vingt et un pays du Conseil de l'Europe, à Strasbourg.

Cette résolution, présentée par M. David Atkinson (conservateur, Royaume-Uni), demande notamment au gouvernement de Bulgarie de cesser toute répression envers la minorité turque (environ 1 million de personnes sur une population totale de 9 millions de Bulgares) forcée *« d'adopter des noms bulgares, et privée des droits de jouir de sa propre culture, de sa langue et de sa religion »*.

Les auteurs de cette résolution, qui se sont également préoccupés du sort de la minorité macédonienne et des Pomaks (Bulgares islamisés), ont, en outre, demandé qu'une délégation de journalistes et de diplomates soit autorisée par les autorités bulgares à se rendre sur place. Seule la délégation grecque s'est abstenue de participer au vote, en invoquant *« la politique expansionniste de la Turquie »*. – *(AFP, AP.)*

● *L'Internationale de la résistance et M. Gorbatchev.* – Les manifestations organisées par l'Internationale de la résistance pendant la visite de M. Mikhaïl Gorbatchev en France du 2 au 5 octobre sont maintenues malgré une interdiction orale de la préfecture de police (*le Monde* du 26 septembre), a indiqué, jeudi 26 septembre, cette organisation. L'Internationale de la résistance maintient *« toutes ses initiatives tant qu'elle n'aura pas reçu de notification écrite d'interdiction »* et demande à M. Laurent Fabius, qui avait affirmé le 4 septembre que les manifestations étaient libres en France et le seraient pendant la venue de M. Gorbatchev, d'intervenir auprès du préfet de police.

● *Washington et la régulation des naissances en Chine.* – Les Etats-Unis ont retiré une subvention de 10 millions de dollars au Fonds des Nations unies pour les activités de la famille (UNFPA) à cause de sa participation au programme du contrôle des naissances en Chine.

L'agence américaine pour l'aide au développement international (AID) a indiqué que cette décision avait été prises après la découverte que le programme chinois de régulation des naissances comprenait l'avortement et la stérilisation forcée.

L'Agence des Nations unies et Pékin ont cependant nié que les avortements forcés fassent partie du programme chinois de planning familial. Les rumeurs sur les avortements forcés ne sont que *« déformation et invention »*, avait déjà déclaré le président chinois Li Xiannian. – *(AFP.)*

Rude journée pour M. Dumas

De notre envoyé spécial

New-York – Rude journée pour M. Dumas que celle du jeudi 26 septembre à l'ONU ! Le ministre des relations extérieures a dû successivement donner une conférence de presse, prononcer son discours devant l'Assemblée générale, déjeuner avec le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, faire une autre intervention – mais devant le Conseil de sécurité, – et enfin offrir à ses collègues des pays francophones le dîner désormais traditionnel qui les réunit chaque année autour du chef de la diplomatie française.

Harcelé de questions sur le « terrorisme d'Etat » dont la France aurait fait usage dans l'affaire Greenpeace selon plusieurs journalistes néo-zélandais, australiens et américains, M. Dumas s'est borné à rappeler, au cours de sa conférence de presse, que la France n'entendait pas renoncer aux essais nucléaires nécessaires à la modernisation, donc à la crédibilité de sa force de dissuasion, et que leur innocuité avait été reconnue par une commission d'enquête internationale. Il a renouvelé l'invitation faite dix jours plus tôt par M. Mitterrand aux chefs d'Etat et du gouvernement des pays riverains du Pacifique de venir s'en assurer à nouveau eux-mêmes sur place. Non sans s'interroger à haute voix, comme le président de la République l'avait fait le 15 septembre, sur les effets, pour l'environnement australien, des tirs nucléaires britanniques dans l'atmosphère, auxquels Canberra a consenti jusqu'en 1966...

Le ministre a en outre indiqué que les experts français et néo-zélandais chargés d'examiner le contentieux entre Paris et Aukland étaient au nombre de trois par pays et qu'ils tenaient une première réunion jeudi matin à New-York. Leur mission se limite, pour l'instant, à dresser l'inventaire des désaccords, dans un délai qui n'a pas été précisé. La France compte bien présenter elle aussi quelques griefs à la Nouvelle-Zélande en ce qui concerne l'aide que celle-ci apporte aux mouvements qui combattent la politique nucléaire de Paris, même si M. Fabius a finalement décidé de plaider coupable dans l'affaire du *Rainbow-Warrior*.

Le déjeuner de M. Dumas avec M. Shultz a surtout été consacré, comme on pouvait s'y attendre, aux prochaines échéances Est-Ouest, qu'il s'agisse de la visite à Paris de M. Gorbatchev du 2 au 5 octobre ou du sommet entre le numéro un soviétique et le président Reagan, en novembre, à Genève. Les ministres français et américain, qui ont l'un et l'autre rencontré cette semaine leur nouveau collègue soviétique, M. Chevardnadze, ont par ailleurs confronté leurs impressions à ce sujet.

BERNARD BRIGOULEIX.

LES AFFAIRES D'ESPIONNAGE EN EUROPE

URSS

Le mystérieux Vitali Yourtchenko

Le Saint-Siège s'est rendu involontairement complice de la défection du fonctionnaire des services secrets soviétiques Vitali Yourtchenko, disparu de son ambassade à Rome le 1er août dernier (*le Monde* daté 1er-2 septembre) et dont la présence aux Etats-Unis paraît désormais confirmée.

En effet, selon des informations publiées dans divers organes de presse, Yourtchenko aurait déclaré aux agents de sécurité de l'ambassade soviétique qu'il allait *« visiter le musée du Vatican »* avant de prendre la poudre d'escampette.

Vitali Yourtchenko semble avoir trouvé des confesseurs plus attentifs en la personne de hauts fonctionnaires des services secrets des Etats-Unis, qui ont écouté avec toute l'attention nécessaire la description par le transfuge de l'organisation des services du KGB en Europe occidentale. Dans les jours qui suivirent, on a pu assister coup sur coup à une hémorragie de secrétaires dans divers ministères de RFA, à la fuite à Berlin-Est du chef du contre-espionnage ouest-allemand Hans Joachim Tiedge, à l'annonce de la défection en Grande-Bretagne d'un autre agent soviétique, Oleg Gordievski, à la grande lessive londonienne de l'ambassade d'URSS effectuée par Mme Thatcher (trente et un fonctionnaires en deux fournées), et enfin à la découverte à Athènes d'un réseau d'espionnage technologique en faveur de l'URSS.

Vitali Yourtchenko est-il le gros poisson des services soviétiques que certains officiels américains se glorifient d'avoir retourné ? Certains journaux comme le *Los Angeles Times* n'hésitent pas à écrire que Vitali Yourtchenko serait l'*« espion soviétique le plus important passé à l'Ouest depuis les années 30 »*.

A partir de là, les surenchères vont vite : pour le *Washington Times*, organe dont est propriétaire la secte Moon, Yourtchenko ne serait rien moins que le *« numéro cinq du KGB »*. Le porte-parole du départeent d'Etat, Mme Sandra McCarty, se réfugie dans un *« no comment »* qui en dit long.

Les observateurs notent également qu'un rapport pourrait être établi avec le passage à l'Ouest, le 25 septembre, du scientifique tchèque Ladislav Pataki, spécialisé dans les problèmes sportifs et en particulier le... lancement du marteau. On attend d'un jour à l'autre un expert en faucilles.

LUC ROSENZWEIG.

Grèce

Les embarras de M. Papandréou

M. Papandréou, le premier ministre grec, a annoncé jeudi 26 septembre la création d'un Conseil national de sécurité comprenant le chef du gouvernement, les ministres de l'intérieur et de la défense et le chef des services spéciaux (KYP). C'est que la Grèce est, elle aussi, aux prises avec des affaires d'espionnage et de guerre entre les polices, qui ont mis en effervescence depuis deux semaines le monde politique athénien.

La première de ces affaires fait suite à l'arrestation, annoncée le 18 septembre, d'un officier de marine et de deux cadres techniques (employés l'un dans une entreprise d'électronique, l'autre dans une filiale d'ITT à Athènes), accusés d'espionnage au profit de l'URSS. Une aubaine pour l'opposition, qui reproche à M. Papandréou d'entretenir des relations trop bienveillantes avec l'URSS. Selon M. Mitsotakis, le chef de la Nouvelle Démocratie (opposition conservatrice), ces arrestations feraient suite au passage à l'Ouest de Serguei Bokhane, premier secrétaire de l'ambassade d'URSS en Grèce et membre des services de renseignement soviétiques, qui, réfugié aux Etats-Unis en mai, aurait révélé aux Américains tout ce qu'il savait de l'espionnage en Grèce. Les révélations de ce transfuge, toujours selon l'opposition, expliqueraient notamment le retard mis par les Américains à conclure l'accord de vente de quarante avions F-16 à la Grèce.

Rien à voir, rétorque M. Papandréou, qui affirmait jeudi que les Américains avaient d'ailleurs refusé à la police grecque l'autorisation d'aller interroger M. Bokhane. Quant aux avions F-16, le retard de livraison ne serait dû qu'à des questions de procédure.

Le gouvernement s'est efforcé de minimiser cette affaire sur le plan diplomatique, citant en exemple les autres pays occidentaux, comme la Grande-Bretagne, qui continue d'entretenir avec l'URSS des relations normales en dépit des affaires d'espionnage.

M. Mitsotakis était allé plus loin encore dans ses attaques en affirmant que des agents soviétiques étaient infiltrés à divers niveaux des institutions et dans le monde des affaires en Grèce. Démenti avec virulence par M. Papandréou (qui l'a accusé d'*« immoralité politique »*) mais pris au mot par le juge chargé d'instruire l'affaire d'espionnage, M. Mitsotakis a dû déposer jeudi pendant deux heures. Une convocation qu'il n'a guère appréciée et qui témoigne, selon lui, de la façon *« inacceptable »* dont le gouvernement *« mêle la justice à une affaire clairement politique »*.

Autre source d'embarras pour le gouvernement, l'arrestation de Danos Krystallis, un journaliste de télévision, dont on découvre simultanément qu'il émargeait à cinq services de police comme informateur, et qu'il pourrait être mêlé à l'assassinat du propriétaire d'un journal de droite en mars 1983. Cela ressemble à un règlement de compte, entre polices mais promet d'avoir des suites, d'autant que Krystallis, selon l'opposition, n'aurait dû son poste à la télévision qu'à l'appui d'un secrétaire particulier de M. Papandréou.

C.T.

RFA

Une commission d'enquête parlementaire doit être constituée

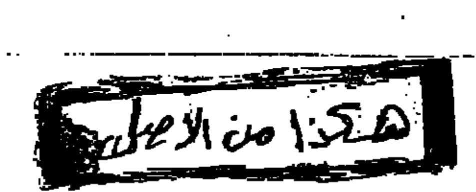
De notre correspondant

Bonn. – A la demande du Parti social-démocrate, une commission d'enquête parlementaire doit être constituée par le Bundestag pour examiner les responsabilités du ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann (CSU), dans les récentes affaires d'espionnage en Allemagne fédérale.

Après le passage à l'Est d'une des secrétaires de la chancellerie, Astrid Willner, et de son mari, qui travaillait pour le Parti libéral, le ministère de l'intérieur avait reconnu qu'il avait été averti à plusieurs reprises au cours des derniers mois de soupçons pesant sur le couple. M. Zimmermann avait néanmoins refusé plusieurs demandes du Bundesverfassungschutz visant à faire placer les époux Willner sous écoutes téléphoniques, justifiant sa décision par l'absence de preuves convaincantes. Le chancelier Kohl n'avait été averti lui-même que le 28 août dernier, après la défection en RDA du chef du contre-espionnage ouest-allemand, Hans-Joachim Tiedge. Déjà attaqué par le SPD, qui avait réclamé sa démission après l'affaire Tiedge, M. Zimmermann a fait l'objet, pour cette dernière affaire, de nombreuses critiques dans les rangs du Parti chrétien-démocrate, la chancellerie ne cachant pas elle-même son irritation.

D'après la Constitution allemande, une commission d'enquête peut être réunie à la demande d'un quart des députés. Les conflits de compétence, lorsqu'une administration refuse de communiquer des documents ou de donner l'autorisation à un fonctionnaire de répondre à certaines questions relevant du secret d'Etat, font généralement l'objet d'accords à l'amiable avec le gouvernement. Si les fonctionnaires n'ont pas le monopole du secret d'Etat, la Constitution reste imprécise sur les droits et devoirs respectifs du parlementaire et de l'exécutif dans ce domaine.

HENRI DE BRESSON.



AFRIQUE

République sud-africaine

Les sociétés transnationales font-elles le jeu du régime d'apartheid ?

De notre envoyé spécial

New-York. – Postulat : les sociétés transnationales (STN, multinationales) qui commercent avec l'Afrique du Sud et la Namibie y investissent sont coupables, en contribuant au dynamisme de l'économie sud-africaine, de favoriser la stabilité du régime de M. Pieter Botha.

Par la nature du commerce auquel elles se livrent (technologies de pointe, ordinateurs, systèmes de communication, matériel électronique), elles alimentent la machine de répression du pouvoir blanc, bref elles sont les alliés « objectifs » de l'apartheid... Dès le début, le « procès » qui s'est déroulé à New-York, du 16 au 20 septembre, dans le cadre des Nations unies, paraissait instruit, le verdict connu.

Les onze personnalités chargées par le Conseil économique et social de mener les investigations sur le rôle des STN en Afrique du Sud avaient été choisies, notamment, en raison de leur *« participation à la lutte contre la discrimination raciale et l'apartheid »* et leur mission consistait à entendre des « témoins » (il en vint une cinquantaine), afin de *« susciter une prise de conscience accrue de l'appui direct ou indirect que les sociétés transnationales apportent au régime raciste minoritaire d'Afrique du Sud »*.

Comme les principaux « accusés » – les représentants du gouvernement de Pretoria et les dirigeants des STN, – s'étaient récusés, ces auditions risquaient fort d'aboutir à un rapport (il sera rendu public le 11 octobre), traduisant un point de vue sans nuances. D'autant que certains membres du « jury », présidé par M. Malcolm Fraser, ancien premier ministre australien, prirent parfois quelque distance avec la consigne d'« objectivité » qui leur avait été fixée. Surprise : les débats furent à la fois riches et contradictoires.

Les mille soixante-huit STN qui coopèrent avec Pretoria sont-elles ou non coupables ? Certes, celles qui, en dépit d'une forte campagne internationale en faveur du désinvestissement, se refusent à se « désengager », passent outre aux résolutions (multiples) et aux embargos (pétrole, nucléaire) décrétés par les Nations unies, et agissent parfois en violation des décisions de leurs propres gouvernements.

Il est non moins évident que les pays qui sont les premiers à dénoncer *« le régime raciste de Pretoria »* s'accommodent fort bien de la persistance de liens économiques dont la rupture mettrait en danger leur industrie. On connaît l'exemple de la Grande-Bretagne, fournissant des radars d'« utilisation civile » à l'Afrique du Sud qui sont aujourd'hui utilisés par... la police de Pretoria. On sait aussi que l'embargo pétrolier est constamment contourné par la contrebande, celle-ci s'effectuant souvent par le transbordement en haute mer de cargaisons entières de pétrole.

On attendait une condamnation sans nuances au « procès » des STN à New-York. Surprise : les débats ont été contradictoires...

Mais l'hypocrisie des nations occidentales vaut bien celle des pays africains (notamment les voisins de l'Afrique du Sud), prompts à afficher leur solidarité avec la majorité noire sud-africaine, mais peu enclins à renoncer à des relaions commerciales discrètes mais bien réelles et vitales pour certains d'entre eux. Israël, qui exerce un quasi-monopole pour la taille des diamants sud-africains, sert également de médiateur entre Pretoria et diverses capitales africaines.

« Neutralité politique »

Coupables ? M. François Ceyrac, porte-parole de la chambre de commerce internationale, fut le premier à émettre un point de vue différent. Pour l'ancien président du patronat français (CNPF), si l'apartheid est *« moralement indéfendable et économiquement stérile »*, en revanche les STN ont contribué *« à promouvoir l'égalité raciale dans l'emploi, à former des cadres noirs et à améliorer la qualité de la vie des populations »*. L'isolement de l'Afrique du Sud ne pouvant que *« favoriser sa déstabilisation et celle des Etats voisins »*, le désinvestissement serait une *« trahison pour tous ceux qui luttent pour l'abolition de l'apartheid »*. Les STN, a-t-il expliqué, adoptent une attitude de *« neutralité politique »*.

Les représentants des chambres de commerce et d'industrie sud-africaines n'ont pas dit autre chose, qui ont plaidé en faveur d'une *« croissance saine »* en Afrique du Sud, celle-ci étant *« essentielle pour un processus de réformes tous azimuth. » « Transformer la société sud-africaine en société de siège »* n'aiderait personne, a déclaré par exemple M. Van Zyl (chambres d'industrie).

Le message était clair : les hommes d'affaires sud-africains soutiennent un *« processus de réformes politiques pacifiques »* (celui-ci ne pouvant s'effectuer toutefois dans une *« situation de rupture de l'ordre public »*), et se font fort, par l'influence croissante qu'ils exercent auprès de leur gouvernement, d'œuvrer en faveur du changement. A une condition : qu'on les laisse tranquilles. « *Trop d'influences de l'extérieur*, affirma M. Parsons (chambres de commerce), *ne pourront qu'entraver ce processus.* » La solution ? Une seule, assura M. Weiner (Probe international), seul homme d'affaires américain à être présent : *« Il faut plus de commerce et plus d'investissements ! »*

De nombreux participants se sont insurgés contre ces thèses. D'abord, ont-ils expliqué, les modifications au régime de l'apartheid auxquelles le gouvernement de M. Botha a consenti sont le résultat direct des pressions de la communauté internationale (des banques notamment).

Il est vrai cependant que les milieux industriels de Pretoria et de Johannesburg commencent à douter de la capacité de leur gouvernement à résoudre la crise interne par la seule répression, et que la crise économique exige de changements de structure économiques et sociaux. D'où, très probablement, les gestes d'« ouverture » récents, comme la rencontre de Lusaka entre des hommes d'affaires et des représentants de l'ANC.

Les STN, expliqua M. Ben Gurirab, représentant de la SWAPO, *« ont besoin de créer à l'extérieur un climat tendant à prouver qu'elles sont là pour améliorer les choses ». « Pour augmenter leurs profits*, renchérit M. Jordan (Congrès national africain, ANC), *elles se sont rendu compte qu'il valait mieux éduquer la main d'œuvre noire.* » Mais combien d'entre elles respectent les « codes de bonne conduite » édictés par la communauté internationale comme, par exemple, les « principes Sullivan » (déségrégation des lieux de travail, etc) ?

Quelques « progrès sociaux »

Certaines ont néanmoins permis quelques *« progrès sociaux »*, indiqua M. Kistner (conseil des Eglises sud-africaines), mais ceux-ci sont *« adaptés aux seuls besoins de l'économie »*. En tout état de cause, moins de 1 % de la main d'œuvre noire bénéficie de la « politique sociale » des STN. Encore faut-il reconnaître, comme le fit M. de Beer (groupe Kairos) que la législation sud-africaine enferme les STN dans un réseau de lois qui les empêchent parfois de se soustraire aux exigences du gouvernement.

Restait au moins un argument essentiel : le désinvestissement va avoir pour première conséquence d'aggraver les conditions de vie des Noirs. Réponse de M. Gora Ebrahim (Congrès pan-africain d'Azanie) : *« Les Noirs se seraient-ils opposés à l'abolition de l'esclavage sous prétexte qu'elle entraînerait du chômage ? »*

« Tribunal », ces auditions onusiennes le furent aussi pour les gouvernements qui ne font rien, ou peu, pour faire pression sur les sociétés transnationales et le gouvernement sud-africain.

En revanche, furent mises en lumière les nombreuses initiatives des agents économiques – y compris, s'agissant des Etats-Unis, des Etats, des villes et des universités, – qui ont adopté des mesures de désinvestissement. Les « témoins » américains tombèrent d'accord pour souligner l'inefficacité de la politique d'« engagement constructif » du président Reagan. Que voulez-vous, dit le maire de New-York, M. Edward Koch, *« c'est un homme décent, mais il est mal conseillé sur la question »*...

LAURENT ZECCHINI.

Le président Botha écarte toute possibilité d'accorder le droit de vote aux Noirs

Le gouvernement sud-africain n'a pas l'intention d'accorder, même progressivement, le droit de vote aux Noirs, a déclaré M. Pieter Botha, dans un entretien publié, vendredi 26 septembre, par l'hebdomadaire américain *Business Week*. Le président sud-africain indique que le suffrage universel « *transformerait l'Afrique du Sud en une dictature socialiste et nous y sommes opposés* ». M. Botha estime qu'il est faux de parler de minorité blanche et de majorité noire. « *Nous sommes un pays de minorités*, explique-t-il, *et nous avons aussi des minorités noires. Nous devons trouver un système et une solution acceptables pour nos différentes minorités de telle sorte que leurs droits, leurs traditions et leurs idées seront respectés.* »

Indiquant qu'il est hostile à la suppression pure et simple des « pass-laws » (lois réglementant l'établissement des Noirs dans les zones urbaines blanches), M. Botha souligne, d'autre part, que les sanctions économiques contre l'Afrique du Sud vont nuire à son pays, mais, ajoute-t-il, « *elles ne nous détruiront pas* ». Si celles-ci devaient cependant se généraliser, « *alors*, déclare-t-il, *naturellement, l'Afrique du Sud devra reconsidérer sa propre attitude vis-à-vis de l'Afrique australe* ». De même, « *si la communauté internationale nous pousse à bout et si elle n'arrête pas son ingérence inutile, il y aura un retour de bâton parmi les Blancs d'Afrique du Sud... Les Blancs sont résolus à rester. Je ne crois pas que le monde ait vraiment pris conscience de cela* ». Dans cet entretien, M. Botha rejette, d'autre part, toute négociation avec l'ANC (Congrès national africain), tant que ce mouvement n'aura pas renoncé à la violence et au soutien du parti communiste.

● **A VIENNE**, le gouvernement autrichien a annoncé, jeudi 26 septembre, que l'Etat et les entreprises nationalisées n'investiront plus en Afrique du Sud. Le gouvernement a également conclu un accord avec les banques autrichiennes portant sur l'interdiction d'importer des Krugerrands ou d'autres pièces d'or sud-africaines. Les relations culturelles et sportives seront limitées (par la suppression des subventions) et l'Etat n'accordera plus de garanties pour les crédits à l'exportation vers l'Afrique du Sud.

A PARIS, deux manifestations anti-apartheid distinctes ont eu lieu jeudi soir, l'une à l'appel de l'UNEF-ID, l'autre à l'initiative du mouvement de la Jeunesse communiste. La première manifestation, qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes de la place Saint-Sulpice au siège de l'ambassade sud-africaine, Quai d'Orsay, était soutenue par quelque soixante-dix organisations anti-apartheid et mouvements politiques de gauche.

Un « médiateur » pour négocier le remboursement de la dette

● **DE BERNE**, notre correspondant Jean-Claude Bührer nous signale qu'un banquier suisse, M. Fritz Leutwiler, ancien président de la Banque nationale suisse et de la Banque des règlements internationaux, a accepté de servir de médiateur pour négocier le remboursement de la dette extérieure de l'Afrique du Sud. L'Union des banques suisses (UBS) a précisé que la plupart des vingt-neuf banques créancières de l'Afrique du Sud ont donné leur accord à la mission confiée à M. Leutwiler. A Pretoria, le ministre sud-africain des finances, M. Barend du Plessis, a confirmé cette information.

● **A WASHINGTON**, M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, a indiqué que le président Reagan n'a pas l'intention de prendre des mesures qui risqueraient de nuire à l'économie sud-africaine et à son développement. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

Soudan

Echec d'une tentative de mutinerie à Khartoum

Un militaire a été tué et sept autres personnes ont été blessées, parmi lesquelles un civil et six militaires, au cours de la tentative de mutinerie qui a éclaté au sein des forces armées soudanaise dans la nuit de mercredi à jeudi, a indiqué, jeudi 26 septembre, le ministre soudanais de la défense.

Dans une déclaration diffusée en fin d'après-midi par Radio Omdourman, le général Osman Abdallah Mohamed a précisé qu'« *un petit groupe appartenant aux forces armées soudanaises, avec des motivations d'ordre ethnique, a déclenché une opération armée visant à perturber la paix et la stabilité dans la capitale* ».

Le général a indiqué qu'un premier groupe de mutins avait ouvert le feu « *au hasard* », mercredi à minuit, au quartier général des services de santé de l'armée dans une caserne d'Omdourman (banlieue de Khartoum), blessant deux officiers, un sous-officier et un civil. Ce groupe a pris la fuite et a été pris en chasse par les troupes restées fidèles au gouvernement, a précisé le ministre.

A 3 heures, heures locales, jeudi, un autre groupe a déclenché « *une fusillade intense* » dirigée contre les installations du génie militaire dans le nord de Khartoum, occupant brièvement le quartier général de cette caserne. Un sous-officier a été tué et trois soldats blessés au cours de cette seconde opération. Le ministre a ajouté que la situation était désormais calme et sous le contrôle des forces gouvernementales.

A Londres, un représentant de l'Armée Populaire pour la libération du Soudan (APLS) a confirmé que des soldats sympathisants de ce mouvement, originaire du Sud ou appartenant à l'ethnie des Noubas, avaient affronté les forces loyalistes à Omdourman et dans les deux autres villes qui forment l'agglomération de Khartoum. – *(AFP)*.

EUROPE

Les retraités de Moscou

(Suite de la première page.)

L'échéance, pour un autre « vieillard » du bureau politique, ne serait guère plus éloignée. M. Tikhonov, président du conseil des ministres depuis octobre 1980 et qui est âgé de quatre-vingts ans, pourrait, lui aussi, prendre sa retraite, peut-être à l'occasion du 27e congrès du parti qui s'ouvre le 25 février prochain.

M. Tikhonov, qui avait longtemps été le second d'Alexis Kossyguine sans avoir d'ailleurs la vision d'ensemble de ce dernier sur l'économie soviétique et encore moins ses velléités réformistes, serait, dit-on, lui-même désireux de s'effacer en raison de son âge et de ses infirmités. M. Gorbatchev ne devrait pas insister outre mesure pour retenir ce technocrate assez gris, ancien membre du « groupe de Dnieproperovsk », ce petit cercle d'hommes (parmi lesquels Tchernenko) que Leonide Brejnev avait connus au début de sa carrière dans ce centre métallurgique d'Ukraine et qu'il avait ensuite promus aux plus hautes fonctions.

Un autre « brejnévien » du bureau politique, le premier secrétaire du parti au Kazakhstan, M. Kounaev (soixante-treize ans), pourrait être également écarté. Il n'a guère été mis en avant, c'est le moins qu'on puisse dire, lors de la tournée de M. Gorbatchev dans sa république au début de ce mois. En fait, il n'a même pas officiellement pris la parole une seule fois... M. Kounaev, qui n'a d'autre distinction que d'avoir connu Brejnev lorsque ce dernier était lui-même premier secrétaire du Kazakhstan, au milieu des années 50, est cependant difficile à remplacer pour des raisons d'équilibre ethnique. Il est le seul Kazakh – donc le seul Asiatique – au bureau politique et un des rares non-russes au sein de cet organisme, avec MM. Chevardnadze (géorgien), Aliev (azerbaïdjanais) et Chtcherbitsky (ukrainien). Ce dernier (soixante-sept ans) pourrait d'ailleurs lui aussi faire partie des prochaines « charrettes », qui viseraient décidément en priorité les « vieux brejnéviens ».

Des mouvements de personnel sont d'autre part prévisibles parmi les quatre-vingt-dix-sept ministres et les cent cinquante-sept premiers secrétaires de région. Depuis son arrivée au pouvoir, en mars dernier, M. Gorbatchev a d'ailleurs déjà remplacé onze ministres et vingt-quatre premiers secrétaires.

M. Gorbatchev a préféré jusqu'à présent faire entrer des gens à lui, en moyenne assez jeunes, dans les instances supérieures du parti plutôt que de secouer le cocotier... Il a ainsi fait nommer quatre membres à part entière au bureau politique et trois nouveaux secrétaires. Cette période est sans doute révolue. L'hiver qui s'approche sera probablement consacré à l'élagage.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● DEUX DIRIGEANTS SYNDICAUX INCARCERES. – Les dirigeants syndicaux du Commandement national des travailleurs (CNT), MM. Rodolfo Seguel et Manuel Bustos, ont été emprisonnés jeudi 26 septembre à Santiago, sous l'accusation de subversion contre le régime du général Pinochet. Ils sont accusés d'être les instigateurs des journées de protestation des 3 et 4 septembre, organisées par le CNT contre le gouvernement et au cours desquelles dix personnes avaient trouvé la mort. – *(AFP, Reuter.)*

Liban

● DEUX BRITANNIQUES ENLEVÉES A BEYROUTH-OUEST. – Deux ressortissantes britanniques ont été enlevées par des hommes armés, jeudi 26 septembre, à Beyrouth-Ouest. Il s'agit de MMmes Hazel Moss, propriétaire d'un restaurant, et Amanda McGrath, professeur d'anglais à l'université américaine de Beyrouth. Selon le concierge de leur immeuble, les deux femmes ont été enlevées par au moins trois hommes armés.

Pologne

● LA MORT D'UN PRÊTRE ORTHODOXE. – L'assassinat en juin dernier en Pologne d'un prêtre de l'Eglise orthodoxe catholique, le pope Piotr Poplawski, quarante et un ans (*le Monde* du 26 septembre), « *n'a aucune connotation politique* », a déclaré, le mercredi 25 septembre, à l'AFP un responsable de l'Eglise orthodoxe. Mgr Jerzy Doroszkiewicz, directeur du conseil métropolitain de l'Eglise orthodoxe de Pologne a affirmé que « *le pope Poplawski ne s'était jamais occupé de politique* » et que l'enquête concernant cet assassinat, selon toute vraisemblance crapuleux, « *était encore en cours* ». – *(AFP.)*

AFRIQUE

Tunis a rompu ses relations diplomatiques avec Tripoli

De notre correspondant

Tunis. – Aboutissement logique de la tension qui s'est considérablement accrue ces derniers jours : le gouvernement tunisien a décidé, jeudi 26 septembre, de rompre ses relations diplomatiques avec la Jamahirya libyenne.

Après la violation, lundi, de l'espace aérien par quatre Mirage libyens et les nouvelles menaces brandies mardi par Tripoli de recourir à la force pour faire cesser les campagnes de presse antilibyennes – qui allaient crescendo, – l'envoi de lettres piégées aux journaux tunisiens, dont deux ont explosé merdredi et jeudi entre les mains de postiers qui ont été blessés, a été déterminant dans cette décision.

« Nous sommes menacés, nous sommes attaqués, nous n'avions donc plus d'autre choix, nous a déclaré le premier ministre, M. Mohamed Mzali. *Du moment que nous avons établi, après bien d'autres faits, que la valise diplomatique libyenne était utilisée à des fins terroristes – c'est par elle que les lettres piégées ont été acheminées de Tripoli, – mieux vaut désormais l'éviter. »*

Dans un communiqué, le gouvernement explique que cette rupture *« résulte de la politique d'agression et d'hostilité permanente de la Libye à l'égard de la Tunisie, visant à porter atteinte à ses acquis, à sa sécurité et à la stabilité de ses institutions »* et que *« la transgression par le régime libyen, d'une manière ouverte et répétée, de tous les principes et des normes qui régissent les rapports entre États a atteint le seuil de l'intolérable »*.

« Nous sommes attaqués, nous n'avions plus d'autre choix », nous a déclaré le premier ministre, M. Mzali

A la suite de l'expulsion *« massive et arbitraire »* de travailleurs tunisiens par les autorités de Tripoli et de la crise ouverte qui s'en est ensuivie depuis le début du mois d'août, la dégradation des rapports entre les deux pays n'a fait que s'aggraver, souligne en substance le communiqué, qui rejette toute la responsabilité de cette situation sur le régime libyen.

Ce texte se réfère à l'envoi des lettres piégées *« par des diplomates pris en flagrant délit »* et affirme que le gouvernement *« a pu établir les preuves irréfutables de la transformation des missions diplomatiques et autres institutions officielles libyennes installées en Tunisie en autant de refuges de terrorisme, d'espionnage, de subversion et de foyers destinés à organiser et à exécuter les machinations du régime libyen contre la sécurité de la Tunisie »*.

« L'abcès est crevé »

Si les griefs énumérés par le gouvernement paraissent fondés à tous les observateurs, il n'en demeure pas moins que celui-ci n'a, à aucun moment, durant ces dernières semaines, tenté d'endiguer l'escalade, ne serait-ce qu'en mettant une sourdine aux campagnes de presse virulentes qui irritaient tant le colonel Kadhafi.

Pris au dépouvu au début de la crise, les Tunisiens l'ont ensuite affrontée avec de plus en plus de vigueur, de fermeté, voire d'agressivité dans le propos, répliquant – politiquement – coup pour coup aux actes d'hostilité de Tripoli : décision de rapatrier toute la colonie tunisienne de Libye, rappel des coopérants (nombreux dans l'enseignement), arrêt de toute coopération, expulsion de diplomates « espions » fermeture des deux consulats et, jeudi 26 septembre, expulsion de quatre diplomates accusés d'être impliqués dans l'envoi de lettres piégées, enfin suspension de toutes les liaisons aériennes entre les deux pays.

Sans doute tranquillisés par les assurances reçues de leurs plus proches amis – les Etats-Unis, la France et surtout le voisin algérien, – forts de l'élan d'unité nationale qui s'est manifesté et probablement soucieux de l'entretenir, les dirigeants tunisiens, à l'évidence, se préparaient à cette rupture.

Lors de l'attaque de la ville de Gafsa, en janvier 1980, par un commando armé et entraîné en Libye, qui avait fait une cinquantaine de morts, la Tunisie s'était bornée à rappeler son ambassadeur, en évitant la rupture totale.

Les temps ont changé : *« L'abcès est crevé une fois pour toutes »*, remarque-t-on souvent avec soulagement dans les cercles politiques. Mais la géographie est là et le problème du voisinage demeure entier.

« Nous contrôlons bien la situation, nous a affirmé M. Mohamed Mzali, *et, maintenant, il faut que nous soyons unis et vigilants pour être en mesure de faire face à toute éventualité. »*

Unis, les Tunisiens le sont, incontestablement. Mais cette communion, dictée par des sentiments patriotiques face aux menaces libyennes, demeure essentiellement populaire.

Reste encore à renouer le dialogue, interrompu depuis plus d'un an, entre le pouvoir et l'opposition qui, unanimement, qu'elle soit officiellement reconnue ou simplement tolérée, a dénoncé très fermement le régime libyen dès les premiers jours de la crise, et à apaiser le climat social dominé par le différend persistant qui oppose le gouvernement à la direction de la centrale syndicale UGTT.

Vigilants, l'armée, l'ensemble des forces de sécurité et les comités créés par le Parti socialiste destourien, qui a mobilisé tous ses militants, le demeurent et le demeureront certainement encore longtemps. Car, plus qu'une agression militaire en règle, les autorités tunisiennes redoutent surtout les incidents susceptibles de dégénérer à la frontière ou dans l'espace aérien et, plus encore, des actes terroristes isolés, dans l'art desquels la Libye du colonel Kadhafi est passée maître depuis longtemps.

MICHEL DEURÉ.

● *Le gouvernement américain* a réaffirmé, jeudi, son soutien à la Tunisie et, rappelant le survol du territoire tunisien par des avions libyens et les menaces de Tripoli, a indiqué qu'il condamne *« ces actions du régime du colonel Kadhafi, qui violent toutes les normes régissant les relations internationales »*. *« La Tunisie*, a indiqué M. Charles Redman, porte-parole au département d'Etat, *peut compter sur le soutien et l'amitié des Etats-Unis. »* – *(Reuter, AFP.)*

ASIE

Chine

PÉKIN LANCERAIT UN PREMIER MISSILE DE CROISIÈRE

Hongkong, *(AFP)*. – La Chine va procéder au premier lancement d'un missile de croisière à partir d'un sous-marin nucléaire entre le 28 septembre et le 18 octobre, a annoncé, jeudi 26 septembre, le quotidien prochinois de Hongkong, *Wen Wei Po*.

Le journal, citant des sources à Pékin, indique que ce lancement implique probablement la mise au point par les autorités chinoises d'un nouveau type de sous-marin nucléaire.

L'agence chinoise Chine nouvelle avait annoncé la semaine dernière le lancement d'un *« vecteur »* entre les mêmes dates au large des côtes chinoises. Chine nouvelle n'avait donné aucun détail sur le type de vecteur.

PROCHE-ORIENT

L'attentat de Larnaca pourrait avoir été commis par des éléments hostiles aux efforts diplomatiques de M. Arafat

De notre correspondant

Jérusalem. – Qui a tué les trois touristes israéliens de Larnaca le 24 septembre, le jour du Yom Kippour ? Les autorités de Jérusalem ne semblent toujours pas avoir de certitude à ce sujet.

Le triple attentat avait été revendiqué, lors d'un appel téléphonique, au nom de la Force 17, unité opérationnelle du Fath basée à Amman. Pourtant, cette thèse est loin aujourd'hui d'emporter la conviction des Israéliens. On doute à Jérusalem que M. Arafat, qui contrôle directement la Force 17, ait choisi délibérément de perpétrer un attentat contre des civils sur le territoire d'un pays – Chypre – considéré comme ami et où l'OLP entretient depuis longtemps une présence précieuse. L'attaque a d'ailleurs été condamnée par les groupes politiques chypriotes de tous bords.

Sans s'être fait définitivement une religion, les Israéliens penchent plutôt pour l'hypothèse d'une opération commise par des éléments du Front du refus de l'OLP, hostiles aux efforts diplomatiques de M. Arafat. Cette attaque s'inscrit, en effet, dans une série d'attentats attribués aux extrémistes de l'OLP, soucieux, avec le soutien de Damas et de Tripoli, de saboter l'accord conclu en février dernier par le roi Hussein et M. Arafat. Telle était, sans doute, la signification du dernier en date contre l'agence de British Airways à Rome ; ses auteurs entendaient montrer leur opposition à la prochaine rencontre à Londres entre Mme Thatcher et une délégation jordano-palestinienne.

Israël devait soumettre officiellement ce vendredi 27 au gouvernement de Nicosie une demande d'extradition des trois auteurs de l'attentat de Larnaca. Avant même d'avoir reçu cette requête, les autorités de Nicosie ont déclaré qu'elles n'y donneraient aucune suite et que les terroristes seraient jugés par un tribunal chypriote. Aucun accord d'extradition n'unit les deux pays, signataires cependant d'un protocole européen en la matière.

Comme c'est toujours le cas après un attentat anti-israélien, *Jérusalem* a réagi militairement. Jeudi soir, l'aviation israélienne a bombardé, à 7 kilomètres de Baalbek, dans la Bekaa libanaise, une base utilisée par les dissidents du Fath, partisans d'Abou Moussa. Ce raid peut être interprété comme un geste de représailles après l'attentat de Larnaca. Mais il ne signifie pas que le triple meurtre doive être attribué à cette organisation palestinienne.

D'autre part, un autobus a été attaqué par balles jeudi soir à Halhoul, village proche d'Hébron (Cisjordanie). Sept passagers – cinq Israéliens et deux Arabes – ont été blessés dont deux sérieusement. On a relevé une cinquantaine d'impacts sur la carrosserie du véhicule. Les auteurs de l'embuscade, revendiquée dans la soirée par la Force 17, n'ont pas encore été retrouvés. Pour protester contre cet attentat, plusieurs centaines de colons, résidant notamment à Kyriat-Arba, ont manifesté bruyamment dans les rues de Halhoul et de Hébron. L'armée a dû intervenir pour calmer les esprits.

L'embuscade a eu lieu quelques heures après que les soldats eurent détruit la maison d'un résident de Hébron, âgé de vingt ans et accusé d'avoir poignardé à mort un soldat, début septembre, dans la vieille ville. L'armée a également arrêté, jeudi, huit Arabes de Bethléem, suspectés d'appartenir au Fath et d'avoir, en septembre, commis deux attentats à la bombe à Jérusalem.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

AMÉRIQUES

SELON LE HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS

L'armée hondurienne a tué deux personnes dans un camp de réfugiés salvadoriens

De notre correspondante

Genève. – Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a confirmé que le camp de Colomoncagua, au Honduras, où résident quelque huit mille réfugiés salvadoriens, en majorité des femmes, des enfants et des personnes âgées, a été, le 29 août, attaqué par l'armée hondurienne. Deux personnes ont été tuées et une dizaine d'autres enlevées.

Le chef du département américain du HCR, M. Robert Muller, a fait sur place une enquête accablante. Le HCR admet qu'il est légitime pour les autorités d'un pays de visiter un camp de réfugiés installé sur son territoire, mais l'intervention de militaires, les enlèvements et les meurtres n'ont aucune justification. Les autorités du Honduras affirment que les militaires auraient été *« provoqués »* par des terroristes *« armés de machettes »*. Or, selon les différents témoignages, cette version est fausse : parmi les dix personnes enlevées, on compte un aveugle, un handicapé et plusieurs hommes âgés.

Selon Mme Purgimon, membre de Caritas et témoin des événements, aucun des hommes enlevés n'était un guérillero. Elle a affirmé, au cours d'une conférence de presse à Genève, que des réfugiés *« avaient été torturés »* et *« des femmes violées par des soldats sous les ordres du major Miguel Ramirez »*.

Le HCR recherche actuellement des pays qui accepteraient d'accueillir les réfugiés molestés. En outre, la présence de ses représentants a été renforcée dans le camp de Colomoncagua, dont les réfugiés redoutent une nouvelle attaque des militaires. Les autorités honduriennes ont proposé de déplacer le camp vers l'intérieur du pays, mais le HCR refuse une évacuation sous la contrainte.

ISABELLE VICHNIAC.

Le Monde

politique

L'ENJEU DES ÉLECTIONS RÉGIONALES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

A chacun sa représentativité

Répartis sur trente-deux communes, et inscrits dans cent trente-huit bureaux de vote, un peu moins de 90 000 électeurs désigneront, le dimanche 29 septembre, en Nouvelle-Calédonie, au scrutin proportionnel, les 46 conseillers régionaux qui formeront désormais le Congrès du territoire. Après le retrait de la liste que le Front national avait envisagé de présenter dans la région du Centre, où la confrontation entre les indépendantistes et leurs adversaires s'annonce particulièrement indécise, il n'y a plus que dix-huit listes en présence. Cinq dans la région du Nord (pour 9 sièges à pourvoir), huit dans la région du Centre (neuf sièges), six dans la région du Sud, celle de Nouméa (21 sièges), et trois dans la région des îles Loyauté (7 sièges). Jusqu'à présent, la campagne électorale, quelque peu occultée par l'affaire Greenpeace, s'est déroulée dans un calme relatif contrastant avec les violences qui avaient marqué les élections territoriales du 18 novembre 1984, boycottées par le FLNKS.

Si l'on en juge par les quelque 6 500 inscriptions nouvelles intervenues sur les listes électorales, surtout dans les zones de brousse, la mobilisation du corps électoral sera très importante. De part et d'autre, l'enjeu est capital.

Les dirigeants indépendantistes, qui espèrent contrôler au moins deux des quatre régions (celle du Nord et celle des îles Loyauté) ainsi peut-être que celle du Centre, avec le concours d'une troisième force centriste, veulent surtout confirmer leur représentativité. Leur objectif est d'obtenir largement la majorité absolue des suffrages dans les zones où la communauté canaque est concentrée. S'ils l'atteignent, leur détermination n'en sera que plus grande dans la préparation du scrutin d'autodétermination prévu, en principe, avant la fin de 1987.

Pour sa part, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) de M. Jacques Lafleur a déjà fait savoir que le seul résultat qui comptera véritablement sera le décompte global du scrutin sur l'ensemble du territoire. Si, comme cela est prévisible, compte tenu du poids démographique de la région de Nouméa, fief de la population non mélanésienne, le vote anti-indépendantiste se révèle numériquement majoritaire en Nouvelle-Calédonie, les « nationaux » seront, eux aussi, confortés dans leur lutte.

La mise en place des institutions régionales risque de toute façon d'être affectée par l'hypothèque des prochaines élections législatives, puisque l'opposition a déjà promis, pendant la campagne électorale, de défaire dès avril 1986 ce que le législateur vient de mettre sur pied.

A. R.

Les dirigeants du RPCR sont soupçonnés d'avoir utilisé les fonds du territoire pour financer leur campagne

M. Fernand Wibaux a demandé une enquête administrative

De nos envoyés spéciaux

Nouméa. – La campagne électorale des anti-indépendantistes donne lieu à une série de polémiques mettant en cause des membres du gouvernement territorial sortant dirigé par M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR.

La première affaire met en jeu des sommes d'argent relativement modestes, mais elle a valeur de symbole. Au tout début de la campagne officielle, lors d'une prestation *télévisée* du FLNKS, un militant canaque brandit devant la caméra trois chèques de 3000 F CFP chacun (165 FF) signés par l'ex-ministre territoriales des finances, M. Pierre Frogier. Ces chèques sont accompagnés d'un bristol à l'en-tête de l'Assemblée nationale, sur lequel figure, de la main du député RPR M. Jacques Lafleur, le mot *« Amitiés »*. M. Frogier s'insurge contre cette exploitation de sa générosité car, affirme-t-il, ce sont sur ses propres deniers que sont tirés ces chèques dont il reconnaît avoir distribué une soixantaine à des indigents de la commune du Mont-Dore. Pour éviter que cet argent ne soit dépensé inutilement, les chèques ont été libellés à l'ordre d'une importante chaîne de distribution du territoire, dont est actionnaire le maire de Nouméa, M. Roger Laroque.

Mais ce système de circuit fermé avait été appliqué antérieurement à une toute autre échelle, avec la création de trois associations qui apparaissent au *Journal officiel* de Nouvelle-Calédonie, daté du 7 août. Le RPCR aurait drainé des fonds publics à son profit par le biais des subventions du gouvernement territorial. L'affaire a paru assez grave à M. Fernand Wibaux pour qu'il demande une enquête administrative.

Le 30 juillet, est créée l'Association pour l'information en Nouvelle-Calédonie (API). Sa présidente – seul nom apparaissant à la rubrique « comité responsable » – est Mme Huguette Publia, ancienne secrétaire de M. Frogier dans le gouvernement de M. Ukeiwé et depuis toujours une fidèle du RPCR. En dépit du laconisme du *Journal officiel*, on sait de bonnes sources que le trésorier de l'API est M. Christian Prost, le directeur de RRB, la radio officieuse du RPCR. M. Prost a, en outre, été salarié pendant six mois au service du gouvernement de M. Ukeiwé. Selon les mêmes sources, l'API aurait été subventionnée à hauteur de 6,5 millions de francs CFP (357 500 FF). Dans le cas de ces trois organismes, c'est une décision du ministre des finances local, en date du 31 juillet, qui a déterminé, le montant des subventions.

La deuxième association voit officiellement le jour le 2 août dernier, soit deux jours après l'attribution d'une subvention. Son titre : Association Nouvelle-Calédonie-Métropole. Son objet : *« Favoriser les contacts entre les habitants de la Nouvelle-Calédonie et ceux de la métropole et aider à l'accueil des métropolitains de passage sur le territoire. »* Parmi ces *« métropolitains de passage »* pourraient figurer les personnalités politiques invitées à grands frais par le RPCR pour sa campagne électorale. Cette association aurait, elle aussi, touché une subvention (d'un montant de 6,5 millions de francs) de la part de l'exécutif local. Sa présidente est Mme Joëlle Devars, ancenne secrétaire du ministre de l'agriculture, M. Michel Kauma.

Enfin, la troisième association, créée elle aussi le 2 août, s'intitule *Association pour le renforcement des liens entre Nouméa, la Grande-Terre et les îles* (AREL). Son président est M. Jean-Pierre Guillemard, ancien chef du protocole du gouvernement territorial et coresponsable des services de sécurité. Il est assisté par M. Michel Vitori, conseiller municipal de Nouméa et, accessoirement, beau-frère du directeur financier du groupe Lafleur. L'AREL se serait vu dotée d'une subvention de 7 millions de francs CFP (385 000 FF).

Rien n'est apparemment illégal dans tout cela ; mais le contrôle de ces sommes apparaît difficile : aucun siège social n'est mentionné pour aucune de ces associations. On sait toutefois qu'elles sont gérées dans un des bureaux récupérés par la mairie de Nouméa dans l'immeuble du gouvernement, au centre de la ville, après que celui-ci eut cessé ses activités. Au même étage, le dernier de l'édifice, outre le bureau des associations de la ville de Nouméa, est retranché, derrière une porte blindée, l'état-major de la campagne électorale du RPCR. A noter que ces bureaux, comme c'était le cas pour les deux autres étages occupés par le gouvernement territorial, sont loués par l'intermédiaire d'une agence immobilière dont est propriétaire M. Frogier, l'ancien ministre des finances.

Afin de conserver à portée de main les principaux fonctionnaires du gouvernement territorial, plusieurs postes ont été créés à l'Assemblée territoriale (*le Monde* du 30 août). Pour ces déplacements – et transporter les prestigieux invités du RCPR, – les chauffeurs utilisent les dix voitures achetées au début de l'année pour le président et ses ministres. Après les protestations de M. Jean-Pierre Aïfa, ancien président de l'Assemblée territoriale, dirigeant des centristes du territoire, l'administration a timidement demandé la restitution des véhicules. Ils le seront après la campagne électorale, mais les services du haut commissaire n'ont pas encore récupéré les logements de fonctions qu'occupent encore nombre de fonctionnaires de l'ex-gouvernement, notamment ceux chargés de la sécurité.

Les contractuels – une quarantaine – qu'employait le gouvernement seront rémunérés jusqu'au 29 novembre. Ils bénéficient, en effet, d'un préavis de trois mois contre trente jours habituellement en pareil cas. Cela a permis ainsi au RPCR d'avoir pendant toute la période électorale un personnel hautement motivé. Toujours dans le cadre de cette prodigalité électoraliste, certaines catégories de personnels à faibles revenus – ainsi que de modestes électeurs, Tahitiens et Wallisiens – ont été rémunérés en nature : depuis quinze jours, environ quatre-vingts cerfs provenant du domaine de Ouaco (nord-ouest de la Grande-Terre) – dont est propriétaire le président du RPCR – ont été abattus.

Au haut commissariat, on commence à s'inquiéter d'une éventuelle utilisation abusive des fonds territoriaux. Le délégué du gouvernement, M. Wibaux, a demandé à trois inspecteurs généraux de l'administration d'ouvrir une enquête sur la constitution et le financement des trois associations suspectes. *« Pour le reste,* a indiqué M. Wibaux, *nous avons fait un inventaire complet du mobilier. Nous avons examiné les décisions prises* [par le gouvernement Ukeiwé] *pour en vérifier la conformité. Autrement, les voitures ont été transférées à l'Assemblée territoriale de façon tout à fait légale. (...) Je les affecterai aux nouvelles régions après les élections. »*

FRÉDÉRIC FILLOUX
et DANIEL SCHNEIDERMANN.

La reconquête de Ouyaguette !

De notre envoyé spécial

Il fallait au moins un Jacques Chirac pour reconquérir Ouyaguette ! Ce fut mené sabre au clair. Trois bises à des petites filles en robe-mission, pour les remercier d'avoir entonné une *Marseillaise* méritoire, quelques promesses – *« nous ferons un effort »*, assura le visiteur à propos de l'installation de l'eau courante dans la tribu, attendue depuis plusieurs années, – et une concession à la religiosité mélanésienne : *« Il y a place ici pour toutes les créatures de Dieu »*, conclut le maire de Paris.

Mais Ouyaguette valait davantage que quelques bondieuseries de campagne. La tribu se vit donc offrir un somptueux cadeau : un téléviseur et un magnétoscope, le tout accompagné d'un groupe électrogène, Ouyaguette, n'ayant pas, non plus l'électricité. Et enfin, quelques vidéo-cassettes représentatives de la culture rayonnante de la France éternelle : *Touche pas aux diams, Otages en sursis* et autre *le Moment de tuer*... *« Des cassettes pédagogiques, destinées aux écoles et réclamées par la tribu, sont en cours de préparation »*, tint cependant à préciser M. Jacques Chirac pour qu'on ne s'y méprît point. Le président du RPR, avec un plaisir non dissimulé, assista donc à la première représentation d'un dessin animé, *le Loup et l'Agneau*, en compagnie de la tribu rassemblée.

Si Ouyaguette, tribu perdue en plein cœur d'un moutonnement de montagnes, accessible seulement au prix de trois heures d'une piste à rendre l'âme, justifiait cette visite et ces présents, c'est qu'il s'agit d'une tribu-test. Et pas seulement parce qu'elle est à la tête du premier troupeau tribal du territoire – mille cinq cents têtes – ou parce qu'on y a créé un magasin coopératif géré par la tribu. Ouyaguette, jusqu'à un passé très récent, était plus « loyaliste » que le roi, la main sur le cœur et le cœur tricolore. Mais les indépendantistes ont lancé vers elle une foudroyante offensive électorale. Non sans argument : située dans la région Nord, dont Jean-Marie Tjibaou est quasi assuré d'obtenir la présidence, Ouyaguette est, en outre, intégrée à la commune de Hienghène dont le maire est... le même Jean-Marie Tjibaou.

Quand le président du FLNKS vint donc dans la tribu, y précédant Jacques Chirac de quelques jours, on imagine que les sujets de discussions n'ont pas manqué : on croit savoir qu'une route la reliant à la côte ouest fut promise à Ouyaguette, ce qui « désenclaverait » la tribu. On croit encore savoir que l'on fit miroiter, lors des prochaines élections municipales, quelques postes au conseil. Placée devant le dilemme, qu'allait donc faire Ouyaguette ? Croit-on qu'elle allait se cramponner à ses drapeaux et à sa *Maseillaise* ? Hélas, hélas ! *« Les gens d'ici font passer le travail avant la politique,* explique Paul, l'instituteur. *Quand on leur propose une idéologie, ils se disent « pourquoi pas ? » et ont tendance à s'y intégrer. Avant tout, ils ne veulent pas d'ennuis. »* De discrets sondages laissent penser que le FLNKS s'apprête à faire une spectaculaire percée. Ne parle-t-on pas d'une dizaine de *« pourquoi pas ? »* sur une soixantaine d'électeurs inscrits ?

L'effervescence politique a gagné Ouyaguette, qui en fut si longtemps préservée par sa solitude. Les rumeurs les plus folles y galopent. De mystérieux propagandistes FNLKS auraient menacé la tribu, au cas où elle s'obstinerait à voter tricolore, d'un débarquement punitif de l'armée papoue, terreur de tout le Pacifique sud. Au banquet, la question fut gravement posée à Jacques Chirac, par le petit chef de la tribu. Le président du RPR est parti d'un grand rire, adjurant ses hôtes de ne *« rien craindre »*. Il en eut peut-être fallu davantage pour rassurer Ouyaguette, tribu angoissée, malgré les apparences.

D. S.

SITUATIONS 86

DROME : Georges Fillioud déclare forfait

De notre correspondant

Valence. – Dans la Drôme, on les disait en vive compétition pour conduire la liste socialiste aux législatives. Mais le combat des chefs s'est arrêté avant le KO. M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication et qui avait laissé son siège de député à son suppléant en 1981, a abandonné, en se retirant de la course pour les législatives de 1986, au cours de la réunion de la commission exécutive fédérale du PS qui devait désigner ses canidats. Il a cédé la première place à M. Rodolphe Pesce, député, maire de Valence et président du conseil général de la Drôme.

Lors de la réunion de la commission exécutive du PS drômois, le ministre a déclaré qu'il souhaitait *« voir le parti aller en ordre à la bataille »*. *« Mon retrait,* a-t-il ajouté, *doit servir à préserver la cohésion. »* Cette analyse, partagée par 62 % des militants socialistes, place donc M. Rodolphe Pesce en première ligne, suivi des deux députés sortants, MM. Henri Michel et André Brunet, suppléant de Georges Fillioud. Pour Lucien Dupuis, premier secrétaire du PS de la Drôme, c'était là *« un problème de robinet »*. *« Il y avait,* explique-t-il, *quatre postulants pour un résultat prévisible de deux sièges pour notre parti. En les maintenant tous les quatre, on risquait une cassure au sein de la fédération. »*

Il est vrai que, depuis plusieurs mois, les militants socialistes du département émettaient en coulisse des avis très partagés sur la candidature possible du ministre. Successivement député, conseiller général de la Drôme, puis maire de Romans, ce dernier était, indéniablement, en perte de vitesse dans son département depuis son entrée au gouvernement. Battu aux cantonales de 1982, il ne s'était pas représenté à la mairie de Romans en mars 1983. Aujourd'hui, il déclare forfait pour les élections législatives, abandonnant sans éclat son dernier mandat électif dans la Drôme après dix-neuf ans de présence.

FRANÇOIS CHEMEL.



L'AFFAIRE GREENPEACE

Des fonctionnaires du renseignement amers

Tous se disent atteints et pensent qu'on ne les y reprendra pas de sitôt.

Ce qui les étonne, parfois les scandalise, c'est qu'on puisse s'étonner, voire se scandaliser des conditions dans lesquelles ils exercent leur métier. Avec, certes, des échecs, retentissants dès lors que l'Etat, ainsi mis en cause par leurs maladresses, les désavoue et enquête sur eux. Avec, aussi, des réussites, d'autant plus éclatantes qu'elles restent ignorées. Ils. Eux. Ce sont les fonctionnaires du renseignement. Une expression qu'ils préfèrent à celle d'agents secrets, que leur accole volontiers le grand public, et qui ne correspond pas à la réalité pour la raison que leur métier n'est ni infamant ni pervers.

L'affaire de Greenpeace les secoue en profondeur. Tous, intimement, se disent atteints et jurent qu'on ne les y reprendra pas de si tôt. Il leur en faudra, désormais, des garanties avant d'accepter, ainsi, de partir à 20 000 kilomètres de leur base arrière et de risquer de voir ce qu'ils croient être l'acharnement de policiers ou de journalistes français à traquer leur identité les dénoncer à la face du monde et, pis, les désigner aux coups éventuels des services secrets alliés ou adverses.

Lobby

Il y a, chez les fonctionnaires de la DGSE, plus que de l'amertume en ce moment. Il y a aussi de la rage à lire les noms de certains de leurs collègues dans le rapport de M. Bernard Tricot et dans la grande presse internationale. Profession protégée. Profession exposée. Quelques-uns d'entre eux sont venus demander des sanctions au ministère de la défense pour n'avoir pas su faire en sorte que leur discrétion soit préservée. Car leur métier est, dès le temps de paix, un métier à hauts risques, comme à la guerre, et, en période de conflit, explique l'un d'eux en substance, c'est « douze balles dans la peau » de ceux qui, intentionnellement ou imprudemment, jouent avec la clandestinité des autres.

Exagération ? Colère ? Exaspération ? Il y a un peu de tout cela dans leurs sentiments, aujourd'hui, alors que l'affaire du *Rainbow-Warrior* leur laisse dans la bouche un goût âcre d'immense gâchis pour leur propre service. Ils ont apprécié le panache de leur ancien « patron », l'amiral Pierre Lacoste, qui a su résister à son ministre de tutelle en s'abstenant de livrer ce qu'il savait des « ratages » de l'opération, qu'ils soient de leur fait ou des pièges dans lesquels des exécutants sont tombés sur place sans qu'on ait rien tenté, après coup, pour les en sortir comme cela se pratique dans la diplomatie secrète.

Les plus lucides des fonctionnaires de la DGSE reconnaissent également que le « lobby » militaire a *fonctionné* à leur profit. Dans l'immensité de l'armée, hormis les services secrets qui n'en sont qu'une excroissance, on regarde comme des « *têtes brûlées* » ces officiers, ces sous-officiers ou ces civils qui acceptent, au mépris d'une carrière souvent plus ralentie qu'ailleurs, de « faire dans le renseignement », comme on dit. Néanmoins, l'affaire de Greenpeace a agi comme un catalyseur : on a serré les rangs, sous l'uniforme, et on a exercé, ici ou là, quelques pressions pour que le gouvernement, pris dans la tempête et occupé à se défendre, ne lâche pas certains de ses serviteurs.

A ceux qui se gausseraient encore de tant de déconvenues en Nouvelle-Zélande, des fonctionnaires de la DGSE confient en privé que les nageurs de combat d'Aspretto ont su, aussi, réussir des « coups ». Sans publicité. Comme cet équipage d'un voilier – peut-être le même que celui de l'*Ouvéa* ? – qui a repéré, sur les fonds à proximité des côtes libyennes, les traces de cet engin chenillé, poseur de bombes, manœuvré depuis un sous-marin soviétique en plongée, comme il y en eut déjà tant d'exemples dans les abysses des fjords de certains pays de l'Europe du nord.

Car, au-delà des « bavures » et des succès qui ne s'équilibrent pas tous dans l'esprit de beaucoup, il y a les exigences d'un métier aux servitudes plus importantes que les grandeurs. Une profession sans cesse sur le qui-vive, à force de méfiance et d'inquiétude. Une profession en quête de synthèses totalisantes, anxieuses de découvrir derrière les péripéties sinon le « chef d'orchestre clandestin », auquel certains d'entre eux continuent de croire, du moins le commun dénominateur de certaines actions dont la France leur semble être la cible.

Présomptions

C'est peut-être par là que M. Charles Hernu a rejoint leurs analyses, la semaine dernière, lorsque l'ancien ministre de la défense a évoqué sa crainte d'une « déstabilisation » à terme de la chaîne du commandement militaire. Propos excessifs ? Déclaration volontairement choquante ? Plaidoyer pour une cause perdue d'avance ? Quel qu'en ait été le motif, cette mise en garde publique mérite qu'on y prête quelques instants d'attention.

Avec son arsenal de dissuasion nucléaire, constitué depuis vingt ans maintenant et progressivement modernisé, et avec sa force d'action rapide, récemment créée, la France dispose d'une capacité militaire autonome. C'est-à-dire qu'elle ambitionne de pouvoir jouer un rôle à sa mesure, aux côtés de ses alliés ou, si ses intérêts directs sont menacés, de sa seule initiative.

La parution d'un livre sur l'opération Manta au Tchad, qui va jusqu'à dévoiler par ses précisions techniques le mode d'attaque des avions *Jaguar*, et la prochaine publication de deux autres ouvrages sur l'attentat du Drakkar, où périrent cinquante-six parachutistes français à Beyrouth, et sur le raid de l'aéronavale française contre Baalbek mettent en cause les capacités opérationnelles de la force d'action rapide. L'offensive de Greenpeace, avec la complicité passive ou active du gouvernement néo-zélandais, contre les essais nucléaires de Mururoa cherche à donner mauvaise conscience à la France pour sa détermination à vouloir conserver les outils propres à la mise au point de son arsenal nucléaire de dissuasion nationale.

Voilà ce qui intrigue aujourd'hui les fonctionnaires de la DGSE. Certains crieront à la littérature d'espionnage. C'est possible. Mais d'autres s'étonnent d'un tel faisceau de présomptions qui, toutes, vont dans le même sens : restreindre l'espace de liberté et de manœuvre du gouvernement français. Comme s'il s'agissait, par des actions concomitantes sans être concertées, de s'en prendre à une certaine souveraineté de la France.

JACQUES ISNARD.

Le retour du « Rainbow-Warrior »

Sorti de la cale sèche de la *base navale de Devenport où il a* été examiné par les artificiers néo-zélandais, le *Rainbow-Warrior*, coulé le 10 juillet, va *accomplir son dernier voyage.* Il doit traverser la baie d'Auckland pour aller s'amarrer à nouveau le long d'un quai « civil » où l'organisation Greenpeace, pourra en reprendre possession.

La brèche de 2,50 m. sur 2 mètres, ouverte dans sa coque *par les explosifs, a été colmatée* par la marine néo-zélandaise. Le navire est en état d'être remorqué sur 2 kilomètres, mais disloqué *par les explosions, il ne peut* plus reprendre la mer.

Mme Bouchardeau et « Greenpeace »

Les ferrailleurs ne donneront pas plus de 20 000 dollars néo-zélandais (100 000 F) de sa carcasse alors que Greenpeace a estimé que, à la veille de son départ pour Mururoa, le bateau valait, avec le matériel entreposé à bord, plus de 2 millions de dollars néo-zélandais (10 millions de francs). L'organisation, qui va prendre une décision sur le sort du bateau la semaine prochaine à Londres, transformera, peut-être, le *Rainbow-Warrior* en musée.

A Paris, Mme Huguette Bouchardeau a indiqué au cours d'une conférence de presse, le jeudi 26 septembre, que contrairement à ce qui a été publié dans *le Canard enchaîné* son ministère ne verse aucune subvention à *l'organisation Greenpeace.*

Cependant le ministère a *défrayé* la Fondation européenne de la culture et Greenpeace *France qui ont conjointement* organisé en janvier de cette année, au Salon nautique, une journée du film sur la pollution *des mers. Une aide de 30 000 F* a été versée à la Fondation laquelle a payé les notes de frais de Greenpeace se montant à *environ 10 000 F.*

L'organisation elle-même n'a donc reçu directement aucune subvention, pas plus cette année *que dans le passé et elle n'en* demande jamais aux organismes publics.

En revanche, Greenpeace a *obtenu du tribunal administratif* de Rouen que le ministère de l'environnement, représentant l'Etat, lui verse 4 000 F de *dommages-intérêts en mars dernier.* L'organisation internationale avait accusé l'administration française de laxisme dans le *contrôle de deux entreprises* polluantes situées l'une à Gruchet-le-Valasse (Seine-Maritime), l'autre à Pont-Audemer (Eure). Dans chacun de ces deux procès, les juges ont accordé 2 000 F de dommages-intérêts à l'association.

Les ressources de Greenpeace France, évaluées a 3 800 000 F pour 1985, proviennent essentiellement de ventes de matériel (affiches, autocollants, badges, tee-shirts, etc.), de cotisations et d'abonnements au bulletin de l'association.

Un pouvoir affaibli

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, le président devient un pion dans le jeu de l'opposition, alors que l'introduction de la représentation proportionnelle lui ouvrait la possibilité de faire de la droite un élément de son propre jeu. Dans ces conditions, la cohabitation risque de se vider de tout contenu (et compromis) politique, pour être réduite aux acquêts. Mais le risque est plus large toute volonté de détruire ou de vider de sa substance la cohabitation pourrait bien sonner le glas de cette Constitution.

D'autant qu'il est une autre conséquence institutionnelle prévisible qui touche, celle-là, au couple exécutif. Comment, après une telle affaire, ne pas condamner la dyarchie propre à la Ve République, qui ne fonctionne bien que lorsque tout va bien, et lorsque le premier ministre n'est qu'un exécutant du président (c'est le cas de figure Messmer ou Pompidou, première époque).

Dès lors que le titulaire de la charge de premier ministre est doté d'une forte personnalité (Chaban, Chirac, Barre ou aujourd'hui Fabius), et dès lors que le temps se gâte, ce système engendre, plus ou moins marqué, ou masqué, le conflit. L'affaire Greenpeace a donc affaibli le pouvoir. Mais elle embarrasse également l'opposition. Au point que celle-ci devrait avoir, elle aussi, de bonnes raisons d'en terminer.

Continuer d'exploiter l'affaire, comme le fait par exemple un François Léotard, c'est prendre des risques. On ne peut en effet scier impunément la branche sur laquelle on veut s'asseoir, à savoir la fameuse cohabitation. Cela vaut bien sûr pour MM. Chirac et Giscard d'Estaing, et non pour M. Barre, seul véritable bénéficiaire politique, à ce jour, de tout ce tohu-bohu.

Il ferait beau voir que MM. Giscard d'Estaing et Chirac aient donné tant de leur temps et de leur peine pour... installer M. Barre à l'Elysée. La tonalité générale des réactions de l'opposition est d'ailleurs, quarante-huit heures après la prestation du premier ministre, un ton au-dessous.

Il est certes toujours possible d'imposer aux autres des critères vertueux que l'on ne s'est jamais appliqués à soi-même ; mais il est dangereux d'en rajouter sur ce chapitre, sauf à admettre qu'à son tour on ne pourra plus y échapper. Tel est le sens des propos d'un Raymond Marcellin, parfaitement au fait de ce qu'implique la gestion du pouvoir... et de quelques casseroles. Pour peu que certains organes de presse, qui y étaient réfractaires, prennent goût, après mars 1986, au journalisme à l'américaine, gare !

Ces bonnes raisons, cependant, ne suffisent pas à calmer toutes les ardeurs. Certains hommes d'opposition considèrent en effet que leur premier travail est, quoi qu'il arrive, de « déstabiliser ». Pour ce faire, l'opposition se dédouble : d'un côté les trois cavaliers, irréprochables, qui refusent d'alimenter « la politique politicienne », selon l'expression de M. Chirac ; d'un autre côté, la piétaille qui est tentée, comme MM. Léotard et Lecanuet, de s'en donner à cœur joie au risque d'entraîner non plus seulement le pouvoir, mais le pays tout entier dans une spirale de l'affaiblissement.

A l'extérieur, le préjudice, déjà grand, ne pourrait qu'être aggravé. A l'intérieur, seraient recréées les conditions d'une guerre civile froide, dont nous n'avons que trop souffert. A l'extérieur, des difficultés sur des terrains où la France était forte, à savoir la défense et l'indépendance, à l'intérieur, le retour aux vieux démons que la cohabitaiton avait une chance de faire oublier.

A moins que à « l'Apocalypse maintenant », certains ne préfèrent l'Apocalypse bientôt : après une période d'accalmie, laissant croire que le soufflé est retombé, on verrait alors resurgir, à quelques semaines cette fois des législatives, quelques révélations supplémentaires... Retarder et canaliser vers les législatives, en quelque sorte. Bref, le pouvoir n'est pas au bout de ses peines.

JEAN-MARIE COLOMBANI

L'opposition et le PC baissent le ton

Si l'affaire Greenpeace et les déclarations faites par le premier ministre, le 25 septembre sur TF1, suscitent encore des commentaires dans la classe politique, leur tonalité paraît plus mesurée. Ainsi, le PCF, très virulant dans ses critiques au début, a visiblement baissé d'un ton, le jeudi 16 septembre. M. Georges Marchais s'est contenté de « *prendre acte* » des explications de M. Fabius, et M. Maxime Gremetz a affirmé : « *l'affaire Greenpeace ne constituera pas un thème de la campagne électorale du Parti communiste* ».

La modération est également sensible dans les rangs de la droite, et M. François Léotard, secrétaire général du PR, fait un peu exception. « *Ce n'est plus un gouvernement que nous avons, c'est le radeau de* [la Méduse] », a-t-il déclaré, vendredi à Nouméa.

M. Jacques Chirac, pour sa part, a déclaré, jeudi à Tahiti, qu'il « *ne ferait pas du* Rainbow-Warrior *un sujet de poligitue politicienne* ». « *Les révélations font apparaître*, a-t-il ajouté, *que les deux Français emprisonnés en Nouvelle-Zélande sont innocents du sabotage qui leur est reproché. J'adjure le gouvernement néo-zélandais de faire en sorte que la justice se prononce très vite et que nos compatriotes soient libérés le plus rapidement possible.* »

L'UDF de son côté a fait part de son désir d'enquêter sur l'utilisation des crédits de « *dépenses accidentelles* » sur lesquels ont été débloqués les fonds nécessaires à l'opération.

Dans un communiqué publié jeudi, M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, a annoncé, qu'à sa demande le rapporteur de la commission des finances du Sénat avait pris contact avec le cabinet de M. Pierre Bérégovoy, ministre des finances, pour procéder, « *dès le début de la semaine prochaine* », à l'examen de l'utilisation des crédits de ces « *dépenses accidentelles* ».

A l'Elysée, où l'on se refusait à tout commentaire, on faisait observer que « *le premier ministre a fait les déclarations nécessaires pour faire la lumière sur cette affaire* ».

N. A.

M. Jospin : il est temps de clore cette affaire

M. Jospin, premier secrétaire du PS, a évoqué, jeudi 26 septembre, les développements de l'affaire du *Rainbow-Warrior*, au cours des journées parlementaires du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, puis à l'émission de TF 1 « Questions à domicile.

M. Jospin a rappelé que si le sabordage du bateau de Greenpeace était « *un acte criminel et une faute* », la France se devait de défendre « *ses intérêts légitimes par des moyens légitimes* ».

Le premier secrétaire du PS a exprimé sa « *conviction profonde* » que le président de la République et le premier ministre n'avaient pas été informés à l'avance de l'action projetée. Il a souligné que la « *responsabilité politique* » de l'exécutif a été assumée par la démission de M. Charles Hernu, mais il n'a pas ressenti comme un « *procès* » à l'encontre de M. Hernu l'intervention de M. Fabius à « Parlons France ».

Il a invité ses amis à faire preuve d'une « *certaine mesure dans le ton et dans l'expression* » à ce propos, et à « *éviter de s'attaquer à tel ou tel responsable* ». En revanche, pour lui « *l'exploitation politique forcenée* » que fait la droite de cette affaire et son « *comportement lamentable* » doivent conduire les socialistes à une « *contre-attaque* ».

A propos de la création d'une commission d'enquête parlementaire, M. Jospin a jugé « *normal* » que la représentation nationale s'interroge sur les « *conditions générales* » de l'affaire et sur « *les responsabilités encourues* ». « *Dans cette affaire*, a encore souligné M. Jospin, « *il faut ne rien cacher, mais il est temps aussi de commencer à la solder* » ; « *il est temps de clore cette affaire.* »

Le malaise des députés socialistes

Les députés socialistes, réunis le jeudi 26 et le vendredi 27 septembre, en journées parlementaires, se sont transformés en météorologistes. Tout aurait été presque rose s'il n'y avait eu « l'affaire Greenpeace ». Tous – ou presque – avaient l'impression que le climat politique commençait à tourner en leur faveur.

« *Il se passait vraiment quelque chose dans l'opinion publique* », diagnostiquait M. Claude Bartolome, député de Seine-Saint-Denis. Et les discours entendus mercredi – du moins ceux qui n'étaient pas consacrés à « l'affaire » – voulaient d'abord et avant tout renforcer cet optimisme. C'est M. Michel Delebarre, le ministre du travail, qui s'exclame : « *Nous avons fait mieux que nos prédécesseurs ; mieux que nos voisins européens dans la lutte contre le chômage* » ; c'est M. Christian Goux, le président de la commission des finances, qui explique que la conjoncture économique commence à redevenir favorable. C'est M. Christian Pierret, le rapporteur général du budget, qui s'écrie : « *Il y en a ras-le-bol de nous voir passer sous silence les succès de notre politique économique* ». C'est M. Georges Sarre, député de Paris, qui ne supporte plus « *l'hystérie défaitiste* ».

Bien. Mais voilà, il y a « l'affaire » ; alors l'optimisme a bien du mal à surnager. M. Sarre a beau demander à ses « camarades » de ne pas sombrer « *dans la contrition et l'autoflagellation* ». Certains ont beau se dire officiellement persuadés qu'après l'intervention du premier ministre tout est clair, la grande majorité est fort inquiète : « *J'ai très peur : qu'est-ce qui va se passer si demain les journaux sortent quelque chose qui prouve que le premier ministre a menti* », dit l'un d'entre eux qui, comme tous les autres, veut se protéger derrière son anonymat.

M. André Billardon, le président du groupe, a bien tenté de « cadrer » l'analyse des députés socialistes : oui, ce dossier aura été « *fort préjudiciable* » pour « *ce que nous représentons d'exigence morale* » ; oui, « *la déclaration du premier ministre est de nature à mettre un terme à un surprenant acharnement* » ; mais curieuses toutes ces erreurs des services secrets, « *et à qui tout cela profitera-t-il ?* » La commission d'enquête parlementaire – dont il apparaît que le bureau exécutif du PS ne l'a acceptée à l'unanimité que parce que le premier ministre l'avait annoncée – devra « *répondre aux questions sur un éventuel sabotage du sabotage* ». Surtout, tout cela ne doit pas faire oublier « *notre amitié* » pour Charles Hernu, dont l'hommage qui lui a rendu M. Billardon a été longuement applaudi.

Car l'insistance avec laquelle le chef du gouvernement a chargé son ancien ministre de la défense a été diversement appréciée.

Le minage du *Rainbow-Warrior* – quelles que soient les suites de l'affaire – laissera des traces profondes chez les socialistes.

THIERRY BRÉHIER.

L'AFFAIRE GREENPEACE

UN ARTICLE DU « QUOTIDIEN DE PARIS »

Les neuf qui auraient donné le feu vert...

« Le feu vert à la destruction du Rainbow-Warrior *a été donné en juin à l'Elysée par un groupe de travail composé de neuf personnes »*, écrit *le Quotidien de Paris* du vendredi 27 septembre, qui estime que *« les structures très particulières de la DGSE lui font obligation de passer par l'hôtel Matignon pour tout ce qui concerne ses activités opérationnelles »*.

Le Quotidien de Paris fait allusion, ici, à la procédure classique des services secrets (*le Monde* du 28 août) par laquelle tout déclenchement d'une opération est effectivement précédé par une série de séances de travail préparatoires, réunissant des cabinets ministériels et la hiérarchie de la DGSE. A l'origine du déclenchement de toute action de renseignement ou de toute mission offensive sur le terrain, il est, en effet, procédé à ce que l'on appelle *« une évaluation de la situation »* à laquelle participent l'état-major particulier de la présidence de la République (sous les ordres du secrétaire général), des services du premier ministre et ceux de plusieurs ministères intéressés (notamment la défense et les relations extérieures).

Si l'on en croit *le Quotidien de Paris*, qui tente d'expliquer *« pourquoi tout a dû passer par le premier ministre »* à propos de l'affaire Greenpeace, les neufs hommes qui, en juin, ont donné le feu vert seraient MM. Jean-Louis Bianco (secrétaire général de l'Elysée), Louis Schweitzer (directeur du cabinet de M. Fabius), Charles Hernu (alors ministre de la défense), Jean-François Dubos (proche de M. Hernu et interlocuteur habituel de MM. Bianco et Schweitzer), Yves Bonnet (alors directeur de la surveillance du territoire), l'amiral Pierre Lacoste (alors directeur général de la DGSE), le général Jean Saulnier (chef d'état-major de la présidence de la République), le général Roger Emin (adjoint de l'amiral Lacoste) et le général Robert Castaldi (chef du cabinet militaire du premier ministre).

« Il apparaît de toute évidence, conclut *le Quotidien de Paris, qu'une opération du ressort exclusif de cette chaîne opérationnelle n'a pu être montée, ni réalisée sans le feu vert de son véritable ministre de tutelle, autrement dit de M. Fabius. »*

Les archives de la DGSE selon « l'Express »

De son côté, l'hebdomadaire *l'Express* de ce vendredi 27 septembre croit savoir que les documents secrets concernant le montage de l'opération Greenpeace n'ont pas été détruits (*le Monde* du 25 septembre) et qu'un double est précisément conservé au fief de la division « action » de la DGSE, le fort de Noisy-le-Sec, dans la région parisienne.

Au fort de Noisy-le-Sec sont en effet enfermées des archives des services secrets, et il est possible — même si les photocopies sont techniquement rendues difficiles à faire à la DGSE — que des documents n'aient pas disparu ou n'aient pas été détruits pour tout le monde. Cependant, le ministère de la défense, interrogé ce vendredi 27 septembre, maintient que des pièces importantes du dossier de l'affaire Greenpeace ont effectivement disparu et ajoute qu'il n'existe aucun double de ces pièces conformément aux règles habituelles pour ce type de dossier.

Les cinq militaires soupçonnés de « fuites » ont été placés sous contrôle judiciaire

Les cinq militaires soupçonnés de « fuites » au profit de la presse à propos de Greenpeace ont été laissés en liberté et placés sous contrôle judiciaire. Ils ont été privés de passeport et ne doivent avoir aucun contact entre eux.

Jeudi 26 septembre, en fin de matinée, quatre d'entre eux avaient été inculpés par M. Philippe Jeannin, juge d'instruction à Paris. Il s'agit, selon des informations recueillies au palais de justice, du colonel Joseph Fourrier, cinquante-sept ans, adjoint du chef du contre-espionnage à la DGSE, du capitaine Alain Borras, trente-quatre ans, de la DGSE, de l'adjudant Richard Guillet, trente-deux ans, un ancien du centre d'instruction des nageurs de combat d'Aspretto (Corse), actuellement affecté au centre d'entraînement commandos de Quelern (Côtes-du-Nord), et du sergent-chef Bernard Davier, vingt-sept ans, dont l'affection n'a pas été précisée.

Comme le capitaine Paul Barril, inculpé dans l'après-midi, les quatre hommes risquent cinq ans d'emprisonnement pour avoir rendu publiques des informations de nature à nuire à la défense nationale (article 78 du code pénal).

A leur sortie du palais de justice, les quatre militaires ont été emmenés par la prévôté (direction de la protection de la sécurité militaire) et placés aux « arrêts avec isolement » au fort de Vincennes (Val-de-Marne), sur décision de la hiérarchie militaire. Le capitaine Barril est, lui, libre de ses mouvements.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

SI la gauche est aujourd'hui répréhensible, ce n'est pas tellement de s'être (laissé ?) embarquer dans une affaire *« criminelle et absurde »*, selon l'expression du président de la République. Gouverner, c'est aussi se tromper. La nation élit des dirigeants et non pas des voyants extralucides.

La véritable faute de la gauche — la droite n'était pas meilleure mais fut plus impudente — réside dans sa persistante incapacité à gérer la faute, autrement dit sa mauvaise appréciation des conséquences, un sens très imparfait du diagnostic politique. M. Fabius n'a-t-il pas été amené, jeudi, à admettre l'existence d'une *« confusion générale »* dans l'Etat ?

Ainsi, donnée ou exigée, mais à l'évidence trop tard, la démission de M. Hernu n'interrompit rien du feu qui rampe vers M. Mitterrand, *via* son premier ministre. L'immolation de M. Hernu par M. Fabius ne paraît pas devoir être plus décisive. Il n'aura pas suffi que le premier ministre reconnaisse sans rechigner les torts de son prochain.

Car, en même temps que M. Fabius faisait part de sa *« conviction »*, comme autrefois M. Tricot, il convenait que, au secrétariat général du gouvernement, sa *« griffe »* avait été apposée sur la pièce comptable correspondant à l'opération. Et, comme cela ne se produit que *« cinq ou six fois par an »*, a-t-il pu l'ignorer ? D'avoir à confirmer cela après que la presse l'eut dit, le regard lui en cligna. S'il y a des risques de suite, ils sont là. Mais ce fut faire enfin preuve de sagesse que... d'anticiper sur le rappel qui aurait pu en être fait. Telle serait la vérité.

Mais il arrive un moment où une situation est à ce point corrompue, comme on le dit d'un fruit, qu'il ne suffit plus à la vérité d'être vraie, il lui faut être vraisemblable. Elle ne l'est que si elle étonne. Reconnaître la réalité de ce qui fut ne suffit plus. M. Fabius a-t-il été étonné ? Il a en tout cas restreint encore la notion d'amitié politique.

Mais quel événement dans cette somme toute pitoyable affaire pourrait étonner, parce qu'il n'aurait pas déjà été envisagé ? Le retrait de M. Fabius est mentionné ou réclamé comme s'il s'agissait d'une banalité que le premier ministre pût d'un jour à l'autre être renvoyé dans ses foyers.

Mais on n'est pas, que diable ! sous l'Ancien Régime où Louis XV congédiait son « principal ministre » en ces termes : *« Monsieur le comte de Maurepas, vous ayant promis de vous avertir moi-même lorsque vos services ne me seraient plus agréables, je vous demande par celle-ci, de ma main, la démission de votre charge de secrétaire d'Etat et, comme votre terre de Pontchartrain est trop près de Versailles, mon intention est que vous vous retiriez à Bourges dans le courant de cette semaine sans voir personne d'autre que vos plus proches parents. Je ne veux point de réponse. Adressez votre démission à M. de Saint-Florentin. Louis »* (1).

Aurait-on été plus étonné d'un aveu — l'idée d'une démission étant loufoque — de M. Mitterrand ? A peine. Le président de la République est placé au rang des coupables — directs — possibles avec la même désinvolture que s'il s'agissait de quelque sous-directeur de ministère qui a pris des libertés avec le règlement.

∴

Tout cela serait farce s'il ne se jouait en même temps l'image du pays, tant au-dedans qu'au-dehors, et l'avenir du Parti socialiste, c'est-à-dire celui de la gauche. Sans oublier ceux qui se diront les cocus du socialisme parce que celui-ci aura fait le lit de la droite.

Quant à l'avenir de la gauche et du PS, chacun sait bien que la famille des dirigeants socialistes, qu'ils soient ou non au gouvernement, ressuscite pour l'heure celle des Atrides et qu'en son sein M. Joxe n'y joue pas le rôle le moins brutal.

Lorsque Mme Dufoix laisse voir sa fureur d'avoir été un porte-parole en porte-à-faux par la faute de M. Fabius qui ne l'avertit pas utilement qu'il allait parler, elle observe aussi qu'il devrait ménager ses ministres loyaux alors que tant d'autres lui tirent dans les pattes. Reproche d'autant plus vif que M. Fabius ne s'expliqua auprès d'elle que par un chuchotis d'excuses données à contre-coeur.

Le drame dans cette interminable péripétie, c'est qu'il n'apparaît nulle part qu'une autorité de l'Etat ait contrôlé ce mouvement brownien. Pas même le président de la République, qui a manifestement eu depuis le début le plus grand mal à se faire obéir. Il est vrai qu'il fut long à croire à la gravité de l'affaire, et s'en tint éloigné au-delà de ce qui était raisonnable.

Manèges

IL ne pourrait donc qu'à demi rapporter à lui-même, en ce moment, ce qu'un auteur écrit de Louis XIV pour les années 1680 : *« Il aime que la cour soit dense et agitée de mille riens. Les intrigues, les cabales, les démarches tortueuses, les aventures, les manèges, bref tout un remuement autour de questions de second et de troisième ordre, lui assurent qu'il a seul la conception et la direction des grandes affaires. Il partage les réalités du pouvoir avec quelques hommes ou quelques familles, limitant l'influence du clan Colbert par celle du clan Louvois et réciproquement. »*

Quelle malice a pu pousser M. Louis Mermaz à faire rééditer cette année une œuvre de jeunesse qu'il avait fait publier en 1965 sous le titre *Madame de Maintenon ou l'amour dévôt*, en sa seule qualité d'agrégé d'histoire ? On ne sait, et Louis Mermaz fait présentement partie des silencieux, ou du moins des discrets. Mais il n'a jamais été de ceux qui se répandent.

∴

PLUS étonnant est le durable silence de M. Rocard, dont on connaît pourtant le goût pour le commentaire à chaud, mais aussi combien il y est malheureux. La suggestion d'envoyer des bateaux de pêche aux limites des eaux polonaises pour recueillir ceux qui fuiraient à la nage le coup du général Jaruzelski a laissé des traces.

Sans doute M. Rocard juge-t-il, non sans raison, que ces désastres français sont bons pour lui et qu'il aurait tout à perdre à paraître les exploiter. Mais il ne pousse pas la charité chrétienne jusqu'à apporter son soutien à ses anciens collègues du gouvernement. Il est donc étranger à tout cela, et son image ne peut qu'en être renforcée. Il est actuellement à gauche une des rares personnalités d'importance qui puissent se dire intactes. Les autres, au contraire, sont dans l'état que l'on sait, touchés par un mal qu'on ne cessera pas de longtemps de leur rappeler.

Encore qu'il ne faille jamais douter de la capacité des hommes politiques à rétablir des situations momentanément désespérées. Le Giscard d'aujourd'hui n'a rien à voir avec le vaincu de 1981. La popularité actuelle de M. Barre tient du prodige sinon de l'extravagance pour peu qu'on se rappelle l'exaspération que provoquait cet homme lorsqu'il était premier ministre. Il n'est pas jusqu'à M. Mitterrand dont l'arrivée au pouvoir n'ait été précédée d'épisodes qui annonçaient, chaque fois, une fin politique certaine.

Toutes choses égales, M. Charles Hernu fait dès à présent penser à Joseph Caillaux, colosse politique — bien que physiquement minuscule — de la Troisième République, inventeur de l'impôt progressif sur le revenu, accusé de trahison au profit de l'Allemagne, jeté plus de deux ans au cachot, en sortant, et se retrouvant finalement vice-président du gouvernement Briand pendant le Cartel des gauches. Jean-Denis Bredin a magnifiquement décrit cela dans la biographie qu'il a consacrée à Caillaux. A voir Charles Hernu, hier terrassé, aujourd'hui quasiment relevé, prêt au combat, presque plus fort qu'avant le désastre, sous l'effet peut-être du revers et des amitiés gâtées, il est permis de marquer une pointe d'admiration.

∴

POUR autant, M. Hernu a aussi payé le prix d'une excessive fascination pour la chose militaire. Il a méconnu la nécessaire distance entre un ministre et son ministère. Il a voulu commander de trop près. Craignant de n'être pas aimé, il a trop flatté son enfant. A moins qu'il n'ait voulu ainsi contrebattre ou faire mentir la tradition antimilitariste d'une partie de la gauche et la méfiance réciproque d'une partie de l'armée pour qui tout est « bleu » qui n'est pas vendéen.

Mais il faut reconnaître que les caresses n'ont pas pris fin avec son départ. A preuve, le plaidoyer discutable de M. Dumas sur le thème « Touche pas à mon armée ! », repris par M. Fabius. Comme s'il s'agissait de faire croire que l'impunité a des vertus. Etant précisé que ce n'est pas écarter le principe d'impunité que d'engager ces poursuites un peu minables contre des militaires accusés d'avoir trop parlé. Y compris contre un sous-officier qui semble avoir été victime dans le passé de ses convictions de gauche et que la gauche laissa alors en plan.

Mais l'avertissement de M. Dumas et l'« hommage » de M. Fabius « en tant que chef du gouvernement » sentent aussi l'inquiétude. M. Fabius est premier ministre, mais M. Dumas n'est pas que le ministre des relations extérieures. Il est aussi un intime de M. Mitterrand, son porte-parole en la circonstance, en direction de l'armée plus que de l'opinion ou de la presse. Le plus grave est là. Dans le fait que le gouvernement se croit obligé de rassurer l'armée. Sous d'autres cieux, l'expression signifie bien des choses, rarement de bonnes. Il n'y a plus de doute à avoir sur l'intensité des craintes qui ont dû se faire jour à propos de celle qu'on appelait autrefois « la grande muette » parce que ses membres n'avaient pas le droit de vote. Ce n'est pas le moindre paradoxe de cette affaire que d'avoir recréé la peur de l'armée parce qu'un civil l'aima trop fort, et, ainsi, de lui avoir redonné un rôle dans la vie politique française.

P.S. — Avec un dédain volontairement affiché, M. Fabius a repris la critique traditionnelle des politiciens sur eux-mêmes, ou plutôt sur leurs adversaires qui les agacent. La politique est suffisamment impopulaire en France pour que ceux qui en font métier s'abstiennent de jeter de l'huile sur le feu en dénonçant ce qu'elle a de « politicien ». Que voudrait-on qu'elle eût ?

(1) *Duc de Castries, la Pompadour.*

société

MEXICO

Le compte des morts et des fautes

Une semaine après le très violent séisme qui a frappé Mexico, le 19 septembre, le bilan officiel – mais toujours provisoire – de la catastrophe est de 3 286 morts (dont 80 % ont été identifiés), de 22 300 blessés et sans-abri, de 1 032 immeubles détruits ou endommagés. Mais il est impossible de savoir combien de morts sont encore sous les ruines, si bien que le nombre supposé des morts oscille entre 10 000 et 30 000.

Déjà, cependant, les Mexicains dénoncent la réglementation insuffisante de la construction et la corruption des organismes qui auraient dû faire appliquer cette réglementation. Une commission parlementaire se propose de déterminer le degré de responsabilité de certains constructeurs privés, de promoteurs et de fonctionnaires.

Le tremblement de terre a eu une conséquence inattendue : il a révélé certains comportements de la police mexicaine : dans les locaux de la police judiciaire ont été retrouvés les corps d'un avocat mexicain et d'au moins deux Colombiens qui portaient des traces de tortures. – *(AFP).*

DROGUE

Les vœux de la mission

La mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie, qui, depuis 1981, coordonne en France les actions de répression et de prévention concernant la drogue, vient de soumettre au gouvernement une série de propositions. Ces mesures, qui ne sont pour la plupart que des projets, consistent essentiellement en une modification de la législation. Il est proposé de créer un nouveau délit de *« fourniture de stupéfiants à des personnes en vue de la consommation personnelle »*. Ce délit, passible d'une peine n'excédant pas cinq ans de prison, permettra de poursuivre les petits revendeurs selon la procédure de comparution immédiate.

D'autre part, les effectifs de police, notamment ceux de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme et de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCATIS), devraient être renforcés.

Pour ce qui concerne la prévention, la mission annonce l'ouverture prochaine de quinze centres d'accueil pour les familles à Paris et en France et la création d'un « centre de crise » pour les adolescents en région parisienne.

MÉDECINE

Cinquante mille Français seraient porteurs du virus du SIDA

Depuis le 1er août dernier, à la suite des décisions du premier ministre, le test de dépistage des anticorps contre le virus du SIDA est systématiquement appliqué lors de chaque prélèvement de sang et dans tous les centres de transfusion de France. Le bilan est d'autant plus instructif qu'il concerne des centaines de milliers d'individus, les donneurs de sang, triés au départ comme n'étant pas « à risque » de la maladie.

Sur mille donneurs de sang, un en moyenne est porteur d'anticorps contre le virus LAV. Deux mille personnes (sur deux millions de donneurs de sang) ont donc rencontré le virus du SIDA, à raison d'une femme pour neuf hommes. Ce qui situerait, par extrapolation, à cinquante mille environ le nombre total des Français que le virus aura contaminés. La population des donneurs de sang est, en effet, très représentative de l'ensemble de la population, et il est vraisemblable, étant donné que tous les sujets dits « à risque » sont écartés du don du sang, qu'il s'agit d'une estimation minimale.

Le chiffre global de deux mille donneurs de sang contaminés recouvre, en réalité, de grandes disparités. Dans certains établissements de transfusion urbains, la proportion est de 3 pour mille. En province, de 2 à 2,5 pour mille. Certains petits centres départementaux, collectant, auprès une population rurale, dans la région Midi-Pyrénées notamment, n'ont pas détecté un seul cas positif. Autrement dit, le degré de contamination s'accroît avec l'urbanisation. toutes ces indications doivent faire l'objet d'un rapport global dans le courant du mois d'octobre. Pour le moment, nul ne peut dire avec certitude ce que l'atteinte virale signifie pour l'avenir des sujets concernés. La durée d'incubation de la maladie peut dépasser cinq ans. Il est donc possible que certains des donneurs de sang ainsi identifiés aient un jour le SIDA, à une époque où, il paraît vraisemblable que des moyens thérapeutiques efficaces auront été découverts

> *Les tests des centres de transfusion sanguine permettent d'évaluer l'ampleur de la maladie et de mettre en œuvre les moyens d'y faire face*

Mais il est possible aussi que nombre d'entre eux restent « porteurs sains » du virus, au même titre que certains porteurs du virus de l'hépatite. Les risques de conmination qu'ils présentent à leur entourage, et, s'il s'agit de femmes, pour leur descendance n'en ont pas moins été prouvés.

C'est pourquoi tous les centres de transfusion ont pris une série de dispositions à l'égard de ces donneurs, dans les cas où la positivité du test a été formellement confirmée (deux tests successifs au moins et une épreuve de vérification par une autre technique).

Tout d'abord, la vérité est systématiquement révélée, et cela, comme le dit le professeur Jean Ducos, directeur du centre de transfusion *sanguine, d'hématologie* et de génétique humaine de Toulouse, pour trois raisons :

– Parce que le donneur désire et attend cette information ;

– Parce qu'il a le droit de savoir ce qu'il doit faire pour protéger son entourage ;

– Parce qu'il doit pouvoir bénéficier d'une surveillance médicale.

Les centres indiquent au donneur dépisté que la probabilité qu'il développe un SIDA est très faible et lui fournissent les directives quant aux risques de transmission sexuelle et sanguine.

Les médecins des centres de transfusion s'efforcent alors d'obtenir que les tests soient aussi conduits sur le ou les partenaires sexuels du donneur en question. Selon les choix de ce donneur, il sera ensuite suivi soit par son médecin traitant, soit dans un centre hospitalier, à raison d'un examen complet tous les six mois.

Les dépenses qu'implique la charge supplémentaire du dépistage du virus LAV sont couvertes par l'augmentation forfaitaire de 20 francs par unité du prix du flacon de sang. A l'heure actuelle, la trousse de dépistage Pasteur (Elavia) est vendue aux centres entre 10 et 12 francs selon l'importance de la commande, soit le même prix que le test américain Abbott. Ce dernier *détient actuellement*, avec Organon, 60 % du marché français et Pasteur 40 %.

Une série de centres hospitaliers (un par département) conduisent le dépistage gratuitement pour les sujets dits « à risques », essentiellement les homosexuels masculins (69 % des cas de SIDA avérés en France), les toxicomanes par intraveineuse (1 % des cas), les hémophiles (0,8 %) ou les transfusés (3 %). Des dépistages sont également conduits auprès de certains groupes de prostituées. Il semble que ce soit essentiellement celles qui pratiquent la sodomie qui se révèlent positives au test.

Les hémophiles seront dorénavant protégés car tous les produits dérivés du sang qui leur sont destinés subissent un processus de chauffage permettant la destruction du virus. De même, il ne reste plus dans les banques de sang françaises aucun flacon non testé, si ce n'est ceux, très peu nombreux, destinés à des autotransfusions éventuelles chez des donneurs dont le groupe sanguin est exceptionnellement rare.

La nécessité de prévoir un équipement spécifique hospitalier, biologique et médical, va s'imposer à présent dans toute la France pour le suivi et la prise en charge des quelque cinquante mille sujets porteurs d'anticorps anti-LAV. Il est nécessaire, en effet, que des laboratoires *hautement spécialisés puissent* effectuer des recherches plus précises concernant la présence du virus, au cas où des signes précurseurs de la maladie apparaîtraient.

LES RECOMMANDATIONS AUX DONNEURS POSITIFS

Les sujets « positifs » sont notamment informés par les centres de transfusion qu'*« ils risquent de transmettre le virus à d'autres et doivent donc s'abstenir de tout don de sperme, de sang, de plasma ou d'organes »*.

« Le risque d'infection est important lors des rapports sexuels, partage d'aiguille, exposition à la salive par contact oro-génital ou baiser intime. L'utilisation régulière de préservatifs pourrait réduire la transmission mais il n'est pas prouvé qu'ils assurent une protection efficace. »

Les brosses à dents, rasoirs et autres objets de toilette ne doivent pas être partagés. Les femmes séropositives et celles dont le partenaire sexuel est positif sont à risques et leur descendance est exposée en cas de grossesse.

Enfin, les sujets concernés doivent prévenir les personnels soignants s'ils doivent recevoir des soins médicaux, dentaires (virus dans la salive) ou oculaires (virus dans les larmes).

Aux Etats-Unis, les premiers bilans des épreuves systématiques de détection des anticorps anti-LAV pratiquées dans les banques de sang montrent un degré de contamination de 2,5 pour mille, ce qui permet d'évaluer à 10 000 à 25 000 le nombre des donneurs de sang positifs et, par extrapolation, à plus de 500 000 les porteurs d'anticorps dans la population américaine, porteurs avec lesquels les responsables des services fédéraux de santé et du centre d'Atlanta recommandent de n'avoir *« aucun contact sexuel »*. Une recommandation, précisent ces autorités, que les médecins traitants devront *« individualiser »*.

Rapports interdits

En Amérique comme en France, ces derniers se trouvent confrontés à une situation sans précédent, tant sur les plans biologique et clinique que sur le plan moral. Si les praticiens américains disposent en abondance de directives, de circulaires, de guides et de brochures mis à leur disposition par les responsables sanitaires et constamment tenus à jour, il n'en est pas de même en France, où l'unique document d'information destiné aux médecins, en préparation à l'Institut Pasteur, ne sera pas disponible avant le début du mois de novembre.

Grâce à la qualité de ses chercheurs, la France occupe une position dominante sur le plan scientifique en ce qui concerne le SIDA. Ses deux cents centres de transfusion, du plus important au plus petit, ont su s'adapter remarquablement aux exigences nouvelles qu'appelait l'effort de dépistage. Mais c'est maintenant et pour l'avenir que se pose le problème le plus complexe et le plus difficile à affronter : celui de la prise en charge physique et psychologique, éminement difficile, de dizaines de milliers de personnes dont l'avenir reste encore lourd d'interrogations.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

JUSTICE

IL Y A PRESQUE DEUX ANS, L'ATTENTAT DU « GRAND VÉFOUR »

La victime oubliée

Dix ans de mariage, pour elle comme pour lui, c'est une date. Elle n'aime pas les bijoux. Elle a envie d'une « grande fête ». Ils sont d'accord ; leur fille de neuf ans étant partie en « vacances de neige », ils iront dans l'un des plus prestigieux restaurants de Paris, où ils ne sont jamais allés et n'iront vraisemblablement jamais plus. Pourquoi pas le Grand Véfour ?

Mais il n'y a plus de place pour ce soir du 23 décembre 1983. Alors, deux couverts sont retenus ailleurs. Et puis, miracle ! Le matin, un coup de fil prévient qu'une table s'est libérée au Grand Véfour : Mme Françoise Rudetzki, trente-cinq ans, ne sait pas que sa vie vient de basculer.

Le dîner s'achève. M. et Mme Rudetzki l'ont savouré comme le font les amoureux : en partageant chacun des plats. Peu après 22 h 30, la plupart des autres convives sont partis... Soudain, en un millième de seconde, Françoise Rudetzki se sent soulevée. Poussière, tables et chaises amoncelées, du verre brisé partout. Et ses jambes, ses jambes... Elle a hurlé : *« Mes jambes ! »* A 12 mètres, une porte métallique dissimulée derrière une tenture a été soufflée par l'explosion pour venir s'écraser sur les jambes de Françoise. Le temps de murmurer à un pompier son groupe sanguin et l'adresse de son frère médecin ; celui encore d'entendre son mari lui demander : *« Tu tiendras le coup ? »*, et c'est le trou, la perte de conscience.

Pendant des semaines, à travers deux septicémies, elle tiendra bon et refusera l'amputation. Ses deux jambes ont été broyées ; l'une d'elles sur vingt centimètres n'existe plus que par un fil de chair, sans os, sans nerfs. Au terme de sept semaine dans le service de réanimation à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, elle rejoint le service des « soins intensifs », où on la prévient : *« Vous avez subi trop d'anesthésies générales. Dorénavant, pendant quelque temps, il faudra supporter... »*

En moins de deux ans, elle supportera trente et une anesthésies générales, des greffes musculaires, nerveuses, osseuses. Aujourd'hui, la menace de l'amputation pèse encore. Françoise s'accroche : *« On m'a dit qu'avec une prothèse les gens ne verraient rien. Ça m'est égal, les gens. Je n'accepte pas l'idée d'une atteinte à l'intégrité de mon corps, de me mettre devant une glace et de me voir avec une jambe en moins. Je n'accepte pas, pour moi, pour mon mari et pour ma fille. »*

Françoise Rudetzki n'a visiblement pas le goût de ressasser son histoire, qu'elle racontera à Jacqueline Alexandre, samedi 28 septembre sur Antenne 2, dans l'émission « A nous deux ». Elle a simplement découvert, il y a quelques mois, les raisons d'un combat, qui s'ajoute, se superpose à la lutte pour survivre : obtenir réparation.

> *Une bombe explose aux portes d'un restaurant. Pour une cliente de trente-cinq ans, la fête tourne à la tragédie. Les deux jambes broyées, près de deux ans après l'attentat, elle n'a toujours pas touché un centime d'indemnisation.*

Françoise Rudetzki a appris que les salons luxueux du Grand Véfour, détruits par la charge déposée sur le trottoir, près d'un soupirail, ont été restaurés en dix-huit jours. *« On a trouvé une fortune pour refaire les peintures, et pour moi, rien. Comment accepter ça ? »*

Les « dommages »

L'attentat n'a pas été revendiqué. L'enquête n'a pas abouti. Le juge d'instruction, M. Corneloup, est sur le point de prononcer un non-lieu. La société du Louvre, filiale du groupe hôtelier Concorde, présidé par M. Jean Taittinger, ancien ministre de la justice, en négociation avec M. Raymond Oliver au moment du drame, a racheté le restaurant quelques jours plus tard.

Il y a un an, Mme Rudetzki a lu dans un article du *Figaro-Magazine* que l'attentat avait fait *« plus de peur que de mal »* ; elle s'indigne : il ne faut plus jamais qu'on oublie les victimes. Elle écrit à la société du Louvre, qui lui répond, dit-elle : *« Ne faites pas de vagues, nous allons vous indemniser, car nous sommes responsables. »* Propos confirmés par une lettre en date du 28 novembre 1984 lui demandant d'évaluer les dommages.

Les dommages ! Mme Rudetzki a dû apprendre à vivre assise, sur une chaise roulante. Son activité professionnelle de dirigeante d'un magasin de prêt-à-porter qui employait huit personnes ? Terminée. Tous les gestes de la vie quotidienne, se nourrir, se déplacer, faire sa toilette : impossibles sans l'aide d'une tierce personne. Les loisirs, le sport en famille où elle excellait : natation, *ski et tennis, finis à jamais. Et tout* ce que la pudeur ne dévoile qu'à mots retenus. Jamais elle n'aura d'autre enfant. *« On vous dit : demain, vous n'avez plus de jambes. Comment chiffrez-vous le préjudice ?*

Dans des cas semblables d'âge, de revenus antérieurs, d'invalidité permanente – celle de Mme Rudetzki est évaluée à 85 %, – les victimes d'accident de la route reçoivent une *indemnisation qui peut dépasser* 3 millions de francs. Pour la victime de l'attentat du Grand Véfour : rien. Le principal assureur du restaurant, la Société lilloise d'assurances et de réassurances, revient sur la promesse initiale de la direction de l'établissement : *« La bombe était placée à l'extérieur. Donc, il n'y a pas de faute ou présomption de faute de la part du restaurateur. Donc, sa responsabilité n'est pas engagée. »*

Alors, Mme Rudetzki écrit à M. Jean Taittinger et à son frère *Christian, vice-président du Sénat*, pour leur dire : *« Traitez-moi comme votre outil de travail, ni plus ni moins. Vous l'avez remis en état. »* Le premier n'a pas accusé réception, le second a assuré Mme Rudetzki de sa *« sympathie dans l'affreuse épreuve qu'elle a subie »* et a transmis à son frère... La partie se jouera désormais entre les avocats. Celui des propriétaires *du restaurant*, Me Jean-Jacques Raquin, campe sur sa position : *« Le problème de la victime ne nous concerne pas. Qu'elle se retourne vers la préfecture de police qui n'a pas été capable d'assurer l'ordre. »* Celui de Mme Rudetzki, Me Francis Chouraqui, veut encore espérer un geste du propriétaire.

A l'époque du drame, l'assurance contre les risques corporels d'attentat n'existait pas encore. *« Mais un restaurateur a une obligation de sécurité envers ses hôtes. Et la famille Taittinger, si soucieuse de l'image de marque de ses vingt-six hôtels de prestige, ne s'abaisserait pas en faisant montre d'un peu d'humanité. »*

S'il n'y a pas d'issue du côté des assureurs, il reste le recours à la commission d'indemnisation des victimes. Le montant de son aide est plafonné à 250 000 F. Pour Me Chouraqui, cette somme représente une réparation *« trop éloignée de la réalité économique »*. Sa cliente partage le même point de vue... Elle qui refuse à chaque instant de *« céder à la rancune afin de tenir le coup »*. Elle qui s'estime *« relativement privilégiée car, smicarde, elle n'aurait pas pu se faire soigner comme elle l'a été »*, elle veut plus qu'un *« pourboire »*. Elle se battra, dit-elle, pour *« qu'on n'oublie jamais les victimes »*.

CHARLES VIAL.

La réponse des assureurs

Aux yeux des assureurs, le cas de Mme Rudetzki ne pose pas de problème. Elle n'est pas indemnisable. Le centre d'information et de documentation de l'assurance fait valoir qu'un restaurateur peut se prémunir contre les risques d'attentat, mais uniquement contre les risques matériels. Les risques corporels dépendent d'une police « responsabilité civile ». Mais lors d'un attentat, « comme lors d'un séisme », l'établissement ne peut *être accusé de faute. Il y a bien* une obligation de sécurité, mais c'est « une obligation de moyens et non de résultats ». Seule une assurance personnelle « individuelle accident » du client peut donner lieu à réparation.

En revanche, la commission d'indemnisation des victimes créée en 1977 et redéfinie par la loi du 8 juillet 1983, peut intervenir. Son vice-président à Paris, M. Jean Léonnet, insiste sur l'esprit d'ouverture et l'optique de « solidarité » qui président à l'examen des dossiers. Il rappelle aussi que son rôle est *subsidiaire*, c'est-à-dire qu'elle n'interdit pas d'autres indemnisations qui peuvent être plus longues à obtenir. Une victime de l'attentat d'Orly, par exemple, invalide à 75 %, a reçu 70000 francs de provision. Somme dérisoire souligne son avocat, Me Gérard Bembaron. Mais, selon Me Léonnet, il *appartient aux victimes de se* tourner vers l'Etat ou vers la commune du lieu de l'attentat qui, eux, sont responsables de la sécurité sur la voie publique. (La bombe du Grand Véfour avait été déposée sur un trottoir). L'indemnisation ainsi réclamée pourra dépasser le plafond de 250000 francs assigné à la commission mais les deux aides ne sont pas cumulables...

Auteur d'un livre sur l'opération « Manta »

UN OFFICIER DE L'ARMÉE DE L'AIR EST INCULPÉ D'INJURES PUBLIQUES ENVERS L'ARMÉE

Le « colonel Spartacus », identifié comme étant le colonel de l'armée de l'air Gérard Arnaubec, cinquante ans, a été inculpé, jeudi 26 septembre, par M. Yves Granger, juge d'instruction du tribunal de Paris, d'injures publiques envers l'armée et d'injures publiques envers un fonctionnaire. Laissé en liberté, le colonel « Spartacus » s'en était pris, en termes très vifs, au chef d'etat-major des armées de l'époque, le général Jeannou Lacaze, dans un livre intitulé *Opération Manta, Tchad 1983-1984, le documents secrets*, dont *le Monde* daté 14 juin 1985 a rendu compte.

Le 14 juin dernier, précisément, M. Charles Hernu, alors ministre de la défense, avait décidé de porter plainte contre X pour diffamation et injures contre des militaires dans l'exercice de leurs fonctions, estimant, dans un communiqué adressé aux armées, que *« l'auteur* d'Opération Manta *croit faire de l'histoire en contrepartie de ses déceptions de carrière, mettant en cause des personnalités et des officiers de l'armée française, calomniant l'action de nos soldats et présentant certaines affirmations mensongères »*.

A Bayonne

LE GAL REVENDIQUE L'ATTENTAT CONTRE QUATRE RÉFUGIÉS BASQUES

(De notre correspondant.)

Bayonne. – Le GAL (groupe anti-terroriste de libération) a revendiqué, jeudi 26 septembre, l'attentat qui, la veille, avait coûté la vie à quatre réfugiés basques dans un bar de Bayonne (*le Monde* du 27 septembre). Dans un appel téléphonique adressé à plusieurs journaux et radios du Pays basque espagnol, un correspondant anonyme a recommandé à la population d'éviter les établissements fréquentés par les *réfugiés basques.*

L'ETA-militaire a reconnu, de son côté, que les quatre victimes avaient appartenu, dans le passé, à son organisation. Les policiers du SRPJ de Bayonne ont retrouvé dans l'Adour deux pistolets de 9 millimètres qui pourraient avoir servi à l'attentat. Les deux hommes interpellés après la fusillade, Lucien Mattei et Pierre Frugoli, sont deux truands marseillais bien connus des services de police. Lucien Mattei a fait l'objet d'une condamnation à vingt-ans de réclusion pour vols qualifiés. Les enquêteurs recherchent un troisième homme qui a été aperçu par des témoins.

Mille deux cents personnes se sont rassemblées, jeudi dans la soirée, sur le lieu du crime avant de défiler dans les rues du vieux quartier, bouclé par les forces de l'ordre, en lançant des slogans hostiles aux gouvernements de Paris et de Madrid, assimilant la police aux assassins du GAL. *Même réaction* de l'autre côté de la frontière dans les quatre capitales des provinces basques et dans les villages d'où *étaient originaires les victimes.* Un mot d'ordre de grève générale a été lancé pour la journée du 27 septembre.

Ph. E.

Au tribunal de Grenoble

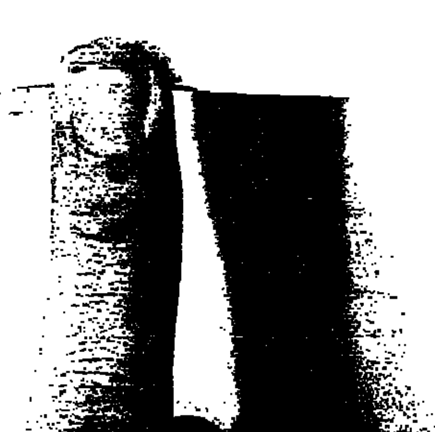
LA LIBERTÉ DE CRITIQUE DU JOURNALISTE ET DES AUTRES

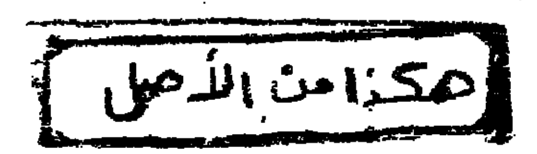
(De notre correspondant.)

Grenoble. – Le tribunal correctionnel de Grenoble vient de relaxer le conseiller général de Corps (Isère), le docteur Gérard Cardin (PS), également directeur de publication d'un journal politique paru avant les élections cantonales de 1985.

Dans un article, le journal qualifiait notamment d'*« homme de main »* et de *« nouveau sbire de Robert Hersant »* le directeur départemental du *Dauphiné libéré* pour l'Isère, M. Alain Hiest, qui avait attaqué avec virulence dans ses colonnes le Parti socialiste et le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, à l'occasion du projet de redécoupage cantonal de l'Isère.

Les juges grenoblois ont estimé que *« la liberté d'appréciation et de critique du journaliste sur le fonctionnement des institutions doit supporter en retour la liberté d'appréciation des organes politiques et des personnes privées sur ces appréciations et critiques. »*





LE CARNET DU Monde

Mariages

– Hélène REMER
et
Laurent PASTEUR

se plaisent à faire part de leurs épousailles.

Décès

– Vous êtes priés d'assister aux obsèques de

Alice BRASILIER CHAUMONT,
artiste peintre,

décédée le 25 septembre 1985, dans sa quatre-vingt-treizième année.
La messe à son intention aura lieu le samedi 28 septembre, à 10 heures, en l'église de Meigné-le-Vicomte.

De la part de
M. et Mme Jean Brasilier
leurs enfants et petit-enfant,
M. et Mme André Brasilier
et leurs enfants,
M. et Mme Agnès Perron,
leurs enfants et petit-enfant,
M. et Mme Simon Brasilier,
leurs enfants et petit-enfant,
Et de tous leurs parents et amis de France et d'outre-mer.

« Parmi les filles de Jérusalem elle fut l'humble servante du Christ Roi. »

– M. et Mme J.-J. Franck
et leurs enfants,
Mme Maurice Dalloz,
M. et Mme A. Chevallier
et leurs enfants,
Le docteur J.-C. Dalloz et Mme
et leurs enfants,
Mme Denise Weil,

ont le chagrin de faire part du décès survenu le 25 septembre 1985, en son domicile, à l'âge de quatre-vingt-un ans, de

M. Paul-Henry FRANCK,
ingénieur ECP,
ancien commissaire de la marine nationale,
ancien directeur
des essences du Sud-Est,
administrateur de SODEXHO,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
La cérémonie religieuse aura lieu ultérieurement, l'annonce en sera faite dans ce journal.

24, rue Gutenberg,
92100 Boulogne.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Et les collaborateurs de SODEXHO,

ont la tristesse de faire part du décès de leur administrateur,

M. Paul-Henry FRANCK,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre.

– Nous avons la grande douleur de faire part du décès de

Mme Frania FRISZBERG,
épouse Christian Negrin,
grand invalide de guerre,
combattant de la Résistance,
déportée,
médaille militaire,
croix de guerre,
chevalier de la Légion d'honneur,

âgée de soixante-dix-neuf ans,
survenu après une longue maladie, le 20 septembre 1985, à son domicile.

De la part des familles Negrin, Fragoas,
Et de tous ses amis.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 24 septembre, à Maligny (Yonne).

– Gap. Paris. Marseille.

Mme Albert Jean,
son épouse,
M. et Mme Michel Mortier,
M. et Mme Gérard Marcovitz.
M. et Mme Yves Monnier,
Mme Marie-Odile Schmidlin,
Mme Albert-Yves Jean,
ses filles, belle-fille, gendres,
Ses petits-enfants, Caroline, Isabelle, Pierre, Laurent, Nathalie, Marie-Gabrielle, Frédérique, Claire, Florence, Anne,
Les familles Spitalier, Thouard, Mottet, Nicolas, Die,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Albert JEAN,
imprimeur-éditeur,

survenu le 26 septembre 1985,

et rappellent à votre pieux souvenir son fils

Albert-Yves JEAN,
décédé le 13 décembre 1974.

Les obsèques seront célébrées en l'église cathédrale, le samedi 28 septembre, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons à la recherche contre le cancer ou à Médecins sans frontières.

« Une belle vie, c'est celle qui commence par l'amour et qui finit par l'amour. »
(Pascal.)

– Les éditions Ophrys
ont la douleur de faire part du décès de leur fondateur,

Albert JEAN,
imprimeur-éditeur,

survenu à Gap, le 26 septembre 1985.

– Sallanches. Ajaccio. Paris.

Le docteur et Mme Bernard Laffin
et leurs enfants,
Mme Marianne Laffin,
Les enfants et petits-enfants de Jacques et André Laffin,
Les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Mme veuve Ernest LAFFIN,
née Marguerite Ruaux,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 25 septembre 1985, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 28 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Jacques de Sallanches.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Groupement national interprofessionnel de la pomme de terre industrielle et des industries de transformation,
Le Syndicat national des déshydrateurs de pommes de terre,
Le Syndicat national des fabricants de pommes chips,
Le Syndicat national des transformateurs de pommes de terre,
La Fédération nationale des producteurs de pommes de terre industrielles,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie MAIRE,
directeur général de la SITPA.

La cérémonie religieuse aura lieu ce samedi 28 septembre 1985, à 14 heures, en l'église Notre-Dame d'Auxonne.

– Avignon. Carpentras.

Mme Nelson Naquet,
M. et Mme Gérard Naquet
et leurs enfants,
M. et Mme Armand Cohen-Boulakia
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Cohen-Boulakia,
Mme Adrienne Brenier, née Naquet,
et sa fille,
Mlle Anita Naquet
Mme Achille Naquet
et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Nelson NAQUET,
ingénieur EEIM,
président du groupe Mistral ESIM,

leur époux, père, grand-père, frère, cousin et allié,

survenu en son domicile en Avignon, 48, boulevard Raspail, le 21 septembre 1985.

– M. et Mme Philippe Seillan,
M. et Mme Michel Seillan
et leurs enfants,
Les familles Seillan et Jodin,
font part du décès de

Mme Georges SEILLAN,
née Lucie Jodin,

leur mère, grand-mère et parente,
le 15 septembre 1985, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu le 20 septembre, à Pont-à-Mousson, dans la sépulture de famille.

– Mme Henri Tournier,
M. Jean-Pierre Tournier,
Mlle Chantal Bozzini,
Le docteur et Mme Philippe Baronet,
Et tous leurs parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Henri TOURNIER,
ingénieur des arts et métiers,

survenu le 20 septembre 1985, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu à Toulouse, le 21 septembre.

26, rue Roquelaine,
31000 Toulouse.
100, rue de la Convention,
75015 Paris.

Remerciements

– Mme France Rohde
et ses fils, Eric, Pascal, Olivier, Nicolas et Etienne,
adressent leurs remerciements à tous ceux qui leur ont témoigné leur affection à l'occasion du décès de leur époux et père,

Me Frédéric Joachim ROHDE,

survenu le 27 juin 1985.
Une cérémonie aura lieu dans l'intimité, à l'église de Courteilles (Eure), le samedi 28 septembre, à 11 h 30.

15, rue des Innocents,
75001 Paris.

Anniversaires

– Il y a deux ans, nous étions réunis pour un dernier adieu à

Michèle PERNOT,

au château de Couzan.

Sa famille et ses amis pensent à elle.

– Une pensée amicale pour

André SCHEIMANN.

X promo 1953, décédé en 1973.

Avis de messes

– Ceux qui ont aimé et estimé

M. Pierre QUATREMARRE,

sont invités à se réunir en l'église Saint-Pierre de Montrouge, place Victor-Basch, à Paris-14e, le samedi 5 octobre, à 9 h 45, où une messe sera célébrée à sa mémoire.

– *In memoriam.*

En souvenir de

M. Louis TROTABAS,
doyen honoraire
de la faculté de droit
et des sciences économiques,
correspondant de l'Institut,

décédé à Vence, le 20 juillet 1985,

ses enfants,
M. l'abbé Simon Trotabas,
M. et Mme Jean-Baptiste Trotabas,

invitent ses amis à se réunir à la basilique-cathédrale de Nice, place Rossetti, le samedi 12 octobre, à 11 heures.

Une messe sera célébrée par Mgr Jean Mouisset, ancien évêque de Nice. A l'issue de cette messe, M. le recteur, Robert Davril, évoquera l'œuvre universitaire de M. le doyen Louis Trotabas.



Samedi je lis.

Aujourd'hui plus que jamais, un portefeuille de valeurs doit se gérer de façon active.

C'est pour cela qu'à partir du 28 septembre le samedi devient pour moi un jour très important.

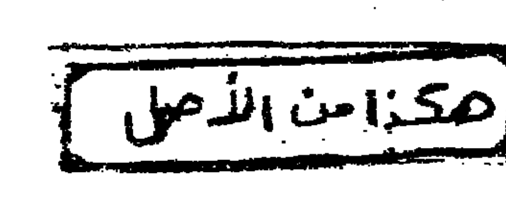
Parce que c'est désormais le jour de parution du Journal des Finances.

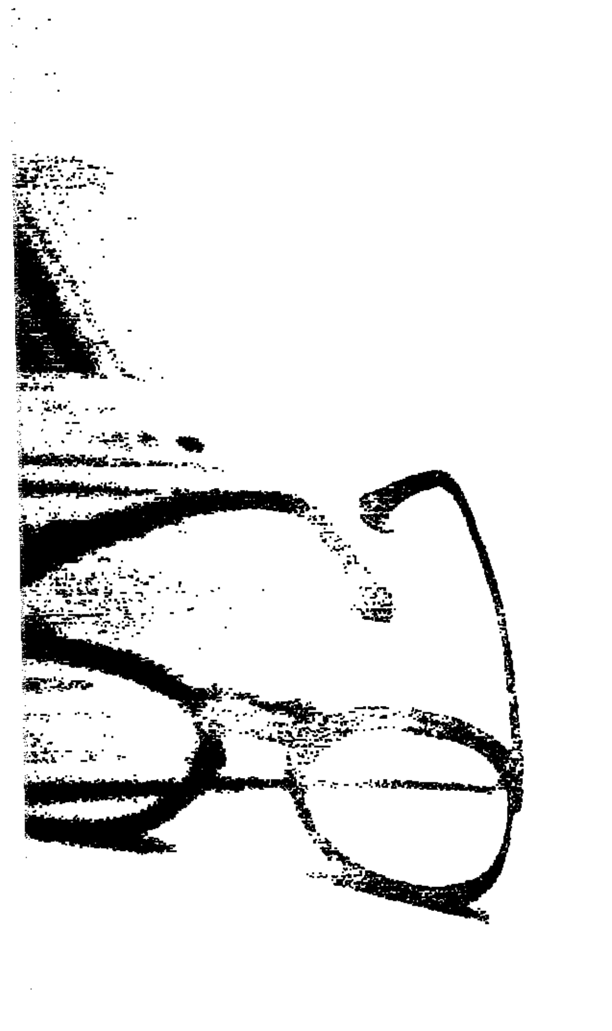
Désormais chaque samedi, je retrouve dans le Journal des Finances le panorama complet de la semaine, avec l'indicateur de tendance et les cours de la séance du vendredi.

Chaque samedi, les analyses financières sans complaisance, les prises de positions claires et précises, les conseils judicieux du Journal des Finances me sont infiniment précieux.

Chaque samedi, la conjoncture économique, les fluctuations des cours, les prises de participation ou les rachats de sociétés sont finement décortiqués, et leurs incidences à court ou à long terme clairement expliquées.

Chaque samedi, le Journal des Finances m'apporte toutes ces informations vitales, pour me permettre de décider et d'agir.







Lundi j'agis.

Dès le lundi, à l'ouverture de séance, j'agis. Grâce au Journal des Finances, je peux discuter efficacement avec mon banquier ou mon agent de change, et décider ainsi du meilleur plan d'action.

Quels sont les titres promis à une plus-value, que faut-il acheter ou vendre, est-il temps de prendre mon bénéfice sur certaines valeurs, comment anticiper les mouvements du marché, faut-il modifier la composition de mon portefeuille ?

Parfaitement introduits dans les milieux économiques et financiers, les spécialistes du Journal des Finances me fournissent chaque semaine toutes les réponses à ces questions.

Par la qualité et la précision de ses informations, le Journal des Finances est pour moi un outil précieux, me permettant de profiter au maximum du formidable essor de la Bourse.

Grâce à lui, j'ai compris qu'en matière financière, la meilleure stratégie, c'est l'action.



culture

THÉATRE

NORODOM SIHANOUK A LA CARTOUCHERIE DU SOLEIL

Ariane Mnouchkine, Hélène Cixous et le Petit Prince

Du cycle Shakespeare, précédent spectacle, la Cartoucherie du Soleil garde la disposition, l'estrade rectangulaire face aux gradins. Elle a perdu le tapis couleur blé qui recouvrait l'ensemble, les rideaux fluides de soie et d'or qui en marquaient le fond. La scène est un plancher vieilli, monté sur pilotis. Au-dessous, le sol est fait de tomettes. Au fond, il y a seulement un petit rideau orange sans ornements. Les murs sont clairs, les lattes du plafond peintes en laque rouge, barrées de poutrelles noires qui portent les projecteurs. Sur le côté, demeure l'orchestre avec des instruments exotiques.

Ce ne sont plus les fastueux samouraïs de *Richard II*, qui entrent en bondissant et caracolant, *ni les maharadjahs de la Nuit des rois*, ni les guerriers rutilants de *Henri IV*, mais des hommes en costume-cravate, des femmes en corsage et longue jupe. Pourtant, c'est l'Orient, l'Orient sans légende, celui de l'actualité, *l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge*, spectacle d'Ariane Mnouchkine, texte d'Hélène Cixous. Sur scène, trente ans d'histoire. Tout autour, à des balcons creusés, une multitude de poupées debout, un peuple. Tout les peuples de tous les temps.

Depuis qu'Ariane Mnouchkine fait du théâtre, elle raconte la condition humaine : à travers celle des comédiens *(Capitaine Fracasse, les Clowns)*, des victimes consentantes *(les Petits Bourgeois*, de Gorki ; *la Cuisine*, de Wesker), plus un détour vers la glorification de la sensibilité *(le Songe d'une nuit d'été)*. En 1971, le Théâtre du Soleil s'installe dans la Cartoucherie. L'époque, vouée aux utopies, *l'amplitude du lieu transformable* amènent la troupe à aborder l'histoire : *1789*, *1793*, la fête et après, espoirs et désillusions d'une révolution détournée.

Mais déjà, c'est d'aujourd'hui que veut parler Ariane Mnouchkine, tout en gardant la distance du théâtre épique. Distance du futur : *l'Age d'or*, les années 70 vues de l'an 2000. Distance d'un passé encore douloureux : *Méphisto*, l'arrivée du nazisme vécue par des intellectuels. Puis, pour retrouver les sources du théâtre et sa fabuleuse puissance, il y a eu « les Shakespeare ». Après quoi, avec Hélène Cixous, Ariane Mnouchkine tente le pari du présent.

Les codes de la tradition

Audace totale. Rien de plus périlleux que de déplacer à l'intérieur du cadre de scène ce qui se passe en même temps ou presque au-dehors, quand il ne s'agit pas d'aventure individuelle, mais de la violence immédiate et désordonnée de l'histoire, du destin de ceux qui la font, de ceux qui la subissent et qui sont là, vivants ou morts, mais dont l'action pèse encore sur nos existences. La réalité a besoin d'un filtre pour se faire théâtre. Ici, l'éloignement géographique en tient lieu, et surtout l'acteur, rien que l'acteur, sans l'appui du spectaculaire, dans un dépouillement apparent, sans effet d'éclairage... Mais les pleins jours, les crépuscules expriment, pourrait-on dire, des états d'ambiance.

Au Théâtre du Soleil, l'acteur est celui qui se met en jeu, met en mouvement des faits qui le dépassent, *des forces qu'il doit maîtriser.* Comme toujours, Ariane Mnouchkine recrée les codes de la tradition, quelque chose qui ressemble à la commedia dell'arte, épurée, sans gambades excessives, en tout cas aux antipodes du réalisme. Son spectacle est l'anti-*Déchirure* (1).

> *Quand le théâtre ne raconte pas des histoires, quand il traduit la réalité de l'histoire, celle d'aujourd'hui.*

Son spectacle suit avec un soin pointilleux la réalité de la chronologie. Hélène Cixous a travaillé une écriture directe, simple jusqu'à, parfois, en devenir plate – Shakespeare ne craignait pas le lyrisme... Chaque scène informe sur une situation, ses mécanismes, ses stratégies. Il ne s'agit pas pour autant d'une leçon d'histoire. L'exposé historique est traduit en théâtre. Les personnages se définissent d'abord par des signes vestimentaires : cheveux plaqués, complets blancs des Occidentaux, manteaux sombres et épais foulards des Soviétiques, costumes Mao, maquillages ocre, larges cernes, bouches noircies de bétel *pour les Khmers*, qui trottinent courbés et saluent longuement, les mains jointes.

Les personnages ne sont pas des types psychologiques, mais des caractères de théâtre, habités par la présence humaine des acteurs. Tous, ou presque, sont crédibles, en dépit de la stylisation du jeu, dont l'artifice cependant pèse sur certaines silhouettes qui n'ont pas le *temps matériel* d'affiner le trait. Egalement sur les femmes chargées de porter la *vox populi*, son bon sens, sa générosité. La talent de *Myriam Azencot, marchande de* poissons et mère d'un Khmer rouge, n'est pas en cause, plutôt sa fonction.

Ses codes de jeu et son texte pourraient aussi bien s'appliquer à une paysanne de *1789* ou de *l'Age d'or*, volontairement sans doute, mais pourquoi cette universalisation alors que d'autres peuvent préciser les comportement, créer des individus singuliers avec *leurs sentiments*, leurs angoisses ?

L'amour des spectateurs

Ainsi, le perpétuel furieux, cousin de Sihanouk (Bernard Martin), le ministre conseiller, sorte de tendre Burrhus paternel (Maurice Durozier), le *calme fanatique au sourire* glaçant (Serge Pincelet), le Zhu Enlai (Andrez Perez Araya), Lon Nol, général obtus paralysé par ses superstitions (Guy Freixe) *et* Sihanouk surtout, Machiavel ludique, Hamlet en conversation familière avec le fantôme de son père, démagogue bonasse, *roi humilié qui survit* aux trahisons, au massacre de sa famille, prince acharné à vouloir l'indépendance de son trop petit pays, meneur entraîné dans l'engrenage des mensonges, des dérapages, des échecs, l'engrenage de l'histoire.

Georges Bigot, souple sous le rembourrage qui l'épaissit, l'œil vif, le *sourire innocemment* rusé, est étonnant. Il rend visible la personnalité kaléidoscopique du prince, son plaisir à jouer et à se jouer de son entourage.

Il est un Arlequin malicieux et retors, avec des naïvetés, des bouffées de colère imprudente, de brusques découragements et un indestructible courage. Hélène Cixous et Ariane Mnouchkine sont fascinées par Norodom Sihanouk. Georges Bigot rend fascinant un petit homme immense, au point qu'on aurait envie de replier l'histoire pour qu'il gagne. Il a la sympathie, l'amour des spectateurs, qui rient à ses mots *(« Paris n'est plus Paris, Moscou sera toujours Moscou »)*, dont la gorge se serre quand il dit *« Je ne suis pas mort et je suis sans avenir »*, qui frémissent quand il lance *« Aujourd'hui je change de haine, d'amour, de douleur. J'oublie que j'aime la musique et que je hais la guerre. »*...

Chacun, comme lui, déclare ce qu'il ressent, ce qu'il va faire, raconte ce qui s'est passé. Tout est énoncé. Paradoxalement, l'ambiguïté du spectacle tient à sa clarté. *Les choses se passent comme si la* réalité était soumise à un seul mouvement bien défini, comme si les intérêts n'étaient pas complexes ni *les motivations contradictoires.*

Le théâtre oblige à la simplification, et c'est l'intelligene même de ce spectacle, qui pose un problème parce qu'on a le sentiment que toute l'information est donnée. On reçoit une démonstration impeccable, une vérité sans ombre. Elle passe par un jeu théâtral intense, mais qui, volontairement, se garde de la dramatisation, par décence. La réalité du drame est trop aiguë pour être représentée.

D'autres ont pu chercher à traduire l'horreur par la fragmentation d'une littérature convulsive : Armand Gatti *(V comme Viet Nam, les Treize Soleils)*; par le déchaînement poétique : Kateb Yacine (*les Ancêtres redoublent de férocité*) ou la rudesse primitive de la farce *(la Guerre de deux mille ans, Mohamed prends ta valise)*; par la violence d'une dérision qui crève l'enveloppe de la raison : Peter Zadek avec *Ghetto*, Pip Simons avec *An die Musik*... Ceux-là ont dû passer par la fable, la métaphore. Hélène Cixous et Ariane Mnouchkine osent parler sans écran. Pari dangereux, vivifiant.

Fallait-il le tenter ? Oui, puisque le spectacle accroche. Il y a les comédiens et l'étincelante rigueur de la mise en scène, quand deux fauteuils blancs et trois chaises noires suffisent à déterminer les rapports de force. Il y a la nervosité du rythme, les alternances de fièvre et de point d'orgue. Pendant deux fois plus de quatre heures (la représentation se donne en deux soirées), on oublie l'inconfort. On écoute.

COLETTE GODARD.

★ Cartoucherie du Soleil, 18 h 30.

(1) Film anglais spectaculaire sur la tragédie cambodgienne, de Roland Joffé.

PHOTO

UN LIVRE, UNE EXPOSITION

« Life », les années miracle

Pourquoi quelque chose d'aussi épatant que la conception photographique, entre 1946 et 1955, du magazine *Life* – tels qu'en témoignent aujourd'hui un album et une exposition au Musée des arts décoratifs, – a-t-il dû prendre fin ? Parce que c'était trop beau pour durer ? Ou parce que c'était beau parce que c'était éphémère ? N'est-ce pas aussi l'épuration d'un choix très avisé, particulier et imprévisible (on le doit à Doris C. O'Neil, directrice de la photothèque de la collection *Time-Life)*, et l'embellissement *inhérent au passé*, qui ont accentué l'impression de chef-d'œuvre ? Le choix qui recouvrait la décennie précédente était paraît-il moins probant.

Rarement le jeu de tension, de stimulation et de contradiction entre la contrainte de la commande et la liberté de l'artiste a si harmonieusement fonctionné. Le reportage d'Eugène Smith sur un médecin de campagne du Colorado a *déjà donné deux ou trois photos* éternelles du grand Smith, donc deux ou trois chefs-d'œuvre de l'histoire de la photographie, mais *on découvre ou on retrouve ici leur* point de départ : leur succession, leur qualité narrative et, grâce au plus grand nombre, ce moment vivant de la fabrication d'une séquence, de l'application d'un sujet, où les photos se cherchent entre elles, s'épaulent ou se combattent pour faire tomber les plus faibles et hisser à leur degré d'évidence les plus bouleversantes.

L'épaule du général de Gaulle

Pourquoi accroche-t-on plus ou moins à une photo ? Cette exposition et cet album rétrospectifs nous offrent une réponse par page ou par encadrement : pour son histoire, pour son décor, pour ses acteurs, pour son gag ou sa détresse, pour son mystère, pour son allant ou son poignant. Chaque photo est une proposition de rêverie et de conscience, une information sensitive, une concrétion romanesque.

Il y a tant d'histoires individuelles à lire dans ces visages, à ressentir dans ces espaces, à comprendre dans ces légendes ! Les doubles pages de l'album, qui mettent en vis-à-vis deux photos, font rebondir toutes ces données : leurs personnages s'attirent ou se repoussent, se tournent le dos ou se clignent de l'œil, s'observent et se jugent, aimantés ou *débranchés par* des similitudes et des contrariétés : système qui ne veut pas en être un, qui est celui de la surprise et de l'invention. Ces doubles pages font passer entre les photos le temps et ses sautes, l'histoire et ses correspondances, comme d'invisibles fuseaux de fatalité.

Et le livre – comme l'exposition pour le visiteur attentif – emporte celui qui s'y plonge dans ses drames et ses répits, dans les confidences *de ses gros plans, dans ses* voyages au bout du monde, dans ses désastres. Il devient lui-même grand reporter, meilleur ami d'une vedette de cinéma, il ressent la moiteur d'une nuit d'été dans le Connecticut où il n'y a décidément rien à faire, il cherche en même temps que Tennessee Williams la prochaine réplique de la pièce qu'il est en train d'écrire, il glisse le long des bas que Marlène Dietrich remonte sur ses jambes d'un geste voluptueux, comme un fantôme qui se serait trompé de manette dans sa machine à explorer le temps il tapote sur l'épaule du général de Gaulle, il perd et regagne des sommes fabuleuses à la roulette du Hilton-Caribe de Porto-Rico.

Quelque chose de rare est re*capté : ce pouvoir d'immersion qui* est celui des enfants devant certaines choses inanimées, des pierres, des livres ou des racines, à la fois immense concentration et distraction jubilante. C'est cela l'enchantement spécial des images, ce qu'elles sont seules à pouvoir donner, cette illusion de participation à des malheurs et à des joies, à des tensions et des abandons, à des effleurements sensuels, sans son et sans mouvement, par le simple relais de l'œil posé sur un aplat *qui tout à coup veut bien s'ouvrir* pour qu'il s'y engloutisse, et dont la moindre ligne de partage du cadre ou des ombres imprime un sens décisif à la connaissance et à l'émotion qu'il lui transmet.



Milton Greene 1952, Marlène Dietrich. *LIFE*, 18 août 1952.

« Transmettre l'humeur et le sentiment » Dit doris C. O'Neil de la perfection photographique, qu'elle a ici orchestrée, et Cornell Capa, *qui reprend une expression* de Lewis Hine pour la commenter : *« Choses à changer, choses à goûter ». Elles vous attendent au Musée des arts décoratifs. Votre enthousiasme vous y donne rendez-vous.*

HERVÉ GUIBERT.

★ *Life 1946-1955* – Une exposition présentée par United Technologies Corporation au Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris-1er. Jusqu'au 4 novembre. Un album-catalogue édité par Paul Montel.

COMMUNICATION

LE BUDGET DE L'AUDIOVISUEL POUR 1986

Renforcer le service public avant l'arrivée des chaînes privées

Donner au service public de la radiotélévision les moyens de *« faire face à la transformation du paysage audiovisuel »*, avec l'apparition des stations privées : telle est la *« volonté politique claire »* du gouvernement pour le budget de 1986, a indiqué M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, au cours d'une conférence de presse réunie mercredi 25 septembre. Dans la matinée, le conseil des ministres avait d'autre part repoussé à huitaine l'adoption du projet de loi sur les télévisions locales privées *(nos premières éditions du 25 septembre)*, à la suite de divergences manifestées sur certains points au cours de la réunion du conseil.

Les ressources totales du secteur public s'élèveront à 13,518 milliards de francs pour 1986 (1), y compris les investissements de TDF pour les télévisions privées. Sans ces investissements, le service public obtient 12 897 millions de francs, soit 13,7 % de plus que l'an dernier. L'effort de l'Etat en faveur de la communication est important (il faut y ajouter environ 6 milliards de francs d'aides directes et indirectes à la presse écrite), largement supérieur à la progression globale des dépenses de l'Etat (3,6 %), alors que la hausse des prix est prévue à hauteur de 3,4 % *(le Monde* du 20 septembre).

La principale innovation budgétaire est la réduction de 18,6 % à 7 % du taux de TVA applicable aux sociétés de radiotélévision, ce qui dégage un complément de ressources d'environ 700 millions de francs (*le Monde* du 1er août). Ces sommes iront principalement au futur programme éducatif et culturel, en gestation à partir du projet de M. Pierre Desgraupes (300 millions de francs), et sous diverses formes pour encourager la production d'images, notamment par le biais des fonds de soutien aux industries de programmes et au cinéma. Commentant ces mesures, le secrétaire d'Etat a déclaré que cet *« effort considérable en matière de programmes et de création »* était *« une exigence très forte du conseil des ministres »*, et que *« pas un centime de devait être détourné au profit de dépenses de structures »*.

Le montant de la redevance augmentera en moyenne de 2,9 % : 356 F (+ 10 F) pour un poste de télévision *noir* et *blanc* ; 541 F (+ 15 F) pour un poste couleurs ; 659 F (+ 18 F) pour un magnétoscope (la suppression de cette taxe n'est plus à l'ordre du jour). Compte tenu de l'augmentation du parc des appareils et des 700 millions de francs de ressources supplémentaires, le secrétariat d'Etat évalue à 7,5 milliards de francs (+ 10,8 %) le produit de la redevance disponible pour les sociétés.

La publicité de marque restera limitée à 25,3 % du budget total de l'audiovisuel public, l'essentiel de la croissance en valeur absolue (+ 11,3 % de recettes disponibles pour les chaînes) étant dû à une réévaluation des tarifs des spots télévisés pour *« rattraper un retard »* avant la nouvelle situation de concurrence avec les stations privées. Cette augmentation des tarifs (que répercutera la Régie française de publicité) est évaluée en moyenne à 11 % (4 % pour FR 3, 9 % pour TF 1 et 17 % pour Antenne 2, dont l'audience a le plus progressé ces dernières années).

Pour la première fois depuis quatre ans, les effectifs du service public seront en augmentation nette : 563 personnes payées de façon permanente au cachet seront intégrées dans les effectifs, en application de la nouvelle convention collective, ce qui portera le nombre des personnels à 18 374, quarante emplois ayant été créés en 1985.

Le budget de 1986 comprend, en outre, la poursuite de diverses actions entreprises précédemment :

● *Décentralisation.* – 53,5 millions de francs pour FR 3, 2 millions de francs pour Radio France, création d'un centre régional de Télédiffusion de France (TDF) *en* Lorraine (10 millions de francs), 58 millions de francs pour l'outre-mer ;

● **Action extérieure.** – *Le* plan quiquennal de Radio-France-Internationale, qui doit faire passer la France du vingt-huitième au huitième rang dans ce domaine, se poursuit : 9,5 millions de francs *supplémentaires y seront affectés* ; France-Média-International reçoit 15 millions de francs, et la chaîne francophone par satellite TV 5 22 millions ;

● **Satellites TDF 1 et TDF 2.** – L'achèvement de TDF 1 nécessitera environ 178 millions de francs, auxquels s'ajoutera un emprunt d'un montant égal ; le financement de TDF 2 sera assuré par la future société d'exploitation (645 millions de francs sont prévus) ;

● **Câble.** – Les PTT alloueront 50 millions de francs à TDF pour la mise en œuvre des têtes de réseaux câblés.

L'action en faveur des nouvelles télévisions sera conduite à l'aide d'emprunts (355 millions de francs) que contractera TDF pour l'aménagement des réseaux d'émetteurs (*le Monde* du 2 août).

Y. A.

(1) Les ressources se répartissent en : publicité de marque (25,3 %), autres recettes commerciales et emprunts (14,1 %), redevance (57,5 %), 3,1 % étant prélevés par le service de la redevance.

Les aides a la presse reconduites

Le projet de budget pour 1986 dans le secteur « presse écrite » comporte une innovation, réclamée par la profession : la pérennisation du taux réduit de TVA à 4 % pour les périodiques (les quotidiens bénéficient du taux de 2,1 %). De même, l'aide aux quotidiens à faibles capacités publicitaires (1) fait partie des dispositions permanentes. Le total des aides directes (171,5 millions de francs) est stable en francs courants (donc en diminution, avec la hausse des prix) ; les aides indirectes sont également reconduites, pour un montant de 5,891 milliards de francs.

AIDES DIRECTES

Transports SNCF	110,246 MF
Communications téléphoniques	19,021 MF
Fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger	27,660 MF
Fonds d'aide aux journaux à faible capacité publicitaire	14.765 MF
Total	171,692 MF

AIDES INDIRECTES

Télégrammes de presse (non évalué par les PTT)	
Liaisons télégraphiques (non évalué par les PTT)	
Tarifs postaux préférentiels	4.010 MF
Taux réduit de TVA	998 MF
Article 39 bis du Code général des impôts (dégrèvements de l'impôt sur les bénéfices)	400 MF
Exonération de la taxe professionnelle	483 MF
Total	5.891 MF

(1) En 1985 : *Présent, Libération, le Matin de Paris, la Croix, l'Humanité.*

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

AU SECOURS, ELLE ME VEUT : Daunou (261-69-14), 21 h.

LIBERTANGO : Plaisance (320-00-06), 20 h 30.

LE JARDIN DES SUPPLICES : Huchette (326-38-99), 21 h 30.

LES VOISINS DU DESSUS : Renaissance (208-18-50), 20 h 30.

KNEE PLAYS : Bobigny, maison de la culture (831-11-45), 20 h 30.

MADAME DE SÉVIGNÉ : Tourtour (887-82-48), 18 h 30.

BAJAZET : Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.

PETIT-ODÉON (325-70-32) 18 h 30 : l'Assassinat d'une renoncule, d'A. Döblin.

BEAUBOURG (277-12-33) *Débats/Rencontres/Musée* : 18 h 30 : Rapports entre l'Orient et l'Occident dans l'art indien ; 16 h : la Plaine aux busards, de L. Charbonnier ; A. Perthuis ; les Nuits de la dame blanche, de L. Charbonnier ; à 19 h : Bienvenue en Uruguay, de G. Auer ; *Le cinéma indien à travers ses stars* (salle Garance) ; 17 h 30, le Monde d'Apu, de S. Ray ; 20 h 30 : les Ruines, de M. Sen ; *Théâtre*, 20 h 30 : Qu'ils crèvent, les artistes, de T. Kantor.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : *Danse*, Martha Graham Dance Company, 20 h 30 : Diversion of Angels, Errand into the Maze ; 18 h 30 : Lauréats prix internationaux.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : Mercedes.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 21 h : le Dernier Voyage.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : l'Arbre de mai.

☞ BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Automne.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (373-47-84), 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CARTOUCHERIE : Théâtre de la Tempête (328-36-36), 21 h : spectacle commercial ; Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (374-99-61), 20 h 45 : les Heures blanches.

CENTRE CULTUREL SUISSE (271-44-50), 20 h 30 : Hommage au théâtre.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Balise de toi.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Femmes.

☞ ÉDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Vingt-Huit Moments de la vie d'une femme.

☞ ESSAION (278-46-42), 19 h : Une saison en enfer ; 21 h : Journal de Katherine Mansfield.

☞ FONTAINE (874-74-40), 21 h : Riffoin dans les labours.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : the Caretaker.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

JARDIN SHAKESPEARE (254-34-04) 18 h 30 : Very Midsummer Madness.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Organne adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : la Poudre d'intelligence ; II. 18 h : Diabolo's 1929-1939.

☞ MADELEINE (265-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARIE STUART (508-17-80), 20 h 15 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

☞ MATHURINS (265-90-00), Grande Salle, 20 h 45 : le Baiser de la veuve ; Petite Salle, 21 h : les Mystères du confessionnal.

MICHEL (265-90-00), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90), Petite Salle, 21 h : Paso doble.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : le Testament du jour.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Jules César.

☞ PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Libertango.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-87), 20 h 30 : Ma femme.

☞ PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : la Fleur de peau.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double foyer.

RENAISSANCE (208-18-50), les Voisins du dessus.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : la Bataille de Waterloo.

☞ TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle ; II : 20 h 30 : Les Pieds nickelés.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE GRÉVIN (246-84-47), 20 h 45 : Sainte-Escroque.

☞ TH. 3 SUR 4 (327-09-16), 20 h 15 : Chant de moi-même.

☞ TINTAMARRE (887-33-82) 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TH. 13 (588-16-30) 21 h : Marthe.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Madame de Sévigné ; 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.

Vendredi 27 septembre

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Wagner).

La Table Verte, 22 h : P. Bouquillard, J.-P. Seyvos, Cl. Maire (Poulenc, Bartok, Schumann...).

Centre Wallonie-Bruxelles, 20 h 30 : Ensemble Aria (Bach).

Festival d'automne

(296-12-27)

NANTERRE, Th. des Amandiers, 21 h : la Veillée.

Th. du Rond-Point, Grande Salle, 20 h 30 : A.M. Chakyar.

Maison internationale du théâtre, 20 h 30 : U. Srivinas.

TMP, 20 h 30 : M. Graham.

Centre G.-Pompidou, 20 h 30 : Qu'ils crèvent les artistes.

Bastille, 19 h 30 : Automne.

Th. de la Ville, 20 h 45 : Mercedes.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, Gaspard de Besse, de A. Hugon ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 19 h, Storm warning, de S. Heisler ; 21 h, Lightning strikes twice, de K. Vidor.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h, Cinéma japonais contemporain : les Enfants du général McArthur, de M. Shinoda (v.o. st. angl.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Corps à cœur, de P. Vecchiali.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

AMAZONIA, LA JUNGLE BLANCHE (It., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).

L'AMOUR PROPRE (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (359-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace gaîté, 14e (327-95-94).

BRAS DE FER (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (245-66-00).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33)) ; Denfert, 14e (321-41-01).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GOULAG (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LEGEND (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Richelieu, 2e

LES FILMS NOUVEAUX

LA FEMME PERVERTIE (**), film italien de Joe d'Amato. – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE, film américain de George Miller et George Ogilvie (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MYSTÈRE ALEXINA, film français de René Feret : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE VAUTOUR, film israélien de Yaki Yosha, v.o. : Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

SPECTACLES

(233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

LIFE FORCE (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v.angl.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76). – V.f. : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Montparnasse, 14e (335-30-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : *Denfert, 14e (321-41-01)* ; République, 11e (805-51-33).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

ORINOKO (Ven.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

PALE RIDER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06), Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PERFECT (A., v.o.) ; Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PROFS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74 ; Rex, 2e (236-83-93) ; *UGC Odéon, 6e* (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 18e (241-77-99).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-97-77) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, *15e (579-33-00)* ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse *Pathé, 14e (320-12-06)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; *UGC Rotonde, 6e* (574-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; *Ciné Beaubourg, 3e* (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27). – V.f. : Murat, 16e (651-99-75) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04) (h. sp.).

STRANGER KISS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (561-95-94).

SUBWAY (Fr.) : Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61) (h. sp.).

TOUCHE ! (A., v.o.) : Forum Orient Express, *1er (233-42-26)* ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40)

TRISTESSE ET BEAUTÉ (Fr.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60)

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : *Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).*

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 27 septembre

PREMIÈRE CHAINE TF1

20 h 30 Droit de réplique.

20 h 45 Le jeu de la vérité : Coluche.
Emission de Patrick Sabatier.
Sans doute n'avait-il pas tout révélé lors de son premier passage, en mai dernier...

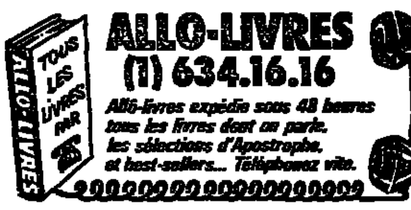
21 h 50 Multifoot.
Emission du service des sports, présentée par T. Roland.

23 h 40 Journal

23 h 55 Tapage nocture.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : l'Ordre.
D'après le roman de M. Arland, réal. E. Périer. Avec I. Brook, J. Perrin, P. Malet, V. Mairesse.
Gilbert commence d'imprécises études et sombre peu à peu dans la misère. Il retrouve un ami d'enfance, Philippe Decugis, devenu riche, cynique et brillant. Dans son milieu de jeunes gens en révolte contre leur milieu bourgeois, Gilbert trouve tout naturellement sa place.



21 h 35 Apostrophes : le 500e.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sont invités : Julien Green (le Langage et son double *et* Villes) ; *Andrée Chedid* (la Maison sans racines) ; *Barbara Ketchan Wheaton* (l'Office et la Bouche) ; *Alex Szoggi* (Molière abstrait) ; *Robert Darnton* (le Grand Massacre des chats) ; *Hector Bianciotti* (Sans la miséricorde du Christ).

23 h 10 Journal.

23 h 20 Ciné-club : la Règle du jeu.
Film français de J. Renoir (1939), avec Dalio, N. Gregor, M. Parély, R. Toutain, J. Renoir, O. Talazac, Carette, P. Dubost, G. Modot (N.).
Un aviateur, épris d'une femme du monde mariée, ne respecte pas la « règle du jeu » qui permet à tous, maîtres et domestiques, de sauver les apparences et l'ordre social. Une admirable comédie de mœurs qui tourne au drame et démonte les faux-semblants, la décadence d'une classe dirigeante. Du cinéma moderne qui ouvrit une voie essentielle. Ce film fut pourtant sifflé en 1939, et interdit par la censure.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

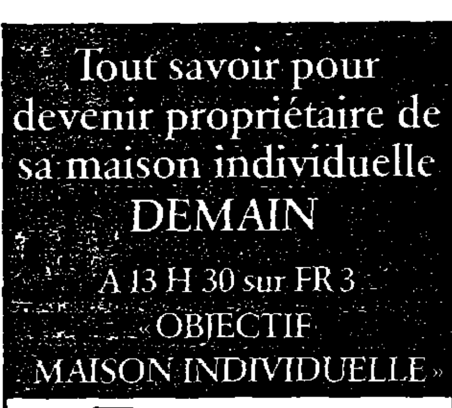
20 h 35 Série : Brigade verte.
De G. Nery. Réal. M. Caiano. Avec G. Ségal, H. Ducroux, B. Copisti...
Amourdedieu doit partir pour l'Italie, où un vol de produit chimique a été commis dans une usine.

21 h 30 Vendredi : Noir sur blanc, le projet multiracial.
Par Eliane Ballif, réalisé par Yvan Butler.
Un regard chaleureux mais désordonné posé par la télévision suisse sur la communauté noire de Paris. Des fameux « sapeurs » (dandys du Zaïre et du Congo) aux immigrés (logés dans les foyers) : des petits commerçants aux stylistes branchés, du centre culturel ouvert par Paco Rabanne au métro...

22 h 25 Journal.

22 h 45 Urba.
Magazine de D. Baillaud.
L'invité est Luc Besson, réalisateur de « Subway ». Au programme quatre reportages : les abris nucléaires français ; les lieux industriels en pleine ville ; le rock dans la ville ; l'image de la ville dans la publicité.

23 h 20 Coup de cœur.
Des yeux en moins, mais des bonheurs en plus...



23 h 25 Prélude à la nuit.
Ouverture de la tragédie de Goethe « Egmont ».

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE



17 h 5, Feuilleton : La révolte des Haidouks ; 17 h 15, Ile-de-Transe ; 17 h 30, Les aventures de Thomas Gordon ; *17 h 50, La panthère rose ; 18 h 5, Action 3, magazine de la* rédaction ; 18 h 55, Hello moineau ! 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 40, Feuilleton : un journaliste un peu voyant.

CANAL PLUS

20 h 10, Football : Le Havre-Metz ; 22 h 30, La vie est belle, film de F. Capra ; 0 h 35, *Meurtres sous contrôle*, film de L. Cohen ; 2 h, le Fruit défendu, film pornographique de J.-L. Brunet ; 3 h 15, Stress, film de J.-L. Bertuccelli ; 4 h 40, Martin, film de G.A. Romero ; 6 h 15, Hill Street blues.

FRANCE-CULTURE

20 h 30, Le grand débat : les sondages peuvent-ils se tromper ? avec A. Duhamel, journaliste, J. Jaffré, directeur des études politiques à la SOFRES, P. Bourdieu, professeur au Collège de France, et F. Bon, professeur à l'Institut d'études politiques de Grenoble.
21 h 30, Black and Blue : jouer le jeu.
22 h 30, Nuits magnétiques ; à 0 h 05 : Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : « Ivan le terrible », de Prokofiev par l'Orchestre national de France, dir. R. Muti, les chœurs de Radio France, et la chorale bulgare Dou Naski Svontzi sol. I. Arkhipova, S. Nimsgeru, B. Morgounov.
22 h 20, Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 24 heures, musique traditionnelle.

Les programmes du samedi 28 et du dimanche 29 septembre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

Participer à notre développement.
• **RESPONSABLE FINANCIER** Réf. VM29/1529A

Métropole Nord.
• **INGÉNIEUR COMMERCIAL** Réf. VM14/1393E

• **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS**
Débutants ou confirmés Réf. VM32/1047A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 Paris

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

capitaux – propositions commerciales

FABRIQUE DE FILS DE POLYESTER (POY)
en seconde main

Etablissement industriel du Sud-Est asiatique recherche en seconde main une fabrique de fils de polyester, en bon état de fonctionnement.

Prière d'adresser les offres dans les 15 jours, mentionnant tous les détails *nécessaires sur l'établissement ainsi que le prix désiré à :*

Case postale 7589, à l'attention du dépt. OEN, CH-8023 Zurich (Suisse).

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Institut CERAC S.A.
(Centre Européen de Recherches Altas Copco)
SWITZERLAND

has a vacancy for a
CHEMICAL or PROCESS ENGINEER

Ph. D. or Masters degree in Chemical or Process Engineering with several years of industrial or research experience. Preference will be given to candidates having expertise in the fields of membrane technology, sorption phenomena, gas cleaning or water treatment methods.

The successful candidate will be expected to initiate and direct his or her own research projects on novel fluid conditioning systems including drying and fluid separation. He/she will also be expected to collaborate in international multidisciplinary teams for chemistry related matters.

The official language of the institute is English, although a working knowledge of French or German would be an advantage. Thanks to its unique, natural setting and its proximity to France, Italy and Germany, Lansanne is one of Europe's most favoured residential areas. Housing, schools, medical care and other public services reflect the needs of a highly sophisticated, international community. Sporting, recreational and cultural facilities are also outstanding. Salaries and fringe benefits are excellent.

For further details send your curriculum vitae, including a recent photograph, list of publications, references and home telephone number to the Personnel Department, Institut CERAC S.A., CH-1024 Ecublens (Lausanne), Switzerland, or phone 41 (0) 21/34-98-01.

All inquiries will be handled in the strictest confidence.

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE ouvre une inscription afin de pourvoir un poste de PROFESSEUR EXTRAORDINAIRE *D'HISTOIRE DES DOCTRINES* POLITIQUES à la Faculté des sciences sociales et politiques, avec entrée en fonctions le *1er septembre 1986.*
L'enseignement (1er et 2e cycle) sera coordonné avec l'enseignement du professeur ordinaire en charge.
Peuvent être candidats les porteurs d'un titre de docteur.
Les personnes intéressées peuvent demander le cahier des charges et faire acte de candidature (avec CV et publications en deux exemplaires) en écrivant à :
Comm. P.E. Doct. POL
Faculté des SSP
19, avenue Vinet
1004 LAUSANNE (Suisse)
Délai de candidature : 31 octobre 1985.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur *la* revue spécialisée.
FRANCE CARRIÈRES (C 16).
B.P. 402-09 PARIS.

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe) demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (G 26) 3, rue Montyon, 75429 Paris CEDEX 09.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend R 5 Alpine Turbo Juin 82, 44.000 km 1re main, bon état général entièrement révisée PRIX ARGUS 33.500 F. Téléphone : 872-63-55.

de 8 à 11 C.V.

Alfetta 1,8, octobre 1978, 82 000 km, embrayage, pneus récents, 13 000 F, 451-45-41.

divers

Part. vend camping-car + accessoires Mercedes Diesel 206, 90 000 km, possibilité véhicule utilitaires. Prix 42 000 F à débattre. Téléph. : 017-72-91.

boxes – parking

PARIS PARKING ST-SULPICE vend droit d'occupation d'un emplacement. Conditions légales. Tél. : (16-42) 23-54-81.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. suisse diplômée traduction trilingue (all., angl., français et notions espagnol), licenciée LVE, éco. comm. cherche poste traductrice-secrétaire ou enseignante sur Paris. Téléphone : 543-82-25 (soir).

F. 34 ans. Licence philosophie + 12 ans vie active divers secteurs (grandes entreprises, presse, etc.) cherche poste enseignante philo ou lettres dans établissement privé. Paris et environs de Vincennes (94). Téléphone : 328-73-66
Ecr. s/nº 6.796 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE DACTYLO
8 ans expérience, sens des responsabilités, recherche emploi fixe banlieue Est (Chelles, Lagny) ou Paris (proche gare de l'Est ou Nord). Ecr. s/nº 6 795 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

l'agenda du Monde

Instruments de musique

PIANOS NEUFS ou *OCCASIONS RÉCENTES*
Pour mieux vous servir
En septembre, ouverture les dimanches, 14 h à 18 h
conditions exceptionnelles
livre « *guide du piano* » en cadeau à tout visiteur
PIANO CENTER. 242-26-30.

Moquettes

« MOQUETTEZ-VOUS » A PRIX ENTREPOT
100.000 m² laine synthétique.
Toutes qualités. Créations.
BINEAU MOKET'S
3, bd Bineau, 92 LEVALLOIS.
Tél. : 757-19-19.

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 658-81-12.

Salons

BRITANNIA
Votre salon est beau ! Vous l'aimez ! Mais il est usé Nous venons de créer un atelier spécialisé dans la réfection de vos salons, sièges tous styles, cuir ou tissu. Un spécialiste peut se rendre *chez vous pour faire* un devis gratuit sans engagement.
283, R. DU FG ST-ANTOINE
75011 PARIS.
Téléphone : 372-66-26.

Papyrus

Papyrus d'Egypte 100 % original dessinés et peints à la main, tout artisanat égyptien, gros, *demi-gros, détail. Expo. permanentes* à L'Orient Presse 85, rue Michel-Ange, Paris-16e. Téléphone : 651-61-67.

Spécialités régionales (vins)

N'ATTENDEZ PAS LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE POUR VOS COMMANDES !
MONTLOUIS AOC.
Vin blanc sec, demi-sec moelleux, méthode champenoise
Tarifs sur demande
A. CHAPEAU
15, rue des Aitres, HUSSEAU MONTLOUIS-SUR-LOIRE
Téléphone : 16 (47) 50-80-64.

Timbres

Près La LUDE (Sarthe) particulier vend sur place COLLECTION TIMBRES LAOS NF. *et OBLIT. + timbres séparés.* Faire offres à M. CABY, rue des Ponts, 72800 Luché-Pringé.

Troisième âge

LES CÈDRES
Hôtellerie 3e âge, service personnalisé, cuisine soignée, pension complète à partir de 300 F par jour.
33, av. Louis-Aragon, 94800 VILLEJUIF. Mº Louis-Aragon. T. : 638-34-14 et 725-89-63.

L'immobilier

appartements ventes

7e arrdt

LATOUR-MAUBOURG
Bon imm. ravalé, sur rue et jardin, 3 P., entrée, cuis., bains, w.-c. + petite chbre service chauffage, peu de charges 19, RUE CLER, samedi dimanche, lundi, 15 h. à 18 h.

12e arrdt

Mº PICPUS
Bon imm., rénové, asc., 7e ét., 3 pces, entrée, cuisine, bains, w.-c., chauffage central. 88 bis, avenue de St-Mandé, samedi, dimanche, 14/17 h.

15e arrdt

PLACE FALGUIÈRE
Mº VOLONTAIRES - s/rue, calme, salon, 1 chbre, entrée, cuis., douche, w.-c., 4e ét. 96, rue d'ALLERAY, samedi, dimanche, lundi, 14 h. à 17 h.

Mº JAVEL
Imm. récent, tt cft, 3e étage living, 1 chambre, entrée bains, w.-c., escalier 1 17, rue de Javel, samedi dimanche, 15 h. à 18 h.

Province

St-Raphaël. Urgent, 3 P., 58 m² + 20 m², terrasse. Tél. (3) 021-64-31. Résidence 535, avenue Clemenceau.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résid., paiement cmpt chez notaire. Téléphone : 544-44-45.

locations non meublées offres

Région parisienne

BAILLY (78)
G.F.F. loue dans PARC Maisons individuelles neuves de standing, de 4 à 5 pièces *à partir de 8.650 F h.c.*
Sur place :
LES HAUTS DE BAILLY
Route de Maule, de 15 h à 19 h sauf lundi et mardi.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger dirigeants et personnel mutés.. IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE rech. DIVERS APPTS 2 à 8 P. STUDIOS, VILLAS, Paris et environs. 504-04-45.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. (1) 889-89-66, 283-57-02.

maisons individuelles

Propriétaire vend
94 LA VARENNE
(Calme et soleil), prox. Marne, 2' RER, luxueux TRIPLEX dans maison individ. (sans jardin) 100 m².
Rez-de-chaussée : entrée, w.-c. Salle à manger, cuisine équipée. 1er niveau : dressing, w.-c., douche, s. de bns marbre, chambre
2e niveau : living, poutres, cheminée, moquette, papier japon, refait neuf + garage 250 m² + cave 25 m². 750.000 F.
Tél. bureau M. BERTAL 555-91-55
Domicile : 886-69-97.

propriétés

DIRECTEMENT
SUR PARC DE SCEAUX
BELLE PPTÉ, constr. récente de qualité, 400 m² développés, parc paysagé. 1.200 m². Téléphone : 544-11-25.

domaines

Achète VASTE DOMAINE Majorité bois, préférence région centre. Discrétion assurée. Ecr. HAVAS nº 203.787 B.P. 1519. 45005 ORLÉANS Cedex.

châteaux

Anjou s/colline, tt petit château, réc. 8 P., vue splend., parc 6 ha. (41) 39-21-51, mat.

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

bureaux

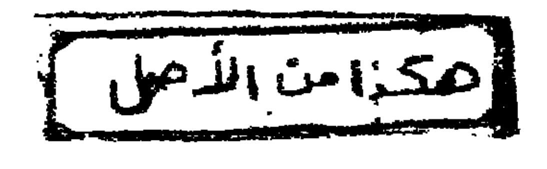
Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

VDS OU LOUE 93100, 400 m² 1er ÉT., BUREAUX, ATELIERS + 4 PCES + 50 m² TERRASSE TÉL. 387-96-37 ou 67-14.



SICOB 85

Les réseaux de réseaux

LA tour de Babel ne fut jamais construite parce que ses bâtisseurs se mirent tous à parler des langues différentes. Les ordinateurs de marques distinctes – et souvent les modèles différents d'un même constructeur – ne parlent pas la même langue. Donc...

Les réseaux d'ordinateurs existent pourtant. Il s'agit souvent de réseaux organisés de manière très hiérarchisée autour d'un ou de quelques très gros ordinateurs centraux. Les matériels externes, même s'ils sont de constructions diverses, ont, en général, été mis en place en tant qu'éléments du réseau. Ils ont été choisis sur un cahier des charges prévoyant la communication avec le centre, quitte à ce qu'un certain travail d'adaptation soit nécessaire. D'autres réseaux – c'est souvent le cas des réseaux locaux – sont, au contraire, de conception postérieure aux matériels qu'ils relient, matériels d'une très grande hétérogénéité. Ces réseaux établissent une communication, mais n'autorisent que de faibles débits de données.

Relier par des artères à gros débit des réseaux locaux d'ordinateurs constitués indépendamment les uns des autres est un des problèmes les plus ardus auxquels sont confrontés les informaticiens.

Qu'en est-il des réseaux hétérogènes à grand débit ? Des réseaux de réseaux connectant des réseaux d'architectures variées dont les protocoles de communication sont très divers ? Plus heureux que les ouvriers de Babel, les informaticiens savent maintenant mener à bien d'aussi ambitieux projets. Mais ce n'est pas simple. A la Convention informatique, une session dénommée « L'ère des grands projets » fut consacrée à présenter des réalisations projetées de tels réseaux hétérogènes à grand débit et à exposer surtout les difficultés rencontrées et les solutions retenues.

Hélios...

Premier exemple : le réseau Hélios, qui doit relier les laboratoires européens de physique des particules. Pour l'essentiel, ces laboratoires utilisent les gigantesques accélérateurs du laboratoire européen de physique des particules, plus connu sous son ancien sigle CERN, installé à la frontière franco-suisse dans la banlieue de Genève. Les équipes qui réalisent une expérience sont souvent fortes de plus de cent physiciens, appartenant à une dizaine de laboratoires qui se sont associés pour cette expérience. Les données sont recueillies au CERN et transférées dans les laboratoires nationaux pour analyse. Il s'agit parfois de transmissions directes entre ordinateurs au travers du réseau téléphonique ; mais, dans bien des cas, ce sont des bandes magnétiques qui sont transportées...

Or le volume de données va croissant avec la sophistication des expériences. Actuellement, une expérience faite au CERN peut fournir un flux d'information de huit cents millions d'octets à l'heure, alors que pour y parvenir il faudrait huit jours en région parisienne par les canaux disponibles. Avec la mise en service au CERN, dans quelques années, du collisionneur LEP, les flux de données vont encore fortement augmenter. Les volumes à échanger ont été évalués à quinze mille milliards d'octets par an. L'objectif du projet Hélios est de fournir une telle capacité, en recourant aux liaisons par satellite.

La difficulté majeure est la variété des équipements à relier. Ce peut être des réseaux locaux narhomogènes de mini-ordinateurs, des réseaux locaux inhomogènes, des ordinateurs isolés. D'autre part, les protocoles de communication des réseaux à relier ne sont pas toujours conformes aux normes internationales. Suivant le type d'équipement local rencontré, la connexion à Hélios doit se faire à des niveaux différents. Enfin, comme les débits de certains réseaux locaux sont très inférieurs à celui prévu pour Hélios (deux mégabits par seconde), des stockages massifs d'information doivent être prévus aux points d'accès.

Dans une première phase du projet, une réalisation prototype permettra de relier le réseau local du CERN (Cernnet) au réseau hyperchannel du centre d'études nucléaires de Saclay, par l'intermédiaire du satellite Télécom-1. Les premières expérimentations devraient avoir lieu au début 1986. Ensuite sera établi un service régulier permettant des transferts de fichiers entre tout ordinateur relié au réseau de Saclay et tout ordinateur du CERN. Ce service devrait commencer au début de 1987. Quelques mois plus tard, tout laboratoire intéressé pourra se connecter à Hélios.

...et TD CAM

Un autre projet du même ordre, plus avancé dans sa réalisation, est le réseau TD CAM du Crédit agricole. Cette « banque » est en réalité une fédération de quatre-vingt-quatorze banques régionales, qui ont toutes installé indépendamment leurs propres systèmes informatiques. On y trouve des ordinateurs fournis par Bull, Burroughs, CDC, DEC, IBM, ICL et NCR. Chaque caisse régionale a son propre réseau de télétraitement, mais il n'y a pas d'interconnexion nationale, sauf pour des échanges de messages.

Un projet national de télécommunications a été lancé, qui doit aboutir à la constitution de deux réseaux. L'un, VS CAM, assurera des communications téléphoniques, permettra des téléconférences et de la télécopie. L'autre est TD CAM, dont une vocation majeure est le transfert de fichiers.

Une caractéristique importante de ce réseau, dont les liaisons seront établies par l'intermédiaire de Transpac, est son caractère maillé : l'émetteur doit pouvoir choisir son circuit de communication. D'autre part, pour préserver l'indépendance de gestion des différentes caisses, des stockages d'informations sont disponibles à chaque point d'accès. Ainsi l'émetteur d'un fichier peut déclencher le transfert sans s'occuper de savoir si le système informatique du récepteur est en état de marche. Si ce n'est pas le cas, le fichier sera stocké au point de sortie.

Le réseau « a fini par tomber en marche ». En 1986, les transferts de fichiers seront possibles, avec des débits qui, en certains points, pourront atteindre dix millions d'octets à l'heure. Ensuite seront ouverts sur ce réseau d'autres services, comme la messagerie ou l'accès à des serveurs.

MAURICE ARVONNY.

INFORMATIONS « SERVICES »

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 28 septembre

Argenteuil, 14 h 15 : meubles, bibelots ; **Versailles (Chevau-Légers)**, 14 h 15, meubles, objets d'art.

Dimanche 29 septembre

L'Isle-Adam, 14 h 30 : orientalistes du dix-neuvième siècle ; **Marcilly-la-Campagne (27)**, 14 h : meubles, objets d'art ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 h, tableaux, céramiques, meubles ; **Sens**, 14 h 30 : céramiques ; **Versailles (Chevau-Légers)**, 14 h : meubles, objets d'art, tableaux ; 14 h 15, décoration, soldats de plomb, armes.

PROVINCE

Samedi 28 septembre

Aubagne, 14 h 30 : bibelots, meubles ; **Bergerac**, 14 h : meubles, argenterie, objets d'art ; **Buxy** (près de Chalon-sur-Saône), 14 h30 : meubles, objets d'art ; **Marseille**, 14 h 30 : objets d'art, meubles, tableaux ; **Montpellier**, 14 h 30 : argenterie, meubles, bibelots ; **Parthenay**, 14 h 15 : meubles, objets d'art ; **Toulon**, 9 h et 14 h 30 : meubles, tableaux, objets d'art.

Dimanche 29 septembre

Arles, 14 h : argenterie, bijoux, objets d'art ; **Belfort**, 14 h 15 : objets d'art, argenterie, tableaux, meubles ; **Calais**, 14 h30 : art d'Asie ; **Châtillon-sur-Seine (21)**, 14 h 15 : meubles, livres, objets d'art ; **Nancy**, 14 h : objets d'art, meubles, bijoux.

FOIRES ET SALONS

Altkirch (68) ; **Bordeaux-Pessac** ; **Chatou** ; **Durtal** (dimanche seulement) ; **Épernay** ; **Ivry-sur-Seine** ; **Meaux** (dimanche seulement) ; **Montluçon** ; **Paris** (quai d'Austerlitz, Salon du disque et de la bande dessinée) ; **Paris** (Conciergerie, Salon de la carte postale) ; **Paris** (Parc floral du bois de Vincennes) ; **Rennes** ; **Soissons** ; **Vatan (36)** (dimanche seulement) ; **Xaronval (88)**.

FOIRES ET SALONS D'OCTOBRE

Besançon ; **Paris-Austerlitz** (Numicarta, 3-7 octobre) ; **Tonnerre (89)** (4-6 octobre) ; **Nogent-le-Rotrou** (4-6 octobre) ; **Aix-les-Bains** ; **Albi** (13 octobre) ; **Gif-sur-Yvette** (5 octobre) ; **Nemours** (5-6 octobre) ; **Lille** (10-14 octobre) ; **Paris** (boulevard Auguste-Blanqui, 11-20 octobre) ; **Ponthierry** ; **Melun** ; **Deuil-la-Barre (95)** (photo-cinéma, 12-13 octobre) ; **Anet** (13-14 octobre) ; **Rouen** (12-20 octobre) ; **Buffière (87)** (bourse aux armes) ; **Janzé (35)** (13 octobre) ; **Poitiers** ; **Reims** (18-21 octobre) ; **Le Gacilly (35)** ; **Pontault-Combault** (19-20 octobre) ; **Blois** (19-21 octobre) ; **Marseille** (12-27 octobre) ; **Château-du-Loir** (25-27 octobre) ; **Chartres** (25-28 octobre) ; **Guingamp** (26-28 octobre) ; **Arles** ; **Trois-Épis (68)** (26 octobre-3 novembre).

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 26 septembre :

UN DÉCRET

● Relatif à la durée hebdomadaire du travail dans la fonction publique de l'Etat.

UN ARRÊTÉ

● Portant création d'une école normale mixte à Montpellier (Hérault).

UNE CIRCULAIRE

● Soumettant l'octroi de certaines aides publiques et de certains prêts favorisant la modernisation des entreprises à l'engagement préalable d'une négociation sur l'aménagement du travail.

⁂

Au *Journal officiel* du vendredi 27 :

UNE CIRCULAIRE

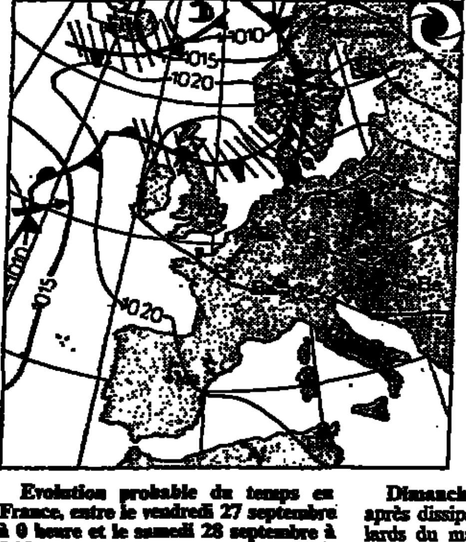
● Relative à la mise en œuvre du transfert des compétences en matière d'enseignement public : participation des communes aux dépenses des collèges.

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 7 janvier 1942 modifié pris pour l'application du titre 1er du livre 1er du code rural en ce qui concerne la réorganisation de la propriété foncière et le remembrement.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 09 85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 28-9-85 DÉBUT DE MATINÉE

1025
Brouillard ~ Verglas dans la région
1025

Evolution probable du temps en France, entre le vendredi 27 septembre à 0 heure et le samedi 28 septembre à 24 heures.

Situation générale. – Persistance de conditions anticycloniques sur la France mais remontée d'instabilité de Méditerranée vers les régions pyrénéennes.

Samedi, les bancs de brume ou de brouillard se localisant en début de matinée essentiellement sur le Nord-Est et en bordure des côtes atlantiques et de la Manche. Le beau temps chaud et bien ensoleillé s'établira en toutes régions dès le milieu de la matinée.

Les températures maximales s'échelonneront entre 23 et 29 degrés du Nord au Sud. Le vent d'est sera faible.

Sur les régions pyrénéennes, des nuages donneront quelques orages isolés.

Dimanche, même type de temps après dissipation des brumes et brouillards du matin, beau temps chaud et toujours bien ensoleillé.

Les nuages orageux gagneront vers les Landes, l'Aquitaine et la région toulousaine mais les risques d'ondées restent très limités.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 26 septembre, le second, le minimum de la nuit du 26 au 27 septembre) : Ajaccio, 28 et 13 degrés ; Biarritz, 26 et 15 ; Bordeaux, 29 et 13 ; Bréhat, 20 et 15 ; Brest, 25 et 14 ; Cannes, 25 et 16 ; Cherbourg, 20 et 14 ; Clermont-Ferrand, 28 et 8 ; Dijon, 26 et 13 ; Dinard, 23 et 11 ; Embrun, 27 et 15 ; Grenoble-St-M.-H., 27 et 12 ; Grenoble-St-Geoirs, 27 et 11 ; La Rochelle, 31 et 17 ; Lille, 22 et 9 ; Limoges, 29 et 17 ; Lorient, 26 et 16 ; Lyon, 27 et 11 ; Marseille-Marignane, 28 et 16 ; Nancy, 23 et 9 ; Nantes, 28 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 20 ; Paris-Montsouris, 25 et 13 ; Paris-Orly, 25 et 12 ; Pau, 28 et 13 ; Perpignan, 29 et 17 ; Rennes, 27 et 13 ; Rouen, 22 et 11 ; Saint-Etienne, 28 et 9 ; Strasbourg, 22 et 10 ; Toulouse, 29 et 14 ; Tours, 28 et 13.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 19 degrés ; Genève, 26 et 10 ; Lisbonne, 31 et 19 ; Londres, 24 et 12 ; Madrid, 30 et 16 ; Rome, 27 et 16 ; Stockholm, 12 et 2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉCHECS

Championnat du monde

REPRISE INCERTAINE

Kasparov aurait-il dû mettre sous enveloppe son 41e coup au lieu de jouer deux coups supplémentaires après le contrôle de temps ? C'est l'opinion des deux grands maîtres soviétiques Goufeld et Suetine, qui estiment qu'il a commis une « *erreur tactique* » en permettant à Karpov – et surtout à ses secondants – d'avoir la nuit pour analyser le surprenant : 42. Dc2 qui « donne » apparemment le pion ç4 au champion du monde. Quoi qu'il en soit, c'est le challenger qui a l'initiative à l'ajournement de cette neuvième partie commencée jeudi.

Sans crainte, Kasparov a rejoué l'espagnole qui lui avait valu pourtant une cuisante défaite dans la cinquième partie, dont les deux joueurs ont répété les onze premiers coups. Mais, au lieu d'attaquer prématurément, les blancs menèrent un siège tranquille mais constant des noirs, dont la position, avant la reprise ce vendredi, était jugée légèrement inférieure, mais pas au point de croire à une victoire certaine de Kasparov.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Neuvième partie
Partie espagnole

1 é4	é5		22. Tad1	Taç8
2. Cf3	Cç6		23. Ff1	Ff8
3. Fb5	a6		24. Td2	Db8
4. Fa4	Cf6		25. Db1	Fa8
5. 0-0	Fé7		26. b4	Fb7
6. Té1	b5		27. axb5	axb5
7. Fb3	d6		28. Téd1	Dç7
8. ç3	0-0		29. Tç1	Fg7
9. h3	Fb7		30. Tçd1	Tçd8
10. d4	Té8		31. dxé5	dxé5
11. Cbd2	Ff8		32. Txd8	Txd8
12. a4	h6		33. Txd8	Cxd8
13. Fç2	Cb8		34. ç4	bxç4
14. Fd3	ç6		35. Fxç4	Cé8
15. Cf1	Cbd7		36. Da2	Cd6
16. Cg3	Dç7		37. Fb3	Cb5
17. Fd2	g6		38. h4	Cd4
18. Dç1	Rh7		39. Fxd4	éxd4
19. b3	Fg7		40. h5	Dé7
20. Dç2	Cf8		41. Dd2	ç5
21. Fé3	Cé6		42. Dç2	ajourn.

Position à l'ajournement :

BLANCS : Rg1, Dc2, Fb3, Cf3 et g3. Pb4, é4, f2, g2, h5 ;

NOIRS : Rh7, Dé7, Fb7, Fg7, Cd8. Pç5, d4, f7, g6, h6.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

L'HEURE D'HIVER A PARTIR DE DIMANCHE

A 3 heures du matin, le dimanche 29 septembre, il faudra reculer les horloges d'une heure. A ce moment-là, en effet, la France et la plus grande partie de l'Europe occidentale passent de l'heure d'été (qui « avait cours » depuis le 31 mars) à l'heure d'hiver.

L'heure légale y sera donc en avance d'une heure sur le « temps universel coordonné » (UTC, seule appellation correcte de l'heure civile du méridien de Greenwich) alors que, pendant l'été, l'heure légale est en avance de deux heures sur le « temps universel coordonné ».

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

« Petit aperçu de la civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 14 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (C. Merle)

« Manet, Bartet, Marie Bashkirtseff, littérateurs, musiciens, peintres et artistes au cimetière de Passy », 15 h 15, 2, rue Ct-Schloesing (S. Barbier).

« A Neuilly, la Folie Saint-James et ses habitants », 15 heures, 34, avenue de Madrid (A. Ferrand).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale, et « Tombeaux de musiciens au Père-Lachaise », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 14 h 30, portail central basilique (Lutèce visites).

« Le Sénat, palais du Luxembourg », 15 heures, 15, rue de Vaugirard. Tél. matin (1) 574-13-31 (E. Romann).

« Le lycée Henri-IV », 15 heures, 23, rue Clovis (La France et son passé).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti.

« Versailles : le potager du Roy », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre.

« Les salons de réception du ministère des finances », 10 h 30, 93, rue de Rivoli, et « Les tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, devant l'entrée principale (M. Ragueneau).

« Pithiviers ». Inscriptions : (1) 273-28-30 (l'Art pour tous).

« La peinture française, de Le Nain à Watteau », 10 h 30, Louvre, porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

« Une journée au cœur du vignoble champenois ». Inscriptions : (1) 526-26-77 (Paris et son histoire).

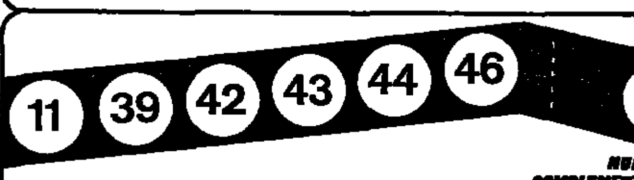
« Le musée Camondo et ses richesses », 15 heures, 63, rue Monceau (M. Boulo).

« Versailles : « les grandes eaux ». Inscriptions : (1) 526-26-77.

CONFÉRENCES

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « L'erreur mortelle de l'Occident » (M. Jodin). « La théologie mystique des anges » (Natya).

NATIONAL LOTO N°39 — TIRAGE DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1985

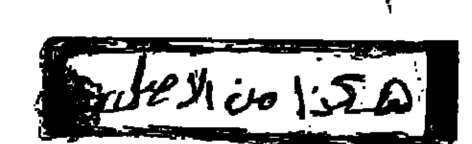


NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 28 SEPTEMBRE 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 2 OCTOBRE 1985 ET LE SAMEDI 5 OCTOBRE 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	0	—
5 BONS Nos + complémentaire	37	118 430,00 F
5 BONS Nos	972	14 165,00 F
4 BONS Nos	79 797	170,00 F
3 BONS Nos	1 500 825	13,00 F



économie

REPÈRES

Dollar : toujours faible, à 8,13 F

Sur le marché des changes, toujours très nerveux, le dollar restait faible en fin de semaine, s'établissant un peu au-dessus de 8,10 F et 2,65 DM cotés jeudi 26 septembre. Vendredi 27 septembre, après une tentative de remontée à près de 8,20 F et 2,6850 DM, il retombait à 8,12 F environ et 2,66 DM. Tout se conjugue, actuellement, pour déprimer le dollar : la menace de nouvelles interventions des banques centrales après le communiqué de dimanche 22 septembre, à l'issue de la réunion du groupe des Cinq, et la rumeur d'une détente des taux aux Etats-Unis. Le franc est resté stable par rapport au deutschemark, qui se maintient à 3,0335 F, tandis que la livre sterling fléchissait, en prévision de la réunion de l'OPEP, à Vienne, le 3 octobre.

Entreprises nationales et PTT : 110,9 milliards d'investissements en 1986

La dotation du FDES (Fonds de développement économique et social) inscrite dans le projet de loi de finances pour 1986, s'élève à 1,68 milliard de francs. Cette somme va essentiellement à des entreprises privées en difficulté, généralement aidées par le CIRI (Comité interministériel de restructurations industrielles). Le rapport du conseil de direction du FDES, annexé au projet de loi de finances pour 1986, indique, d'autre part, les investissements projetés (en paiements) par les entreprises nationales : 1,77 milliard pour les Charbonnages, 38,8 milliards pour EDF, 4 milliards pour GDF, 8,3 milliards pour Cogema, 9,8 milliards pour la SNCF, 3,1 milliards pour la RATP, 2,9 milliards pour Air-France, 6,3 milliards pour les autoroutes, 3,4 milliards pour la poste, 30,6 milliards pour les télécommunications. Au total 110,9 milliards de franc d'investissements. Cette somme est dégagée par des emprunts obligataires et par autofinancement (hausse des tarifs), le gouvernement ayant fixé comme objectif prioritaire l'équilibre financier.

Grèves : baisse en Grande-Bretagne

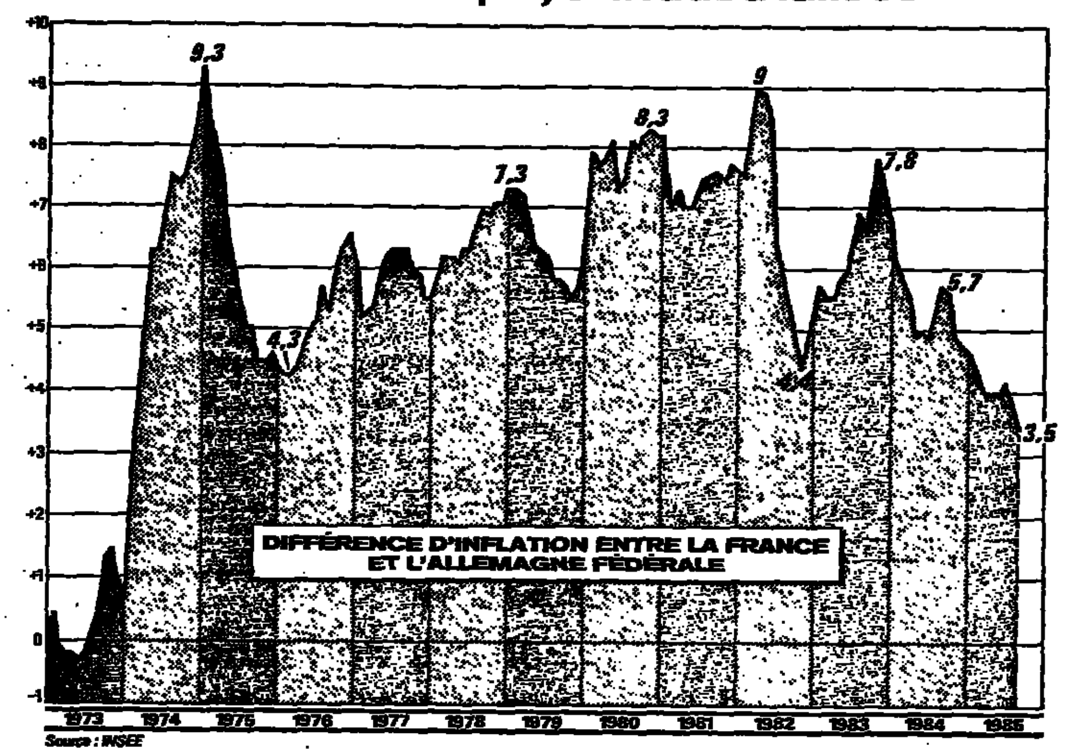
Selon les statistiques officielles du ministère britannique de l'emploi, avec 76 000 journées de travail perdues, la Grande-Bretagne a connu en août le plus faible nombre de grèves pour ce mois de l'année depuis 1966. Sur les huit premiers mois de l'année, il n'y a eu que 514 conflits du travail, soit le plus petit nombre enregistré depuis 1936. Ces grèves ont fait perdre 5.446 000 journées de travail contre 16 304 000 pendant la période correspondante de l'an dernier sans compter la grève des mineurs qui, n'ayant pris fin qu'en mars, a coûté à elle seule 4 178 000 journées. A la fin du mois de juillet, la Grande-Bretagne comptait 3 235 000 chômeurs.

Sécheresse : La FNSEA demande 500 millions de francs

Le président de la FNSEA, M. François Guillaume, a demandé, le 25 septembre, l'ouverture immédiate d'un premier crédit de 500 millions de francs à cause de la sécheresse. Distribuée directement aux éleveurs, cette aide devrait permettre d'acheter les aliments nécessaires pour le bétail. Pour M. Guillaume la sécheresse qui affecte, parfois depuis juin, plus d'un quart des départements est un « *désastre* » et l'Etat aurait déjà dû intervenir. Le ministre de l'agriculture souhaite ne pas se précipiter : « *Tout le monde n'est pas frappé de la même façon (...) on ne peut se lancer dans un programme indifférencié* », a-t-il déclaré.

CONJONCTURE

Inflation : l'écart se réduit entre la France et les autres pays industrialisés



Source : INSEE

La faible hausse des prix en août (+0,1 %) a quelque peu surpris les observateurs. Ce résultat est obtenu alors que les prix de l'alimentation et ceux de l'habillement-textile ont augmenté de 0,3 %. Mais cette hausse est compensée d'une part grâce aux produits manufacturés qui, pour la première fois depuis 1977, ont baissé de 0,1 %. On note également une baisse sensible du poste énergie (– 0,8 %), avec principalement une diminution de 1,4 % des produits pétroliers.

Le ralentissement de la hausse des prix en août marque une étape dans la lutte contre l'inflation en France. Calculée sur douze mois en glissement, la hausse des prix est ramenée à 5,6 %, alors qu'elle était de 13,6 % en août 1980 et août 1981 – époque de forte reprise des tarifs pétroliers, – de 10,9 % en août 1982, de 9,7 % en août 1983 et de 7,4 % en août 1984. Depuis trois ans, on assiste donc à un ralentissement continu de l'inflation.

Cette situation découle de la volonté des pouvoirs publics qui ont notamment pesé sur la progression des rémunérations (facteur important de la hausse des coûts), allant jusqu'à faire baisser le pouvoir d'achat. Elle découle également de l'environnement international. Les grands pays industrialisés ayant eux aussi efficacement combattu l'inflation, il en est résulté une diminution des prix importés. La baisse des prix des matières premières et celle des prix du pétrole brut ont, par ailleurs, compensé les effets de la forte hausse du dollar.

C'est cependant avec un certain retard, par rapport aux autres pays industrialisés, que la France s'est engagée dans la lutte contre l'inflation. Les mesures de relance prises en 1981 par le gouvernement socialiste ont eu pour effet de creuser l'écart qui ne s'est valablement réduit qu'à partir de fin 1983. On ne saurait tenir compte, en effet, du resserrement observé en 1982, celui-ci n'étant dû qu'au blocage des prix et des revenus instauré de juin à octobre.

Les observateurs ont surtout tendance à surveiller de près l'écart d'inflation entre la France et l'Allemagne fédérale, celui-ci étant susceptible de déterminer des réajustements monétaires quand il devient trop important. Lutte difficile, car nos voisins d'outre-Rhin font preuve sur ce point d'une maîtrise redoutable. Qu'on en juge par le résultat des trois derniers mois : stabilité en juin, – 0,2 en juillet, et – 0,3 en août. On n'en appréciera que mieux le fait que l'écart se réduise entre les deux pays comme il ne s'était jamais réduit depuis dix ans. Il faut remonter en effet à janvier 1974 pour relever un écart plus faible (2,8 points).

F. S.

RFA

● **Hausse des prix en septembre.** – Les prix à la consommation en Allemagne fédérale ont augmenté en septembre de 0,2 % par rapport au mois précédent, selon une estimation provisoire de l'Office fédéral des statistiques. Les prix avaient baissé en août (– 0,3 %) et en juillet (– 0,2 %).

● **Diminution de l'excédent de la balance commerciale en août.** – La balance commerciale de la RFA enregistre en août un excédent de 3,3 milliards de deutschemarks, inférieur de moitié à celui du mois précédent, et de 10 % à celui du mois d'août 1984.

Nominations

● **Chez Manurhin du groupe Matra, M. PHILIPPE CAMUS**, trente-sept ans, vient d'être nommé président en remplacement de M. Antoine Veil, devenu administrateur délégué de la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme. M. Camus est président du comité financier de Matra et conseiller spécial de M. Jean-Luc Lagardère, PDG de Matra.

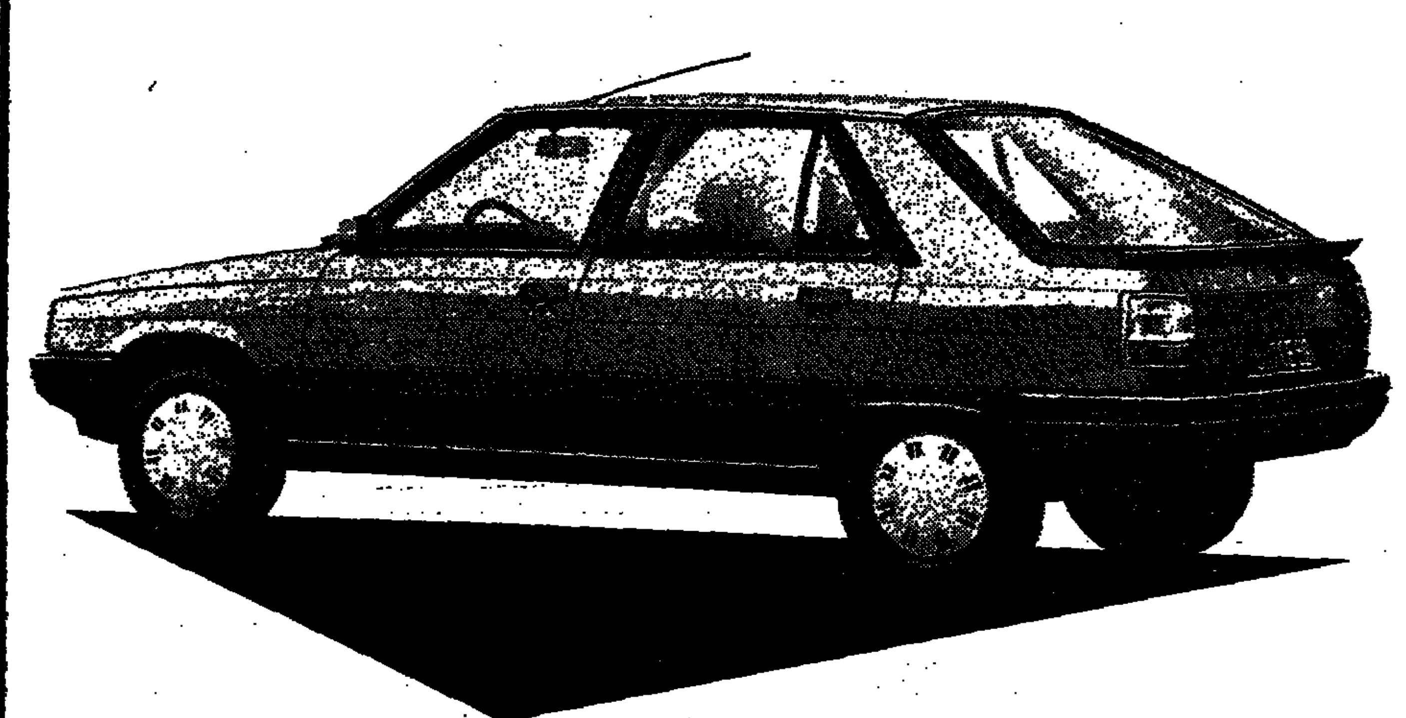
● **A la Société européenne de brasserie (SEB, filiale du groupe BSN) M. PHILIPPE JAECKIN**, quarante-sept ans, a été nommé directeur général. Entré dans le groupe BSN en 1969, il était directeur depuis 1983, de Segma-Liebig-Maille. Dans cette dernière société, du groupe BSN également, M. Michel Sardin, cinquante ans, le remplace à la direction générale. Il est dans le groupe BSN depuis 1974.

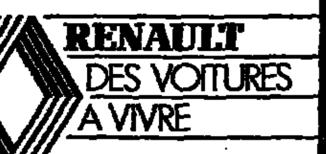
● **A l'Association Ouest-Atlantique, M. CHARLES-HENRI DE SAINT-JULIEN**, cinquante-sept ans, a été nommé délégué en remplacement de M. Jacques Voisard qui occupait ces fonctions depuis quinze ans. Ancien président de la CPIO (filiale de Renault spécialisée dans les accessoires pour automobiles), M. de Saint-Julien était trésorier de l'association. Il devrait être nommé par le gouvernement commissaire à l'industrialisation de l'Ouest.

● **Au SFIG** (Syndicat des fabricants industriels de glaces, sorbets et crèmes glacées) **M. JOSEPH ORTIZ**, PDG de Miko a été élu président en remplacement de M. Guy Fischer, PDG de la société Fischer.

Au Conseil national des transports, M. GUY SALMON-LEGAGNEUR, cinquante-cinq ans, a été nommé président en remplacement de M. René Vacquier. M. Salmon-Legagneur occupait, depuis 1978, le poste de secrétaire général du groupe central des villes nouvelles. Il est conseiller référendaire à la Cour des comptes.

● **Au PROMATT** (Syndicat des professionnels du travail temporaire) **M. PHILIPPE BEAUVIALA**, quarante-cinq ans, a été élu à la présidence où il succède à M. Georges Bessis, directeur général du groupe ECCO (première entreprise de travail temporaire en France), M. Beauviala, diplômé de HEC, est entré en 1969 dans le groupe. Il y exerce les responsabilités de directeur général depuis 1971.





SOCIAL

La grève des cheminots

La SNCF ASSURE 40 % SEULEMENT DE SON SERVICE HABITUEL

Le trafic ferroviaire était, ce vendredi 27 septembre en milieu de journée, fortement perturbé par la grève organisée par les syndicats CGT, CFDT et FGAAC (conducteurs autonomes) qui représentent 90 % des agents de conduite.

Selon la SNCF, 40 % du trafic normal étaient assurés, notamment sur les grandes lignes ainsi que sur le réseau omnibus de l'est et du nord de la France. La moyenne était plus élevée pour les TGV desservant, comme à l'ordinaire, Lyon, Lausanne, et Genève, pour le Métrolor entre Thionville et Nancy et pour les dessertes de banlieue de Paris-Est, Paris-Nord, Paris-Saint-Lazare et Paris-Montparnasse où un train sur deux circulait.

En revanche, les arrêts de travail étaient plus suivis dans l'Ouest, le Sud-Ouest et le Sud-Est et en particulier à Nantes, Marseille, Montpellier et Toulouse, ainsi que sur le réseau de banlieue de Paris-Lyon (un train sur trois) et sur la ligne C du RER (un train sur quatre).

Les perturbations se prolongeront jusqu'au samedi 28 septembre à 6 heures, heure à laquelle la FGAAC appelle à la reprise du travail. Les revendications des trois syndicats concernent des domaines variés, en particulier les salaires, les effectifs, l'application de la semaine de trente-cinq heures et la sécurité. En fait, ces actions syndicales tiennent moins au mécontentement diffus et réel des cheminots qu'à la proximité des élections qui préluderont, le 10 octobre, à la mise en place du nouveau comité central d'entreprise.

LES AUXILIAIRES MÉDICAUX RÉCLAMENT UNE HAUSSE DES TARIFS

Une manifestation doit avoir lieu, ce vendredi 27 septembre dans l'après-midi, à Paris, à l'appel des syndicats des infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes et orthoptistes (1) : elle s'achèvera devant le centre hospitalier Pitié-Salpêtrière, où une vingtaine de représentants de ces quatre professions ont commencé le jeudi 26 septembre, enchaînés avec des menottes, un *sit-in* de trente-six heures.

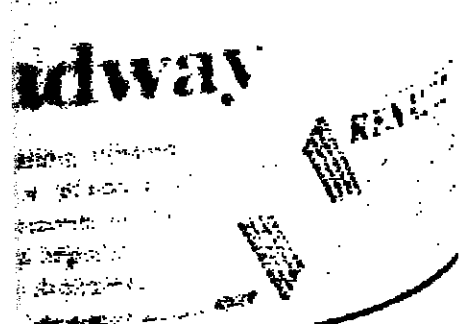
Les quatre syndicats protestent contre le retard mis par le gouvernement à approuver les accords annuels de revalorisation des tarifs signés cet été avec les caisses nationales d'assurance-maladie. Ceux-ci prévoient pour les kinésithérapeutes des augmentations en niveau de 3,77 % à compter du 15 juillet et de 1,37 % au 15 février, pour les infirmiers de 4,12 % et de 1,47 % respectivement.

Au départ, le gouvernement avait suggéré une augmentation de 1,5 % seulement (mais en masse) sur 1985 pour l'ensemble des professions paramédicales, en arguant du report des augmentations décidées en 1984, et surtout de l'augmentation du volume des actes par personne en 1984 : 5,6 % pour les kinésithérapeutes (dont les remboursements par le régime général ont représenté 3,7 milliards de francs) et 3,8 % pour les infirmiers (2,7 milliards de francs). Les professionnels font valoir que cette progression correspond pour une part au développement de tâches nouvelles (notamment les soins à domicile pour les personnes âgées).

(1) Fédération nationale des infirmiers, Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, Fédération nationale des orthophonistes, Syndicat national des orthoptistes.

● *Incendies criminels à SKF-Ivry.* – Trois foyers, qui seraient d'origine criminelle, ont été allumés dans la soirée du 25 septembre dans les locaux de l'usine SKF à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Il a fallu près d'une heure aux effectifs de cinq casernes pour venir à bout de cet incendie. Les enquêteurs ont retrouvé trois foyers distincts, dont un dans un local d'hydrocarbures. La CGT parle de « *provocation* » et « *exige solennellement que toute la lumière soit faite et les responsabilités établies* ».





AFFAIRES

ENTREPRISES

Daniel Hechter condamné pour refus de vente

Le confectionneur Daniel Hechter, poursuivi pour prix imposé et refus de vente, a été condamné à 30 000 francs d'amende par la *31e chambre correctionnelle* de Paris. En ce qui concerne les prix imposés, le tribunal remarque que les franchisés travaillant avec Daniel Hechter s'engagent par contrat à respecter les prix communiqués. Sur les trois refus de vente reprochés, le tribunal n'en a retenu que deux, dont un concerne un centre Leclerc dont l'image ne correspondait pas, selon le confectionneur, aux produits Daniel Hechter.

ELF cède à Du Pont ces activités d'analyses médicales

Les activités d'analyse clinique de la société Système d'analyses médicales ELF-Aquitaine (SAMEA) vont être cédées à la filiale francaise du groupe américain Du Pont de Nemours. Ces activités, qui comprennent une usine à Idron près de Pau, concernent des analyseurs développés par ELF. Du Pont estime qu'ils représenteront des ventes de plusieurs millions de francs dans les *années à venir sur le marché* mondial. – *(Corresp.)*.

● **PRÉCISION.** – La société holding qui coiffe le CCF, l'Union de banques à Paris et l'Européenne de banque (*le Monde* du 26 septembre) est la Compagnie financière du Crédit commercial de France et non la Compagnie du CIC comme nous l'avons indiqué à la suite d'une erreur de transmission.

La Banque d'Angleterre annonce une réforme du contrôle des organismes financiers

Le gouvernement britannique a nommé *M. Georges Blunden*, sous-gouverneur de la Banque d'Angleterre à compter du 1er janvier 1986 ; tandis que la Banque annonçait, de son côté, un certain nombre de réformes destinées à renforcer son droit de regard sur *les banques et les* institutions financières de la City. Agé de soixante-deux ans, M. Blun*den a fait toute sa carrière* à la Banque centrale, où il entré en 1947, et il appartient à son conseil d'administration depuis 1976. La Banque d'Angleterre a été nationalisée en 1946, et ses gouverneurs et sous-gouverneurs sont nommés par le gouvernement. M. Blunden remplacera M. Christopher McMahon, qui va entrer au conseil d'administration de la Midland Bank pour en devenir président au printemps 1987.

La Banque d'Angleterre a annoncé, d'autre part, qu'elle procéderait, à l'occasion de cette entrée en fonctions, à des réformes visant à *« renforcer et améliorer »* la surveillance des organismes financiers et de crédit dans le cadre de la libéralisation et de l'internationalisation de la City. Les ressources en personnel consacrées à cette surveillance, précise la Banque, vont être *« considérablement accrues »* sous la protection d'un « comité de surveillance » présidé par M. Blunden lui-même et comprenant quatre des principaux hauts fonctionnaires de la Banque centrale.

Ces mesures, fait-on remarquer dans la City, reflètent les inquiétudes que suscite chez les autorités monétaires britanniques, comme chez celles d'autres pays, l'internationalisation croissante du marché financier, dont la surveillance est rendue encore plus difficile par le progrès technologique. – *(AFP.)*

ÉTRANGER

En Espagne

L'adoption d'un budget de rigueur mécontente le patronat et les syndicats

De notre correspondant

Madrid. – Au risque de payer un prix social élevé, le gouvernement socialiste a approuvé, le 24 septem*bre, un budget « dur » pour 1986*, la première année de l'Espagne au sein de la Communauté européenne. Ce budget prévoit une croissance de 2,5 % du produit intérieur brut (PIB) (+ 2 % en 1985) et fixe à 8 % – TVA comprise – le taux d'inflation (*9 % en 1985*).

Croissance, mais dans la rigueur. Les investissements publics sont *réduits de près de 20 % en termes* réels et le déficit public ramené à 4,5 % du PIB (5 % en 1985 ; 5,5 % en 1983 ; 6 % en 1982). Ainsi, en dépit du caractère électoral de l'année à venir – des élections législatives sont prévues à l'automne. – l'équipe de M. Felipe Gonzalez paraît s'être résolue à poursuivre la politique d'austérité déjà à l'ordre *du jour. Seuls trois ministères ver*ront en 1986 augmenter leurs crédits : le travail, l'industrie et l'éducation.

Le gouvernement continue, face à l'augmentation constante du nombre de personnes sans emploi depuis l'arrivée au pouvoir des socialistes en octobre 1982, à faire de la lutte contre le chômage l'une de ses prio*rités. Cependant, il affirme* sa nette volonté de poursuivre le douloureux effort de reconversion industrielle, qui nécessite d'importants capitaux pour achever le « lifting » requis par la future appartenance à la CEE (plus de 30 milliards de francs répartis sur 1984, 1985 et 1986). Enfin il y a l'éducation : ces jours *derniers à Madrid des centaines* de jeunes ont fait la queue pendant toute une nuit devant un institut de langues pour être sûrs d'être parmi les quelques dizaines d'élus.

Ce budget est condamné par les communistes, les industriels et même les syndicalistes UGT, pourtant proches du Parti socialiste. Pour la Confédération espagnole des *chefs d'entreprise* (CEOE), *il freine* l'initiative privée, étant « hypothéqué » par l'endettement dont est responsable le pouvoir. De leur côté, les Commissions ouvrières qualifient le budget d'« anti-social », tandis que les membres de l'UGT, déjà échaudés par la réforme de la sécurité sociale, font plus que rechigner.

Après l'adoption de ce budget, *tout le monde paraît en tout cas* convaincu que l'accord économique et social signé en octobre 1984 par le gouvernement, l'UGT et le patronat est bien agonisant et que la « paix sociale » indispensable au redressement économique pourrait bien être troublée cet automne. En outre, plusieurs importanted régions autonomes verront l'an prochain leur *budget diminuer, l'Etat ayant* décidé de les associer à l'effort d'austérité nationale. Là aussi, des frictions sont à craindre, notamment avec la Catalogne, le Pays basque et la Galice, des élections devant avoir lieu bientôt dans cette dernière région.

(Intérim.)

Au Japon

La demande intérieure est trop faible pour assurer la croissance

estime l'OCDE

Le Japon doit relancer la demande intérieure s'il ne veut pas être frappé par le ralentissement de l'activité aux Etats-Unis, indique l'OCDE – l'Organisation de coopération et de développement économiques – dans sa dernière étude annuelle. En effet, contrairement aux précédentes phases de croissance, la consommation privée est restée déprimée, l'augmentation du revenu réel disponible, médiocre.

Ce sont donc essentiellement les exportations – *à majorité* à destination des Etats-Unis – qui ont tiré la croissance japonaise et lui ont permis d'atteindre des résultats *« remarquables »* : progression du produit national brut de près de 6 %, augmentation de la production industrielle de plus de 11 % l'an dernier : taux d'inflation le plus bas de la zone OCDE (2,2 %). Quant au chômage (2,7 % de la production active), *il reste très faible en compa*raison avec les autres pays.

Le Japon est donc devenu *« vulnérable »* à la conjoncture internationale. Si, comme l'OCDE le prévoit, *« l'impulsion provenant des exportations (devait) s'atténuer – peut-être de façon sensible »*, – la croissance interne reculerait de 5,8 % à 3,5 % de 1984 à 1986. Aujourd'hui, *la demande extérieure explique* directement 2 points du PNB.

L'OCDE accuse : *« Aucune mesure n'a été prise pour stimuler la demande intérieure. »* Mais les experts du château de la Muette reconnaissent que la marge de manœuvre des pouvoirs publics était étroite. Soucieuse de ne pas affaiblir le cours du yen, les autorités ont *maintenu une politique monétaire « plus restrictive que ne l'auraient justifié des considérations purement intérieures »*.

Quant à la politique budgétaire, elle a été influencée par un fort endettement de l'Etat – le plus élevé des grands pays de l'OCDE, hormis l'Italie. Elle est donc restée restrictive, même si la forte augmentation des recettes, dues à la croissance économique, a sensiblement *réduit le déficit des administrations* publiques de 4 % du PNB à 3 % de 1980 à 1985.

L'OCDE préconise certaines réformes : encourager la construction résidentielle ou mettre un terme au statut privilégié dont bénéficient les terres agricoles peu exploitées dans les zones suburbaines. Plus généralement, *« il faudrait revoir le système fiscal pour assurer un meilleur équilibre entre l'épargne, la consommation et l'investissement »*.

Surtout, l'OCDE propose d'étendre la déréglementation dans deux secteurs essentiels : l'agriculture, dont la protection a *« engendré de fortes distorsions de prix dans certains domaines »* ; et les marchés financiers, pour lesquels le processus de libéralisation, déjà largement engagé, est encore insuffisant. Seuls des taux d'intérêt librement déterminés, une plus large gamme d'instruments financiers et une participation croissante des opérateurs étrangers aux marchés japonais devraient permettre au taux de change du yen de mieux refléter la vigueur de l'économie.

● *Difficultés dans l'industrie électronique.* – Pour la première *fois depuis trois ans*, les bénéfices des 421 entreprises japonaises cotées en Bourse pourraient baisser de 4,1 % au cours de l'année budgétaire se terminant le 31 mars 1986, estime l'Institut de recherche économique Wako. En juin, une première estimation de Wako indiquait au contraire une progression des profits de 5,3 % sur la période.

EN BOURSE

Valeurs de France : une société d'investissement à capital fixe

Valeurs de France a été introduite, le 26 septembre, au second marché de la Bourse de Paris au cours de 260 F par action, selon la procédure de l'offre publique de vente (OPV). Durant cette opération, conduite par la Banque régionale d'escompte et de dépôts (BRED) et par la charge d'agents de change *Bertrand Michel*, près de 149 000 actions étaient demandées face à 35 000 titres offerts, *ce qui a permis de satisfaire envi*ron 25 % des ordres d'achat.

Créée en février 1984, Valeurs de France a ceci de particulier qu'il s'agit d'une société d'investissement à capital fixe (SICAF) qui, de ce fait, n'est pas soumise aux variations résultant des souscriptions et remboursements. A *l'heure actuelle*, le capital de 70 millions de francs de cette SICAF est détenu pour *l'essentiel, outre* la BRED, par Bouygues, Fonds de garantie, France-Vie, la famille Baud, Darty, AGF-Vie.

A la différence des autres organismes de placements collectifs les plus connus (SICAV et fonds communs), la SICAF, qui ne peut investir dans l'immobilier, n'est pas tenue de détenir des obligations dans son portefeuille. Tout en ayant accès au *marché monétaire, elle peut pos*séder des titres cotés et n'est pas astreinte, comme les fonds communs, à respecter un plancher dans ce domaine.

Au cours du dernier exercice, clos le 28 février 1985, Valeurs de France, dont la capitalisation boursière représente plus de 90 millions de francs, a réalisé 6 millions de francs de plus-values sur une trentaine de cessions. Pour les six derniers mois, cette *SICAF (six autres sociétés* de cette nature sont actuellement cotées en Bourse) a effec*tué quinze cessions pour un mon*tant de 5 millions de francs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,1850	8,1900	+ 105	+ 120	+ 190	+ 220	+ 490	+ 590
$ can.	6,0241	6,0309	+ 37	+ 57	+ 60	+ 95	+ 72	+ 167
Yen (100)	3,6936	3,7009	+ 89	+ 101	+ 180	+ 199	+ 525	+ 581
DM	3,0507	3,0537	+ 127	+ 139	+ 251	+ 268	+ 706	+ 757
Florin	2,7076	2,7106	+ 83	+ 92	+ 165	+ 179	+ 481	+ 524
F.B. (100)	15,0432	15,0579	+ 62	+ 117	+ 73	+ 169	– 67	– 253
F.S.	3,7171	3,7227	+ 151	+ 168	+ 301	+ 325	+ 835	+ 910
L (1 000)	4,5171	4,5249	– 190	– 146	– 316	– 264	– 843	– 744
£	11,5613	11,5848	– 237	– 199	– 429	– 370	– 996	– 815

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4
DM	4 1/2	4 3/4	4 3/8	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 9/16	4 11/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	8 1/2	8 7/8	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 3/16	9 3/8	9 5/8
F.S.	70	75	4 3/8	4 1/2	4 7/16	4 9/16	4 9/16	4 11/16
L (1 000)	11 3/4	13 3/4	12 3/4	13 3/4	13	13 3/4	13	13 1/2
£	11 3/4	12	11 11/16	11 13/16	11 9/16	11 11/16	11 3/16	11 5/16
F. franç.	9 3/8	9 3/4	9 13/16	9 15/16	10 1/8	10 1/2	11 1/8	13 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en *fin de matinée par une grande banque de la place.*



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Emprunt convertible de F 499.700.000.

Nombre de titres émis : 526.000 obligations de F 950 nominal.

Prix d'émission : F 950.
Priorité de souscription réservée aux actionnaires : du 9 septembre 1985 au 23 septembre 1985 inclus et dans la proportion d'UNE obligation pour SEPT actions possédées.
Souscription du public : du 24 septembre au 7 octobre 1985 inclus.
Jouissance des titres : 7 octobre 1985.
Taux d'intérêt nominal : 8 %.
Taux de rendement actuariel brut pour le souscripteur : 7,99 %.
Pour la période du 7 octobre 1985 au 31 décembre 1986, il sera mis en paiement, le 1er janvier 1987, un intérêt de F 93,91 par obligation.
Durée totale de l'emprunt : 10 ans 2 mois et 25 jours.
Amortissement : en 5 tranches annuelles égales.
Le premier remboursement sera effectué le 1er janvier 1992 et les suivants chaque année à la même date.
Délai de conversion des obligations en actions :
A tout moment à partir du 1er janvier 1986, à raison d'UNE action Lyonnaise des Eaux pour UNE obligation.
Cotation : demandée à la Bourse de Paris.

Une note d'information qui a reçu le visa COB n° 85-258 en date du 3 septembre 1985 est mise gracieusement à la disposition du public au siège de la société et auprès des établissements chargés du placement. BALO du 9 septembre 1985.



ACTIVITÉS ET RÉSULTATS AU COURS DES HUIT PREMIERS MOIS DE 1985

Les financements nouveaux consentis par l'ensemble des sociétés du groupe pendant les huit premiers mois de 1985 s'élèvent à 9,6 milliards de francs, en progression de 13 % par rapport à la même période de 1984.

Les encours gérés par ces mêmes sociétés au 31 août 1985 atteignent 33,4 milliards de francs, en progression de 9 % par rapport au 31 août 1984, et de 5 % par rapport au 31 décembre 1984.

Le développement de l'activité du groupe, que traduisent les chiffres ci-dessus, sera notamment assuré par l'émission en 1985 de plusieurs emprunts obligataires dont le montant total, en fin d'exercice, devrait être supérieur à 2 milliards de francs.

Part des tiers déduite, les résultats d'exploitation consolidés provisoires, après provisions, *amortissement intégral* des frais d'émission des obligations sur l'exercice et impôts, atteignent, pour les huit premiers mois de 1985, 221,3 millions de francs. Comparé à l'exercice 1984, ce montant marque sur les huit premiers mois de 1985 une progresion de 6 % et correspond, en rythme annuel, à un résultat de 83 F par action.

COMPAGNIE OPTORG

La situation de bilan arrêtée au 30 juin 1985 fait apparaître pour le 1er semestre 1985 un bénéfice net de 20 152 331 F contre 17 400 495 F pour le 1er semestre 1984.

Ce résultat a été obtenu après constitution de 14 637 000 F – contre 9 437 000 F au 30 juin 1984 – de provisions déterminées en fonction des résultats au 30 juin 1985 des filiales de la Compagnie.

Une quote-part importante des dividendes, commissions et ristournes à percevoir en 1985, ayant été encaissée au cours du 1er semestre, les recettes du 2e semestre seront moins élevées que *celles enregistrées au 30 juin 1985.*

Le total des provisions à constituer au titre de l'exercice 1985 ne devrait pas, selon les éléments connus à ce jour, être très supérieur à celui constaté au 30 juin 1985 : il est permis dès lors, et avec les réserves d'usage, d'escompter pour l'exercice 1985 un bénéfice légèrement supérieur à celui de 1984.



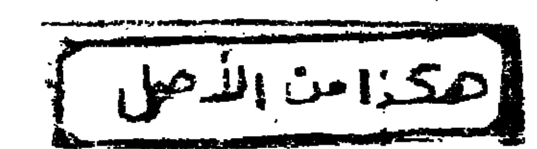
GROUPE DARTY

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du Groupe Darty pour le premier *semestre de l'exercice 1985/1986* (1er mars – 31 août) s'est élevé à 2 075 108 000 francs contre 1 797 986 000 francs pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 15,4 %.

BANQUE CENTRALE DES COOPÉRATIVES ET DES MUTUELLES

Dans le Monde *daté 27 septembre, il fallait lire le troisième paragraphe comme suit :*

Ces évolutions favorables entraînent une forte progression du produit net bancaire (+ 25,1 %) du résultat avant provision (+ 74,6 %) et du résultat avant impôt qui triple.



AVIS FINANCIERS DES SOCI

Emprunt convertible de F 499.700.000



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 septembre

Effritement : – 0,3 %

De nouveau en baisse, le dollar s'est inscrit à « la figure » (à un cours rond), comme disent les cambistes (8,10 F), tandis que les grandes banques poursuivaient leurs interventions.

« L'interventionnite » *était d'ailleurs à l'honneur au palais Brongniart et le téléphone fonctionnait à fond dans les* « boxes » *des grands investisseurs institutionnels prompts à faire remonter les cours après la purge de la veille.*

Le repli de la cote a pu ainsi être maintenu à 0,3 % à l'approche du son de cloche final. A l'évidence, les opérateurs n'ont guère prêté attention à la dernière enquête mensuelle de l'INSEE. Celle-ci fait état d'une reprise de la demande à un niveau qu'elle n'avait pas connu depuis de nombreuses années, les chefs d'entreprise interrogés se montrant, dans l'ensemble, optimistes quant à l'activité de l'industrie française.

Parmi les plus vifs replis de cette séance, on relève Aussedat-Rey (– 5 %), Luchaire (– 4 %), Crouzet, Roussel-Uclaf, Talcs de Luzenac, Lafarge-Coppée, CFAO, Moulinex et son concurrent SEB, avec des baisses de 3 % à 4 %.

Quelques points de résistance, par ailleurs, sur Imétal, La Redoute (+ 4 %), Nord-Est, Schneider, Radiotechnique, Leroy-Somer, Fives-Lille (la plus forte baisse de la veille), Esso, Alsthom, Navigation mixte (+ 2 % à 3 %).

Sur le marché de l'or, le lingot s'est traité à 86 800 F (contre 88 000 F mercredi), et le napoléon à 536 F (contre 539 F) en troisième cours. Le métal fin s'est négocié à 330,40 dollars l'once (contre 328,70 F). Dollar-titre : 8,11/13 F.

Introduites à 260 F, par offre publique de vente, les actions Valeurs de France ont été cotées à ce cours le 26-septembre. Près de 150 000 actions étaient demandées, face à 35 000 titres offerts.

NEW-YORK

Raffermissement

Les cours se sont raffermis jeudi à Wall Street, où l'indice Dow Jones, initialement en baisse de plus de sept points, en a gagné neuf, à 1 321,12, au terme d'un redressement amorcé à la mi-séance, et dans un marché plus actif, avec 106 millions de titres échangés, contre 92 millions la veille. Ce raffermissement est attribué à la nouvelle baisse du dollar dans la journée de jeudi, notamment vis-à-vis du yen.

Les analystes sont plutôt divisés sur l'évolution du marché. Pour les uns, la toile de fond reste grise, l'activité économique n'est pas très forte, les taux d'intérêt ne vont pas baisser et les résultats des sociétés sont décevants. En outre, le recul du dollar, s'il se poursuit, n'aura pas d'effet bénéfique avant plusieurs mois sur les résultats des sociétés américaines multinationales.

Pour d'autres, le marché est « survendu » et les opérateurs sont trop « baissiers », dans leur ensemble, pour qu'un mouvement de reprise ne se produise pas dans les semaines qui viennent.

Les valeurs d'alimentation ont été soutenues, sans parler de General Foods, sous le feu d'une OPA encore anonyme, et dont le cours a encore progressé à 110 1/2 dollars (+ 3 1/2 dollars). Aux électroniques, IBM, encore sous la pression des ventes, n'a cédé, finalement, qu'un quart de point, à 123 3/4. Le vif recul de la masse monétaire (– 3,3 milliards de dollars), de nature à apaiser, un peu, les inquiétudes des milieux financiers, n'a été connu qu'après la clôture de Wall Street.

VALEURS	Cours du 25 sept.	Cours du 26 sept.
Alcoa	33 1/2	33 3/8
A.T.T.	20 3/4	20 7/8
Boeing	45 1/8	45 3/8
Chase Manhattan Bank	49 7/8	50
Du Pont de Nemours	56 5/8	57 3/8
Eastman Kodak	42 3/4	43 5/8
Exxon	49	50
Ford	43 7/8	44 1/4
General Electric	57 1/4	57 1/4
General Foods	108 1/2	110 1/2
General Motors	68 3/4	68 7/8
Goodyear	27 7/8	27 7/8
I.B.M.	124	123 1/2
I.T.T.	32 3/8	34 1/8
Mobil Oil	27 3/8	28 3/8
Pfizer	46 1/2	46 7/8
Schlumberger	33 3/8	34 3/8
Texaco	34 7/8	35 7/8
U.A.L. Inc.	47 7/8	48 1/4
Union Carbide	54	54 5/8
U.S. Steel	31 1/4	32
Westinghouse	37 3/4	37 5/8
Xerox Corp.	50 1/4	50 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

MARTELL AUGMENTE SON DIVIDENDE. – Le célèbre fabricant de cognac va procéder, à partir du 14 octobre prochain, à une augmentation de son capital, qui sera porté de 140 à 149 millions de francs. Cette opération, réalisée par incorporation de réserves, conduira à l'attribution d'une action gratuite pour dix anciennes.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRENDRA UNE PARTICIPATION DANS UNE CHARGE D'AGENTS DE CHANGE LONDONIENNE. – Mettant à profit l'inauguration, à Londres, du nouveau siège de sa représentation dans la City, M. Jacques Mayoux a confirmé que la Société générale était en pourparlers avec la charge d'agents de change londonienne Strauss Turnbull, en vue d'une prise de participation minoritaire dans cette société. Un accord officiel en ce sens devrait intervenir dans quelques semaines.

COMPAGNIE BANCAIRE (précisions). – Dans notre information concernant les résultats semestriels de la Compagnie bancaire (*le Monde* du 27 septembre), il convient de noter que les chiffres mentionnés ne tiennent pas compte des plus-values et cessions de titres ou d'immobilisations réalisées pendant cette période de référence.

UNILEVER MAJORE LES CONDITIONS DE SON OFFRE SUR RICHARDSON-VICKS. – Le groupe alimentaire anglo-néerlandais Unilever a relevé les conditions de son offre d'achat de la société américaine Richardson-Vicks (principalement produits hygiéniques), qu'il a portée à 60 dollars par action, à condition qu'elle soit approuvée par le conseil d'administration de la compagnie américaine, cette proposition étant valable jusqu'au 11 octobre. Jusqu'à présent, Unilever offrait 48 dollars par action ou 56 dollars si le conseil de Richardson appuyait sa proposition, mais ce conseil d'administration s'oppose vigoureusement à ses avances.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	25 sept.	26 sept.
Valeurs françaises	114,2	113,3
Valeurs étrangères	90,7	88,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 sept.	26 sept.
Indice général	213,5	211,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 septembre ..... 9 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 sept.	27 sept.
1 dollar (en yens)	222,80	221,50

BOURSE DE PARIS Comptant 26 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 26/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1595	4,5 % 1973	1582	1582	1590	+ 0 50
4079	C.N.E. 3%	4080	4080	4058	– 0 53
935	B.N.P.	932	932	932	....
191	Elf-Aquitaine	180	177	178	– 1 11
182	– (certific.)	175	171	171	– 2 28
1270	Epeda-B-Faure	1230	1210	1210	– 1 62
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
87	Gencor	86	85 60	85 60	– 0 46
520	Gén. Electr.	481	466	472	– 1 87
275	Gén. Belgique	277	275 20	275 30	– 0 64
600	Gen. Motors	560	540	540	– 3 57
52	Goldfields	51 60	51 60	51 60	....
39	GdMetropolitain	38 30	37 90	37 90	– 1 04
90	Harmony	91	88 80	88 60	– 2 63
23	Hitachi	23 30	23 40	23 40	+ 0 42
695	Hoechst Akt.	678	673	673	– 0 73
12	Toshiba Corp.	12 35	12 30	12 30	– 0 40
940	Unilever	920	901	900	– 2 17
330	Unit. Techn.	316	309 60	310 50	– 1 74
615	Vaal Reefs	593	585	585	– 1 34
245	Volvo	227 10	223 20	223 20	– 1 71
295	West Deep	281 50	273 50	273	– 3 01
230	West Hold.	220	217 40	217	– 1 36
455	Xerox Corp.	431 10	412 50	409	– 5 12
1 62	Zambia Corp.	1 57	1 61	1 52	– 3 18

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 290	8 100	7 750	8 350
ECU	6 785	6 775	....	....
Allemagne (100 DM)	305 270	305 270	295	310
Belgique (100 F)	15 055	15 050	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 100	270 890	262	277
Danemark (100 krd)	84 030	83 850	79	87
Norvège (100 k)	102 830	102 360	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 814	11 880	11 300	12
Grèce (100 drachmes)	6 282	6 245	5 300	6 800
Italie (1 000 lires)	4 516	4 514	4 300	4 700
Suisse (100 fr.)	371 750	372 450	3 605	3 775
Suède (100 krs)	102	101 380	97	103
Autriche (100 sch)	43 460	43 400	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 057	5 003	4 700	5 250
Portugal (100 esc.)	4 870	4 790	4 400	5 200
Canada ($ can 1)	6 045	5 982	5 750	6 150
Japon (100 yens)	3 608	3 680	3 520	3 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/9
Or fin (kilo en barre)	88200	86700
Or fin (en lingot)	88000	86800
Pièce française (20 fr)	539	536
Pièce française (10 fr)	391	414
Pièce suisse (20 fr)	556	556
Pièce latine (20 fr)	520	516
Souverain	651	645
Pièce de 20 dollars	3610	3490
Pièce de 10 dollars	1990	1990
Pièce de 5 dollars	1400	1450
Pièce de 50 pesos	3350	3310
Pièce de 10 florins	535	521
Or Londres	328 40	330 40
Or Zurich	329 50	322
Gold Tray Chicago	.....	.....
Argent Londres	6 17	6 15

Le Monde

Aux chantiers navals

HOSTILITÉ A UNE « GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE » A DUNKERQUE

Aux chantiers navals de la Normed à Dunkerque (Nord, 2 400 salariés), une nette majorité d'ouvriers se sont prononcés, le 26 septembre, contre le mot d'ordre de *« grève générale illimitée avec occupation d'usine »* préconisée par la CGT. 1 670 salariés, soit 69 % des effectifs, ont participé dans le calme au scrutin organisé par l'intersyndicale CFDT, CGT, FO, CGC. La proposition en faveur d'*« actions ponctuelles hebdomadaires »*, soutenue par FO, la CFDT et la CGC, a recueilli 85,5 % des suffrages exprimés contre seulement 14,5 % pour celle de la CGT.

Rappelant que les 700 lettres de congés-conversion pour les salariés dont l'emploi va être supprimé ne devraient être envoyées que vers le 25 novembre, FO a laissé entendre qu'elle pourrait appeler à une grève illimitée *« d'ici à la fin de l'année »*. Dans l'immédiat, l'intersyndicale envisage une *« action spectaculaire »* dans le courant de la semaine prochaine.

● FOOTBALL : *Coupe du monde.* – La RFA, qui a fait match nul à Stockholm contre la Suède (2-2), la Bulgarie, victorieuse à Luxembourg (3-1), et l'Espagne qui a battu l'Islande (2-1), ont assuré, mercredi 25 septembre, leur qualification pour la Coupe du monde 1986 au Mexique. Huit autres qualifiés étaient déjà connus : le Mexique (pays organisateur), l'Italie (tenant du titre), l'Argentine, le Brésil, le Canada, la Hongrie, la Pologne et l'Uruguay.

Sur CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)

VENDREDI 27 SEPTEMBRE
JEAN-CLAUDE LATTÈS
sera
Face au « Monde »
avec CHRISTIAN VILLAIN et PIERRE LEPAPE

LUNDI 30 SEPTEMBRE
Allo « le Monde »
(720-52-97)
GREENPEACE :
une affaire politique
avec J.-M. COLOMBANI

UNE EXPÉRIENCE FRANCO-SOVIÉTIQUE DANS L'ESPACE

Moisson d'étoiles filantes

Après un peu plus de trois mois et demi passés dans la station orbitale Saliout-7 en compagnie de Victor Savinykh, le cosmonaute soviétique Vladimir Djanibekov est revenu sur terre jeudi 26 septembre à 11 h 52 heure française. Pour cette opération, il a utilisé le Soyouz T-13, le « moins frais » des deux vaisseaux spatiaux amarrés à la station Saliout, à bord duquel Georgui Gretchko a également pris place. Reste donc en orbite autour de la Terre un train spatial formé de la station orbitale Saliout-7 et du vaisseau Soyouz T-14 lancé, voici une huitaine de jours, et dans lequel vivent actuellement trois hommes : Vladimir Vassioutine, Victor Savinykh, et Alexandre Volkov.

Avec le retour de Vladimir Djanibekov, une mission s'achève mais une autre commence qui n'aurait pu avoir lieu sans son concours. Car, comme toute chose, les stations orbitales s'usent et même se détériorent. Saliout-7, lancée en avril 1982, n'a pas échappé à cette règle et en juin de cette année, c'est une station en fort mauvais état que les cosmonautes ont trouvée. Que s'est-il réellement passé là-haut pendant les dix mois de mise en sommeil de la station, personne ne le sait avec précision. Mais il est clair que Djanibekov et Savinhykh, comme l'a confirmé l'agence Tass, se sont entourés d'un grand luxe de précautions avant de réactiver la station. Contrôle d'étanchéité du véhicule, recherche de substances toxiques dans l'atmosphère de Saliout, remise en route – ou remplament – du générateur d'électricité de la station, dégivrage des installations de bord, bref, huit jours de réparations intenses.

Aujourd'hui tout va bien à bord de Soliout-7 où devrait être prochainement effectuée une expérience française originale, nommée Comet qui vise à recueillir en orbite des échantillons de matière cométaire (1). A cette fin, les cosmonautes ont, lors de leur sortie dans l'espace du mois d'août, installé une série de collecteurs d'une surface d'environ 2000 centimètres carrés sur les parois extérieures de la station. Ces « boites » seront ouvertes *manuellement* ou automatiquement lors du passage de la station dans le sillage de la comète Giacobini-Zinner.

En effet, sont présents tout au long de la trajectoire de la comète des grains de matière libérés par la volatilisation partielle de son noyau au voisinage du Soleil. Les dimensions de ces particules varient de quelques millièmes de millimètres à quelques millimètres. Dans son mouvement de rotation autour du Soleil, la Terre traverse certains de ces essaims de matière dont les plus gros grains donnent lieu à des pluies d'étoiles filantes et les plus petits traversent l'atmosphère sans se volatiliser. Ce sont ceux-là que l'on espère récupérer à bord de Saliout sans qu'ils aient été altérés, et analyser ensuite au sol pour mieux comprendre les origines de la formation du système solaire.

La moisson est en principe prévue pour le début du mois d'octobre. Mais ce n'est pas avant le début de l'an prochain que les laboratoires français pourront disposer de leurs échantillons de matière extraterrestre. Français et Soviétiques ne pensent pas en rester là : il est prévu d'envoyer en janvier un nouveau lot de collecteurs pour récupérer, cette fois, des grains de matière de la comète de Halley.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Cette expérience est placée sous la responsabilité du laboratoire René Bernas d'Orsay et du Laboratoire de physique stellaire et planétaire de Verrières-le-Buisson.

● *Ariane perd un contrat japonais.* – La société japonaise Japan Communications Satellite Inc. vient de faire savoir que les deux premiers satellites de télécommunications privés qu'elle doit faire lancer en décembre 1987 et avril 1988 seraient mis en orbite non par la fusée européenne Ariane, mais par la navette américaine.

LES ÉTATS-UNIS MENACENT DE QUITTER L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Les Etats-Unis menacent de se retirer de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne (Autriche), si un texte de l'Irak et de plusieurs autres pays arabes appelant à des sanctions contre Israël était adopté : arrêt du passage par l'Agence de contrats de recherche à Israël ; interruption d'achat d'équipements et de matériels israéliens ; refus de tenir des *réunions en Israël.*

L'AIEA a la charge d'aider à la diffusion à des fins pacifiques des technologies nucléaires dans ses pays membres, sous réserve que ceux-ci se prêtent à des contrôles. *Ce n'est pas la première fois* qu'elle fait l'objet de telles menaces. Voici trois ans, les Américains avaient déclaré qu'ils se retireraient de l'Agence si Israël était sanctionné pour son attaque, en 1981, contre le réacteur irakien d'Osirak.

Les Etats-Unis contribuent pour 25 % environ au budget normal de l'AIEA.

Sur le vif

Cornes à qui ?

Et Tricot dans toute cette histoire, qui lui a menti ? Il se le demandait ce matin dans *France-Soir. Il est bien le seul. Plus* personne ne pense à lui. Pourtant, on ne parle que de ça dans les *journaux. Et dans les couloirs des* journaux : qui a menti à qui ? Avec toutes ces équipes de plongeurs, de faux époux et de vrais agents, on ne sait plus qui croire.

C'est comme Barril et les *mecs de la DGSE qui auraient* rencardé la presse. Ils n'ont pas lâché tout le morceau, ça je vous *le garantis. Ils en ont gardé une* partie pour la bonne bouche. Mensonge. Par omission. Mensonge quand même. *En remontant* plus haut dans la hiérarchie, on peut imaginer que Lacoste ait menti à Saulnier et à Lacaze. Mais, s'il ne leur a pas menti, c'est eux qui ont menti à Tricot. Remarquez, il y a une autre possibilité. Saulnier, Lacaze et Lacoste ont dit la vérité à Tricot, mais Fabius *ne* l'a pas crue.

Autre hypothèse : Saulnier a menti à Lacaze, qui a menti à Hernu, qui a dit la vérité à Mitterrand. Mais c'était un mensonge. Mitterrand a été abusé. D'ailleurs, Hernu se mentait à lui-*même quand il se répétait* tous les matins que les militaires l'aimaient bien.

Il y en a beaucoup à porter des cornes avec tout ça. Mais les plus belles, elles sont pour moi. *Parce que moi, je n'ai pas cru un* mot de ce qu'il m'a dit, mon Fafa, l'autre soir à dîner. Il me trompe, *j'en suis persuadée.* Vous avez vu la façon dont il me regardait sans me regarder, les *lèvres crispées, les yeux* fuyants... Il avait l'air franc comme un âne qui recule, avouez. *C'est bien simple, quand* je me suis levée de table pour aller à la cuisine chercher la purée, *j'ai baissé la tête. Je pas*sais plus la porte.

CLAUDE SARRAUTE.

Les parlementaires communistes confirment leur hostilité au budget 1986

Les députés et les sénateurs communistes, réunis pour une journée d'étude, le jeudi 26 septembre, à l'hôtel de ville de Colombes (Hauts-de-Seine), ont adopté une déclaration dans laquelle ils confirment leur opposition au projet de loi de finances pour 1986. *« L'Etat,* a dit M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, *dépense pour la casse industrielle, alimente les gâchis financiers et aggrave les difficultés des régimes de protection sociale et des collectivités locales. Ce budget est inacceptable, et les parlementaires communistes défendront, durant le débat, des propositions pour un budget de croissance, d'emploi et démocratisation de la fiscalité. »*

M. Lajoinie a affirmé que le gouvernement met en œuvre les *« choix du capital »* en *« sabordant les secteurs économiques essentiels »* et en *« multipliant les suppressions d'emplois »*. Le Parti socialiste, estiment les parlementaires communistes, *« se place dans la perspective du retour de la droite »* au pouvoir en 1986. *« Toutes les formations politiques,* ajoutent-ils, *à la seule exception du Parti communiste, sont d'accord pour conduire la même politique d'austérité et d'abandon national. Ensemble* [le PS et la droite] *alimentent l'anticommunisme pour créer les conditions de la cohabitation-coopération. »*

M. Lajoinie a rappelé l'hostilité des communistes à l'élargissement de la CEE, dont M. Mitterrand a été, selon eux, *« l'initiateur, (...) au mépris des intérêts politiques, économiques et sociaux de notre pays »*. Il a réaffirmé, aussi, la position du PCF contre *« l'insertion du programme Eurêka dans le projet américain de « guerre des étoiles »*.

Ecrivain et industriel

JEAN DAVRAY EST MORT

Jean Davray, écrivain et industriel, est mort à Paris dans la nuit du 25 septembre. Il avait soixante-dix ans.

Inquiet, cultivé et imaginatif, Jean Davray semblait voué à la littérature. Le dieu aveugle qu'est le succès en décida autrement. Alors que ses romans (*le Bruit de la vie, le Désert, la Brûlure*), ses pièces de théâtre et ses essais critiques recueillaient l'estime des milieux littéraires, mais n'atteignaient guère le grand public, Jean Davray réussissait une brillante carrière dans un tout autre domaine, celui des affaires.

Vice-président-directeur général de la source Perrier, PDG de la Société des boissons gazeuses de Vergèze, Jean Davray était également vice-président de l'établissement thermal de Vichy. Mais, comme le dit l'un de ses très proches amis, Claude Mauriac, *« sa réussite dans les affaires ne racheta jamais à ses yeux et à ceux de ses amis »* la souffrance qu'il éprouvait à ne pas voir reconnue son œuvre littéraire.

LE PS NE MANIFESTERA PAS CONTRE M. GORBATCHEV

M. Lionel Jospin, le jeudi 26 septembre, au cours des journées parlementaires socialistes, a donné le point de vue officiel de son parti sur les manifestations organisées en France à l'occasion de la venue de M. Gorbatchev.

Les militants du PS seront libres d'y participer, mais sans engager de quelque manière que ce soit leur parti. En revanche, les élus nationaux du PS ne doivent pas s'y montrer, car il faut, a dit M. Jospin, *« avoir la logique de sa politique »*.

La principale formation de la majorité gouvernementale, a expliqué M. Jospin, ne peut manifester contre une personnalité invitée officiellement par le gouvernement français.

D'autre part, la manifestation du 29 septembre à 11 heures place de la Bastille est, contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 27 septembre, organisée par le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) ; la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) et SOS-Racisme appellent à se joindre à cette manifestation.

M. JEAN POPEREN

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean Poperen, secrétaire national du Parti socialiste, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 29 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le numéro deux du Parti socialiste (courant Mitterrand), député du Rhône, département dont M. Hernu est également l'élu, répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Louis Andréani, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Le numéro du « Monde » daté 27 septembre 1985 a été tiré à 510 634 exemplaires

---

LE CONFLIT LIGNEL-HERSANT

Nouvelle trêve juridique : « Le Progrès-Dimanche » doit reparaître

De notre correspondant régional

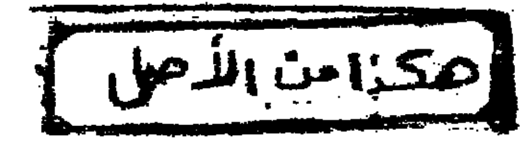
Lyon. – *Le Progrès-Dimanche* sera à nouveau en vente le 29 septembre. C'est la conséquence majeure d'un jugement en référé, rendu mercredi par M. Etienne Bourge, président du tribunal de grande instance de Lyon. Après trois mois de conflit judiciaire et six semaines de menaces pour deux cent quinze salariés du *Progrès*, ballottés entre les deux groupes rivaux de la presse rhônalpine, on en revient, de fait, à la situation antérieure, puisque le contrat de location-gérance entre le groupe Progrès SA et la SERP – où le groupe Dauphiné libéré détient la majorité – est maintenu jusqu'au 1er décembre prochain.

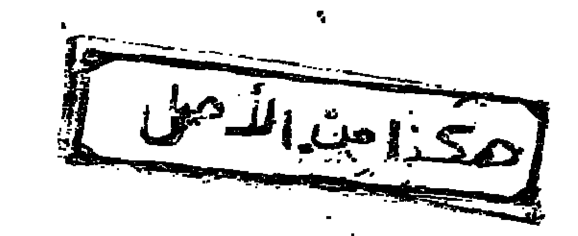
Avant cette date, ce jugement précise que les parties devront profiter de ce *« nouveau délai »* pour tenter de *« parvenir à un accord »*. De plus, dans un attendu savoureux, le tribunal indique : *« De nouvelles décisions de justice doivent intervenir* [en l'occurrence, un « arbitrage » sur le fond du litige né entre les deux groupes il y a bientôt six ans] ; *il y a donc urgence à attendre l'intervention de celles-ci avant de prendre les mesures définitives. »*

Conclusion provisoire d'un imbroglio juridique inégalé (le nombre des procès plaidés ou en cours atteint... la centaine!) : *le Progrès*, qui a perdu six semaines de publication de son « édition phare » hebdomadaire, bénéficie d'un nouveau sursis. Les salariés apprécient très modérément cette situation ubuesque, due à l'archarnement de deux directions qui ont, semble-t-il, des appréciations opposées sur la responsabilité du *« trouble manifeste causé à une partie importante de la région, attachée à la parution de ces titres »*, comme l'indique le tribunal dans un de ses attendus.

CLAUDE RÉGENT.

A B C D E F G

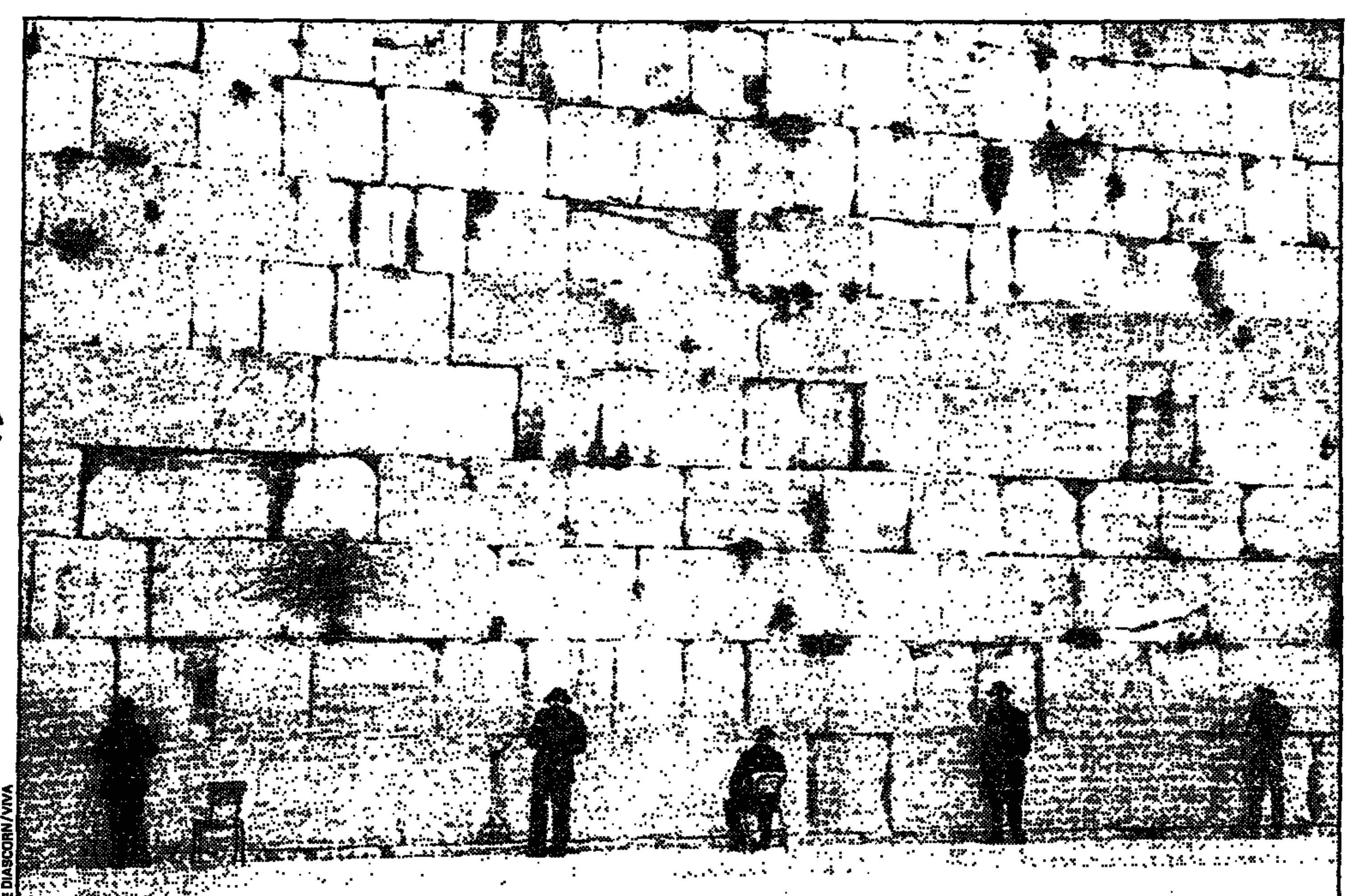




Le Monde

LOISIRS

Une visite Bible en poche



LE DIASCORN/VIVA

Les paradoxes d'Israël, concentrés à Jérusalem, point d'ancrage des trois religions.

LES paradoxes d'Israël sont multiples. Le premier saute aux yeux dès le débarquement à l'aéroport Ben-Gourion : l'absence de dépaysement pour le voyageur de Paris, Londres ou New-York. Le ciel et le climat sont bien ceux de l'Orient, mais l'atmosphère et le style de vie sont occidentaux. Israël est un pays « occidental » en plein Orient. Mais peuplé d'une mosaïque de races originaires de plus de cent nations parlant soixante-dix langues. La première barrière à franchir par les immigrés est celle de la langue, et pas n'importe laquelle, l'hébreu. Ce qui a fait dire à l'humoriste israélien Ephraïm Kishon : *« Israël est le seul pays où les mamans apprennent de leurs enfants leur langue maternelle, et où les gens écrivent en hébreu, lisent l'anglais et parlent yiddish. »*

Carrefour également du passé et du présent, Israël est l'un des pays les plus anciens et les plus jeunes de la terre. Il a connu quatre millénaires de tradition et de culture, deux mille ans de dispersion et d'errance et trente-sept ans d'indépendance. Autre paradoxe, le nouvel Etat hébreu a été construit par des citadins et des intellectuels qui se sont transformés en paysans, défendu par des civils constamment sur le pied de guerre et développé par un mélange étonnant de socialisme et de capitalisme.

Israël, signe de contradiction, surtout du point de vue religieux. Cela va des ultra-orthodoxes à papillotes aux jeunes socialistes incroyants des kibboutzim.

Outre la division entre juifs religieux, pieux et pratiquants (environ 20 %) et juifs libéraux, non pratiquants, voire incroyants (80 %), il est une autre division, selon l'origine ethnique. Il y a les ashkénazim, originaires surtout d'Europe centrale, et les séphardim, provenant des pays méditerranéens et arabes. Ils divergent par la liturgie, mais aussi par les conditions de vie. Les séphardim, derniers arrivés, sont souvent traités en citoyens de seconde zone par les ashkénazim, qui, sous prétexte de descendre des pionniers, occupent les premières places dans la société.

Quant aux immigrés encore plus récents, comme les falachas d'Ethiopie, ils ont d'autant plus de mal à s'intégrer que les juifs orthodoxes mettent en doute leur qualité de juif. Cela pose le problème de l'identité juive, contradiction supplémentaire. Car, aussi étonnant que cela puisse paraître, on n'a pas encore réussi à donner à l'identité juive une définition juridique satisfaisante. Cette identité, qui englobe à la fois race et religion, est acquise par filiation maternelle. Et même les incroyants doivent célébrer certains rites sociaux et religieux, comme le mariage à la synagogue.

Israël, nation messianique pour les croyants, est une synthèse de la religion et de la nation. D'où les tensions croissantes entre les intégristes, qui rêvent à un retour, anachronique, à la théocratie et les Israéliens sécularisés, qui voudraient une séparation, impossible, entre la synagogue et l'Etat.

La cité trois fois sainte

Les paradoxes d'Israël sont comme concentrés à Jérusalem, peut-être parce que, selon la formule de dom Grammont, abbé du Bec-Hellouin, *« Jérusalem est le lieu de la contraction du temps »*. Ville étonnante par la superposition des événements historiques qui l'ont marquée. Ville des trois monothéismes, Jérusalem, trois fois sainte, est le point d'ancrage et le vecteur permanent pour ces trois religions.

Sion, cité royale de David, lieu du sacrifice d'Isaac par Abraham, sur lequel sera bâti le temple de Salomon, abri de l'Arche et résidence permanente de Yahvé, Jérusalem a toujours joué un rôle essentiel pour les juifs. Comme le dit Isaïe, c'est le point de l'univers où les juifs dispersés se réuniront, selon le vœu fervent des pèlerins : *« L'an prochain à Jérusalem ! »*

Centre du monde également pour le chrétien, Jérusalem est la ville où la foi chrétienne est née, où Jésus a prêché et où il est mort. C'est aussi l'image du royaume, du monde à venir : la Jérusalem céleste décrite par le visionnaire de Patmos dans l'Apocalypse, ou la Jérusalem *« d'en haut »* dont parle saint Paul aux Galates. Les musulmans aussi considèrent Jérusalem comme ville sacrée, car c'est là où le prophète fut transporté en rêve sur le rocher où se trouve aujourd'hui la mosquée d'Omar, le Dôme du rocher, avant son ascension au ciel. C'était vers Jérusalem, troisième lieu saint de l'islam, après La Mecque et Médine, que les premiers musulmans se tournaient pour la prière, et ce sera ainsi à nouveau, à la fin des temps.

Cette ville, prise aux Cananéens par David environ mille ans avant Jésus-Christ, a, tout au long de son histoire, été convoitée, envahie, occupée. Ce kilomètre carré de terre a subi l'assaut successivement des Egyptiens, des Chaldéens, des Perses, des Macédoniens, des Grecs, des Romains, des chrétiens, des musulmans, des Anglais... Dix-sept fois détruite, Jérusalem fut dix-huit fois reconstruite. Nouvelle contradiction, cette *« pierre de fondation du monde, posée par Dieu lui-même »*, est devenue une pierre d'achoppement entre les hommes.

Aujourd'hui, le visiteur a du mal à se rappeler que son nom signifie *« cité de la paix »*, car elle est devenue la capitale de l'affrontement et de la division. La beauté des sites ne saurait faire oublier que la ville est en partie occupée et qu'elle abrite trois confessions religieuses qui se disputent ou s'ignorent. Outre les tensions entre juifs orthodoxes et libéraux, dont nous avons parlé, il en existe de même entre Israéliens et Arabes, entre juifs et musulmans, entre juifs et chrétiens et entre les chrétiens eux-mêmes !

Sur le plan politique et social, les Arabes se trouvent sur la défensive. Ils sont encouragés à émigrer par des pressions discrètes : manque de débouchés économiques et professionnels, aggravé par une politique d'« encerclement » par les Israéliens, qui construisent tout autour de la capitale et grignotent sur les quartiers arabes par des programmes de « restauration » couteuse. Le conflit religieux entre juifs et musulmans, notamment aux confins de l'esplanade du Temple, avec les deux mosquées, et le mur des Lamentations, explique la présence permanente de la milice à ce point stratégique..

Entre juifs et chrétiens, les relations sont variables. Permettant un libre accès aux lieux saints chrétiens, le gouvernement israélien a trop besoin de développer le tourisme, première industrie du pays, pour indisposer les chrétiens, mais il profite des petites communautés religieuses en augmentant sans cesse les taxes et, cause d'irritation permanente, impose des guides à tous les pèlerinages, même ceux qui sont déjà accompagnés, afin de faire rentrer les devises et aussi faire de la propagande.

Scandaleuse division

Mais le plus scandaleux, sans doute, pour le pèlerin chrétien qui visite la Terre sainte pour la première fois est de constater les querelles entre les différentes confessions chrétiennes à propos de la juridiction sur les lieux saints. La plupart de ceux-ci sont, du reste, d'une origine historique douteuse et d'une esthétique qui laisse à désirer. Il faut savoir dépasser le folklore, qui fait écran, pour regarder les sites naturels qui témoignent de la vie de Jésus : la Galilée, la région de Tibériade, la mer de Génésareth, la vieille ville de Jérusalem...

Même les catholiques qui vivent à Jérusalem ne partagent pas les mêmes idées. Pour le Père Dubois, un dominicain français qui a adopté la nationalité israélienne, l'Eglise à Jérusalem résume *« de façon exemplaire les tensions, les contradictions, les conflits qui déchirent le Proche-Orient »* (1). Pour lui, la Jérusalem chrétienne est divisée à trois niveaux différents. La première division est celle qui oppose la modernité à la tradition, et il cite, comme exemple, le fait que la seule église catholique au monde où la réforme liturgique n'est pas appliquée, où la vigile pascale est encore célébrée, non dans la nuit de pâques mais le samedi saint, c'est au Saint-Sépulcre ! Deuxième division : celle qui sépare les communautés chrétiennes dont les membres sont palestiniens et les communautés dont les membres sont israéliens.

Troisième division : celle qui sépare, d'un côté, les communautés chrétiennes dont la théologie est traditionnellement antijudaïque, et, de l'autre, les chrétiens qui sont venus en Israël pour vivre au milieu du peuple juif, afin de connaître le judaïsme ainsi que ses liens avec le christianisme. Le Père Dubois fait partie de ces derniers. Avec quelques confrères dominicains, il travaille, à la maison Saint-Isaïe, au rapprochement des chrétiens et des juifs.

Massada et le kibboutz

Dans le même esprit, l'institut Ratisbonne, dirigé par les Pères de Sion, un ordre fondé pour accueillir les juifs convertis au christianisme, et devenu œcuménique, se consacre à l'étude du judaïsme. Victime de la raréfaction des vocations, l'ordre avait décidé de vendre les énormes bâtiments de l'institut à Jérusalem, lorsque, sur l'intervention du cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, le Vatican a accepté d'acheter l'immeuble, afin de poursuivre l'activité de l'institut avec le concours de l'Institut catholique de Paris.

Faut-il voir dans cette décision de promouvoir les études juives un discret désaveu de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem, institut prestigieux fondé à Jérusalem il y aura bientôt cent ans par le Père Lagrange ? Ce n'est pas sûr puisque, il y a deux ans, Jean-Paul II a accordé à l'Ecole biblique l'autorisation de décerner des doctorats en archéologie et en études bibliques. Toujours est-il que les dominicains qui enseignent à l'Ecole biblique affichent dans leur grande majorité une sympathie pro-arabe et s'intéressent peu à l'étude du judaïsme.

Israël veut s'ouvrir toujours plus aux touristes (2). C'est une nécessité vitale pour un pays qui est l'un des plus endettés au monde (6 000 dollars *per capita*), et un objectif réaliste pour un pays qui regorge de trésors – archéologiques, scéniques, balnéaires et surtout culturels et religieux. Voilà bien le seul pays où la Bible tienne lieu de guide !

Et il faut reconnaître que les Israéliens ont beaucoup d'autres choses à faire découvrir au visiteur, qu'il s'agisse du développement agricole, des kibboutzim, de la restauration des sites archéologiques ou de la mise en valeur de ses musées.

Le pays offre enfin des merveilles de la nature, comme Massada, où s'agrippait le palais-forteresse d'Hérode, la mer Morte, qui est le point le plus bas de la Terre, les sources chaudes de Tibériade ou encore le désert du Sinaï. Des contrastes géologiques qui font écho aux contradictions d'Israël.

ALAIN WOODROW.

(1) Voir *l'Exil et la Demeure : journal de bord d'un chrétien en Israël*, par M.-J. Dubois, Editions de l'Olivier, Maison Saint-Isaïe, Jérusalem 1984 (distribué par les Editions du Cerf), 260 p., 140 F.

(2) Pour effectuer un pèlerinage en Israël dans les meilleures conditions, s'adresser à : Notre-Dame du Salut, Voyages et pèlerinages, 5, rue Saint-Romain, 75006 Paris.

En sept jours

Une semaine à Tel-Aviv, à partir de 3 840 F.

Une semaine à Jérusalem, à partir de 3 920 F.

Une semaine à Elat, à partir de 3 780 F.

Une semaine à Tibériade, à partir de 3 155 F.

Circuit huit jours en autocar, à partir de 5 580 F.

« Grand tour » jusqu'à Elat, en autocar, à partir de 5 700 F.

● Office national israélien de tourisme, 14, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : (1) 261-01-97.

CLIO, les amis de l'histoire, organise plusieurs voyages en Israël : Jérusalem, le désert de Judée, la mer Morte et le lac de Tibériade. Départ pour une semaine : 25 décembre 1985, 8 février, 29 mars, 3 mai, 25 octobre, 25 décembre 1986. Prix : 6 915 F.

● CLIO, 40, rue Blomet, 75015 Paris. Tél. : 734-36-63.

LIRE

Supplément au numéro 12 648
Ne peut être vendu séparément. Samedi 28 septembre 1985.

La conduite presse-boutons

Des équipements pour l'automobile de plus en plus sophistiqués, du siège chauffant programmable aux pastilles adhérentes contre le mal de route.

SALON de tous les professionnels de l'automobile, Equip Auto 85, qui se tient du 27 septembre au 4 octobre au Parc des expositions de Paris-Nord, couvre cette année 75 000 m² et *accueille mille cent* exposants. Il réunit en fait deux Salons en une seule manifestation, puisqu'il regroupe, pour la première fois, les équipements de garage et de rechange (noyau dur du Salon et source de son succès depuis sa création, en 1975), mais aussi l'équipement d'origine, celui qui est destiné aux constructeurs.

Le fait qu'une centaine d'exposants se soient trouvés en liste d'attente témoigne du dynamisme des professions concernées, en dépit d'une conjoncture économique difficile. Certes, les exportations des fabricants français de pièces et équipements ont sensi*blement progressé en cinq* ans, mais les ventes de pièces d'équipement d'origine représentent aujourd'hui le triple des ventes de pièces de rechange, qui sont en stagnation, voire en recul. Une évolution qui s'explique par l'amélioration de la fiabilité des véhicules et la réduction du kilométrage moyen parcouru chaque année (un effet de la crise économique), mais aussi par l'aggravation du phénomène de contrefaçon (une forme moderne de banditisme international) et la fabrication locale des pièces de rechange dans les pays développant leur industrie automobile.

Depuis longtemps déjà, les fabricants se sont lancés à l'assaut des marchés étrangers, où leur réussite (à l'exception du Japon) démontre leur compétitivité, surtout dans les domaines hautement techniques : électricité, électronique, éclairage et freinage. En fait, tout comme l'industrie automobile, celle des équipements s'est mondialisée. Un courant d'affaires qui a pour effet d'élargir la concurrence. A cet égard, Equip Auto entend constituer le lieu privilégié où tous les acteurs de cette confrontation peuvent se retrouver.

Les nouveautés 1985-1986

Cette année, des salles de travail *seront mises* à la disposition des fournisseurs, distributeurs et clients pour y ébaucher des négociations, voire y conclure des affaires. A noter également : des espaces sont réservés aux constructeurs internationaux.

Rendez-vous de professionnels, Equip Auto permet également à l'automobiliste amoureux de sa voiture d'y découvrir, en avant-première, les nouveautés 1985-1986.

Pour les bricoleurs :

– Les raccords de peinture, grâce aux petits compresseurs d'air à consommation électrique réduite ;

– Le kit motor gaz, qui supprime les inconvénients de l'utilisation, comme carburant, du gaz liquéfié (plus économique) : lenteur de remplissage du réservoir de gaz et rendement moteur diminué. Avec lui, aucune perturbation en fonctionnement essence, un rendement optimum en fonctionnement et une installation simplifiée sur la voiture ;

– Un procédé permettant de réparer un pare-brise feuilleté fêlé sans manipulation de dépose (par l'injection d'une résine spéciale), ce qui permet une économie importante (procédé Novus) ;

– Un kit suédois de réparation simple et ultra-rapide d'un pneu *« tubeless »* (sans chambre) crevé, opération que nombre de garagistes ne savent pas effectuer.

Pour les frileux :

– Un chauffage d'appoint, fonctionnant avec le carburant (essence ou gas-oil), avec, en option, une minuterie qui permet de programmer la mise en route : on peut ainsi, en pleine nuit ou en plein hiver, trouver sa voiture confortablement réchauffée et dégivrée, même si elle a couché dehors.

– Le *siège* chauffant programmable. En hiver, quand la voiture est froide, des résistances incorporées, réglées par un thermostat, chauffent la surface du siège. Là aussi on peut utiliser un programmateur.

Pour les sophistiqués :

– Le verrouillage automatisé en kit, adaptable à tous véhicules *et aux serrures* classiques. Fin du fin : la commande à distance, qui permet, sur simple pression sur un porte-clefs émetteur radio, verrouillage et déverrouillage. S'adapte sur les voitures déjà équipées du verrouillage centralisé.

– Les sièges réglables électriques : à portée de main des interrupteurs commandant l'avancement-recul, l'inclinaison, l'assiette, la hauteur et les appuis lombaires. On peut également disposer de quatre mémoires de réglages, ce qui permet à quatre conducteurs différents de retrouver immédiatement leur mise au point.

– Les ordinateurs de bord indiquent, à la demande, depuis combien de temps vous êtes partis, votre vitesse moyenne, votre consommation (moyenne ou instantanée), la quantité de carburant dans le réservoir et l'autonomie ainsi accordée, les kilomètres parcourus. Les plus perfectionnés vous indiquent également si vous êtes en avance ou en retard sur vos prévisions, vous *préviennent lorsque vous* dépassez une vitesse programmée au préalable et vous informent des risques de verglas.

Pour les mélomanes :

– Le disque compact entre dans les voitures avec les lecteurs Philips, Pioneer ou Becker : qualité et pureté du son parfaites, absence de « souffle » et insensibilité du disque et de son lecteur à la poussière et au manque de soins. Seul avantage des bandes classiques : l'enregistrement « maison ».

– La FM en continu. La modulation de fréquence a apporté une qualité d'écoute incomparable, mais dès que l'on s'éloigne de son point de départ le poste se dérègle constamment. Avec l'Autostore de *Philips*, l'autoradio contrôle la qualité de réception, fait la recherche nécessaire *et effectue* les *éventuels* changements de fréquence pour conserver la bonne réception d'une des six stations FM sélectionnées.

Pour les délicats :

– La fin du « mal de la route » grâce à deux pastilles adhérentes placées de part et d'autre de la planche de bord (sur la plage arrière, pour les voitures à moteur arrière) qui empêchent les « ondes » électrostatiques, en provenance du compartiment moteur, de pénétrer dans l'habitacle. Outre l'absence de nausée, ces pastilles miracles évitent les migraines, la somnolence, voire certaines douleurs cervicales. « Route bleue », prix maximum : 175 F

Pour les économes :

– Le kit « grand nettoyage », qui dégraisse les pièces mécaniques, *nettoie le compartiment* moteur, retire la boue et le sel des passages de roues. Comme au garage ! *Le* Hobby tient dans une valise facilement transportable.

Pour les méfiants :

– *Une* très *large* gamme de systèmes pour se protéger contre le vol. Côté mise en route, mentionnons la commande par clavier numérique avec code confidentiel que l'on compose pour armer ou désarmer l'antivol. Nouveau, *l'interrupteur à molette, sur* lequel la combinaison de deux chiffres précodés doit être effectuée pour commander la mise sous tension. Paralysant, le blocage complet du circuit de freinage pour qui tente de démarrer après avoir éveillé le système d'alarme. Les quatre roues sont bloquées, ce qui nécessite l'intervention d'un professionnel après la tentative de vol. *Original*, le volant démontable que l'on emporte avec soi. Ou le kit Stopovol, avec lequel il suffit de garder dans sa poche la petite platine qui s'intercale entre le moyeu et le volant. Plus vicieux, les accessoires *« piégés » (poignées,* sièges, volant), qui envoient des décharges électriques aussi désagréables *qu'inoffensives*. Reste la gravure des vitres et l'émetteur radio de repérage pour tenter de retrouver sa voiture... après le vol.

P. Fr.

● **Equip Auto 85.** Parc des expositions de Paris-Nord. Accès en voiture par l'autoroute A 1 (Paris-Lille), direction *ZI* Paris-Nord II, Soissons, sortie Parc des expositions. Par *le RER, ligne B*, direction Roissy-Charles-de-Gaulle, station Parc-des-Expos (sortie avec accès direct aux halls). Cette ligne dessert *notamment les stations* Gare-du-Nord *et* Châtelet.

Equip Auto est plus particulièrement réservé aux professionnels de l'automobile, mais le public y est également admis. Prix d'entrée : 30 F pour la durée du salon. Du vendredi 27 septembre au vendredi 4 octobre. A signaler un colloque technique international, les 30 septembre, 1er et 2 octobre, sur le rôle de l'équipement dans la qualité d'un véhicule, l'évolution de l'automobile et sa compétitivité et les innovations et matériaux d'avenir. Ainsi qu'un symposium commercial international, le 3 octobre, sur l'évolution et l'innovation de la distribution des pièces de rechange.

Partir

Septembre à Senlis

Cette année encore, l'association pour la sauvegarde de Senlis organise le « Rendez-vous de septembre de Senlis. » Les 28 et 29 septembre prochain, la vieille *cité sera la seule ville de France* entièrement réservée aux piétons. La circulation et le stationnement seront totalement interdits. Les bâtiments *civils* et *religieux*, les jardins et les cours de nombreuses demeures privées, s'ouvriront alors aux promeneurs. Concerts, récitals, café-théâtre et musique folklorique sont également inscrits au programme.

● **Office du tourisme, place du Parvis Notre-Dame, Senlis. Tél. : (4) 453-06-40.**

L'Australie d'Adélaïde

Le Grand Prix de Formule 1 se tiendra pour la première fois en Australie, à Adélaïde, le 3 novembre. Une excellente occasion de découvrir l'Australie méridionale. D'abord la capitale, Adélaïde, ceinturée de parcs et de jardins, qui préserve fièrement ses racines européennes. Ensuite, au nord, des *régions* vinicoles *réputées* avec leurs « wineries », les « châteaux » australiens. Enfin, encore plus au nord, les Flinders Ranges, *une des plus belles régions du* pays. De nombreux circuits sont proposés au départ d'Adélaïde par des voyagistes français. Citons un camping safari de douze jours (5 630 francs) et un petit circuit de 5 jours au cœur des Flinders Ranges (2 190 francs).

● **Renseignements auprès du service d'informations de l'Australian Tourist Commission, 4, rue Jean-Rey, 75 015 Paris. Tél. : (1) 579-80-44. Les mardi, jeudi et vendredi matin.**

Offices de tourisme sur Minitel

L'utilisateur d'un Minitel peut désormais obtenir les coordonnées des offices de tourisme ouverts dans l'Hexagone et les DOM-TOM, vient d'annoncer la fédération des offices de tourisme *et syndicats d'initiative. Une* deuxième étape permettra, toujours selon la fédération, de bénéficier d'informations touristiques *diverses* : loisirs, hébergements, animations, sites et monuments à visiter dans la région.

Numéro à composer : 16 (3) 615-91-77 ; à partir du 24 octobre : (1) 46-15-91-77. Code : TV INFO. Choix : loisirs au sommaire. *Puis tourisme, taper la ville* recherchée ou le département.

Chasses irlandaises

Chaque année durant la migration d'automne, bécasses, bécassines, becs plats et pigeons ramiers se rassemblent en Irlande pour hiverner. Le climat océanique, les lacs, les collines, les tourbières, les bosquets et les haies vives représentent un territoire privilégié pour la chasse à la sauvagine. Une chasse qui ne s'adresse pas aux amateurs de cartons faciles. Forfaits d'octobre *à fin janvier : 3 nuits et 2 jours de* chasse, 5 300 francs. Ce prix comprend le voyage, la voiture de location, l'hébergement en pension complète et les frais de chasse.

● **Office national du tourisme Irlandais, 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris. Tél. : 261-84-26.**

Croisières d'automne

Quatre week-ends musicaux en mer pour les passionnés de musique classique. On embarque à Marseille en direction de la Corse. Du 11 au 13 octobre, le piano ; du 18 au 20 octobre, les solistes de Marseille ; du 26 au 28 octobre, la clarinette ; du 9 au 11 novembre, les cuivres. Prix par personne : cabine première classe : 950 francs ; deuxième *classe : 770 francs. Spécial étu*diant en cabine à quatre : 630 francs.

● ***Havas Voyages, Direction* régionale, Provence-Languedoc. Tél. : (91) 37-30-37.**

Saint-Malo, Jersey

Pour vacances tardives ou week-end prolongé à Saint-Malo... l'hôtel Mercure de la cité corsaire propose à sa clientèle une escapade d'une journée à Jersey. Un forfait de 506 francs par *personne* comprend un hébergement de deux nuits à l'hôtel (petit déjeuner compris) et un aller et retour Saint-Malo/Jersey en hydroglisseur. Un « spécial enfants » est également lancé par Mercure. 174 francs pour tout *enfant de moins de quatorze ans*, partageant la chambre de ses parents.

● ***Mercure Saint-Malo*, chaussée du Sillon, 35400 Saint-Malo. Tél. : (99) 56-84-84.**

Sahara passion

Regs, ergs et oasis du « plus beau désert du monde », le Sahara. Quinze jours de randonnées avec les Touaregs et leurs dromadaires dans les *montagnes du Hoggar. Prix* : 8 300 francs. Ou seize jours en 4 X 4 et à pied du Hoggar vers le Tassili. Prix : 10 850 francs. Des circuits guidés au rythme raisonnable.

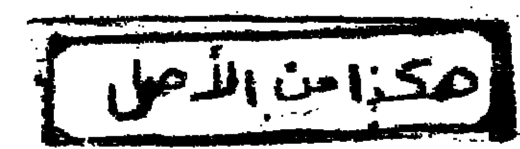
● **Nomade, Les amis du Sahara, 50, avenue des Ternes, 75 017 Paris. Tél. : 329-06-80.**

Rendez-vous horticoles

Les jardins du Luxembourg ouvrent les portes de leur exposition d'automne du vendredi 27 au dimanche 29 septembre inclus : « Fleurs-fruits-champignons » ; 19, rue de Vaugirard, porte Férou. Métro : Rennes, Luxembourg.

Décor de fuchsias rustiques ou d'intérieur pour deux pavillons du Parc floral de Paris, jusqu'au 29 septembre. Métro : Château-de-Vincennes. *Ouvert de 9 h 30 à* 20 heures.

Salon d'art floral d'inspiration orientale et occidentale, aux Serres d'Auteuil, *jusqu'au 29 septembre*. Initiation et démonstrations, vente de petit matériel. 3, avenue de la Porte-d'Auteuil, 75016 Paris. Métro : Porte-d'Auteuil.



Quand la caravane se surpasse

Miniaturisation et confort.

POUR son vingtième anniversaire, le Salon de la caravane (et du camping-car) est devenu Salon des véhicules de loisirs, tant la diversité des objets roulants présentés déborde aujourd'hui largement ces deux familles traditionnelles qui n'en conservent pas moins leur primauté.

La caravane, c'est le véhicule des vacances populaires par excellence. Phénomène de masse qui suscite des passions contradictoires. On pourrait presque dire que si un Français sur cinq l'utilise les quatre autres l'exècrent dès qu'ils l'aperçoivent sur la route. Ses qualités routières ne constituent pas, en effet, son point fort. Condamnée à des vitesses plus faibles que la moyenne pour des raisons de sécurité élémentaires, elle montre très vite ses limites sur mauvais revêtement, en cas de freinage brutal, ou par vent latéral.

Curieusement, cet aspect ne semble pas préoccuper outre mesure les constructeurs qui portent l'essentiel de leurs efforts sur d'autres points : espace intérieur, esthétique, confort. On remarquera cependant que dans un marché globalement stagnant les seuls modèles qui progressent sont les modèles pliants qui, sur la route, ne dépassent guère la hauteur du coffre de la voiture. D'où une meilleure visibilité et une moindre sensibilité au vent. Dans ce domaine, la Sillage d'Esterel représente une sorte de perfection : dépliée en une minute grâce à quatre vérins à gaz, elle offre un équipement miniaturisé mais complet. Le même constructeur commercialise déjà quatre modèles dont le toit se soulève à l'étape : les Compacte, appréciées en outre pour leurs qualités routières.

Encore plus petit sur la route, et surtout mieux profilé grâce à sa forme en coquille, le Randocar relève non seulement son toit mais s'épanouit grâce à des annexes en toile de tente qui s'adaptent devant et sur le côté. On trouve aussi cinq nouveaux modèles pliants chez Raclet, équipés de grandes roues qui témoignent d'une prise en compte effective des questions de sécurité. Tesserault, Prompto, Maréchal, présentent aussi leurs caravanes pliantes. N'oublions pas le pionnier de ce genre de véhicule, Rapido, qui commercialisa son premier modèle pliant en 1961 et continue avec succès sur cette voie avec des pliantes et des surbaissées.


D. GIRY/REA

A en juger par les nouveautés, il semble bien que l'avenir de la caravane passe par ces modèles, moins encombrants sur la route, et qui pourraient, à terme, s'avérer plus intéressants que les camping-cars.

Ces derniers ne représentent pas une part énorme du marché : moins de 4 000 immatriculations en France l'an dernier, contre près de 50 000 pour les caravanes. Mais ils sont portés par un formidable courant de mode. Et, il faut bien le reconnaître, attirent une clientèle plus aisée. Un camping-car coûte en effet à peu près trois fois plus cher qu'une caravane, et il ne sert qu'aux vacances ; difficile de l'utiliser pour aller au travail !

Si les caravanes séduisent 35,5 % d'employés, 15 % d'ouvriers et 4,2 % de cadres supérieurs, les camping-cars s'adressent pour 35,5 % aux employés et aux ouvriers, mais pour 15,5 % aux cadres supérieurs et 12,5 % aux cadres moyens. Quant aux retraités, ils ont une petite préférence pour le camping-car (16 % au lieu de 13 %).

Ces chiffres ne reflètent qu'une partie du marché, nombre d'utilisateurs, surtout parmi les jeunes, construisant ou aménageant eux-mêmes leur véhicule. Ils échappent ainsi aux plus grosses dépenses... et aux statistiques. Une clientèle relativement aisée, donc, qui explique la profusion, cette année, d'intérieurs en bois dignes des plus luxueux bateaux de plaisance. Portes coulissantes et armoires sont taillées dans les plus belles essences, tandis que les minitoilettes ou les cuisines ne leur cèdent en rien sur le plan du raffinement et du confort.

Reste que, pour la majorité des visiteurs, cela demeure la part de rêve. Plus accessibles, les aménagements à monter soi-même permettent de transformer un fourgon pour un budget allant de 5 000 à 17 000 francs environ. Des kits de base permettent de créer aussi bien des chambres que des cuisines. La miniaturisation jointe à une recherche du confort conduit les créateurs à se creuser la tête pour trouver des aménagements de plus en plus astucieux et surtout de plus en plus polyvalents. Ainsi, le « 3 en 1 » de Samco devient, selon les besoins, un petit utilitaire, un grand break ou une maison roulante pour quatre personnes, et cela en un quart d'heure ! Un fabricant de « hard-tops », Vasseur, transforme un break ordinaire en véhicule familial où l'on peut dormir.

Mais ce sont surtout les fabricants d'accessoires qui rivalisent d'imagination, avec des résultats d'un goût plus ou moins heureux. Ainsi, l'Omnistor 3 de Brutsaert déplie, grâce à une simple manivelle ou à un moteur, des bras qui portent un auvent. Electrolux ne se contente pas d'améliorer ses réchauds et réfrigérateurs, mais se diversifie en proposant des grilles d'aération à fixer à la place des portières. Plus originale, la « chambre-portable-relevable-rigide de Lando se fixe sur la galerie d'une voiture (24 cm de haut !). En se dépliant, elle offre une chambre, dont la porte peut donner sur l'extérieur ou sur le véhicule.

Que le confort intérieur prime actuellement sur l'esthétique et les performances, la participation accrue des fabricants d'appareils hi-fi en porte témoignage. Une évolution que l'on retrouve également dans l'automobile, dont, après tout, le véhicule de loisirs n'est qu'un prolongement.

MICHEL DROULHIOLE.

● Salon des véhicules de loisirs, du 28 septembre au 6 octobre, Parc des expositions du Bourget. Ouvert au public de 12 h à 19 h en semaine ; de 9 h à 19 h le week-end. Professionnels : 10 h à 12 h en semaine. Entrée 18 francs.

Assurez-vous

Le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA) rappelle qu'une assurance spéciale est obligatoire pour tracter non seulement une caravane, mais toute espèce de remorque. A défaut, en cas d'accident, on peut être amené à payer les dégâts, majorés de 10 %.

● CDIA, 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél : (1) 824.96.12 et 770.89.39.

Camping-car en location

C'est peut-être la meilleure solution en cas d'utilisation ponctuelle. Un loueur vient d'ajouter ce modèle à sa gamme. Les véhicules sont équipés de literie et de vaisselle, et livrés avec le plein de gaz et d'eau. Pour un modèle 3/4 places, il faut compter 5 320 F en basse saison et 8 685 F en haute saison.

● Avis location camping-cars, 60, rue de Caen, 92400 Courbevoie. Tél : (1) 334.15.81.

Ne tirez pas sur les canards boiteux !

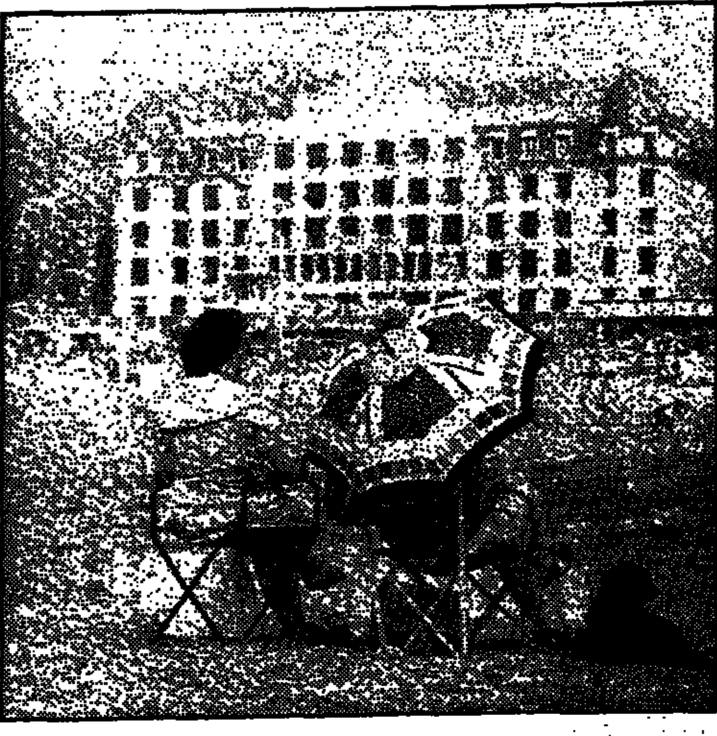
Le tourisme social asphyxié par la gauche au pouvoir et son « langage de vérité »

ÉTÉ maussade, voire pourri, pour le tourisme social. Résumant, sans nuances, la situation, un quotidien parisien titrait récemment : « Le tourisme associatif sur la paille (1). » En expliquant que ce *« perpétuel assisté ne se remettait pas de la raréfaction des subventions »*. Suivait une énumération de moribonds et d'éclopés : le Touring-Club de France, liquidé, dépecé, évanoui ; Léo-Lagrange Loisirs, atteint d'*« anémie pernicieuse »* et bradant ses villages de vacances pour couvrir son déficit ; Tourisme et Travail, enfin, placé sous administration judiciaire après son dépôt de bilan en juillet, et qui n'a pu passer l'été que grâce à une perfusion de 60 millions consentie par les pouvoirs publics.

Du côté du ministère du tourisme, on observe apparemment sans surprise la situation. *« J'avais, depuis un certain temps déjà, appelé ce secteur à réagir, à vivre avec son temps, à s'adapter à l'évolution des comportements, à veiller à sa gestion. »* Pour M. Michel Crépeau, *« on ne pouvait continuer éternellement à boucher des trous sans fond avec l'argent public* (le Monde du 3 novembre). *Je crois que cela a été compris, même si on enregistre quelques dégâts, dont certains difficilement réparables »*. Porte-parole d'une gauche « réaliste », le ministre regrette qu'*« on n'ait pas compris, dès le début, qu'on n'était plus en 1936 »*.

La date est symbolique. Avant 1936, en effet, le tourisme était réservé à une élite. Après 1936, avec l'institution des congés payés, il se démocratise et connaît un formidable développement. Avec, cependant, une limite : condition nécessaire, les congés payés n'étaient pas suffisants pour que tous les travailleurs puissent partir en vacances et pour que ceux qui partent le fassent dans les meilleures conditions. Aujourd'hui encore, on constate que, malgré la poursuite des efforts pour réduire les inégalités, une grande partie des salariés ont difficilement accès aux vacances. Au mieux de leur forme, les pays industrialisés européens comptent toujours de 40 % à 60 % de leur population qui ne peuvent même pas partir dans le cadre du tourisme social.

Une situation qui explique que les organisations syndicales et familiales ainsi que les mouvements mutualistes et coopératifs aient œuvré, dès l'origine, en faveur d'une politique sociale du tourisme. Actuellement, le tourisme associatif représenterait environ 12 000 centres de vacances, soit 1,7 million de lits (20 % des hébergements touristiques), plus de 70 000 emplois et un chiffre d'affaires évalué à 12 milliards de francs. Même si ces chiffres sont largement dégonflés au niveau gouvernemental (on y parle de 270 000 lits + 70 000 lits en camping, et on estime que 5 % seulement des Français qui partent en vacances le font par l'intermédiaire du tourisme social), voilà un secteur qui n'en occupe pas moins une place importante dans l'économie nationale. Sans oublier la vocation première de ce tourisme à but non lucratif : permettre au plus grand nombre de partir en vacances. A quoi il faut ajouter qu'en acceptant d'investir dans des régions délaissées par le tourisme commercial, et en créant des emplois là où seul le tourisme pouvait freiner l'exode rural, il a largement contribué, depuis vingt ans, à la politique d'aménagement du territoire.


SITTLER/REA

Fort de sa vocation, fier de son bilan, le tourisme associatif pouvait voir d'un bon œil l'arrivée de la gauche au pouvoir. Une gauche qui, pensait-il, ne pouvait rester insensible à une action menée au nom de la solidarité nationale. Force est de constater que l'espoir a rapidement fait place au désenchantement. *« Après 1981*, reconnaît un responsable de Léo-Lagrange, *on espérait un traitement de faveur ; il n'est pas venu. » « Le tourisme social*, relevait de son côté le président de Tourisme et Travail, *n'est plus qu'une formule qui tend à disparaître du langage officiel. »*

Procès et subsides

« La désillusion ne peut être qu'à la mesure des illusions, commente M. Crépeau. *On a cru qu'avec la gauche on allait bénéficier d'un fantastique pactole ; au lieu de quoi on a entendu un langage de vérité prônant la bonne gestion. » « Cela dit*, affirme le ministre, *jamais les Français n'ont pris autant de vacances – on est passé de 50 à 57 %, – donc jamais le tourisme social ne s'est mieux porté. » « Trop, c'est trop ! »*, réplique le pourtant débonnaire André Guignand, président de Villages-Vacances-Familles – le géant du secteur (2), – qui ne sait s'il faut attribuer cet optimisme à l'ignorance, à la mauvaise foi ou à l'incompétence. Pour lui, une chose est certaine : *« L'absence, en matière touristique, de toute préoccupation sociale. »*

Une irritation alimentée par un discours officiel qui ne cesse de brandir, comme modèles, des entreprises dont la motivation naturelle est le profit. Comment ne pas songer, par exemple, aux louanges que le ministre, l'œil fixé sur la balance des comptes, ne cesse d'adresser au Club Méditerranée ou au groupe hôtelier ACCOR, pourvoyeurs, il est vrai, de ces devises sans lesquelles, insiste M. Crépeau, les Français ne pourraient mettre de l'essence dans leur voiture pour partir en vacances.

Considéré par le secteur privé comme un privilégié, souffrant d'une mauvaise image et se voyant aujourd'hui reprocher d'être coûteux, vieilli et mal dirigé, le tourisme social, qui s'est toujours senti mal aimé, s'estime à présent ouvertement agressé, notamment par la presse professionnelle. Et découvre qu'aucun avocat ne se lève pour le défendre. Certes, il est facile d'instruire son procès au nom des subsides que la collectivité lui accorde. D'autant que les associations les plus mal en point se voient reprocher, souvent à juste titre, un certain laxisme dans leur gestion. Sans oublier les affinités politiques des associations concernées – communiste pour Tourisme et Travail, *socialistes pour Léo-Lagrange*, – que ne manquent pas de relever leurs détracteurs.

Reste, au-delà des cas particuliers, une situation d'ensemble pour le moins préoccupante. A tel point que, réunies en juillet au siège de l'UNAT (3), les associations de tourisme ont estimé nécessaire de *« rappeler solennellement aux responsables nationaux et régionaux leurs devoirs à l'égard du tourisme associatif et social »*. Aujourd'hui, c'est VVF qui tire de nouveau la sonnette d'alarme, en laissant entendre que, si les choses continuent ainsi, il pourrait, lui aussi, être confronté à de sérieuses difficultés. Significatif et inquiétant dans la mesure où, si VVF éternue, c'est que le tourisme social est bien malade.

De quoi prêter une oreille attentive aux propos de ses dirigeants. D'autant plus qu'ils reconnaissent que *« toute crise est révélatrice d'insuffisances et d'erreurs »*, invitant chacun à balayer devant sa porte et à analyser les causes internes de ses difficultés. Quitte, ensuite, s'il le faut, à pratiquer l'égoïsme sacré en se désolidarisant éventuellement de canards boiteux dont les erreurs pourraient jeter le discrédit sur l'ensemble du secteur...

Une autocritique qui va de pair avec la mise en lumière des causes externes des difficultés qui touchent plusieurs partenaires majeurs du tourisme social. L'analyse, largement partagée par les principaux responsables de ce secteur, est exposée notamment dans un récent dossier de *la Lettre de l'économie sociale* (4). On y rappelle d'abord que les hébergements gérés par le tourisme associatif représentent souvent des investissements très lourds, qui étaient largement financés par des subventions de l'Etat et de la Caisse nationale d'allocations familiales. Aujourd'hui, la politique de rigueur a fortement réduit les crédits disponibles. A cela s'ajoutent les effets de la décentralisation. Ce que faisait l'Etat, affirme-t-on, les régions ne le feront pas, et ce que faisait la CNAF, les caisses locales ne pourront le faire. Ainsi les moyens de financement traditionnels se sont-ils effrités. Une évolution qui fait craindre au tourisme social que le coup d'arrêt observé aujourd'hui n'aboutisse, demain, à la disparition d'un secteur qui rend à la collectivité des services difficilement mesurables en terme d'économie marchande.

A moins que, sous la pression des événements et face à la passivité du pouvoir, ses dirigeants ne soient obligés de changer leur fusil d'épaule : en augmentant les prix de journée (au risque d'écarter la clientèle actuelle) et en recherchant, dorénavant, des localisations assurant de forts taux de fréquentation, c'est-à-dire à déserter l'espace rural au profit d'un littoral déjà saturé. Des perspectives qui, on s'en doute, n'enchantent guère des hommes peu enclins à se renier de la sorte. Après tout, font-ils remarquer, si le tourisme social (VVF compris) est aujourd'hui vulnérable, c'est qu'il s'est occupé et qu'il s'occupe toujours des plus vulnérables. Tels sont sa vocation et son honneur. Une vocation plus que jamais d'actualité au moment où, premier touché par la crise, le tourisme social voit confirmer par cette même crise sa raison d'être : aider les plus démunis, ceux qui sont justement aujourd'hui le plus affectés par l'austérité et l'abandon progressif du système d'aide aux vacances (5).

Encore lui faut-il surmonter ce qu'il considère comme un *« désengagement »* de l'Etat. *« Nous pourrions estimer que nos finalités méritent une aide ; or*, constate un responsable de VVF, *nous n'en recevons presque aucune. Ainsi, depuis notre création, il y a vingt-cinq ans, les subventions de l'Etat n'ont représenté qu'à peine 11 % de nos investissements. »* A VVF comme ailleurs, même déception du pouvoir socialiste : *« Les prédécesseurs nous ignoraient ; leurs successeurs tiennent un discours négatif, condescendant et soupçonneux. Non seulement on ne nous aide pas, mais on nous met des bâtons dans les roues. »*

Deux points sont à cet égard surtout mentionnés. D'une part, les limitations imposées aux associations en matière de publicité à caractère commercial, limitations qui, estime-t-on, vont à l'encontre de la volonté du gouvernement d'attirer encore davantage d'étrangers en France. D'autre part, l'absence d'étalement des vacances qui, depuis 1982, a entraîné, pour l'essentiel du tourisme familial, un important manque à gagner qui expliquerait, en grande partie, les difficultés actuelles de VVF, dont la clientèle est essentiellement familiale (6).

La veuve et l'orphelin

Face à la crise, face au procès qui leur est fait, les associations – VVF en tête – semblent bien décidées à relever le défi. D'abord en refusant de se laisser enfermer dans le ghetto où certains les cantonneraient volontiers. *« Nous nous occuperions de la veuve, de l'orphelin, du handicapé et du pauvre, laissant à d'autres les familles et les retraités... »* Ensuite, en prenant des mesures pour compenser la perte d'activité enregistrée : rigueur accrue, adaptation des produits aux nouveaux goûts des usagers. *« Mieux gérer et mieux vendre, nous comporter en véritables professionnels, histoire de prouver que nous pouvons faire aussi bien que le privé, sans renier pour autant notre idéal. »*

Enfin, en refusant de développer un discours de quémandeur, d'adopter une mentalité d'assisté. Tout en espérant du pouvoir une prise de conscience face à la gravité de la situation. *« Si rien ne change*, prévient-on, *on assistera à une cascade de faillites, et les familles aux revenus modestes auront de plus en plus de mal à partir en vacances. Car, là où nous disparaîtrons, personne ne nous remplacera. »*

Réaliste, on reconnaît qu'un « repositionnement » du tourisme social est aujourd'hui indispensable. *« La pauvreté oblige à l'imagination : il faut revoir nos moyens, les adapter à nos objectifs (hélas ! en baisse), élargir notre horizon au marché international. »* On admet également que l'Etat ne peut plus être le partenaire qui résout tout. Mais on comprendrait mal qu'il reste indifférent à la survie d'un secteur capital de l'économie touristique et d'un élément essentiel de toute politique familiale. D'autant que, compte tenu des difficultés accumulées, *« il ne peut plus survivre seul et doit donc être réconforté, aidé et accompagné »*. Etant entendu que, pour M. Guignand, la responsabilité de son avenir incombe surtout, désormais, aux collectivités territoriales. Un prêté pour un rendu.

Sans se faire pour autant, cette fois, beaucoup d'illusions et conscient qu'en ces temps de crise une devise s'impose avant tout autre au tourisme social : aide-toi, le ciel t'aidera. En espérant que le ciel ne lui tombera pas sur la tête...

PATRICK FRANCÈS.

(1) *Le Matin* du 9 septembre.

(2) VVF gère une chaîne de 136 centres de séjour (dont 17 villages de vacances), soit 60 000 lits. En 1984, il a accueilli 500 000 personnes (plus de 70 % de familles), dont 150 000 retraités. Son chiffre d'affaires a été de 420 millions de francs.

(3) L'Union nationale des association de tourisme et de plein air regroupe 50 associations et fédérations, représentant 9 millions d'adhérents. Citons les fédérations des Maisons familiales et Auberges de jeunesse, Léo-Lagrange, Loisirs-Vacances-Tourisme, l'OCCAJ, l'OTU, Renouveau, Tourisme et Travail, l'UCPA, Vacances-Auvergne-Limousin, VVF et l'Union des centres de vacances.

(4) Le dossier consacré au tourisme associatif, mutualiste et coopératif (60 francs) peut être commandé à la CODLES, 2, rue Fléchier, 75009 Paris.

(5) Notamment avec la suppression, en 1986, de l'aide complémentaire versée par la CNAF aux bénéficiaires des bons de vacances des CAF.

(6) Selon une étude réalisée par VVF, l'amplitude annuelle du calendrier national des vacances scolaires n'a cessé de diminuer depuis 1981. De 196 jours, elle est passée à 141 jours en 1984-1985, soit une diminution de 55 jours, ce qui, pour VVF, a représenté une perte de 573 800 journées-vacances et de 14 millions de francs en chiffre d'affaires.

M. Crépeau cueille à froid

L'ACTUEL ministre du tourisme a beau être radical de gauche, il n'en affectionne pas pour autant les positions nègre-blanc qui firent jadis les délices de cette formation politique. Au contraire. Adepte du « parler vrai » et partisan d'une gauche réaliste, il va droit au but sans jamais, toutefois, manquer l'occasion d'un bon mot ou d'une formule qui fait mouche. Pour un peu, il en rajouterait presque. Pour se faire plaisir mais aussi pour séduire, voire, dans certains cas, pour provoquer. Orfèvre en gouaillerie – « la moëlle de notre race » observait Maupassant – il arrive parfois à M. Crépeau de prendre ses interlocuteurs à rebrousse-poil. Surtout lorsque le sujet traité est sensible, comme le tourisme social par exemple. « Je reconnais que je les ai cueillis à froid », *reconnaissait-il récemment tout en relevant la difficulté de tenir, en ce domaine,* « un discours à la fois vrai et rassurant ». *Raison de plus pour demander à M. Crépeau de présenter sa position, noir sur blanc. Voici donc ce que pense le ministre.*

∴

« Le tourisme social, comme beaucoup d'activités, est confronté à une crise qui n'est pas seulement une crise économique, mais qui touche également aux comportements sociaux : il s'est développé parce qu'il s'est montré novateur, parce qu'il a inventé des formules de vacances dont d'autres se sont largement inspirés. Il faut que cet esprit d'initiative, cette capacité d'innovation, continuent à souffler aujourd'hui.

» Les associations de tourisme se sont beaucoup développées. Leurs difficultés actuelles, c'est aussi une crise de croissance : elles ont été créées par des personnes de qualité qui ont mené avec dévouement et imagination une action exemplaire. Mais elles n'étaient, elles ne sont pas forcément préparées à assumer la gestion des grandes entreprises que sont devenues les associations de tourisme. Dans le choix des principaux responsables n'a peut-être pas toujours été mesurée l'importance de la maîtrise des méthodes de gestion d'entreprise. Ceci est fondamental car il est plus difficile de gérer une entreprise touristique qu'une entreprise industrielle. »

PHILATÉLIE n° 1915

Les timbres de service...

... de l'UNESCO s'adaptent aux tarifs actuels. En continuant les « sites du patrimoine universel classés et à protéger » pour l'illustrer ces *nouvelles* valeurs. Dans l'ordre nous trouvons : Carthage ; Théâtre Romain, Tunisie ; vieille place de la Havane, Cuba ; temple d'Anuradhapura, Sri Lanka. Vente générale le 28 octobre (50 à 52/85).



1,80 F, gris cl., bleu cl., vert ;



2,20 F, gris cl., vert, bleu cl. ; 3,20 F, gris, bleu clair, vert.

Formats 22×36 mm. F.50. Dessins et gravures de Raymond Coatantiec. Taille-douce, Périgueux.

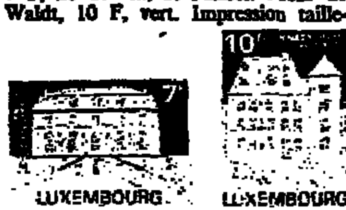
Mise en vente anticipée les :
– 26 et 27 octobre, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire ouvert au siège de l'UNESCO, 7, *place Fontenoy*, Paris-7e. Oblitération « P-J » en bleu.
– 26 octobre, de 8 h à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris (1er), au bureau de Paris-41, 5, av. de Saxe, Paris (7e), et de 10 h à 17 h, au *Musée de la Poste*, 34, bd de Vaugirard, Paris (15e). Boîte aux lettres spéciales pour « PJ ».

● RETRAITS : des trois anciennes valeurs 1,70, 2,10 et 3,00 F, le 8 novembre.

Calendrier des manifestations

⊙ 93220 Gagny 5-6/X.
⊙ 63510 Aulnat (aéroport) 5/X.
⊙ 95600 Eaubonne 5-6/X.
⊙ 34000 Montpellier 11-20/X.
⊙ 64360 Monein (mairie) 12/X.
⊙ 71100 Chalon-s/Saône 12-13/X.
⊙ 83000 Toulon (forum) 19-20/X.
⊙ 21000 Dijon (Yako-Ouche) 22/X.
⊙ 31000 Toulouse (salon) 22-27/X.
⊙ 63000 Clermont-Ferrand 26/X.
⊙ 93140 Bondy (H.-de-V.) 26-27/X.
⊙ 89100 Sens (TGV) 26/X.
⊙ 87000 Limoges (oiseaux) 9/XI.
⊙ 30800 Garons (festival) 9-11/XI.

● LUXEMBOURG : des monuments classés sur deux timbres émis le 23 septembre. Orangerie d'Echternach, 7 F, lie de vin, et Maison Mohr de Waldt, 10 F, vert. Impression taille-douce par l'imprimerie des PTT de Suisse à Berne. Gravure de Pierre Schopfer, d'après une maquette d'Alfred Steinmetzer.



Les émissions monégasques...

... suite à nos informations du 7, 14 et 21 septembre.

Série « les Arts » (anniversaire des naissances) : 3,00 F, Sacha Guitry (100e), gravé par Georges Bétemps ; 4,00 F, les frères Jacob et Wilhelm Grimm (200e) ; 5,00 F, Frédéric Chopin et Robert Schumann (175e) ; 6,00 F, Johann Sébastien Bach et Georg Frederich Händel (300e). Les maquettes sont de Pierrette Lambert et les gravures d'Eugène Lacaque pour les trois derniers. T.-d. F. 30.









(A suivre.)

ADALBERT VITALYOS.

TELEVISION

Néo-polar sur FR 3

On est prié d'amener sa névrose...

DÉCIDÉMENT... voilà qu'après « Série noire », lancée avec punch et fracas par TF1 en février 1984, et reconduite vu son succès en 1985, FR3 nous glisse un nouveau bébé, « Néo-polar ». Autre série du genre, aussi méchante et rapide, mais plus souple dans l'écriture peut-être, plus moderne encore. Le policier est en passe de devenir un style, une esthétique à la télévision. Un langage. Une nouvelle manière aussi de parler de la société.

Chaque mercredi dorénavant, les amateurs de terreurs urbaines pourront se lover devant l'écran petit de leurs fantasmes pour regarder vers 23 heures, c'est tard (plus tard que « Série noire », la formule est plus violente, il y aura même un carré blanc) le monde mouvant, bleu nuit, irritant pour les nerfs, des marginaux provocateurs, des petits voyous sans expérience, des jeunes délinquants en chasses nocturnes, des sous-directeurs de banque pas très à cheval sur l'honnêteté.

Il y a des coups de barre de fer, des balles, qui ne sont pas perdues, des gens pendus à des crochets. Il y a, normal, des cadavres de temps à autre, des corps qu'on traîne, qu'on jette, qu'on cache, beaucoup de détails pervers qui cognent au burlesque. Car, si l'écriture est précise, brutale, l'humour est toujours là, et même parfois une sorte de tendresse étrange – une indulgence ?

C'est Michel Le Bris, responsable des programmes à FR3-Rennes, qui est à l'origine de cette surprise. Il a horreur des téléfilms adaptés de Balzac. Il a lu beaucoup de romans policiers (et de sciences-fictions). Il a fait partie de ces « intellectuels » qui, depuis 68, ont fait connaissance avec la nouvelle génération du roman noir, celle qui a suivi la voie tracée par Jean-Patrick Manchette, les A.D.G., Jean-Yves Berchet, Marc Villard, Tito Topin, Hervé Jaouen, Jean-Jacques Tardes...

Leurs caractéristiques ? l'importance de l'atmosphère, la description sans illusion d'une société où la violence, la drogue, la corruption, le chantage, font partie des glissements en tout genre d'individus aux destins peu aidés. Des terrains vagues aux décors sophistiqués des grands bureaux, métal et verre, style la Défense, il y a toujours en arrière-fond la réalité du chômage, du partage inégal des richesses.

Les « jeunes loups » du néo-polar ont une conscience sociale même s'ils s'amusent beaucoup en campant des secrétaires dodues comme des petites cailles, qui savent pleurer à chaudes larmes mais tuent tout tranquillement, des louloutes géniales qui piaillent pour que leur copain n'oublie pas d'enregistrer les « Médicales » d'Igor Barrère, avant de faire leur casse.


D.R.

Shanghai Skipper avec Dominique Blanc et Claude Nougaro.

« Néo-polar » est une série de sept films, chacun tiré d'un roman écrit par certains auteurs de cette nouvelle génération. *Shanghai Skipper*, qui inaugure la collection, réalisé par Michel Andrieu sur un texte de Tito Topin est *« une comédie noire en couleurs »*. Le héros (si l'on peut dire...) est le veilleur de nuit d'une entreprise, un rêveur de voyages, un médiocre sympathique et trouble (le premier rôle de Nougaro au cinéma !) que tout le monde essaie d'utiliser. Son patron a l'intention de filer à l'anglaise avec tout l'argent de l'entreprise. Cela se sait, bien sûr, et il y a du monde en piste.

Lueurs d'asphalte. La musique de Portal, discrète, énerve. On est prié d'amener sa névrose. Comme dans *le Père anonyme*, le film suivant, réalisé par Gérard Marx d'après Frédéric Fajardie : quand la vie bascule parce qu'on apprend tout en même temps, qu'on a un père, que celui-ci était un clochard, qu'il a été assassiné... Papa était un trafiquant de drogue trop régulier. Méchant, non ?

CATHERINE HUMBLOT.

● **Néo-polar, FR3, chaque mercredi à partir du 2 octobre, vers 22 h 50 (52 mn chacun).**

Pépère sera vengé

ÇA démarre à cent à l'heure : une attaque de banque qui dégénère, des « braqueurs » impitoyables qui sèment la mort au hasard de leur fuite, un vieil homme abattu sans raison que son petit-fils décide de venger. Sous les airs trompeurs d'un titre benoîtement familier, *Pour venger pépère* est à la mesure de ses ambitions : un polar bien ficelé, d'après le roman de A.D.G. Joël Seria, le réalisateur, a récité le credo du film noir : suspense, jarretelles et hémoglobine.

Du flic véreux à la prostituée au cœur tendre, de l'avocat intègre assoiffé de vérité à l'indic, pédophile distingué, rien n'a été oublié, pas même ce brin d'outrance qui fait la saveur de ce genre de littérature. L'avocat justicier (Féodor Atkine), aidé par un journaliste raté et fort en gueule (Julien Guiomar, *alias* Chaliapine, est plus vrai que nature), découvre, au fur et à mesure de son enquête, un monde où règnent – noblesse oblige – la corruption, la drogue et la prostitution. Tandis que, de cadavre en cadavre, le spectateur suit le parcours d'Orlando, le tueur fou, qui promène son regard halluciné sur une petite ville de province où il sème la terreur (rôle sur mesure pour Gérard Zalcberg).

Efficacité, cadence soutenue, froideur calculée : la télé rejoint le cinéma.

N. A.

● **Série noire : *Pour venger pépère*, TF 1, samedi 28 septembre, 20 h 40 (90 mn).**

Samedi
28 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France.
9.00 Partez gagnant.
Dis-moi qui tu es, je te dirai ce que tu feras.
9.45 5 jours en Bourse.
10.00 Reprise : Performances (diff. le 25 septembre).
10.30 Reprise : Les trois premières minutes (diff. le 25 sept.).
11.00 Hauts de gammes.
Diffusion simultanée avec France-Musique.
12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.35 La séquence du spectateur.
14.05 Le rendez-vous des champions.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Dessin animé : Le merveilleux voyage de Nils Holgersson.
15.45 Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval, tiercé en direct d'Evry.
16.20 Temps X.
La quatrième dimension ; Dossier : les canons de l'espace.
17.10 Série : Guerre et paix.
17.50 Dessin animé.
18.05 30 millions d'amis.
18.35 Magazine auto-moto.
19.05 D'accord, pas d'accord (INC).
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 **Série noire : Pour venger pépère**
de Joël Seria. D'après le roman de A.D.G. Scénario et dialogues, J. Houssin et G. Carre. Avec F. Atkine, J. Guiomar, J. Goupil...
(Lire notre article).
22.15 Droit de réponse : Silence ! On coule...
Emission de Michel Polac. Réal. M. Dugowson.
Le problème de la sidérurgie avec J. Cherèque, préfet délégué au redéploiement industriel, chargé de la Lorraine ; C. Dollé, PDG de Sacilor ; J. Gatel, secrétaire d'Etat à l'économie sociale ; J.-L. Masson, député RPR de Moselle ; J. Ferry, ancien président de la Chambre syndicale de la sidérurgie ; G. Loparelli, syndiqué à la CGT, et B. Ancé à la CFDT ; et des sidérurgistes.
0.05 Journal.
0.15 Ouvert la nuit.
Les Incorruptibles (rediffusion).

ANTENNE 2

8.35 Journal des sourds et des malentendants.
8.55 Gym tonic.
9.30 Reprise : Apostrophes, la 500e (diff. le 27 septembre).
11.00 Le journal d'un siècle, de L. Bériot.
L'année 1920.
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.25 Série : Cannon.
14.15 Superplatine.
Avec Jeanne Mas, Eurythmics, Bill Baxter...
14.55 Les jeux du stade.
Cyclisme (en direct) : Trophée Baracchi ; football ; judo : championnats du monde à Séoul.
17.30 Les carnets de l'aventure.
Coureurs d'océans : la course à la voile autour du monde en 1981.
18.00 Récré A2.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Informations régionales.
19.35 Divertissement : Casse-noisettes.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Demain c'est dimanche.
Autour de Julien Clerc, Marlène Jobert, Daniel Lavoie, Martin Garat...
21.55 Les histoires d'Onc' Willy.
« Ivanhoé », présenté par William Leymergie.
22.25 Les enfants du rock
Emission de Patrice Blanc-Francard.
Sex machine : Sade, Kid Creole and the Coconuts, Sting, David Lee Roth, David Bowie... Une innovation : l'introduction de « Sex Mag », avec cette semaine un reportage sur le mariage de Madonna, sur Prince à Paris et un combat de catch entre Cindy Lauper et Mister T. Au total, une soirée lascive, érotique et sensuelle...
23.30 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

12.00 Magazine VVF.
12.15 Connexions.
Emission de l'Agence nationale pour l'emploi.
12.30 Energiquement vôtre : la voiture.
De l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie.
12.45 Un gastronome de l'espace.
Emission du groupe Jules Morey.
13.00 Action.
Magazine de la Fédération nationale de la mutualité française.
16.15 Liberté 3.
17.30 Emissions régionales.
Programme autonome des douze régions, sauf à 18 h 55 où l'on verra sur tout le réseau « Hello, Moineau ».
19.55 Dessin animé : Il était une fois, l'homme.
20.05 Disney Channel
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.55 Journal.
22.20 Feuilleton : Dynastie.
Adam se prépare à partir avec Blake, Fallon annonce son mariage avec Jeff, Mark fait chanter Alexis : de nouvelles aventures chez les Forsythe.
23.05 Musiclub.
Une soirée avec Nicolaï Gedda, ténor, et l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo sous la direction de Marc Soustrot.

PÉRIPHÉRIE

● **RTL**, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 21 h, Feuilleton : Hollywood Wives ; 22 h 45, Espion modèle.
● **TMC**, 20 h, Série : Testament ; 21 h, Téléfilm : *les Rois maudits*, (4e partie) ; 22 h 50, Le magazine de RMC ; 23 h 15, Clip n'roll.
● **RTB**, 20 h 10, Le jardin extraordinaire ; 20 h 45, Téléfilm : le Regard dans le miroir (1re partie) ; 22 h 20, Thomas Owen, l'homme pluriel.
● **TSR**, 20 h 5, Maguy ; 20 h 40, Les Cinq dernières minutes ; 22 h 15, Journal ; 22 h 30, Sports ; 23 h 30, *les Baroudeurs*, film de Peter Collinson.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

La Vengeance aux deux visages ■

Film américain de Marlon Brando (1961), avec M. Brando, K. Malden.
TF 1, 20 h 35 (135 mn).

Un bandit, abandonné par son complice, s'enfuit de prison cinq ans plus tard et décide de se venger. Curieux western psychologique, où Brando, acteur-réalisateur, traite des conflits névrotiques, à partir du thème de l'homme solitaire.

Ramona ■

Film américain de Henry King (1936), avec L. Young, Don Amèche.
FR 3, 22 h 30 (80 mn).

Vers 1870, en Californie, une métisse s'éprend d'un bel Indien, quitte sa famille adoptive pour le suivre... jusque dans le malheur. Version parlante d'une histoire émouvante sur la séparation des races, qui avait eu beaucoup de succès au temps du muet (avec Dolorès del Rio). Interprétation très hollywoodienne.

LUNDI 30 SEPTEMBRE

Les Conspirateurs ■

Film italien de Luigi Magni (1969), avec N. Manfredi, R. Hossein.
TF 1, 15 h 40 (95 mn).

A Rome, en 1825, deux membres de la société secrète des carbonari vont être victimes de la police pontificale. Un drame historique prenant, parfois, des allures de comédie italienne.

Un moment d'égarement ■

Film français de Claude Berri (1977), avec J.-P. Marielle, V. Lanoux.
TF 1, 20 h 35 (80 mn).

Au cours de vacances sur la Côte d'Azur, une adolescente devient la maîtresse d'un quadragénaire, ami de son père. Cette comédie évite le scabreux, s'attache au désarroi de l'être masculin.

Certains l'aiment chaud ■

Film américain de Billy Wilder (1959), avec M. Monroe, T. Curtis (N.).
FR3, 16 h 15 (115 mn).

A Chicago en 1929, deux musiciens, témoins involontaires d'un massacre de gangsters, se déguisent en femmes pour sauver leur vie et s'engagent dans un orchestre féminin partant pour la Floride. Reprenant le sujet d'un film de 1935, Fanfare d'amour, *Billy Wilder a réalisé une étourdissante comédie. Les rapports entre les sexes s'embrouillent à plaisir dès l'instant où Marilyn Monroe fait partie de l'orchestre. C'est joué à la perfection et l'ahurissante réplique finale contribua à la célébrité de l'œuvre.*

La guerre est finie ■ ■

Film français d'Alain Resnais (1966), avec Y. Montand, G. Bujold (N).
FR3, 20 h 35 (120 mn).

Un réfugié espagnol, communiste luttant contre le régime franquiste, rentre en France après une mission à Madrid et vit trois jours décisifs qui l'amènent à réfléchir à son action. Sur une scénario de Jorge Semprun, Resnais a réalisé un film politique d'une grande lucidité, confrontant les pratiques révolutionnaires du passé et du présent, la génération de 1936 et celle qui marchait vers 1968... Le film fut retiré de la sélection française du Festival de Cannes sur intervention de l'Espagne. L'interprétation très personnelle de Montand, l'acuité de la mise en scène cherchant la vérité des êtres, valurent à La guerre est finie *une grande audience et le prix Louis-Delluc.*

MARDI 1er OCTOBRE

La Java des ombres ■

Film français de Romain Goupil (1983), avec T. Karyio, F. Camus.
FR3, 20 h 35 (95 mn).

Un ancien militant de mai 68, devenu terroriste, sort de prison et tombe dans une manipulation politico-policière en voulant venger l'un de ses amis. Romain Goupil a une manière bien à lui de filmer avec fièvre la fatalité, le malheur des idéalistes paumés et les infiltrations fascistes sous le gouvernement de gauche.

JEUDI 3 OCTOBRE

L'Ombre rouge ■

Film français de Jean-Louis Comolli (1981), avec C. Brasseur, J. Dutronc.
A2, 20 h 35 (110 mn).

En 1937, des communistes « internationalistes », qui font passer, de France, des armes soviétiques aux républicains espagnols, sont victimes de la nouvelle ligne stalinienne et des purges sanglantes décidées à Moscou. Un film d'aventures et d'espionnage grand public, d'après une vérité historique longtemps cachée et ignorée. Reconstitution rétro bien soignée, atmosphère d'angoisse, excellents acteurs.

VENDREDI 4 OCTOBRE

Le Soleil brille pour tout le monde ■ ■

Film américain de John Ford (1953), avec C. Winninger, A. Wheelan (v.o. sous-titrée N).
A2, 23 heures (90 mn).

Fairfield, petite ville du Kentucky en 1905. Un vieux juge, resté fidèle à la cause sudiste, va se représenter aux élections contre un nordiste. Ce film, longtemps considéré comme mineur, est un chef-d'œuvre d'humour, de chaleur humaine, de description sociale, de sagesse. John Ford lui-même lui donnait sa préférence.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 29 septembre

8.00 Bonjour la France.
9.00 Emission islamique.
9.15 La source de vie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe à l'intention des sourds et des malentendants à la paroisse Saint-Eloi (Paris-12e), par le Père Claude Robert.
12.00 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Agence tous risques.
14.20 Les habits du dimanche.
15.00 Dessin animé : Alice au pays des merveilles.
15.30 Tiercé à Longchamp.
15.45 Série : Salut, champion.
16.40 Scoop à la lune.
La nouvelle émission-jeu sur la presse.
17.30 Les animaux du monde.
La famille chimpanzé.
18.00 Feuilleton : Dallas.
19.00 Sept sur sept.
Magazine de la semaine de Jean Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Invité : Bernard Tapie, le « sauveteur » des entreprises.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : la Vengeance aux deux visages.**
Film de Marlon Brando.
22.55 Sports dimanche soir.
Actualité du week-end.
23.55 Journal.
0.10 C'est à lire.

Lundi 30 septembre

10.15 ANTIOPE 1.
10.45 La Une chez vous.
11.00 Challenges 85.
11.30 *Les jours* heureux.
12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : la Lumière des justes.
14.45 Les choses du lundi : Des collections folles, folles, folles.
15.40 **Cinéma : Les Conspirateurs.**
Film de Luigi Magni.
17.10 La maison de TF 1.
Boutures, tricots, tapisseries...
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Huit, ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 *Cocoricocoboy...*
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Un moment d'égarement.**
Film de Claude Berri.
21.55 Etoiles et toiles.
Magazine de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Autour de Joseph H. Lewis, réalisateur américain auquel la Cinémathèque française a rendu hommage en juin dernier. Entretien avec le réalisateur soviétique Leonid Trauberg.
22.50 Journal.
23.05 C'est à lire.

Mardi 1er octobre

10.45 ANTIOPE 1.
11.15 La Une chez vous.
11.30 Les jours heureux.
12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : la Lumière des justes.
14.45 Transcontinental. *Le Nil, le Mississippi et le Danube.*
16.10 Reprise : contre-enquête (diff. le 25 septembre).
17.10 La maison de TF 1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes. *Le magazine d'informations des juniors souffle sa première bougie.*
18.45 Feuilleton : Huit, ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Les grands écrans de TF 1 : le Crime de Pierre Lacaze.
De J. Delannoy, d'après le roman de J. Laborde. Avec R. Hanin, M.-F. Pisier, P. Rollin, (rediffusion).
Un meurtre et un viol. Un homme qui se laisse arrêter pour sauver son fils que tout accuse. Un jeune homme qui, incapable de supporter le sacrifice de son père, se constitue prisonnier, alors qu'il n'est peut-être pas coupable... Seconde et dernière partie d'un téléfilm à intrigue policière sur fond de conflits familiaux.
22.05 L'INA présente : Caryl Chessman.
Pour Caryl Chessmann, condamné à mort le 21 mai 1948, exécuté le 2 mai 1960, écrire représentait le seul moyen de survivre. Implacable partie d'échecs entre les mots et la mort racontée par Jean-Christophe Rosé à partir d'archives et d'extraits de reportages tournés beaucoup plus tard dans les quartiers de condamnés à morts des pénitenciers californiens. Le tout commenté par des textes de Chessmann et un écrit original de Jacques Derrida. Des images chocs, les fouilles (jusqu'à la nausée), un film qui ne cache pas son point de vue. Convaincant, très dur.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

ANTENNE 2

Dimanche 29 septembre

9.30 Informations et météo.
9.35 Les chevaux du tiercé.
10.00 Récré A 2.
10.30 Série : Marianne, une étoile pour Napoléon.
11.30 Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
14.30 Série : Les enquêtes de Remington Steele.
15.20 L'école des fans.
16.10 Dessin animé.
16.15 Kiosque à musique.
17.00 Le polar du dimanche : Les enquêtes du commissaire Maigret.
Avec J. Richard, D. Gélin.
« Maigret et le clochard », de G. Simenon. Réal. L. Grospierre.
18.30 Feuilleton : Maguy.
Série de comédies inspirées d'un feuilleton américain.
19.00 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Musiques au cœur : Georges Bizet... Un certain Monsieur Carmen.
Emission d'Eve Ruggieri.
Bizet, ou « Monsieur Carmen » ? Ce Musiques au cœur *de rentrée fait le point sur un compositeur aussi célèbre que méconnu.* « Carmen » *mise à part, il y a bien d'autres Bizet : on le verra exotique et rêveur, proche de Rossini, ou même de la meilleure opérette. Eve se fait discrète pour ne pas nuire au rythme du spectacle enlevé par une troupe de jeunes chanteurs français surveillés par la caméra experte de Pierre Jourdan.*
22.00 Concert.
Enregistré au Festival de Vaison-la-Romaine en 1981.
Extraits de « Carmen », de G. Bizet, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Krivine.
22.40 Document : Le métier d'écrire.
Emission en deux parties d'A. Gallien et A. Dhenaut.
Que se passe-t-il du matin au soir pour celui qui écrit ? A quelle heure se lève-t-il, que boit-il (thé, café, ou autre excitant) ? Comment dispose-t-il ses crayons ? Questions pointues, mise en page recherchée (trop !) sur les manies et rituels des écrivains. Avec Jean Gruault, Nathalie Sarraute (lumineuse !), Patrick Grainville et Jean-Claude Grumberg.
23.50 Journal.
0.15 Bonsoir les clips.

Lundi 30 septembre

6.45 Télématin.
11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11.35 Itinéraires, de Sophie Richard.
Mali : Les noces de sable.
12.00 Journal et météo (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
13.35 Feuilleton : Histoires à suivre.
14.00 Aujourd'hui la vie : Le Risque d'un enfant.
Une femme handicapée peut-elle avoir un enfant ? Un problème posé au travers du témoignage d'une mère de famille paralysée.
15.00 Série : le Christ s'est arrêté à Eboli.
D'après Carlo Levi ; Réal. F. Rosi. Avec G.-M. Volonte, L. Massari...
Premier des quatre épisodes d'une série sur l'histoire d'un intellectuel italien condamné par le gouvernement fasciste à trois ans de résidence surveillée dans un village perdu de Lucanie. Trois années au cours desquelles il découvrira une autre civilisation en marge des villes.
16.10 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
18.30 C'est la vie. L'alimentation des Français.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.20 Loto sportif.
20.35 **Série : V.**
Réalisation R.T. Heffron ; Avec J. Parrish, M. Donavan.
Quatrième épisode : Des extra-terrestres se sont silencieusement posés sur nos grandes cités, d'une courtoisie irréprochable... Suspense efficace, trucages parfaits pour cette grande série de science-fiction.
22.10 Série documentaire : Japon, le rêve et l'histoire.
Réal. Jean Antoine. Nº 4 : L'ouverture du Meiji (1868-1910).
Quatrième volet d'une grande série en cinq numéros sur la civilisation japonaise ; en 1868, un empereur de quinze ans monte sur le trône et le Japon oublie ses traditions féodales pour s'ouvrir au monde occidental. Les hommes passent un veston sur leur kimono, les femmes découvrent les robes à crinoline, tandis que l'Empire du Soleil Levant s'industrialise.
23.00 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

Mardi 1er octobre

6.45 Télématin.
11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11.35 Les carnets de l'aventure.
La descente des rapides de la Murray en Australie.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Histoires à suivre.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Elle au printemps, lui en hiver. Les amours de très jeunes femmes pour des hommes qui pourraient être leur père.
15.00 Série : Le Christ s'est arrêté à Eboli.
Réal. F. Rosi. Avec G. M. Volonte, L. Massari... (2e épisode.)
16.00 C'est encore mieux l'après-midi !
Avec Christophe, Sempé, Patrick Coutin...
17.25 Récré A 2.
18.25 Derby.
18.30 C'est la vie : La vie quotidienne des aveugles.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Les dossiers de l'écran : La politique est un métier.
Téléfilm de Maurice Frydland. Avec N. Châtelet, J. C. Bouillon, Caroline Sihol.
Un médecin de province accepte un jour d'être candidat aux élections municipales : c'est pour lui le début d'une carrière politique fulgurante qui le conduit jusqu'aux couloirs d'un ministère, puis, très vite, à la ruine. La politique n'est pas un métier d'avenir...
21.45 Débat : Profession : homme politique.
Avec Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur, MM. Michel Debré, ancien premier ministre, Dominique Baudis, maire de Toulouse, Dominique Strauss-Kahn, secrétaire national du PS, Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, Roland Cayrol, chargé de recherches à sciences-Po, et d'autres...
23.25 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 29 septembre

9.00 Debout les enfants.
10.00 Mosaïque.
Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et porte-parole du gouvernement, évoque ses voyages en Tunisie, au Maroc et au Sénégal. Magazine : Prix de la rentrée scolaire. Portrait du footballeur zaïrois Kabongo. Festival du film européen. Rencontre Nord-Sud à la Défense.
14.30 Magazine 85 de la GMF.
17.00 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
17.30 Décibels de jour.
Indochine, Fine Young Cannibals...
18.00 Culture Clap.
Le magazine de la culture qui bouge.
18.30 Jeu : Documents secrets.
Avec Pierre Bellemare. Des images d'archives de télévision que le candidat doit identifier.
19.10 Emission pour les jeunes.
19.30 RFO hebdo.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Documentaire : Voix off.
De la TSF à la bande FM. Réal. H. Nisic.
Une heure de cinéma-fiction qui retrace l'aventure humaine et technique de la radio, de la TSF à la bande FM. En fil rouge, l'histoire de Romuald, animateur-vedette d'une fréquence imaginaire, qui, terrifié, découvre un jour que sa voix casse... Où l'on voit que la radio est une passion.
21.30 Aspects du court métrage français.
La route à trois voix, *de Marc Betton ;* Terminus, *de Benoit Ferreux.*
22.00 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : Ramona.**
Film de Henry King.
23.50 Prélude à la nuit.
« Trois pièces pour clarinette », d'Igor Stravinski, interprétées par Heinrich Matzener à la clarinette.

Lundi 30 septembre

16.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 16 h 15, où l'on pourra voir sur tout le réseau le film Certains l'aiment chaud, *de Billy Wilder ; à 17 h 45, « La mémoire aux images » ; à 18 h 55, « Hello, moineau ! » ; à 19 h 40, « Un journaliste un peu trop voyant ».*
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : La guerre est finie.**
Film d'Alain Resnais.
22.35 Journal.
23.10 Fragments du bout du monde.
Le Parc d'Armorique : les îles de Molène et d'Ouessant. Réal. C. Borgella.
23.40 Coup de cœur.
Un vieux jeune père gaga.
23.25 Prélude à la nuit.
« Mazurka » de H. Vieuxtemps, interprétée au piano par Jeannine Vieuxtemps.

Mardi 1er octobre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 17 heures, où l'on verra la Révolte des Haïdouks ; *à 18 h 55,* Hello, moineau ! ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC)
Orientation scolaire suivez le guide.
20.35 **Cinéma : la Java des ombres.**
Film de Romain Goupil.
22.10 Journal.
22.40 Emissions régionales.
23.40 Coup de cœur.
L'aumônier des mourants à l'hôpital Cochin à Paris.
23.30 Prélude à la nuit.
Ouverture de « Guillaume Tell » de Rossini, interprétée par The Bamberg Symphony Orchestra sous la direction d'Yoichiro Omachi.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 29 septembre

- RTL, 20 h, Feuilleton : Hollywood Wives ; 22 h 20, Journal; 22 h 35, Grand écran, l'actualité du cinéma.
- TMC, 20 h, Série : Un journaliste un peu trop voyant ; 21 h, *Choc en retour*, film de Roberts Stevens; 22 h 45, Forum RMC ; 23 h 15, Clip n'roll.
- RTB, 20 h 15, Face au public : Julio Iglesias; 21 h 15, Téléfilm : le regard dans le miroir (2e partie).
- TSR, 20 h, Série : L'espace d'une vie; 20 h 50, Dis-moi ce que tu lis... Michel Thévoz; 21 h 45, Duel en mer (Coupe de l'America) ; 22 h 35, Journal.

Lundi 30 septembre

- RTL, 20 h, Dynastie; 20 h 55, Jeu; 21 h, *Flic de choc*, film de J. P. Desagnat; 22 h 35, Journal; 22 h 50, Midi-minuit.
- TMC, 20 h, Série : Un journaliste un peu trop voyant; 20 h 55, Jeu; 21 h, *La Ville bidon*, film de Jacques Baratier; 22 h 45, Clip n'roll.
- RTB, 20 h 10, *Carmen*, film de Carlos Saura; 21 h 55, Face à face.
- RTB-Télé 2, 20 h, Campagne électorale; 21 h, Finale du Grand Prix de la chanson wallonne 1985.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 22 h 55, Journal.

Mardi 1er octobre

- RTL, 20 h, Cinémania : *le Gendarme en balade*, film de Jean Girault ; 21 h 35, Journal ; 21 h 50, *Un condamné à mort s'est échappé*, film de Robert Bresson (N) ; 23 h 30, Cinémania.
- TMC, 20 h, Huit, ça suffit ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *Cœur de champion*, film de Henry Levin; 22 h 45, Clip n'roll.
- RTB, 20 h 10, *Trois hommes à abattre*, film de Jacques Deray ; 21 h 50, Face à face.
- RTB-TELE 2, 20 h, Campagne électorale; 21 h, Ciné-Club : *Journal d'une fille perdue*, de G. W. Pabst (avec Louise Brooks).
- TSR, 20 h 10, Série : Vice à Miami ; 21 h 5, Portraits d'Edmond Bille et Denise Voïta; 21 h 55, Regards; 22 h 25, Journal; 22 h 40, Hockey sur glace.

Mercredi
2 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.30 ANTIOPE 1.
10.00 La Une chez vous.
10.15 Vitamine (et à 13 h 40).
Dessins animés, feuilletons, variétés, infos...
11.30 Les jours heureux.
12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
16.00 Série : Grand-père Viking.
17.00 Les trois premières minutes.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Huit, ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.33 Loto sportif.
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du Tac-o-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : Arsène Lupin.
Un téléfilm de J.-P. Decourt, d'après Maurice Leblanc. Dialogues R. Wheeler. Avec G. Descrières, N. Alari, D. Gélin...
Nouvelle aventure du gentleman cambrioleur qui doit cette fois déjouer les ruses d'un policier se faisant passer pour un voleur mondain.

> Attention, ce programme pourrait être modifié dès 20 heures et remplacé par un « Multi-foot » spécial où l'on verra en duplex les deux rencontres organisées en France : Metz-Hajduk Split et Nantes-Reykjavik, ainsi qu'un résumé de Fenerbahce Istanbul-Bordeaux. Dans ce cas, le journal de 20 heures sera diffusé à 19 h 25. Sauf prolongation, les matchs s'achèveront à 21 h 45.

21.40 Le Taxi jaune.
Reportage de C. Jears (redif.)
Harlem, New-York... Deux policiers en civil circulent et quadrillent l'un des secteurs les plus chauds de la capitale. Une caméra invisible enregistre et dévoile la réalité secrète du quartier noir avec sa délinquance, la drogue, la prostitution.
22.25 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Comme chaque semaine, une série de reportages sur les nouveautés dans le domaine de la création artistique.
22.55 Journal.
23.10 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
9.15 Récré A 2.
Petit renne courageux ; Caméra off ; Maître Cabu...
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : Histoires à suivre.
14.00 Téléfilm : L'enlèvement du président
de G. Mendeluk. Avec Ava Gardner, W. Shatner, Hal Hol Brook... (Redif.) d'après Ch. Templeton.
Dissident d'un groupe révolutionnaire argentin, Roberto Assanti projette d'enlever le président des Etats-Unis.
15.45 Récré A 2.
17.00 Magazine : Terre des bêtes.
L'homme aux faucons.
17.25 Série : les Brigades du Tigre.
18.25 Derby.
18.30 C'est la vie. Les jeunes créateurs.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 **L'heure de vérité : Jean-Pierre Chevènement.** Emission de F.-H. de Virieu.
M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, répond aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy et Jean-Louis Lescène et à celles du public. Pour la première fois — un sondage par Minitel permettra de connaître « à chaud » les réactions du public.
21.45 Moi... je. Magazine de Bernard Bouthier.
L'amour à la récré ; Circulez, y'a rien à voir ; Quand il n'y aura plus d'homme ; Cent briques pour un clap ; Trompe la mort.
22.45 Histoires courtes.
« Aléa » de Francis Lemonnier ; « Nous nous sommes séparés sans violence », de Bernadette Marie.
23.10 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30,* Fraggle rock ; *à 18 h 55,* Hello, moineau ! *; à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Pollen.
En différé du Bataclan. Présenté par J.-L. Foulquier.
Une nouvelle émission de variétés, placée sous le signe (dit-on) de la convivialité et de la bonne humeur. On la retrouvera une fois par mois. Sur le plateau, un invité, Claude Nougaro, vedette du néo-polar un peu plus tard sur la même chaîne, entouré des vedettes qu'il a choisies : le groupe Gold, Elizabeth Caumont, Lavelle. Rythme, musique et chansons.
21.35 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud.
La course autour du monde.
22.20 Journal.
22.50 **Néo-polar : Shangai skipper**
d'après T. Topin, réal. M. Andrieu. Avec C. Nougaro, D. Blanc, P. Dormoy...
(Lire notre article.)
23.40 Coup de cœur.
La comédienne Félicité Leumaha veut au moins douze enfants...
23.30 Prélude à la nuit.
« Quatuor opus 28 » *de C. M. von Weber, interprété par le Quatuor Rosamonde.*

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *Yazuka*, film de Sydney Pollack (avec Robert Mitchum...) ; 22 h 55, Journal.
- TMC, 20 h, Série : la Lumière des justes ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, Téléfilm : Les Rois maudits (5e partie) ; 22 h 50, Résultats sportifs ; 23 h, Clip n'roll.
- RTB, 20 h 10, *l'Emmerdeur*, film d'Edouard Molinaro (avec Jacques Brel) ; 21 h 35, Face à face.
- RTB-TELE 2, 20 h, Campagne électorale ; 21 h, Caméra Sports.
- TSR, 20 h 10, Téléfilm : Esclave et pharaon ; 21 h 45, Téléscope : A tire d'ailes ; 22 h 15, Journal ; 22 h 30, Football.

Jeudi
3 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.45 ANTIOPE 1.
11.15 La Une chez vous.
11.30 Les jours heureux.
12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14.45 Documentaire : Les animaux du monde.
Chevaux d'Amérique.
15.15 Quarté en direct d'Evry.
15.30 A cœur ou à raison.
Rediffusion du Jeu de la vérité avec Enrico Macias (le 8 février 1985).
17.10 La maison de TF 1.
17.10 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Série : Huit, ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Les Oiseaux se cachent pour mourir.
Feuilleton américain de D. Duke. D'après le roman de C. Mc Cullough, adapt. C. Culver, réal. D. Duke. Avec R. Chamberlain, R. Wadd, B. Brown...
Quatrième épisode. Tandis que Ralph est sacré évêque, Meggie épouse Luke à Drogheda. Mais très vite le couple se disloque. Meggie aime toujours Ralph... Adapté d'un best-seller, cette saga familiale, qui se situe en Australie, a été un gros succès aux Etats-Unis, malgré les défauts du genre (stéréotypes et couplets moralisateurs). En France aussi.
22.00 **Les jeudis de l'information : Infovision sur la sécurité.**
Magazine d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Laine.
Avions, chemin de fer, automobiles : les catastrophes se sont succédé pendant tout l'été. Trois enquêtes sur la sécurité dans les différents moyens de transport.
23.15 Journal.
23.30 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
11.20 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11.30 La télévision des téléspectateurs.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : Histoires à suivre.
14.00 Aujourd'hui la vie.
15.00 Série : Le Christ s'est arrêté à Eboli.
Réal. F. Rosi. Avec G. M. Volonte, L. Massari (troisième épisode).
15.55 C'est encore mieux l'après-midi.
Avec Marlène Jobert, Mat Bianco, Bruna Geraldi...
17.30 Récré A 2.
18.30 C'est la vie. La rénovation des vieux quartiers.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la trappe.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : l'Ombre rouge.**
Film de Jean-Louis Comolli.
22.25 Magazine : Planète foot.
Présenté par Bernard Père.
Au sommaire du nouveau magazine de football international, un résumé de certains matches de Coupe d'Europe, un point sur les qualifications pour la prochaine Coupe du monde et une rétrospective consacrée aux grands joueurs du passé.
23.25 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haidouks ; *à 17 h 30* Edgar, le détective cambrioleur ; *à 18 h 55* Hello, moineau ! ; *à 19 h 40* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Théâtre (pour l'année Victor Hugo) : Mangeront-ils ?
De Victor Hugo, enregistré en juin au parc de la Citadelle à Strasbourg. Mise en scène B. Jenny, par l'Ensemble théâtral de l'Est. Avec J.-P. Tribout, C. Alers, C. Sauvage.
Dans l'empire celte finissant, le roi Man décide par jalousie de laisser ses cousins mourir de faim : une satire de l'autorité monarchique. La mise en scène à grand spectacle est pétillante mais souffre des plans réduits de la télévision.
22.25 Journal.
22.50 Les grands-pères du crime : Boileau-Narcejac.
Emission de Raoul Mille.
Deux retraités bien tranquilles se rencontrent sur la Côte d'Azur pour concocter... des crimes. L'un pense, l'autre écrit. Boileau-Narcejac : un duo infernal spécialisé dans le roman noir.
23.15 Lettre à Juliette.
Un vidéoclip sur un poème de Victor Hugo.
23.20 Prélude à la nuit.
« Tzigane », de Maurice Ravel, interprété par D. Erlih au violon et P. Cassard au piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *le Champion*, film de Franco Zeffirelli ; 23 h 5, Journal.
- TMC, 20 h, Série : Enquête en direct ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *la Poupée*, film de Jacques Baratier ; 22 h 50, Clip n'roll.
- RTB, 20 h 10, *la Crime*, film de Philippe Labro ; 21 h 55, Face à face.
- RTB-TELE 2, 20 h, Campagne électorale ; 21 h, Concert.
- TSR, 20 h 10, Temps présent ; 21 h 20, Dynastie ; 22 h 25, *la Déesse*, film de Satyajit Ray ; 0 h 5, Dernières nouvelles.

Vendredi
4 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.45 ANTIOPE 1.
11.15 La Une chez vous.
11.30 Les jours heureux.
12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14.45 Temps libres... à la forêt (et à 16 h 30).
16.00 Série : Au nom de la loi.
17.10 La maison de TF 1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Huit ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Patrick Sébastien à l'Olympia.
Emission de variétés réalisée par Guy Job.
Quelques-uns des sketches du célèbre amuseur-imitateur, enregistrés à l'Olympia en novembre dernier.
21.30 Multifoot.
Préparé et présenté par Thierry Roland.
23.20 Journal
23.55 Tapage nocturne.
Emission de G. Foucaud et L. Touitou.
Clips vidéo (avec un « spécial Montreux »), les fantasmes sexuels d'Anémone, questionnaire sur George Miller, réalisateur de « Mad Max, au-delà du dôme du tonnerre », etc.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE-vidéo.
11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11.35 Magazine : Terre des bêtes (dif. le 2 oct.).
12.00 Journal et météo (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
13.30 Feuilleton : Histoires à suivre.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Invité : Andrex.
15.00 Série : Le Christ s'est arrêté à Eboli.
Réal. F. Rosi. Avec G.-M. Volonte, L. Massari (4e épisode).
15.55 C'est encore mieux l'après-midi.
Avec Jesse Garon, Wolinski, Josiane Balasko...
17.30 Récré A 2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Feuilleton : l'Ordre.
D'après Marcel Arland, adapt. D. Fabre et E. Périer, réal. E. Périer. Avec I. Brook, J. Perrin, P. Malet, V. Mairesse...
Gilbert a déclenché un scandale qui retentit sur la carrière politique de son frère Justin. Renée, partagée entre sa passion pour Gilbert et les liens qui l'unissent à son époux (Justin), hésite avant de rejoindre le premier au moment où il est arrêté. Chronique des aspirations, révoltes d'une certaine jeunesse dans les années 1925 en France. Classique.
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Père et fils.
Sont invités : Vladimir Volkoff (le Professeur d'histoire), *François-Marie Banier* (Balthazar, fils de famille), *Tahar Ben Jelloun* (l'Enfant de sable), *Pierre-Jean Rémy* (la Vie d'un héros), *Maurice Polard* (la Saison du maître), *Patrick Renaudot* (Un autre amour).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : Le soleil brille pour tout le monde.**
Film de John Ford.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haidouks ; *à 17 h 30,* les Aventures de Thomas Gordon ; *à 17 h 50,* la Panthère rose ; *à 18 h 55,* Hello, moineau ! *; à 19 h 40* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Série : Brigade verte.
De G. Nery. Réal. G. Grangier. Avec G. Ségal, J.-Y. Chatelais...
Un commissaire de police, en vacances dans une ville d'eau, mène l'enquête sur un « faux suicide ». Polar écologiste.
21.30 Quelques mots pour le dire.
Emission de la Sécurité routière.
21.35 **Face à la 3 : M. Robert Badinter.**
Magazine proposé par André Campana et Igor Barrère.
Robert Badinter, ministre de la justice, sera interviewé par Geneviève Guicheney, André Campana et Robert Nahmias.
22.40 Journal.
23.00 Magazine : Montagne.
Magazine d'information mensuel de P. Ostian, J.-P. Locatelli.
Un rendez-vous pour tous les passionnés de la montagne. Au programme : des conseils pratiques, un dossier sur l'alpinisme, l'actualité du mois de septembre.
23.45 Lettre à Juliette.
Vidéoclips à partir d'un poème de Victor Hugo.
23.50 Prélude à la nuit.
« Huitième Novblette », de Robert Schumann, interprétée par Catherine Collard, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, Série : l'Appel de la gloire ; 22 h, Journal ; 22 h 5, *Rollerball*, film de Norman Jewison.
- TMC, 20 h, Série : Huit, ça suffit ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, Téléfilm : Femmes sauvages ; 22 h 35, 22 h 35, *Reproduction interdite*, film de Gilles Grangier.
- RTB, 20 h 10, *la Boum*, film de Claude Pinoteau ; 22 h 5, Face à face.
- RTB-TELE 2, 20 h, Campagne électorale ; 21 h, Arts magazine ; 21 30, Document artistique : Tableaux en Espagne.
- TSR, 20 h 10, Tell quel ; 20 h 45, *Lace*, film de Billy Hale (1re partie) ; 22 h 15, Les visiteurs du soir ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, Octo-giciel ; 23 h40, Que la fête commence (le huitième mariage d'Eddie Barclay).



Les Afghans d'Australie

A perte de vue, des terres arides au sol couvert de pierres qui ne laissent place à rien d'autre, ou presque. Un territoire immense, l'un des plus sauvages du monde, celui que l'on nomme l'*« Australie intérieure »*, mais que les initiés appellent l'*« Australie primitive »*. Où commence-t-il ? On ne le sait pas précisément : quelque part au sud du pays, au-delà d'une ligne de démarcation mythique surnommée la « Souche noire ». A peine un peu plus de deux millions d'Australiens, sur les quinze millions d'habitants, ont choisi d'y vivre.

C'est l'histoire rude de ces pionniers d'aujourd'hui, de leur vie quotidienne faite de luttes incessantes contre une nature impitoyable, menée avec courage pour affronter la solitude, l'isolement, l'inconfort, que montre le reportage réalisé par Malcolm Hunt et Tim Parsons.

Surprise : à la dernière étape de ce voyage au bout de la terre, on découvre que si les premiers colons ont pu mettre en valeur les grandes plaines de l'Australie du Sud, ce fut grâce à l'existence de nombreuses caravanes d'Afghans. Elles transportaient le ravitaillement jusque dans les domaines les plus reculés, pour permettre aux hommes du désert de survivre. Par centaines, ces Afghans s'étaient établis sur une colline du lieu-dit Farina, devenu, plus tard, une bourgade desservie par la ligne du chemin de fer Nord-Sud. C'est eux qui furent, en fin de compte, les grands conquérants méconnus de cette région d'Australie. Quand le dromadaire fut remplacé par le camion, ils retournèrent dans leur pays natal. Seules quelques tombes rappellent aux trois derniers habitants de Farina le passage de ces héroïques pionniers musulmans.

Le camion n'a pourtant pas tout réglé dans cette contrée, qui oscille, au gré de très rares chutes de pluie, entre le paradis verdoyant et le désert lunaire. Un pays brûlant, rebelle à la civilisation et au changement, comme ne change pas la volonté obstinée de ceux qui ont voulu le soumettre et qui ont osé s'aventurer là où commence le domaine de l'indomptable.

ANITA RIND.

● ***Australie : Avec les nouveaux pionniers*, le 28, à 16 h 50, nuit du 2 au 3 octobre, à 1 h 25.**

Sélection

CINÉ TV, FEUILLETON, DOCUMENTAIRE

Le docteur Fisher, de Genève, (un téléfilm britannique où James Mason joue le rôle principal), le 28 à 20 h 30, le 30 à 14 h, le 2 oct. à 16 h, le 4 à 10 h 50.

Soyez bons si vous le pouvez (deuxième épisode), le 29 à 17 h, nuit du 1er au 2 oct. à 11 h, les 1er-2 oct. à 2 h, le 2 à 15 h 10.

Les stars en Inde, le 29 à 7 h, nuit du 3 au 4 oct. à 2 h.

Les films

FRÈRE DE SANG ■■. — Film américain, de Frank Henenlotter (1983), avec K. Van-Hentenryck, T.S. Smith, B. Bonner. Diff. le 28/29 à 0 h, le 30/1er à 1 h 35, le 4/5 à 4 h 20.

A New-York, un jeune homme promène son frère, un monstre, dans une mallette. Une histoire de famille démoniaque et touchante.

ON M'APPELLE DOLLARS ■. — Film américain de Jonathan Kaplan (1977), avec T. Hill, V. Perrine. Diff. le 29 à 18 h, le 2 octobre à 10 h 5, le 3 à 23 h 45.

Les mésaventures d'un jeune Italien venu recueillir un héritage en Amérique. Ton parodique.

LA SMALA ■. — Film français de Jean-Loup Hubert (1984), avec V. Lanoux, J. Belasko. Diff. le 29 à 21 h, le 2 oct. à 22 h 40, le 4/5 à 1 h 50.

Une ancienne gloire du rock, devenue aide-ménagère, est la providence d'un père de cinq enfants.

LE BON PLAISIR ■. — Film français de Francis Girod (1983), avec C. Deneuve, M. Serrault. Diff. le 1er oct. à 20 h 35, le 3 à 9 h.

Une lettre volée qui peut compromettre le chef de l'Etat, les jeux de l'amour, les coulisses du pouvoir.

REVANCHE A BALTIMORE ■. — Film américain de Robert Ellis Miller (1979), avec J. Coburn, O. Sharif. Diff. le 2 oct. à 21 heures.

Un joueur de billard et son jeune élève cherchent à battre un redoutable champion. Aventures et suspense.

LES FOUS DU STADE ■. — Film français de Claude Zidi (1972), avec les Charlots, M. Kelly. Diff. le 3 oct. à 20 h 35.

Comment les Charlots passent d'un camping en Provence aux Jeux olympiques.

LE DÉMON DANS L'ILE — Film français de Francis Leroi (1982), avec A. Duperey, J.-C. Brialy. Diff. le 4 oct. à 21 h.

Une femme médecin accepte un poste dans une île normande qui semble être la proie d'un mauvais génie. Une suite horrible de scènes d'horreur !

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

LES VOLEURS DE LA NUIT. — Film français (1984) de S. Fuller. Le 28 à 9 h 30, le 4 oct. à 22 h 45.

STRESS ■. — Film français (1984) de J.-L. Bertuccelli. Le 28 à 11 h, le 30 à 9 h 5, le 3 oct. à 15 h 50.

FOG ■. — Film américain (1979) de J. Carpenter. Le 28/29 à 1 h 30.

MARTIN ■. — Film américain (1978) de G.-A. Roméro. Le 28/29 à 2 h 55, le 3 oct. à 22 h 10, le 4/5 à 0 h 15.

MEURTRES SOUS CONTROLE ■. — Film américain (1976) de L. Cohen. Le 28/29 à 4 h 55, le 1er oct. à 14 heures.

TIR A VUE. — Film français (1984), de M. Angelo. Le 29 à 9 h 5, le 30 à 10 h 40, le 4 oct. à 15 h 55.

LA GUERRE DES ÉTOILES ■■. — Film américain (1977), de G. Lucas. Le 29 à 10 h 30, le 1er oct. à 22 h 30, le 4 à 14 heures.

LES COMANCHEROS ■. — Film américain (1961), de M. Curtiz. Le 29 à 22 h 40, le 1er/2 oct. à 0 h 25, le 3 à 10 h 45.

L'AFRICAIN ■. — Film français (1982), de P. de Broca. Le 30 à 16 h 5.

DÉTECTIVE COMME BOGART. — Film américain (1980), de R. Day. Le 30 à 20 h 35, le 3 oct. à 14 h, le 4 à 8 h 55.

LA VIE EST BELLE ■■. — Film américain (1976), de L. Cohen. Le 1er oct. à 9 h.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 5 OCTOBRE

TF1. — 20 h 40, Série noire : Les œufs de l'autruche ; 22 h 25, Droit de réponse ; 0 h, Journal ; 0 h 15, Ouvert la nuit : « Les incorruptibles ».

A2. — 20 h 35, Finale des Chiffres et des lettres ; 21 h 55, Les histoires d'Onc' Willy : Ivanhoé ; 22 h 25, Les enfants du rock ; 23 h 30, Journal ; 23 h 55, Bonsoir les clips.

FR3. — 20 h 04, Disney Channel ; 21 h 50, Journal ; 22 h 15, Dynastie ; 23 h, Music-club.

DIMANCHE 6 OCTOBRE

TF1. — 20 h 35, Cinéma : *Trois hommes à abattre*, de Jacques Deray ; 22 h 10, Sports dimanche soir ; 23 h 10, Journal ; 23 h 25, C'est à lire.

A2. — 20 h 35, Le grand échiquier ; 22 h 45, Le magazine ; 23 h 30, Journal ; 23 h 55, Bonsoir les clips.

FR3. — 20 h 30, Document : Issey Miyake ; 21 h 30, Aspect du court métrage français : *Le rez-de-chaussée*, d'Alain Nahum ; 21 h 55, Journal ; 22 h 30, Cinéma de minuit (hommage au technicolor) : *la Vie privée d'Elisabeth et d'Essex*, de Michaël Curtis ; 0 h, Prélude à la nuit.

France-Culture

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.

LA SUISSE A PARIS

7.00 Fréquence buissonnière : la protection de la nature en Suisse.
8.05 Littérature pour tous : avec Georges Piroué.
8.30 Autour du Centre culturel suisse.
9.05 Les temps modernes : Dedans-dehors avec A. Reszler et M. Contat.
10.00 Voix du silence : les Suisses.
10.40 La mémoire en chantant : la chanson suisse.
11.00 Grand angle : la Suisse et les autres.
12.00 Panorama : A l'occasion de l'inauguration du Centre culturel suisse, il sera question du roman policier, de la BD, des journaux satiriques.
12.40 Cinéma.
14.00 Le manteau d'Arlequin : « les Quatre Suisse ».
15.30 Le bon plaisir de... Jean Starobinski.
18.00 Reportage : A propos des abris antiatomiques.
18.30 Récital donné par Yvette Théraulaz.
19.20 Les fondations suisses.
20.00 Musique : jazz, rock et musiques alternatives en Suisse romande.
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « Cinq Jeunes Filles de Venise », de Cl. Delarue.
22.00 Musique.
22.10 Démarches avec... Vladimir Dimitriavic.
22.30 Musique classique et musique nouvelle en Suisse romande ; L'orchestre de la Suisse romande aujourd'hui ; Préservations des traditions musicales populaires ; Opéra : Grand Théâtre de Genève ; Compositeurs suisses d'aujourd'hui.
0.05 Clair de nuit : Swizerland reggae.

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son : A l'heure du temps.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous : « le Trac », de J. de Panafieu et « la Pierre et le Vent », de P. Guillerm.
7.45 Dits et récits : l'Eau de jouvence.
8.00 Foi et tradition.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française du droit humain.
10.00 Messe, au Mont-Saint-Michel.
11.00 Pierre Chaunu raconte l'histoire : Calvin, un humaniste surdoué.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 Entretiens avec Raymond Mason.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 Nouveau répertoire dramatique : Ma'Dée, d'Edouard Manet.
16.25 La tasse de thé : rencontre avec... Jacques Dufilho et Georges Wilson.
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Le son des choses : Portrait d'Albert Jaccard.
20.30 Atelier de création radiophonique : Ce que disent les mots dits dans les bruits du jour.
22.30 Festival d'été de Seine-Maritime : The Michaël Nyman Band (le 15 juin 1985).
0.00 Clair de nuit : tentatives premières ; Critique de la critique ; Chasse au snark.

LUNDI 30 SEPTEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : une Jérusalem en Languedoc (et à 10 h 50 : Ezra Pound).
9.05 Les lundis de l'histoire : les explorateurs au Moyen Age.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : Existe-t-il une culture technologique ?
11.30 Feuilleton : « le Parfum de la dame en noir », de Gaston Leroux.
12.00 Panorama : la presse et la littérature d'Afrique du Nord.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « la Montagne Pelée », de Rafaël Pividal.
14.30 Les cultures face aux vertiges de la technique : Océanie, le messianisme et le cargo.
15.30 Les arts et les gens : le musée Pablo-Picasso vient d'ouvrir ses portes dans l'hôtel Salé à Paris ; à 16 h un autre regard sur les églises.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : le concours d'art floral des serres d'Auteuil.
18.00 Subjectif : Agora ; La surprise du texte ; Rétro : esprit et humour.
19.30 Perspectives scientifiques : le matin des mathématiciens d'Alexandrie au Moyen Age.
20.00 Musique, mode d'emploi : concours d'interprétation au cinquième Festival de piano de la Roque-d'Anthéron.
20.30 La véridique histoire des diables de Loudun.
21.30 Musique : latitudes, musiques traditionnelles ; Rencontres nationales, « Temps libre et tradition vivante ».
22.30 La nuit sur un plateau, en direct du théâtre de la Bastille.

MARDI 1er OCTOBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Une Jérusalem en Languedoc ; (et à 10 h 50 : Ezra Pound).
9.05 La matinée des autres : Les rituels de pluie.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : mariages sans frontières.
11.30 Feuilleton : « le Parfum de la dame en noir », de Gaston Leroux.
12.00 Panorama : Radio passions ; à 12 h 45, le Club de la presse.
13.40 Instantané, magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « le Témoin de poussière », de Michel Breitman.
14.30 Les nouvelles du crime : « Une blonde coupable sur les bords ».
15.30 Mardis du cinéma : Les enfants du paradis.
17.10 Le pays d'ici : Autun.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : Les mousses.
20.00 Musique, mode d'emploi : Cours d'interprétation au 5e Festival de piano de La Roque-d'Anthéron, journée Frédéric Gevers.
20.30 Le journal du corps : organisation des secours en France.
21.30 Diagonales, ou l'actualité de la chanson française et étrangère. Rencontre avec William Sheller, le Québécois Michel Lemieux.
22.30 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

MERCREDI 2 OCTOBRE

6.00 La matière de Bretagne, un foisonnement de perspectives.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Une Jérusalem en Languedoc (et à 10 h 50 : Ezra Pound).
9.05 Matinée de la science et des hommes : Origines biologiques des techniques.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : Quelques livres d'auteurs étrangers.
11.30 Feuilleton : « le Parfum de la dame en noir », de Gaston Leroux.
12.00 Panorama.
13.40 Avant-première : Hans-Peter Lichter et David Warriloy pour « la Mamma » de Strindberg.
14.00 Un livre, des voix : « le Voyage en Afrique », de Michèle Manceaux.
15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici : Autun.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : l'enfant d'ici et d'ailleurs, le paludisme et les maladies tropicales.
20.00 Musique, mode d'emploi : cours d'interprétation au 5e Festival de piano de La Roque-d'Anthéron, journée Sébastien Benda.
20.30 Pour ainsi dire.
21.30 Pulsations : concert « Feuillets d'album », enregistré au Centre Georges-Pompidou, le 20 mai 1985.
22.30 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

JEUDI 3 OCTOBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Une Jérusalem en Languedoc (et à 10 h 30 : Ezra Pound).
9.05 Matinée, une vie une œuvre : Par Lagerkwist « Le sourire qui veille au cœur de l'angoisse ».
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : Au musée de Lille, les élèves d'un LEP ont copié sur un tableau une robe du XIXe siècle.
11.30 Feuilleton : « le Parfum de la dame en noir », de Gaston Leroux.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Piotr Kowalsky, sculpteur.
14.00 Un livre, des voix : « Sans la miséricorde du Christ », d'Hector Bianciotti.
14.30 Radio-Canada présente : suivez le castor, le parc national de l'archipel de Mingan.
15.00 L'univers de Paul Grimault : Un maître d'école buissonnière.
15.30 Musicomania : Martha Argerich inaugure la saison russe de musique de chambre.
17.00 Textes.
17.10 Le pays d'ici : Autun.
18.00 Subjectif.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : l'insuffisance rénale chronique.
20.00 Musique, mode d'emploi : Cours d'interprétation au 5e Festival de piano de La Roque-d'Anthéron, journée Pierre Sancan.
20.30 La véridique histoire des diables de Loudun.
21.30 Vocalyse : Le point de vue des directeurs d'Opéra, les problèmes actuels de l'art lyrique.
22.30 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

VENDREDI 4 OCTOBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Une Jérusalem en Languedoc (et à 10 h 50 : Ezra Pound).
9.05 Matinée du temps qui change : Les nouvelles politiques de la Bourse.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs : Fred Astaire sans roi et, pourquoi pas moi.
11.30 Feuilleton : « le Parfum de la dame en noir », de Gaston Leroux.
12.00 Panorama : Entretien avec P. Besson, la Bretagne en littérature ; à 12 h 45 : le XIXe siècle et la guerre de 70.
13.40 On commence...
14.00 Un livre, des voix : « Les enfants s'ennuient le dimanche », de Gérard de Cortanze.
14.30 Sélection prix Italia. « L'Après-midi de M. Andesmas » de Marguerite Duras.
15.30 L'échappée belle : La plongée sous-marine, reportage à Marseille.
17.10 Le pays d'ici : Autun.
18.00 Subjectif.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : la naissance du langage.
20.00 Musique, mode d'emploi : Cours d'interprétation au 5e Festival de piano de La Roque-d'Anthéron, journée Peter Feuchtwenger.
20.30 Entretien avec François Tosquelles : avec la participation des psychanalystes Jean Guir, Guy Dana et Félix Guattari.
21.30 Musique : Black and blue.
22.30 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

France-Musique

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Intégrale des sonates de Beethoven.
7.02 Avis de recherche.
9.10 Carnet de notes.
11.00 Hauts de gammes (en simultané sur TF 1) : magazine d'information musicale.
12.05 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
13.00 Opéra : « Amadigi di Gaula », de Haendel par le London Baroque Players, dir. R. Norrington, sol. E. James, P. Kwella, R. Yakar, A. Mason, S. Varcoe.
16.00 Désaccord parfait : Débat autour d'Iberia, d'Isaac Albeniz ; à 18 heures, concert : « Iberia » (les deux premiers cahiers), chants d'Espagne d'Albeniz, par Ricardo Requejo, piano.
19.05 Les cinglés du music-hall : les revues du Palace montées entre les deux guerres — 6 mars 1928 « Jazzeries ».
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : Duo pour violon et alto de Rolla, Quatuor à cordes no 10 en fa majeur de Dvorak, Quintette pour deux violons, deux altos et violoncelle en mi bémol majeur de Mozart par Gérard Caussé, alto, Sylvie Gazeau, violon et le Quatuor Hagen.
22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton Walter Jonas ; à 23 h 5 le club des archives : Walter Susskind ; œuvres de Smetana, Bartok, Fauré, Bach, Tchaikovski, Mozart, Weber...

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Hommage à Janos Ferencsik.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ; œuvres de Suppé, Greifendorf, Schubert, Ziehrer, Verdi, Rossini, Offenbach.
9.10 Cantate : BWV 149 de Bach.
10.00 Les voyages musicaux du docteur Burney : « Où il est question de la famille Bach et de l'Allemagne profonde ».
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : Œuvres de Sibelius, Haendel, Mahler, Chopin, Ravel, Franck.
17.00 Comment l'entendez-vous ? : « Des enfers à l'enfer », par Marcel Schneider, écrivain ; œuvres de Gluck, Rameau, Weber, Adam, Moussorgski, Franck.
19.05 Jazz vivant : « Le voyage », de Michel Portal.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : Concerto pour violon et orchestre « A la mémoire d'un ange » de Berg, Symphonie no 2 en ré majeur de Brahms par l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. H. Von Karajan, sol. P. Amoyal, violon.
23.00 Les soirées de France-Musique : Ex libris ; œuvres de Debussy, Berlioz, Lekeu, Wagner, Roussel, Debussy, Schumann, Ravel Dukas...

LUNDI 30 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Intégrale des sonates de Beethoven.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Le couronnement de Poppée ou la folle journée ; œuvres de Monteverdi, Caccini, Zanetti, Bassano, Gabrieli, Guami, Chilese...
12.10 Le temps du jazz : le blues urbain, Chicago.
12.30 Concert : œuvres de Malipiero interprétées par G. Bonneton-Ibanez, piano, J. Cohen, G. Simonot, J.-L. Denuit, violoncelle, violons, J. Roudon, alto, J. Vandeville, hautbois, A. Randon, basson.
13.40 Sonates de Scarlatti par Scott Ross.
14.02 Repères contemporains : Jeunes compositeurs du Conservatoire.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Musiciens « nationalistes » ; Crépuscules romantiques ; œuvres de Berlioz, Gounod, Delibes, Saint-Saëns, Thomas, Offenbach.
16.00 Marcel Landowski : œuvres de Honegger, Landowski.
18.02 Chasseurs de son stéréo.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Vient de paraître.
19.10 Premières loges : Paul-Henry Vergnes, ténor interprète des œuvres de Gounod, Massenet, Delibes, Bizet, Lalo ; Arthur Endrèze, basse, interprète des airs de Rossini, Thomas, Saint-Saëns, Wagner.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : (Festival estival de Paris) : « Concerto grosso » de Haendel, Concerto pour clavecin en ré majeur, Cantate BWV 35, Concerto pour clavecin en fa mineur BWV 1056, « Sinfonia en sol mineur » de Bach par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J. Schroeder, sol. Zaepffel, haute-contre, Y. Le Gaillard, clavecin.
23.00 Les soirées de France-Musique : Rome, Naples, Florence ; œuvres d'Allegri, Liszt, Frescobaldi, Puccini, Berlioz, Respighi.

MARDI 1er OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Le couronnement de Poppée, ou la folle journée ; œuvres de Rossini, Frescobaldi, Monteverdi, Castello.
12.10 Le temps du jazz : le Blues urbain.
12.30 Concert : (festival d'orgue) : œuvres de Mozart, Bruhns, Bach par C. Albrecht, œuvres de Franck, Mendelssohn, Reubke par J. Delitz.
14.02 Repères contemporains : jeunes compositeurs du Conservatoire de Paris et de Marseille.
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 Les après-midi de France-Musique : musiciens « nationalistes » ; œuvres de Saint-Saëns, Franck, Fauré, Castillon.
18.02 Acousmathèque.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
19.10 Magazine international.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert-Musica 85 (en direct du Parc des expositions à Strasbourg) : « Momente », « Europa » version 1985, de Stockhausen par les Chœurs de la Nordeutsche Rundfunk de Hambourg et l'Ensemble XX Jahrhundert de Vienne, dir. P. Burwick, sol. N. Shade, soprano.
23.00 Les soirées de France-Musique : Manifestes médiévaux ; à 24 heures : Chanteurs de demain.

MERCREDI 2 OCTOBRE

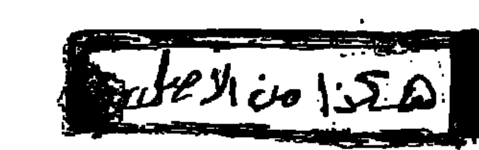
6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Le couronnement de Poppée, ou la folle journée : œuvres de Schutz, d'India, Gabrieli, Gesualdo, Monteverdi, Frescobladi.
12.10 Le temps du jazz : le blues urbain : Chicago.
12.30 Concert : œuvres d'Obouhov, Nono, Crumb, Drogoz, Marie, Daniel-Lesur, Ugoletti, Dao, par Martine Joste, piano, et Yumi Nara, soprano.
14.02 Tempo primo : Hervé Billaut interprète au piano des œuvres de Debussy.
15.00 Les après-midi de France-Musique : musiciens « nationalistes » — musiques à l'ancienne ; œuvres de Saint-Saëns, Guilmant, Gounod, Franck, d'Indy, Dubois, Fauré, Widor...
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?
19.10 Spirales : magazine de la musique contemporaine.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Roméo et Juliette », extraits symphoniques de Berlioz, Deux nocturnes, « la Mer », de Debussy, par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel.
23.00 Les soirées de France-Musique : Jazz Club (en direct du « Petit Journal Montparnasse »).

JEUDI 3 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : intégrales des sonates de Beethoven.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 L'oreille des musiciens.
9.20 Le matin des musiciens : Le Couronnement de Poppée, ou la Folle Journée ; œuvres de Usper, Monteverdi, Lully, Bertali.
12.10 Le temps du jazz : le blues urbain, Chicago.
12.30 Concert : œuvres d'Abaco, Tartini, Pergolèse par la Capella Clementina, dir. H. Mueller-Bruehl, sol. B. Schlick, soprano, R. Kussmaul, violon baroque.
14.02 Repères contemporains : Bruno Ducol.
15.00 Les après-midi de France-Musique : musiciens « nationalistes » ; œuvres de Saint-Saëns, Massenet, Bizet, Scotto, Ravel, Debussy...
18.02 Côté jardin : magazine de l'opérette.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
19.10 Rosace, magazine de la guitare.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : « Orphée et Eurydice », opéra en trois actes de Gluck, par la Petite Bande et l'Ensemble vocal Currende, dir. S. Kuijken, sol. R. Jacobs, haute-contre, I. Poulenard, soprano, S. Boulin, soprano.
23.00 Les soirées de France-Musique : Rome, Naples, Florence ; œuvres de Nola, Valente, Willaert, Lassus, Stravinski, Pergolèse...

VENDREDI 4 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Le couronnement de Poppée, ou la folle journée ; œuvre de Monteverdi, Cavalli, Castello, Ferro.
12.10 Le temps du jazz : le blues urbain : Chicago.
12.30 Concert-lecture : « Filtres », pour deux pianos, de Risset, par Christian Ivaldi et Jean-Claude Pennetier.
14.30 Les enfants d'Orphée : Métiers du bois.
15.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : musiciens « nationalistes » ; œuvres de Berlioz, Boieldieu, Gounod, Saint-Saëns, Ganne, Planquette...
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
19.10 Les muses en dialogue.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (émis de Sarrebrück) : « Responso », de Matthus, concerto pour piano et orchestre en la mineur de Grieg, Symphonie no 8 en fa majeur de Beethoven, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. W.D. Hauschild, sol. L. Berman, piano.
22.20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 24 heures, musique traditionnelle.



De l'argent pour les images

La panoplie des instruments pour aider l'investissement.

Inscrit comme programme prioritaire du IXe Plan, le développement de la production cinématographique et audiovisuelle est devenu en quelques mois une grande cause nationale. Appel à l'épargne publique, avantages fiscaux, contribution obligatoire des diffuseurs, aides spécifiques : le gouvernement a mis en place toute une panoplie d'instruments financiers pour bâtir une véritable industrie de l'image. Mais professionnels et investisseurs potentiels se perdent souvent dans le maquis de ces nombreux dispositifs.

● *L'abri fiscal.* – Particuliers et entreprises pourront déduire, dès 1985, de leur revenu net imposable le montant des sommes investies dans la production. Ces investissements passeront par l'intermédiaire de sociétés de financement des industries cinématographiques et audiovisuelles (SOFICA) en cours de création et agréées par le ministère des finances.

Les SOFICA pourront investir à hauteur maximale de 50 % dans toutes les œuvres audiovisuelles, à l'exception de la publicité, de l'information ou des simples retransmissions. Un décret paru au *Journal officiel* du 17 septembre définit les conditions d'agrément des œuvres par le ministère de la culture.

● *Le compte de soutien.* – Toutes les chaînes de télévision publiques ou privées doivent contribuer à un fonds d'aide aux producteurs. Une taxe sera prélevée sur l'ensemble de leurs recettes (redevance, publicité, abonnements). Cette épargne forcée est de 4,5 % pour 1986 : 1,5 % allant au cinéma et 3 % à la production télévisuelle. A partir de 1987, la taxe sera de 5,5 %. Les modalités d'accès des producteurs à ce financement seront fixées avant la fin de l'année. Le compte de soutien remplacera progressivement le Fonds de soutien alimenté jusqu'à présent par les ministères de la culture, de l'industrie et des PTT.

● *L'IFCIC.* – Créé par l'Etat et dix établissements financiers, l'Institut de financement du cinéma et des industries culturelles garantit les prêts participatifs et les crédits d'investissements accordés à toute entreprise culturelle, de l'audiovisuel à la facture instrumentale en passant par l'édition. Depuis deux ans, l'IFCIC a traité cent soixante-dix dossiers d'entreprises pour un montant total de crédits de 150 millions de francs. Un tiers environ concernait l'audiovisuel.

● *L'ANVAR.* – L'Agence nationale pour la valorisation de la recherche intervient pour soutenir les programmes d'innovation technique dans le domaine du son, de la vidéo et des techniques du cinéma. Depuis l'an dernier, une convention passée avec le ministère de la culture permet de pousser cette aide jusqu'à 75 % du montant des projets. Depuis cinq ans, l'ANVAR a consacré environ 130 millions de francs aux industries culturelles.

● *La SOGINNOVE.* – Cette société d'investissement regroupant une trentaine de partenaires, avec comme tête de file la Société générale, vient de passer une convention avec le ministère de la culture. Un volant annuel de 12 millions de francs lui permet de prendre des participations dans des entreprises culturelles qui ont souvent grand besoin de renforcer leurs fonds propres.

● *Les aides directes.* – Le ministère de la culture possède des crédits propres pour intervenir en subventions auprès des entreprises. A partir de 1986, ces crédits de fonctionnement, soumis à la TVA, deviendront des crédits d'équipement non imposables à la TVA, ce qui renforcera la souplesse et la capacité d'intervention du ministère.

● *Un bureau des projets.* – Pour aider les entreprises à se retrouver dans un labyrinthe d'instruments financiers, le ministère de la culture va bientôt créer un Bureau des projets, qui regroupera tous les partenaires autour de l'examen des dossiers. D'autre part, une direction de l'audiovisuel, placée sous la tutelle du Centre national de la cinématographie (CNC), gérera le compte de soutien et l'agrément des œuvres pour les SOFICA.

J.-F. L.

Médias du Monde

ETATS-UNIS

Dallas

Lorimar, société productrice du célèbre *Dallas*, a pris goût aux grandes manœuvres financières. Les confortables bénéfices encaissés grâce à la diffusion mondiale du feuilleton lui permettent aujourd'hui de s'attaquer à un gros morceau : le rachat de 15 % du capital du groupe Warner Communications, qui pèse facilement ses 200 millions de dollars de chiffre d'affaires. Les responsables de Lorimar ont précisé qu'ils n'avaient pas d'autres intentions que de réaliser un placement financier.

Vers une fusion RCA-MCA ?

La presse américaine fait état de discussions très avancées entre le géant de l'électronique RCA, propriétaire de la chaîne NBC, et le producteur MCA, l'une des « majors » d'Hollywood. Si cette fusion se réalise, les deux entreprises constitueraient un des plus gros groupes de l'audiovisuel américain avec un chiffre d'affaires de 4 milliards de dollars. MCA, qui possède un catalogue propre de 3 000 films de long métrage et la distribution des titres Universal, sans oublier un nombre très confortable de programmes de télévision, est un partenaire de choix pour la chaîne NBC.

Cette fusion conforterait la tendance à l'intégration verticale entre Hollywood et les chaînes de télévision, déjà entamée par le rachat de Metromedia et de Twentieth Century Fox par M. Rupert Murdoch et celui de la Metro Goldwyn Mayer par M. Ted Turner. Mais il peut s'agir aussi d'une simple opération de diversion de RCA, qui cherche à se prémunir contre des tentatives de prises de contrôle hostiles.

Sus aux critiques de télévision

« Ma chaîne est officiellement en guerre avec quiconque écrit aux Etats-Unis dans un journal à propos de radio ou de télévision ». Cette surprenante déclaration de M. Jerry Nachman, responsable de l'information à NBC-New-York, a reçu le soutien unanime du petit monde de l'audiovisuel américain. Si la plupart des confrères de Jerry Nachman se montrent moins belliqueux que lui, tous se plaignent des journalistes qui tiennent les rubriques « radio-télévision » dans la presse écrite.

A en croire les gens de télévision, ces « rubriquards » s'érigent en juge suprême des émissions sans rien connaître des contraintes de la profession, sans témoigner d'intérêt pour les médias et, parfois même, sans regarder les programmes. Pour mieux fustiger ce qu'il considère comme un manque de conscience professionnelle, le responsable de NBC envisage de rendre à la presse écrite la monnaie de sa pièce. Désormais la chaîne consacrera une émission critique aux productions de la presse écrite...

SÉNÉGAL

Une agence africaine d'images

Une nouvelle agence africaine d'images, Altervision, a réalisé sa première émission le mois dernier en diffusant par satellite à partir de Dakar un entretien avec M. Chedly Ayari, président de la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique. Cette première émission, d'une durée de dix minutes, peut être captée et rediffusée par une vingtaine de pays africains.

Altervision est dirigée par M. Cheik Ousmane Diallo, ancien directeur fédéral de l'Agence panafricaine d'information, qui dépend de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). L'agence s'est donné une année d'expérimentation et compte multiplier les émissions à partir de différents pays africains.

Rock

« Dancing in the Street » par David Bowie et Mick Jagger

Voici l'événement sur format 45 tours : David Bowie et Mick Jagger en duo, les deux monstres sacrés (divas au masculin) du rock planétaire. A l'origine de cette rencontre au sommet : les concerts du Live Aid. La chanson *Dancing in the Street :* un hit rhythm'n blues des années 60 interprété par Martha and the Vandellas. Mick Jagger avait lancé l'idée de la chanter en direct : lui à Philadelphie, David Bowie à Wembley. Les quatre secondes de décalage obligées du relais par satellite ont rendu le projet impossible et c'est un vidéo-clip qui fut enregistré et diffusé en avant-première pendant les concerts en Angleterre et aux Etats-Unis.

Simple et remuant, sans effets spéciaux, dans un décor de rue reconstitué en studio, les deux chanteurs mènent une chorégraphie ludique et sensuelle. Sur tempo saccadé, modèle rhythm'n blues appuyé de cuivres pétaradants, ils se renvoient la balle : Jagger à l'arrachée, le timbre noir et donnant à cœur joie de sa gouaille cockney, Bowie plus fin et velouté, plus haut perché, le phrasé distinct et élégant (accent british oblige), légèrement en retrait dans les chœurs. Un régal de pulsions dorées et de soul brûlante, une performance vocale, déjà sur toutes les ondes, bientôt sur toutes les bouches de la planète. Les bénéfices du 45 tours et du maxi-45 tours seront versés au Live Aid pour l'Afrique.

Un autre 45 tours (*Cantare, Cantaras* chanté en espagnol) regroupe une trentaine de musiciens d'Amérique latine sous le collectif Hermanos. Les bénéfices sont destinés à aider les enfants d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Afrique.

A. W.

● ***Dancing in the Street :*** **Pathé-Marconi, 2007877.**

● ***Cantare, Cantaras :*** **CBS, A 6298.**

« The Head on the Door » de The Cure

Il en existe d'autres, bien sûr, comme c'est toujours le cas mais *The Head on the Door* pourrait justifier en tout honneur du titre de meilleur disque de l'année. Rien ne lui ressemble, il est diversifié dans l'inspiration, intelligent dans la forme, riche dans l'interprétation, contrasté dans ce qu'il évoque et ce qu'il transporte, à la fois violent et fragile, sombre dans ses climats et exotique dans sa façon de métisser les cultures (*Kyoto Song*, nippon ; *Blood*, hispanisant, par touches, sans ostentation, comme des repères pour situer des ambiances), sévère, rigide et propre à la danse.

Chaque titre est un nouvel univers que l'on pénètre, une nouvelle vision, séparée des autres, autonomes. Pourtant, réunis, ces titres se complètent, indissociables, indispensables dans leur totalité marquée d'un ton unique, identifiable entre tous : celui de The Cure.

Que sont-ils aujourd'hui ? Un groupe de rock avant tout, comme il n'en existe plus tant que ça — un peu comme U2, le cabotinage en moins. Electrique (très), tête brûlée (un peu), déterminé (beaucoup), massif (nécessairement). Le groupe d'un homme ensuite (mais dont la domination reste interne) : Robert Smith, la tête pensante, depuis les débuts, qui donne à Cure sa direction, qui sauvegarde son identité tout en décidant des changements de personnel et des virages musicaux. C'est lui qui compose l'essentiel du matériel, qui tient la guitare (sur *The Top*, l'album précédent, il a enregistré pratiquement seul les instruments), qui chante de cette voix déchirée et poignante, qui donne le ton écorché du groupe, lui qui met, à travers les textes, ses rêves, ses songes, ses expériences en chanson, le lien introspectif entre la voix et la musique qui vont cueillir le public. Mais c'est lui aussi qui fait l'unité du groupe et qui le fait solide.

Autour de lui, la formation est actuellement constituée de Laurence Tolhurst aux claviers (le seul qui ne l'a jamais quittée), de Simon Gallup à la basse (dont c'est le retour après trois ans d'escapade), de Porl Thompson aux guitares et claviers (qui faisait partie du groupe géniteur : Easycure) et de Boris Williams à la batterie (transfuge des Thompson Twins). La montée de The Cure s'est faite progressivement, de disque en disque, de concert en concert, sans tapage, volontaire, indétournable. Des premiers 45 tours en 1978 colorés new-wave, crispés, serrés, tendus, cinglants, en passant par les envolées hallucinées, les compositions étirées tendance baba Pink Floyd, ils ont gagné le top en grossissant le noyau des mordus. *The Head on the Door* est à la croisée des options qui ont marqué leur trajet. C'est l'œuvre achevée d'un des groupes importants du rock.

ALAIN WAIS.

● **Polydor, 827231-1.**

Classique

« Yolanta », de Tchaïkovski par Rostropovitch

Certains ont voulu voir dans ce bref opéra de Tchaïkovski (il lui avait été commandé pour être joué avec *Casse-Noisette*) une œuvre symbolique, susceptible de lectures psychanalytiques. Peut-être ! Ce qui en émane en tout cas à l'écoute, c'est une indéniable aura poétique, où ce qui s'esquisse importe plus que ce qui « s'interprète ». Une inspiration médiévale (l'histoire se passe au quinzième siècle), mais d'un Moyen Age revu par le romantisme européen (l'amour rédempteur, la fascination pour l'Islam...), des figures sorties d'un chant de troubadour (la demoiselle, le chevalier, le roi noble, le docte mage...), un exotisme discret en sont les thèmes majeurs. Cette fable édifiante (une jeune fille aveugle de naissance, à qui son père a caché son infirmité par amour et qui en sera guérie, également par l'amour, avec le concours d'un médecin maure !) aurait pu prêter soit aux pires conventions, soit aux reconstitutions musicales. S'en tenant à une facture traditionnelle, Tchaïkovski évite l'enflure comme le folklore facile. A peine, çà et là, un thème mélodique, quelques mesures solistes introduisent une trace d'ésotérisme. Par contre, une écriture audacieuse pour l'époque (1892) rapproche cet ultime opéra du compositeur des écritures dramatiques modernes. Curieux Tchaïkovski, toujours partagé entre plusieurs époques et plusieurs mondes.

Version prise sur le vif lors du concert à Paris de 1984, avec, au pupitre, Msistlav Rostropovitch, moins évident en chef d'orchestre qu'en soliste, on le sait, encore qu'avec le concours d'un Orchestre de Paris très en forme et dans ce répertoire qui touche à sa mémoire et à son cœur, il emporte la conviction et l'émotion. Affaire de charisme et aussi d'un amour illimité de la musique.

Mêmes qualités, bien sûr, chez Galina Vichnievskaïa. Dès lors, qu'importent les traces portées par le temps sur le timbre, sur l'étendue du registre, sur le souffle. Une personnalité d'exception livre ici sa nostalgie et sa foi. Cela suffit à suspendre le jugement et à retenir l'admiration. Autour d'elle : l'étonnant Nicolaï Gedda, vétéran lui aussi par la voix, désormais sans couleur ni volume, mais grand styliste, grand linguiste ; Tom Krause, sobre dans son rôle de composition (le médecin maure), précis et subtil dans ses demi-teintes (et avec un superbe arioso au rythme et aux colorations exemplaires) ; Dimiter Petkov, quintessence de l'art russe du chant : large vibrato mais projection émotionnelle du son et des mots ; Walton Groenros, vaillant dans l'engagement, généreux de timbre. Belle prestation enfin du Groupe vocal de France.

Mieux que la perfection, l'émotion constante.

A. A.

● **Deux disques Erato, NUM 75207.**

Requiem et Messe de Zelenka

La musique du Tchèque Jan Dismas Zelenka (1679-1745), contemporain de Jean-Sébastien Bach, attaché à la cour de Dresde de 1710 à sa mort, réserve encore de nombreux trésors inconnus. Ainsi ce *Requiem en ut mineur*, ressuscité à la cathédrale de Berne, le vendredi saint de 1984, par le Chœur et l'Orchestre de la ville, dirigés par Jörg Ewald Dähler, et enregistré ensuite par les mêmes interprètes avec divers solistes. Cette œuvre magnifique semble avoir été écrite, comme les grandes *Missae ultimae*, moins pour un usage immédiat que pour la postérité. Les audaces d'écriture y abondent. Elle est surtout tournée vers l'intérieur, mais sait se faire à l'occasion très violente (*Dies irae* avec trombones). Voilà très certainement une découverte de taille.

Fort différente apparaît la brillante *Missa Circumcisionis Domini Nostri Jesu Christi* de 1728, que nous offrent, sous la direction de Konrad Wagner, quatre solistes, le Chœur de garçons, le Chœur de la cathédrale et l'Orchestre d'Etat de Dresde. L'éclat des trompettes et des timbales domine ici, mais un épisode tel que l'*Incarnatus est*, pour trois solistes *a capella*, n'en est pas moins d'une intensité expressive rare. Cette *Messe* n'atteint pas le niveau exceptionnel du *Requiem*, mais elle est très belle, et les amateurs de musique religieuse baroque ne voudront pas la manquer non plus.

MARC VIGNAL.

● **Requiem : Claves, distr. Adda, D 8501.**

● **Messe : Christophorus, distr. Schott, SCGLX 73989.**

« Un bal masqué », de Verdi, par Solti

L'œuvre la plus lyrique de Verdi, la plus brillante aussi dans son écriture, est aussi l'une des plus difficiles pour ses interprètes, à qui elle demande non seulement de solides moyens naturels, mais aussi une technique hors de pair. Souvent enregistrée, rarement réussie d'un bout à l'autre, tant elle exige ici la dramatisation, ailleurs l'élégiaque, et partout le beau chant.

Peut-être tenons-nous enfin la version la plus accomplie. D'abord grâce à la direction de Solti (avec le National Philharmonic Orchestra), servie avec opulence par le fameux « son Decca », nerveuse, contrastée (des andante alanguis et des forte emportés), plus souple, moins heurtée que dans son enregistrement des années 60, cernant mieux les détails de tempo et d'instruments.

Ensuite, grâce à une distribution idéale. Margaret Price, l'un des grands rares sopranos actuels, dans la plénitude de ses moyens disciplinés à l'école de Mozart et élargis à celle de Wagner, alterne un somptueux legato avec des aigus d'une intrépide solidité (ah ! le plaisir des *ut* émis sans crainte...). Et cette artiste qui fut longtemps indifférente au poids des mots trouve ici des accents et des inflexions véritables. Christa Ludwig, qui renoue ici avec le répertoire italien, ne peut évidemment plus ni compter avec ses seuls moyens (quoique ni le *sol* grave ni le *la* aigu ne lui posent problème) ni rivaliser avec les légendaires mezzos italiens qui ont marqué le rôle. Mais avec son intelligence musicale rare (une fabuleuse dynamique), son expérience dramatique incontestée, elle réussit, en évitant toute caricature, à faire d'Ulrica, non pas un rôle « à scène », mais un rôle-clef du drame. Renato Bruson, dont le temps a un peu sombré et alourdi la voix, reste ce qu'il est : un styliste exemplaire, à la ligne souveraine et à l'honnêteté totale (chantant les cadences aux hauteurs écrites). Enfin, attendu, Luciano Pavarotti, jouant principalement de son timbre sublime, certes, mais maîtrisant aussi parfaitement la *mezza voce* (des reprises pianissimo), avec un rubato subtil, un phrasé enchanteur (*italianita* oblige) et pleinement verdien dans son brillant et son mordant.

Mention spéciale à faire de Kathleen Battle. Enfin un Oscar qui ne soit ni aigre de son et maigre de projection, qui vocalise non seulement avec précision (toutes les notes et toutes les nuances), mais encore avec intelligence de son rôle et une grâce *« brillante et légère »* comme le mentionne la partition.

Une version de beau son et de beau chant, plaisir italianissime assuré.

ALAIN ARNAUD.

● **Trois disques Decca, 410-210.**

« Israël en Egypte », de Haendel

C'est dans l'admirable fresque d'*Israël en Egypte* (1739) que Haendel se révèle l'un des plus grands auteurs sacrés. Négligeant les contraintes des arias à la mode, le compositeur y fait surtout œuvre de musicien choral, imposant un style dramatique d'une étonnante efficacité. La première partie de l'oratorio frappe ainsi par son intensité quasi visuelle, au gré de scènes qui sont autant de « peintures sonores » parcourues d'un souffle vital irrésistible.

Cette splendeur acoustique, peut-être héritée de Carissimi, est sans équivalent dans le reste de la production religieuse du Saxon (à l'exception de *Salomon* qui reconduit, lui aussi, la technique fameuse du double chœur) et fait vraiment d'*Israël* un sommet quant au fond comme à la forme, une architecture sublime qui soutient la comparaison, mais dans un registre expressif tout différent, avec les *Passions* de Bach.

Il faut donc savoir gré à Deutsche Grammophon d'avoir, à l'occasion de l'année Haendel, remis en selle, pour une nouvelle carrière, la superbe version que Charles Mackerras a signée de l'œuvre en 1971, à la tête de l'English Chamber Orchestra, des chœurs du Festival de Leeds et d'un sextuor de solistes exemplaires où l'on a plaisir à retrouver la haute-contre de Paul Esswood. Sans doute s'agit-il là d'une version assez éloignée des recherches de la « nouvelle musique ancienne » et plutôt conforme à l'image glorieuse traditionnellement accolée à l'auteur du *Messie*. Mais les querelles d'école et de style importent peu finalement, face à la leçon de ferveur, de dynamisme et de musicalité dont rayonnent ces disques habités. Voilà le type d'interprétation motivée qui réconcilie dans un même bonheur d'écoute les tenants d'une approche « passéiste » comme ceux de la nouvelle musicologie.

ROGER TELLART.

● **Deux disques Deutsche Grammophon, 413919.**

échecs

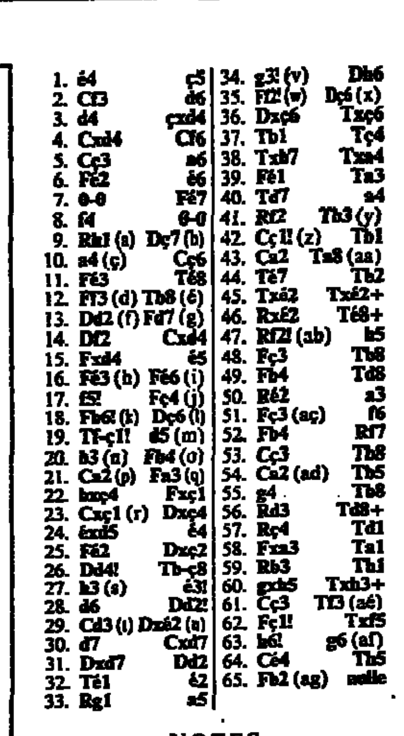
N° 1144

EAUX TROUBLES

(Deuxième partie du match de championnat du monde, septembre 1985, Moscou)

Blancs : A. KARPOV
Noirs : G. KASPAROV

Défense sicilienne.



1. é4	ç5	34. g3! (v)	Dh6
2. Cf3	d6	35. Ff2! (w)	Dç6 (x)
3. d4	çxd4	36. Dxç6	Txç6
4. Cxd4	Cf6	37. Tb1	Tç4
5. Cç3	a6	38. Txb7	Txa4
6. Fé2	é6	39. Fé1	Ta3
7. 0-0	Fé7	40. Td7	a4
8. f4	0-0	41. Rf2	Tb3 (y)
9. Rh1 (a)	Dç7 (b)	42. Cç1! (z)	Tb1
10. a4 (ç)	Cç6	43. Ca2	Ta8 (aa)
11. Fé3	Té8	44. Té7	Tb2
12. Ff3 (d)	Tb8 (é)	45. Txé2	Txé2+
13. Dd2 (f)	Fd7 (g)	46. Rxé2	Té8+
14. Df2	Cxd4	47. Rf2! (ab)	h5
15. Fxd4	é5	48. Fç3	Tb8
16. Fé3 (h)	Fé6 (i)	49. Fb4	Td8
17. f5!	Fç4 (j)	50. Ré2	a3
18. Fb6! (k)	Dç6 (l)	51. Fç3 (aç)	f6
19. Tf-ç1!	d5 (m)	52. Fb4	Rf7
20. b3 (n)	Fb4 (o)	53. Cç3	Tb8
21. Ca2 (p)	Fa3 (q)	54. Ca2 (ad)	Tb5
22. bxç4	Fxç1	55. g4	Tb8
23. Cxç1 (r)	Dxç4	56. Rd3	Td8+
24. éxd5	é4	57. Rç4	Td1
25. Fé2	Dxç2	58. Fxa3	Ta1
26. Dd4!	Tb-ç8	59. Rb3	Th1
27. h3 (s)	é3!	60. gxh5	Txh3+
28. d6	Dd2!	61. Cç3	Tf3 (aé)
29. Cd3 (t)	Dxé2 (u)	62. Fç1!	Txf5
30. d7	Cxd7	63. h6!	g6 (af)
31. Dxd7	Dd2	64. Cé4	Th5
32. Té1	é2	65. Fb2 (ag)	nulle
33. Rg1	a5		

NOTES

a) Une variante déjà jouée à trois reprises lors du match de 1984.

b) Probablement plus précis que 9..., Cç6 qui permet la suite 10. C×ç6, b×ç6 ; 11. é5!, Cé8 (si 11..., d×é5 ; 12. f×é5, Cd7 ; 13. Ff4, Fg5 ; 14. Dd6) ; 12. Fé3, Dç7 ; 13. Ca4, d×é5 ; 14. Fb6, Db8 ; 15. Ff2, é×f4! ; 16. Cb6, ç5! ; 17. C×a8, D×a8 ; 18. Ff3, Fb7 ; 19. Fé1!, g5 ; 20. Fç3 et les Blancs sont mieux (Kudrin-Cvetkovic, Lugano, 1983).

ç) Ou *10. Dé1*, 11. Ff3, Fb7 ; 12. é5, Cé8 ; 13. f5, d×é5 ; 14. f×é6, F×f3 ; 15. é×f7+, T×f7 ; 16. C×f3, Cd7 ; 17. Fg5, Ff8 ; 18. a3, Cd6 ; 19. Cd2, T×f1+ ; 20. D×f1, Dç6 ; 21. Té1, Té8, nulle (Karpov-Kasparov, 43e partie du match, Moscou, 1984) ou *10. Ff3*, Cç6 ; *11.* a4, *Té8 ; 12. Fé3, Tb8 ; 13. Té1*, Fd7 ; 14. Dd3, C×d4 ; 15. F×d4, é5 ; 16. Fa7, Tb-ç8 ; 17. Fé3, Dç4 avec la nullité cinq coups plus tard (Karpov-Kasparov, 5e du match).

d) On a également essayé 12. f5 ; 12. Fg1 ; 12. Dd2 ; 12. Fd3.

é) Après 12..., Ca5 ; 13. Dé1, Cd7 (13..., Cç4 ne sert à rien à cause de 14. Fç1 suivi de b3 et de Fb2) ; 14. Td1, Ff8 ; 15. Dg3 les Blancs sont mieux ; de même, si *12..., Ff8* ; 13. g4, C×d4 ; 14. F×d4, é5 ; 15. Fg1, é×f4 ; 16. g5, Cd7 ; 17. Cd5, Dd8 ; 18. Fg2, Té5 ; 19. T×f4, Tg5 ; 20. Dd2 (Geller-Sokolov, Sotchi, 1983).

f) Ou 13. Té1, Fd7 comme dans la cinquième du match de 1984 ou 13. Ff2 (Razuvaiev-Kasparov, 1978).

g) Dans la quarante-cinquième du match, Kasparov poursuivit par 13..., C×d4 mais laissa l'avantage aux Blancs après 14. F×d4, é5 ; 15. Fa7!, Ta8 ; 16. Fé3, Fd7 ; 17. a5, Ta-ç8 ; 18. Fé2, Fç6 ; 19.. Dd3, Dd8 ; 20. Tf-d1, é×f4 ; 21. F×f4, Ff8 ; 22. Ff3 et dut lutter pour aboutir à la nullité au trente-huitième coup.

h) Maintenant que le F-D est développé en d7, l'attaque 16. Fa7 n'a plus de sens. Si 16. f×é5, d×é5 ; 17. Dg3, Fç5!

i) Une continuation risquée, pour ne pas dire douteuse (selon nous) ou bien une botte secrète, fruit d'un travail de laboratoire ? 16..., é×f4 ; 17. F×f4, Fé6 paraît plus simple que le coup de la partie qui entraîne bon gré mal gré les Noirs dans une combinaison aventureuse.

j) Le retour 17..., Fd7 n'est plus possible en raison de l'attaque 18. g4!

k) Ou 18. Tf-ç1, d5 ; 19. Fb6, l'idée des Blancs étant d'éviter la variante 18. Tf-ç1, d5 ; 19. b3, d4.

l) Si 18..., Dç6 ; 19. Tf-ç1, d5 ; 20. é×d5, C×d5 (si 20..., F×d5? ; 21. C×d5, C×d5 ; 22. Fa7, Ta8 ; 23. ç4) ; 21. Fa7, Ta8 ; 22. b3!

m) Et maintenant, devant la menace 20. b3 gagnant le Fç4, les Noirs sont obligés de se jeter à l'eau et de pêcher en eaux troubles, la défense 19..., a5 ; 20. b3, Fa6 ; 21. F×a5 laissant une position perdante pour les Noirs.

n) A noter que les Blancs n'ont plus, eux aussi, d'autre choix que d'entrer dans la combinaison ; si 20. é×d5, Fb4! et si 20. C×d5, F×d5 ; 21. é×d5, é4.

o) Et non 20..., d×é4 ; 21. C×é4 et le Fç4 est perdu (21..., Fd5 ; 22. C×f6+ et 23. F×d5 ou 21..., C×é4 ; 22. F×é4).

p) Attaquant deux F.

q) Si 21..., d×é4 ; 22. C×b4, é×f3 ; 23. b×ç4.

r) Après 23. T×ç1, D×ç4 le C blanc serait en prise.

s) Fin de l'aventure : T et P des Blancs contre deux F chez les Noirs. La position est encore complexe mais la paire de F du champion du monde peut jouer un rôle important, une fois les forces blanches regroupées. 27. h3 donne légitimement au R une case de fuite mais fait gagner aux Noirs un temps tactique important alors que *27. Fd1!* forçait les Noirs soit à l'échange des D par 27..., Dç4 (Dç3) soit au sacrifice de la D par 27..., D×ç1 ; 28. T×ç1, T×ç1. Il est clair que l'échange des D (27..., Dç4 ; 28. D×ç4, T×ç4 ; 29. Fb3, Tc-ç8 ; 30. Cé2) laisse aux Blancs un avantage de position décisif. Quant au sacrifice de D, il met les Blancs, malgré leur supériorité matérielle, en danger de mort ; par exemple, 27..., D×ç1 ; 28. T×ç1, T×ç1 ; 29. h3, é3 ; 30. Rh2, é2 ; 31. F×é2, T×é2 menaçant 32..., Tç-ç2. Cependant, après 29. Dd2!, Tb1 ; 30. Fg1 (si 30. Fé3, Cg4! et si 30. Fd4, é3), é3! A) 31. Dd3, Cé4! ; 32. D×b1, Cf2+ ; 33. F×f2, é×f2! B) 31. Dç2!, Cé4 ; 32. g3, Cf2+ ; *33. F×f2, é×f2* ; 34. Rg2! ou 31. Dç2, Cé4 ; 32. g3, Cç3 ; 33. Ff3 ou encore 31. Dç2, Ta1 ; 32. g3, C×d5 ; 33. Ff3. C) 31. Dç2, T×ç1 ; 32. D×ç1, é2 ; 33. Ff2 suivi de g3. D'autres suites restent favorables aux Blancs comme 29. Dd2, Ta1 ; 30. g3, é3 ; 31. F×é3, T×é3 ; 32. D×é3, T×d1+ ; 33. Rg2 ou comme 29. Dd2, Tb1 ; 30. Fg1, Td8 ; 31. d6, é3 ; 32. F×é3, Cé4 ; 33.. Dd3, etc.

t) Et non 29. D×d2, é×d2 ni 29. Fç5, Té4 ; 30. d7, Td8.

u) Si 29..., Té4 ; 30. d7!, Td8 ; 31. D×f6, g×f6 ; 32. F×d8, Td4 ; 33. F×f6, T×d7 ; 34. Tç1!

v) Amusant est 34. Rf2, Tç-d8! ; 35. F×d8, Dé3 mat.

w) Et non 35. F×a5 à cause de 35..., b6! ; 36. Fb4, Tç-d8! avec gain.

x) Et non 35..., D×h3 ; 36. Cf4.

y) Dans cette position d'ajournement, on a vainement essayé de rechercher quelques possibilités de gain pour les Noirs. Peut-être 41..., h6 est-il supérieur à 41..., Tb3 mais les Blancs disposent toujours de ressources suffisantes.

z) Et non 42. Cç5?, Tb5 ; 43. C×a4, T×f5+ ; 44. Rg2, Tf1.

aa) Cédant le pion é2 pour valoriser le pion a4.

ab) Restant sagement du côté de ses pions et laissant aux F+C le soin de neutraliser le pion a. La nullité devient visible.

aç) Si 51. F×a3?, Ta8.

ad) Si 54. F×a3, Tb3.

aé) Ou 61..., T×h3+ ; 62. Cé4, T×f5 ; 63. Cd6+, Ré6 ; 64. C×f5, R×f5 ; 65. Rç2, nulle.

af) Ou 63..., g5 ; 64. Cé4, Rg6 (64..., Tf3 ; 65. F×g5 ou 64..., Td5 ; 65. Fb2) ; 65. Fb2, g4 ; 66. F×f6, g3 ; 67. C×g3, nulle.

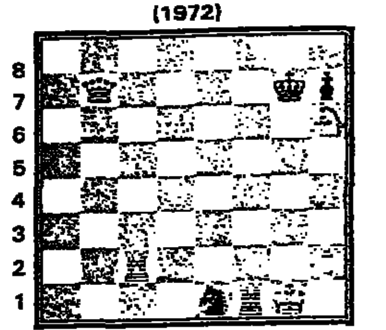
ag) Si 65..., f5 ; 66. Cg5+ et 67. h7. Un dur combat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1143
E. POGOSSIANTZ (1962)

(Blancs : Rf2, Tb1, Pé2, Cf8. Noirs : Rd2, Cb6 et f6, Pd6 et d4.)

1. Th4!, Rç3 ; 2. Cé6, d5! ; 3. T×d4, Cé4+ ; 4. Ré3!, Cç4+ ; 5. Rf4, Cç5! gagnant une pièce ; 6. Cç7!!, R×d4 ; 7. Cb5 mat. Ravissant.

ÉTUDE
V. PACHMANN
(1972)



BLANCS (5) : Rg1, Tç2 et f1, Ch6, Ph2.
NOIRS (4) : Rg7, Db7, Cé1, Ph7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1142

Condition suffisante

Savoir se protéger contre la place défavorable de certains gros honneurs adverses est un art dont cette donne est une bonne illustration.

Nord : ♠ A D 5 4 3 ; ♡ A R V 2 ; ◇ 4 ; ♣ 4 3 2
Ouest : ♠ 2 ; ♡ 10 8 4 ; ◇ A R V 10 9 6 ; ♣ 10 6 5
Est : ♠ R V 10 7 6 ; ♡ D 9 7 6 3 ; ◇ 8 3 ; ♣ 9
Sud : ♠ 9 8 ; ♡ 5 ; ◇ D 7 5 2 ; ♣ A R D V 8 7

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	1 ◇	2 ◇	2 ♠
3 ♣	3 ◇	3 ♠	contre
passe	passe	4 ♣	passe
5 ♣	passe	passe	passe

Ouest a attaqué le Roi de Carreau pour le 8 d'Est et ensuite le 2 de Pique (singleton). *Comment Meyer, en Sud, propose-t-il de jouer* pour gagner CINQ TRÈFLES contre toute défense ?

Réponse :

Pour faire à coup sûr onze levées, il suffit qu'Est ait *deux* Carreaux (ce qui est probable car, avec sept Carreaux, Ouest aurait peut-être sauté à 3 Carreaux sur 1 Trèfle). Ainsi le déclarant met l'As du mort, puis il prend la main avec l'As d'atout pour couper un Carreau et, s'il n'est pas surcoupé, il assure son contrat en battant atout (pour faire tomber les atouts adverses), et ensuite en rejouant le 9 de Pique qu'il laisse courir :

Nord : ♠ D 5 4 ♡ A R V — Est : ♠ R V 10 ♡ D 9 7
Sud : ♠ 9 ♡ 5 ◇ D 7 ♣ V 8

Est prend le 9 de Pique avec le 10 de Pique, mais il doit continuer Pique (et donner la Dame) ou se jeter dans la fourchette à Cœur. Il n'y a pas à se préoccuper de la place de la Dame de Cœur ou de la distribution à Cœur.

Il existe d'autres lignes de jeu dont une qui consiste à défausser immédiatement le Pique perdant sur un Cœur...

En fait le déclarant avait joué le coup d'une façon assez originale : As de Pique, As et Roi de Cœur (défausse Pique), 2 de Cœur coupé avec le 7 de Trèfle, 5 de Carreau coupé, Valet de Cœur couvert et coupé avec le Valet de Trèfle, As de Trèfle, 7 de Carreau coupé avec le 4 de Trèfle, et 3 de Pique coupé par la Dame de Trèfle...

Indispensable cadeau

Il y a des cadeaux que l'on fait par générosité et d'autres par intérêt. C'est dans cette deuxième catégorie qu'il faut classer celui qu'a fait le déclarant pour réussir son chelem.

Nord : ♠ A V 6 4 ; ♡ A R D V 5 ; ◇ A R D ; ♣ 6
Ouest : ♠ D 5 2 ; ♡ 9 8 6 ; ◇ 8 5 ; ♣ R D V 7 2
Est : ♠ R 10 9 ; ♡ 7 3 ; ◇ 9 3 2 ; ♣ 10 9 5 4 3
Sud : ♠ 8 7 3 ; ♡ 10 4 2 ; ◇ V 10 7 6 4 ; ♣ A 8

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	2 ♣	passe	2 ♡
passe	3 ♡	passe	4 ♡
passe	6 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, *comment gagner* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ? Quelles sont les deux lignes de jeu gagnantes ?

Note sur les enchères

Nord-Sud jouaient l'ouverture de « 2 Trèfles » forcing de manche avec des réponses artificielles à l'As afin d'économiser un palier d'enchère, et ici la réponse de « 2 Piques » signifiait un As majeur... On évite ainsi les réponses coûteuses de « 3 Trèfles » et de « 3 Carreaux », mais l'ambiguïté qui peut exister quand l'ouvreur de « 2 Trèfles » n'a que deux As est un sérieux handicap. *Pour cette raison les réponses* à l'As inventées par Albarran il y a... un demi-siècle sont toujours utilisées en France par la plupart des joueurs.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 225

Banyuls et taboulé (au beur)

La cuvée Larousse 1986, outre le *vin doux* et le *mets libanais cités* dans notre titre, offre le YOGHOURT, graphie nouvelle (?) de YOGOURT et YAOURT. Les anglicismes sont peu nombreux : TREK (= TREKKING), **randonnée pédestre**, qui d'ailleurs dérive de l'afrikaans, donc du hollandais, et, aussi athlétique mais moins bucolique, SMURF, qui, de son côté semble venir de « Schtroumpf », créé en *1958* par le dessinateur belge Peyo. Pour couvrir davantage de terrain, devenez ULMISTE (anagrammes ULTIMES STIMULE MUTILES), **adepte de l'Ultra-Léger Motorisé.** Dans le domaine para-sportif, notez PUBALGIE, inflammation du pubis, illustré par les récents ennuis de santé de Noah. Du Japon nous vient l'ORIGAMI, **art traditionnel du papier plié.** Aucun mot nouveau du registre « populaire », saine réaction après l'offensive des publicitaires dans ce domaine. Tout au plus trouve-t-on le terme de verlan BEUR (inversion de « ReuBeu », **arabe**) récupéré par les médias. *(A suivre.)*

Festival de Val Thorens — 4 août 1985

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AEEOVYZ			
2	AE+DMOTX	VOYEZ	H 8	72
3	DMO+ALPS	TAXEZ	12 D	46
4	LOP+BIRU	DAMES	G 9	29
5	BIL+CEFS	POURVOYEZ	H 4	35
6	CLS+EIL?	BIEF	11 B	30
7	ACQTTUU	V(A) CILLES(a)	8 H	89
8	-ADEIIMO	QUEUTAT	N 6	32
9	AILRSTU	AMIBOIDE	B 8	78
10	ABCEOPT	RUTILAIS(b)	K 5	82
11	B+EGORRS	ÉCOPAT	A 3	45
12	OR+ENNRU	GERBES	15 A	36
13	NNORU+NS	REPOURVOYEZ(c)	H 2	34
14	NNORU+IW	(A)NS	I 8	20
15	INNORU+I	WU	6 J	31
16	INNOU+IS	RIS	13 E	20
17	EFKMNTU	URINIONS	2 G	70
18	KMT+AEHV	NEUF	1 L	31
19	HMTV+EGN	CAKE	4 A	30
20	GHMNV+EL	TEK	C 2	24
21	GLNV+AJ?	HEM	5 M	22
22	GJ+ADHNR	NAV(A)L	O 11	29
23	GJ+EEELO	HADRON	5 D	25
24	EEGLO	JE	4 L	23
25		GEOLE	M 11	19
			Total	952

(a) L(U) CIOLES, 5 D, 86. *(b)* « résultai », 15 A = 0, car RESULTER ne se conjugue qu'à la 3e personne. *(c)* helvétisme.

1er M. Duguet	944 p.
2e H. Mollard	939 p.
3e B. Bloch	938 p.

Résultats finals : 1. Duguet. 2. Bloch.

● La partie de Preveza (n° 223) est améliorable. Au 4e coup, au lieu de SKATE, 10 E, 34, on peut jouer KAISER, *F 10, pour 3 points de plus.* M. Michel Silvestre, Paris-Joinville.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

MOTS CROISÉS

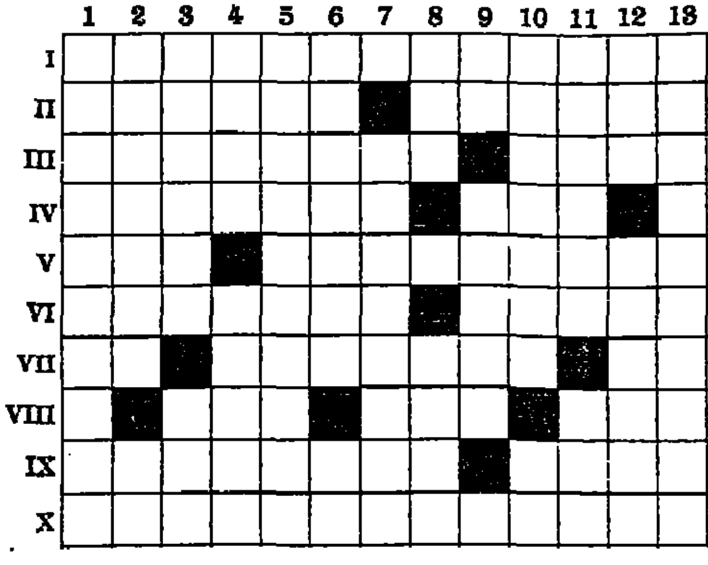
N° 373

Horizontalement

I. Mettent en jeu les têtes plutôt que les cuisses. — II. Il sait les ruses. Il est sans ruse. — III. Elles peuvent fournir du travail. Assez difficile. — IV. Attaquant de l'intérieur. Un ancêtre de la gauche. — V. Définitif. Haute tension. — VI. Lieu propice pour le I si l'on en croit de récents événements. Peu docile. — VII. Préposition. Porter un jugement. Conjonction. — VIII. Mesure. Ceux de certains peintres font vraiment plaisir à voir. Grecque. — IX. Elle a de la religion. Il manque toujours de moelleux. — X. Mettraient en fuite les moins délicats.

Verticalement

1. Victime du I et du VI ? — 2. Ils font prendre la porte. Méridional. — 3. Fais le noir. Peintre. — 4. On doit le garder. A l'œil. — 5. N'ont rien laissé au hasard. — 6. Font le boulot. Tout est dans tout, et réciproquement. — 7. Embrasse, embrase ? — 8. N'a plus beaucoup de résistance. Changer de look. — 9. Mesure. Dans la peau. — 10. Faire son beurre. Démonstratif. — 11. Mettait à l'abri. Un bout de temps. — 12. Heureuse, selon la loi du genre. Dans la BD. — 13. C'est vraiment surprenant !



SOLUTION DU N° 372

Horizontalement

I. Viticulteurs. — II. Evasive. Bleu. — III. Tarare. Douar. — IV. Entre. Boulle. — V. Idéal. Rein. — VI. Imn. Scier. St. — VII. Nuée. In. Amer. — VIII. Arrondis. USA. — IX. Ironie. Ifs. — X. Renie. Platon. — XI. Entrecroisée.

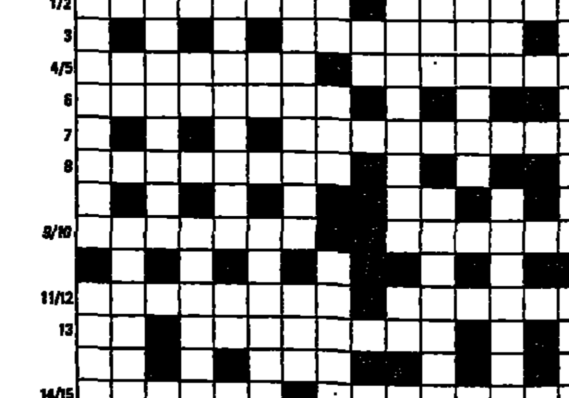
Verticalement

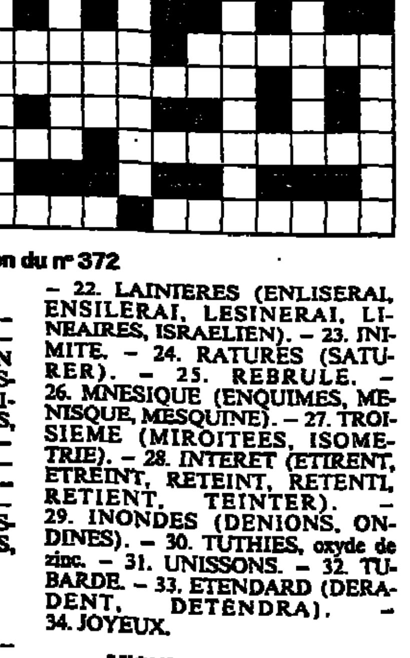
1. Vétérinaire. — 2. Ivan. Murren. — 3. Tartineront. — 4. Isard. Eonir. — 5. Cirées. Niée. — 6. Uve. Acide. — 7. Le. Blini. PR. — 8. Do. Silo. — 9. Ebourra. Fai. — 10. Ulule. Musts. — 11. Réalisés. Oe. — 12. Surentrainé.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 373





Horizontalement

1. ACLNOPSY. — 2. AAIMTT (+ 2). — 3. AELMNUV. — 4. CEEPPRU. — 5. AEFIIRU. — 6. AELNPTTU. — 7. AAEISSSSU. — 8. AEIMQSUU. — 9. EEEERSX. — 10. AALNST (+ 2). — 11. AACIOSUX. — *12. EEPRUY (+ 1).* — 13. EIINOQRU (+ 1). — 14. EHIMST. — 15. BEEEIRST. — 16. EEGIOPT. — 17. AFFIMST.

Verticalement

18. EEELPPSU (+ 1). — 19. AEGIRU. — 20. ESSTXY. — 21. EEINOQTU. — 22. CCEHIORT (+ 1). — 23. AEILORVU (+ 2). — 24. AEIRSU (+ 2). — 25. AAEELMNS (+ 1). — 26. EIMOSX. — 27. AILNOSUV. — 28. AEEIMNRST (+ 2). — 29. AAILMN (+ 1). — 30. ACELMTU. — 31. EEHIMSST. — 32. EFIORS (+ 1).

Anachronique. N° 367, 30 bis : DESSEIN ou WESTERN. N° 368, 28. MECENES, SEMENCE. Dr Barraux, Vincennes.

Solution du n° 372

Horizontalement

1. PARLOIR. — 2. STRICTE. — 3. NAVARIN (NIRVANA). — 4. UBIQUITE. — 5. MULSION (MOULINS). — 6. HISTOIRE (HISTORIE). — 7. TERMINE (EMIRENT). — 8. SEIGLES (EGLISES, GLISSEE). — 9. GOUMIER. — *10. SENTIE (ETEINS, SIEENT).* — 11. EGEENNE. — 12. BIQUETS. — 13. LENTEUR (ELURENT). — 14. EREINTE (ENTIERE). — 15. ESPIEGLE. — 16. SOEURS (OURSES, RESOUS, ROUSSE).

Verticalement

17. PLUCHES. — 18. GEOLIER. — 19. AUBOISE. — 20. INSTITUE. — 21. TEGUMENT, peau, poils, plumes. — 22. LAINIERES (ENLISERAI, ENSILERAI, LESINERAI, LINEAIRES, ISRAELIEN). — 23. INIMITE. — 24. RATURES (SATURER). — 25. REBRULE. — 26. MNESIQUE (ENQUIMES, MENISQUE, MESQUINE). — 27. TROISIEME (MIROITEES, ISOMETRIE). — 28. INTERET (ETIRENT, ETREINT, RETEINT, RETENTI, RETIENT, TEINTER). — 29. INONDES (DENIONS, ONDINES). — 30. TUTHIES, oxyde de zinc. — 31. UNISSONS. — 32. TUBARDE. — 33. ETENDARD (DERADENT, DETENDRA). — 34. JOYEUX.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Vins de comptoir

Les meilleurs pots.

MONSEIGNEUR le Vin ou le Gros qui tache ? Ni cet excès d'honneur ni cette indignité, messieurs ! Que les grands crus, les grands millésimes coûtent cher, c'est vrai. Peut-être trop, mais est-ce une raison pour les débiter au verre et vendre ainsi la bouteille plus cher encore ? Sans doute le système azoté, le « cruover », ont-ils du mérite, mais une bonne bouteille se vide entre amis, et l'amitié fait souvent qu'un bon vin honnête paraîtra aussi savoureux que le grand cru. Il y a une chose plus belle que l'amphore, c'est le litre, disait Jules Vallès, bien sottement. Ce qu'il y a de plus beau, c'est la bouteille vidée dans l'amitié. Où est celle-ci lorsque le solitaire se déchire le porte-monnaie pour connaître enfin, dans un *wine-bar*, l'accord d'un peu de foie gras et d'un château-yquem ?

Vous avez dit *wine-bar ?* A quand un CAPES de franglais ? Moi, je préfère bistrot à vins. Mais, comme dit si bien Henri-Noël Lagrandeur : *« Je hais les bistrots qui dispensent à longueur d'année des vins qui vous descendent dans l'estomac comme le hérisson du ramoneur dans la cheminée... »* Ces vins que les mauvais patrons, refusant de courir le vignoble, se font livrer par des négociants ayant tout intérêt à cacher leur nom... (*Guide des bistrots à vins*, Garancière éditeur).

Sans doute est-il loin le temps du bon « papa » Troquier, recevant en son « Champ de Mars » la première Coupe du meilleur pot (1954), mais les bonnes adresses, par contre, se sont multipliées, ce qui devait fatalement amener les malins à vouloir profiter de l'aubaine. Et Lagrandeur (qui, notons-le par parenthèse, est instituteur banlieusard et n'hésite pas à parler cuisine et vins à « ses » enfants) de conclure que le porte-monnaie finit par rire jaune devant les additions de ces maisons qui entendent, avec le vin au verre, mettre les grands crus à la portée de tous !

Voici quelques-uns de mes favoris :

La Taverne Henri-IV (13, place du Pont-Neuf (une table de Maigret) où Cointepas met en bouteilles des vins de Loire superbes.

Le Petit Bacchus (13, rue du Cherche-Midi), dont les charcuteries viennent de Chez Bobosse, le « roi » de Saint-Jean-d'Ardières.

Le Sauvignon (80, rue des Saints-Pères), avec l'admirable quincy du père Vergne... *« Venu de Salers jusqu'ici »*, rimait Maurice Fombeure.

Ma Bourgogne (133, boulevard Haussmann), dans son nouveau décor, rendez-vous des mâchonneurs du Beaujolais.

Le Val d'Or (28, avenue Franklin-D.-Roosevelt) et son remarquable jambon à l'os.

Le Père tranquille (30, avenue du Maine), où Jean Nouyrigat chasse les fumeurs pour mieux faire goûter aux amateurs sa cuisine, ses fromages et ses vins.

Et d'autres bien sûr ! A commencer par ceux cités ci-dessous.

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

Bistrot du Sommelier

Providence en ce quartier, pour les travailleurs du déjeuner et les dîners d'avant cinéma. Très gentille et sage cuisine, plats simples, vins au verre ou à la bouteille bien choisis par un patron sommelier. Un bon repas pour 150 F. Et son voisin — même direction — le Gril du Sommelier, aux bonnes viandes.

● **Bistrot du Sommelier, 97, boulevard Haussmann (8e). Tél. : 265-24-85. Fermé samedi soir et dimanche.**

Pétrissans

Dans le décor du Petit Café de Tristan Bernard, un bar des beaux quartiers (jouxtant la boutique de vins à emporter). Assiettes de charcuterie, de poisson fumé et quelques plats (du tartare au morteau pommes à l'huile, de la langue sauce gribiche au lapin en gelée (38 F). Vins au verre et à la bouteille, bien sélectionnés.

● **Pétrissans, 30 *bis*, avenue Niel (17e). Tél. : 227-83-84. Fermé dimanche.**

Le Soleil d'Austerlitz

Coupe du Meilleur pot 1985. Carte des mâchons (paysan du Lot, de l'Aveyron) et petits plats bien mitonnés par la patronne, Mme Calvet (blanquette, bourguignon, tête de veau ou tripous). Vins bien gouleyants choisis par le patron, et un superbe cantal affiné... dans un tunnel désaffecté.

● **Au Soleil d'Austerlitz, 18, boulevard de l'Hôpital (5e). Tél. : 331-22-38. Fermé dim.**

Le Relais Beaujolais

Un zinc pour les mâchons et les « petits coups » de beaujolais choisis et mis en bouteille par le patron P. Pagadoy. Et une salle où d'aimables garçons servent sa cuisine, du saucisson chaud (39 F) aux œufs meurette (merveilleux, 26 F), de l'andouillette (42,60 F), au faux filet beaujolaise, au pied de porc au mâcon (45,80 F), avec des plats du jour, etc. Permettant des repas solides et goûteux (150 F env.), avec les saint-amour, juliénas, brouilly, morgon, fleurie, moulin à vent millésimés, à prix mieux qu'honnêtes et d'une irréfutable sincérité.

● **Le Relais Beaujolais, 3, rue Milton (9e). Tél. : 878-77-91. Fermé samedi et dim.**

Les Domaines

Un petit nouveau. Une très heureuse formule qui commence dès 8 heures, le matin pour des petits déjeuners à la française, à l'anglaise, à la paysanne (pendant lesquels on peut consulter les quotidiens, *le Monde* en tête). Puis, non-stop, l'occasion au comptoir de se rassasier d'une tartine et de l'arroser d'un verre de vin. En salle de déjeuner, dîner ou souper (jusqu'à 1 heure du matin), d'entrées (26 à 34 F), de plats (59 à 68 F) — un très bon steak de mérou grillé à la crème d'échalotes, un pavé grillé sauce bordelaise, etc., — fromages et desserts (20 à 30 F). Vins au verre (y compris quelques « cruover », pour rester dans le vent et faire la preuve de l'inanité du système — le cos d'estournel 1980 est à 58 F les 10 cl, ce qui met la bouteille à 435 F ; elle est comptée 180 F au Taillevent !), vins au verre et à la bouteille, donc plus raisonnables lorsqu'il ne s'agit pas des grands crus.

● **Les Domaines, 56, rue François-Ier. Tél. : 256-15-87. Tous les jours.**

L. R.

DEMAIN DANS LE SUPPLÉMENT DU « MONDE »

NOUVELLE-CALÉDONIE : QUEL AVENIR ?

L'avenir de l'île : un statut politique qui entre en application après les élections régionales, dimanche 29 septembre. *Le Monde* explique comment il peut rénover la vie politique locale.

L'avenir des Mélanésiens : longtemps tenus à l'écart, ils sont en quête d'un statut social. *Le Monde* raconte leurs efforts d'intégration et de promotion.



Egalement au sommaire :

La Sécurité sociale a quarante ans.

Les grandes enquêtes de la rédaction

Le Monde

AUJOURD'HUI

Les services secrets de M 99

Echec aux « échellistes ».

SEMAINE hippique à trois dimensions : *les jumelles* sont fixées sur la ligne dorée de l'Arc de Triomphe ; les machines à calculer font et refont les comptes des premiers derbys ; la morale s'inquiète d'une probable offensive d'un nouveau dopant.

Doré, l'Arc ? Oui, mais en plaqué. L'or massif, c'est fini.

Naguère, « course la mieux dotée du monde », l'Arc n'occupe plus, à cet égard, que le quinzième rang. Ses 2 500 000 francs, même renforcés des quelque 300 000 francs que paient désormais les propriétaires pour y engager leurs représentants, font pâle figure, à côté de 1,5 million de dollars de la Breeder's Cup Classic, du million de dollars du Jockey Club Gold Cup, des 600 000 dollars du Turf Classic, etc.

Déstabilisé par ces allocations faramineuses, le centre de gravité de l'univers hippique s'est déplacé du méridien Epsom-Longchamp vers un axe Belmont Park-Hollywood Park, axe tout prêt à se prolonger vers Tokyo. Nos chevaux ont de beaux restes. Au plan de la qualité, ils demeurent parmi les premiers du monde.

Lors du dernier week-end encore, deux grandes courses internationales, le Turf Classic à New-York et le Prix d'Europe à Cologne, ont été gagnées par des sujets entraînés à Chantilly : respectivement *Noble Fighter* (au propriétaire arabe Mahmoud Fustok) et *Sumayr* (à l'Aga Khan). Mais si Chantilly reste le conservatoire, les grandes pièces du répertoire se jouent ailleurs.

L'Arc est la première victime de *ce transfert*. Il *ne* va probablement réunir, le 6 octobre, qu'une troupe réduite à une douzaine d'acteurs, dont aucune grande vedette étrangère.

Cependant, l'attrait sonnant *et trébuchant des grandes* épreuves américaines n'explique qu'une partie des défections. Rendons à *Sagace*, déjà vainqueur l'an dernier, ce qui lui appartient : son prestige a suscité autant de forfaits que les millions de dollars promis par la Breeder's Cup, le 4 novembre à New-York.

Le pesage et le monde des écuries sont prêts à lui donner la course, une semaine à l'avance. On *ne* lui oppose que timidement : *Mouktar*, notre meilleur « trois ans » *(Sagace* en a cinq) ; *Shernazar*, un demi-frère de *Shergar*, le champion de l'Aga Khan kidnappé en Irlande voilà trois ans et dont on n'a jamais *connu le destin, Cariellor* ; les britanniques *Kilinski* et *Commanche Run* (s'ils viennent, ce qui n'est pas certain).

Pour la petite histoire, notons la probable participation — la première du genre sauf erreur — d'un cheval japonais, *Sirius Symboli*.

Le Derby : bof !

Hyperbéric, Karlya, Alpha State et autres *Vas-y Léon* ont joué un mauvais tour aux courses, qui ne leur avaient pourtant rien fait, sauf leur assurer l'avoine depuis leur naissance. Il s'agit là des premiers gagnants du Derby, *le 18 septembre* à Fontainebleau.

On attendait de ce nouveau jeu, lancé une semaine avant le redémarrage d'un Loto sportif maintenant entièrement footbal*listique, que, par des rapports à* faire rêver, il coupe le gazon sous les crampons du concurrent. Manque de chance : les favoris, dont on dénonce souvent la « déroute », ont cette fois été trop honnêtes. Les gains n'ont été que de 107 à 71 735 F pour 5 F. Pas de quoi s'ébahir dans les chaumières et pas de quoi trahir Giresse pour *Sagace*.

Transfert de vétérinaire

Les handicapeurs et les « échellistes » (turfistes « scientifiques » qui tiennent à jour en *permanence un classement des* chevaux basé sur une équivalence qualité-poids de surcharge, comme dans les handicaps) s'arrachent les cheveux : des chevaux progressent, d'une sortie à l'autre, de 5 kilos. C'est comme si des potaches venant de passer péniblement le bac étaient tout à coup reçus à l'agrégation.

On avait connu une semblable transcendance chez les pouliches, dans les années 70, où une jument s'était permis de gagner l'Arc quelques mois après être sortie de la catégorie des handicaps.

L'explication — on le sait maintenant — tenait à l'emploi des anabolisants, qui venaient de faire leurs preuves (exécrables) sur les jeunes nageuses de l'Est et que les analyses spectrographiques ne parvenaient pas encore à déceler.

Les échellistes, qui ne s'y reconnaissent plus dans leurs kilos (ce qui, normalement, ne leur arrive jamais), sont persuadés qu'une nouvelle catégorie de drogues, indécelable à l'analyse *comme l'étaient* les anabolisants voilà encore cinq ans, a fait son apparition dans les écuries.

De grands propriétaires sont eux-mêmes tellement persuadés qu'il n'y a plus de salut hippique hors une discrète alchimie qu'ils s'arrachent à prix d'or l'exclusivité de la collaboration de certains vétérinaires. Un propriétaire arabe vient ainsi de conclure à son profit le « *transfert* » *d'un vétérinaire qui avait* en charge une écurie rivale, particulièrement heureuse depuis le début de l'année.

Condition essentielle du contrat : le vétérinaire ne devra plus soigner un cheval autre que ceux appartenant à son nouveau patron. Ainsi assuré du côté de la trousse, ledit propriétaire a décidé — à la grande satisfaction, cela va sans dire, des sociétés de courses — de ramener *en France tout son effectif* anglais.

Depuis *Eclipse*, au dix-huitième siècle (avec qui son entraîneur s'enfermait avant chaque départ de course), l'his*toire du turf a été émaillée de* soudaines et douteuses floraisons de succès, assez rapidement estompées, soit que les rivaux pénètrent le secret, soit que la détection rattrape sa guerre de retard. Au temps de l'alchimie équine de grand-papa, on parlait d'« avoine enchantée ».

Les dopants modernes sont des « plus » au sens propre : des synthèses de substances infinitésimales produites par l'organisme pour commander ou soutenir l'effort et qu'on ajoute aux sécrétions normales.

Ainsi, le monde américain des courses vit-il actuellement dans l'obsession d'une endomorphine, le M 99. Il s'agit de la synthèse d'une substance produite à dose imperceptible par le cerveau en cas d'effort violent et prolongé et qui atténue, dans l'organisme, *les traumatismes nés de cet* effort.

Les chevaux sous M 99 se surpassent, paraît-il, dans l'euphorie. « *Avec le M 99*, nous disait, dimanche à Longchamp, *un spécialiste des courses américaines, on est sûr d'une chose : c'est que le second est un sacré cheval.* »

Ce dopant a-t-il traversé l'Atlantique ? Ses quelques milli*grammes donneraient une expli*cation à l'apparition des kilogrammes supplémentaires que voient soudain surgir les échellistes.

LOUIS DÉNIEL.

Auriges en gants blancs

L'attelage comme discipline équestre, épreuve reine des jeux antiques.

IL y a moins d'un siècle, on comptait en France plus de deux millions de chevaux d'attelage. Rosses aveugles tirant à fond de mine les wagonnets de charbon ou équipages somptueux menant à la promenade du Bois les élégants du faubourg Saint-Germain, ils étaient à ce point intégrés dans l'univers économique et social que nul n'imaginait que l'on pût, un jour, s'en passer. Sans eux, ni transports urbains — fiacres et omnibus restèrent jusqu'à l'apparition du métro le seul moyen, en dehors de la marche à pied, de se déplacer dans une ville, — ni navigation fluviale — seule la traction hippomobile permettait aux péniches de remonter les fleuves et de circuler sur les canaux, — ni liaisons routières.

Des armées incapables d'assurer leur intendance, de déplacer leur artillerie, des villes privées de ravitaillement... Oui, sans le cheval d'attelage, le miracle économique du dix-neuvième siècle aurait été impossible. Dans l'industrie, n'alla-t-on pas jusqu'à utiliser des chevaux pour tracter... des engins à vapeur !


J. L. SONVALLET

L'apparition de l'automobile devait, en quelques années, balayer des siècles de tradition. Certes, le chemin de fer avait déjà entamé le monopole des routiers et des postillons pour le transport des marchandises et des voyageurs. Mais, jusqu'à la Grande Guerre, la traction hippomobile avait gardé sa prééminence et, surtout, un prestige. Qu'on se rappelle l'admiration du jeune Proust devant l'équipage d'Odette de Crécy. Dès les années 20, le nombre des attelages décroît vertigineusement. Trente ans plus tard, ils ne sont plus qu'un souvenir dans les villes, *tandis que le* tracteur les chasse des campagnes. Un art équestre millénaire était en train de mourir.

Certes, les Anglais avaient continué d'atteler, autant par plaisir que par goût des pompes du passé, et leur école de « menage » maintenait la tradition classique. Certes, les Haras nationaux français conservaient des équipages, parce que c'était une façon efficace de faire travailler les chevaux et de garder un certain lustre à leur administration. Mais le nombre des équipages était si faible que l'attelage était devenu, il y a une vingtaine d'années, une discipline équestre *purement* résiduelle. Quelques manifestations publiques étaient parfois organisées, notamment en Angleterre, par la British Driving Society, à Hambourg ou à Aix-la-Chapelle, mais leur *audience restait* confidentielle.

C'est au duc d'Edimbourg, alors président de la Fédération équestre internationale, que l'on doit la résurrection de l'attelage en tant que sport. En *1969*, il faisait publier un règlement pour les concours internationaux. En 1971 avait lieu le premier championnat européen, en Hongrie. Et, en 1980, le championnat du monde se déroulait à Windsor, avec quarante-deux inscriptions de onze pays différents, ce qui mettait l'attelage au même rang que bien d'autres disciplines pourtant plus reconnues. L'Association française d'attelage, quant à elle, compte aujourd'hui mille cinq cents membres, deux cent cinquante attelages compétitifs, et organise, bon an mal an, environ cinquante compétitions, tant régionales qu'internationales.

Le « menage », comme bien d'autres disciplines équestres, offre un plaisant mélange d'anachronisme et de modernité. « *La voiture doit être appropriée à la taille des chevaux et au style des harnais. Parmi les points à prendre en considération : il y a les lanternes et les bougies dans les lanternes (certains juges peuvent vous demander une boîte d'allumettes)... Les coéquipiers doivent être habillés de façon appropriée et, s'ils sont en livrée, avec bottes et chapeau haut-de-forme, leur tenue doit être correcte jusqu'au dernier bouton... Le meneur doit choisir un habillement assorti, chaussures comprises, avec ses chevaux, la voiture et ses coéquipiers, de sorte que l'ensemble de l'équipage crée une impression harmonieuse* » (1). Ajoutons que le meneur est ganté, porte un plaid sur les genoux et arbore un « tube », gris s'il est propriétaire, noir s'il ne l'est pas. Voilà pour les sacrifices à l'anachronisme, qui trahissaient bien les origines britanniques de ce sport. Mais le modernisme n'en est pas absent : les pièces des voitures les plus soumises à l'effort sont fabriquées dans des alliages spéciaux ultra-légers et ultra-résistants, et les roues sont équipées, à l'avant comme à *l'arrière, de freins à disque*.

Le meneur a la responsabilité de la conduite et de la stratégie dans les obstacles. Il a lui-même dressé ses chevaux en les montant et en les attelant. Leur soumission à sa voix et leur confiance doivent être totales.

Les coéquipiers (ou grooms) ont un rôle important dans la pré*paration de l'équipage, maintien*nent le meneur sur son siège au passage des obstacles les plus périlleux et réparent, en cours d'épreuves, la « casse » éventuelle : il n'est pas rare de voir des grooms descendre en voltige et reboucler un harnais en courant auprès des chevaux.

Les chevaux, enfin, sont choisis selon leur robe, leur modèle et leurs allures pour former, avec la voiture, un tout harmonieux. Dans les attelages à quatre, les deux chevaux de tête sont appelés chevaux de volée : de leur soumission, de leur élégance dépende la *qualité de l'ensemble. Les deux* autres, chevaux de timon, dont le rôle n'est pas moins essentiel, sont les tracteurs : « ouvriers » de l'équipage, ils doivent être toniques et puissants.

Les concours traditionnels, tel celui qui aura lieu ce week-end à Fontainebleau, se déroulent de la façon suivante : ils peuvent rassembler des attelages à un, deux et quatre chevaux, *formant autant* de catégories distinctes, avec chacune un classement. Les épreuves sont au nombre de quatre : présentation, dressage, parcours intérieur (ou marathon), maniabilité (ou parcours d'obstacles).

Qu'on ne s'y trompe pas. Malgré ses airs délicieusement « rétro », l'attelage est un sport à part entière. A la fois exigeant physiquement — avoir en mains les guides de quatre chevaux n'est pas une mince affaire — techniquement très « pointu » — au même titre que les autres grandes disciplines équestres, — il demande aussi du sang-froid et de la détermination, surtout dans la dangereuse épreuve du marathon. La Fédération équestre internationale l'a bien compris : en 1992, l'attelage deviendra vraisemblablement, ou plutôt redeviendra, discipline olympique. Ce ne sera que justice : la course de chars n'était-elle pas l'épreuve reine des Jeux olympiques de l'Antiquité ?

C. et R. GAST.

(1) Philip d'Edimbourg : *l'Attelage de compétition*. Ed. Lavauzelle.

● Les championnats de France d'attelage se dérouleront à Fontainebleau — Grand Parquet, les 27, 28 et 29 septembre — itinéraire d'accès fléché à partir du carrefour de l'Obélisque.

Une adresse utile pour ceux qui souhaiteraient s'initier à ce sport : Association française d'attelage, 51, rue Dumont-d'Urville, 75016 Paris Cedex. Tél. : (1) 500-77-06.